



TOUJOURS
VISER PLUS HAUT

BMO



201^e Rapport annuel - 2018

Revue des activités

- 2 Ce que nous sommes / Aperçu financier
- 4 Notre présence stratégique
- 7 Message du président du conseil
- 8 Message du chef de la direction
- 12 Gagner en force
- 14 Travailler plus intelligemment
- 16 Aller plus loin
- 18 Raisons d'investir dans BMO
- 20 Comité de direction
- 21 Conseil d'administration
- 22 Index – Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Rétrospective financière

- 24 Rapport de gestion
- 126 Données complémentaires
- 140 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 141 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
- 142 Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 143 États financiers consolidés
- 148 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 210 Glossaire de termes financiers
 - 212 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
Information à l'intention des actionnaires

Loretta Minor

Vice-présidente et directrice principale – Gestion relationnelle, Gouvernance de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités, BMO

Kimberly Merchant

Directrice générale, Services bancaires aux entreprises, Secteurs diversifiés, BMO (page couverture)

Ce qui nous anime?

L'énergie du changement.
La confiance dans l'avenir.
Le potentiel du moment présent.

La possibilité de bâtir... d'investir... de transformer.

Nous avons recentré nos priorités
et gagnons en force.
Nous travaillons plus intelligemment.
Nous allons plus loin.

Animés par une forte ambition
et la certitude que nous pouvons
créer quelque chose de mieux.

Comme vous, nous visons toujours plus haut.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord.

8^e banque

en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif

Actif total de
774 milliards de dollars



Un effectif mobilisé et diversifié

Trois groupes d'exploitation

Services bancaires
Particuliers et entreprises

BMO Gestion
de patrimoine

BMO Marchés
des capitaux

Nous servons

+ de **12** millions

de clients dans le monde

+ de **8** millions

de particuliers et d'entreprises au Canada

+ de **2** millions

de particuliers, de PME et de grandes entreprises aux États-Unis



Nommé l'une des sociétés les plus éthiques du monde en 2018 par l'Ethisphere Institute



Signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies

N° **2**

Les clients ont classé BMO au deuxième rang des banques américaines en ce qui a trait à la réputation

D'après les sondages menés par *American Banker* et Reputation Institute auprès des clients des 40 plus grandes banques américaines en termes d'actif.

Aperçu financier

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Résultats comptables | | Résultats ajustés ¹ | |
|--|----------------------|--------|--------------------------------|--------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Revenus, déduction faite des SCVPI ² (p. 36) | 21 685 | 20 722 | 21 685 | 20 722 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 40) | 662 | 746 | 662 | 822 |
| Charges autres que d'intérêts (p. 41) | 13 613 | 13 330 | 13 480 | 13 035 |
| Bénéfice net (p. 35) | 5 450 | 5 350 | 5 979 | 5 508 |
| Bénéfice dilué par action (\$) (p. 32) | 8,17 | 7,92 | 8,99 | 8,16 |
| Rendement des capitaux propres (%) (p. 33) | 13,2 % | 13,3 % | 14,6 % | 13,7 % |
| Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%) (p. 41) | 2,5 % | 3,8 % | 1,2 % | 2,0 % |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%) (p. 33) | 11,3 % | 11,4 % | s.o. | s.o. |
| Bénéfice net par groupe³ | | | | |
| PE Canada (p. 45) | 2 554 | 2 511 | 2 556 | 2 514 |
| PE États-Unis (p. 48) | 1 394 | 1 027 | 1 439 | 1 073 |
| Gestion de patrimoine (p. 52) | 1 072 | 967 | 1 113 | 1 032 |
| BMO Marchés des capitaux (p. 56) | 1 156 | 1 275 | 1 169 | 1 277 |
| Services d'entreprise ⁴ (p. 60) | (726) | (430) | (298) | (388) |
| Bénéfice net (p. 35) | 5 450 | 5 350 | 5 979 | 5 508 |
| PE États-Unis (en millions de dollars américains) (p. 48) | 1 083 | 787 | 1 118 | 823 |

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

² Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

³ Voir la page 44.

⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

s.o. - sans objet

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 26 afférente aux états financiers, à la page 206, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.



Les rapports que nous produisons pour 2018 comprennent le Rapport annuel, notre principal rapport à l'intention des actionnaires et autres parties prenantes, et notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle.

Notre présence stratégique

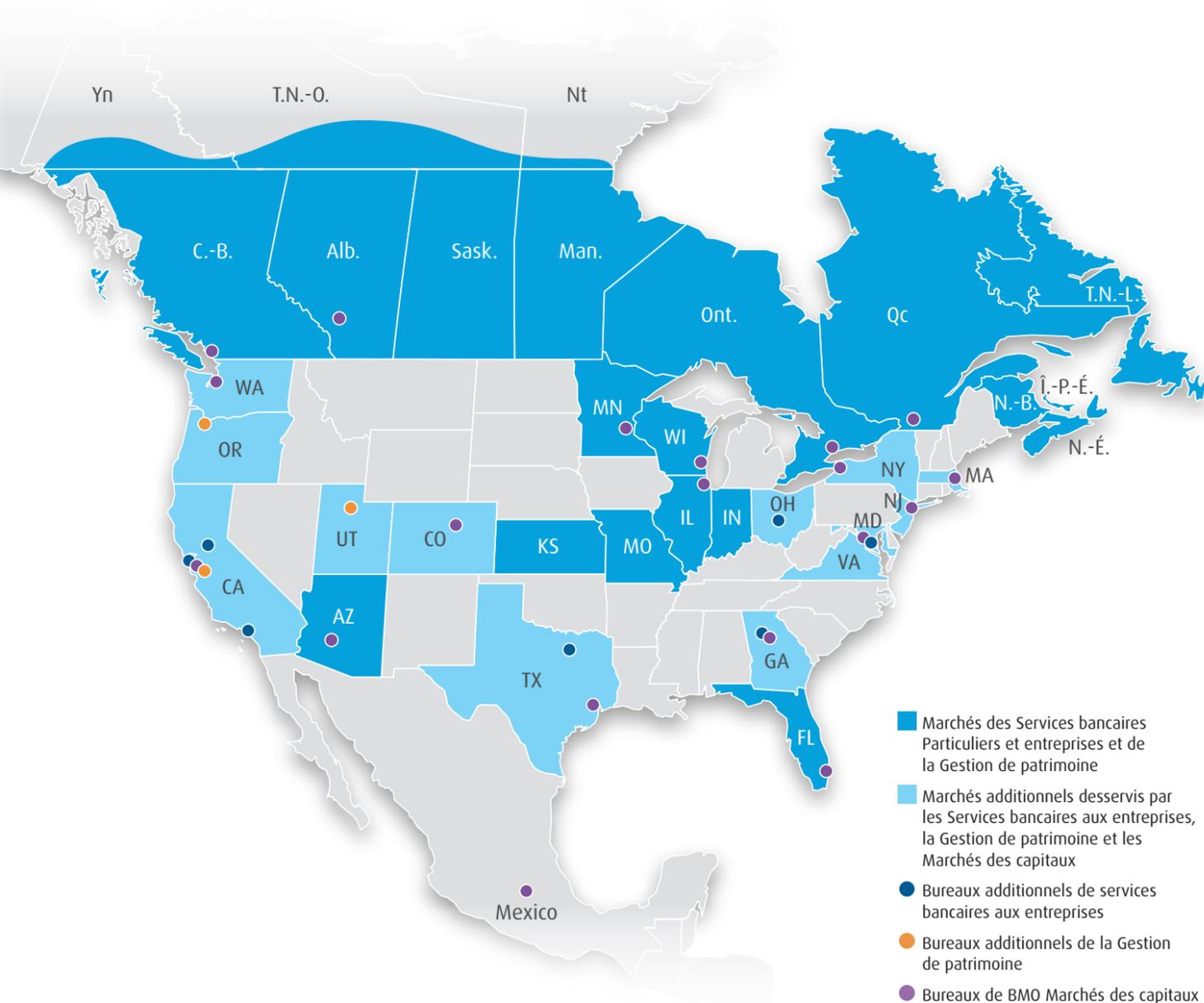
La présence stratégique de BMO est concentrée dans des régions solides sur le plan économique. Nos trois groupes d'exploitation – Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Marchés des capitaux et BMO Gestion de patrimoine – servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, d'administrations publiques et de grandes sociétés à l'échelle du Canada et aux États-Unis, notamment dans six États du Midwest – Illinois, Indiana, Wisconsin, Minnesota, Missouri et Kansas. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans des marchés mondiaux ciblés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, ce qui nous permet d'offrir à l'ensemble de nos clients un accès aux économies et aux marchés du monde entier.

70 %

Environ 70 % des grandes entreprises clientes ont besoin de services bancaires transfrontaliers.

31 %

Les régions métropolitaines où la présence stratégique de BMO est la plus concentrée aux États-Unis comptent pour quelque 31 % du PIB total des États-Unis.



Bureaux à l'étranger

BMO Marchés des capitaux

Abu Dhabi
Beijing
Dublin
Guangzhou
Hong Kong
Londres
Melbourne
Mumbai
Paris
Rio de Janeiro
Shanghai
Singapour
Taipei
Zurich

BMO Gestion de patrimoine

Europe et Moyen-Orient

Abu Dhabi
Amsterdam
Édimbourg
Francfort
Genève
Lisbonne
Londres
Madrid
Milan
Munich
Paris
Stockholm
Zurich

Asie-Pacifique

Beijing
Guangzhou
Hong Kong
Shanghai
Singapour
Sydney

Un rendu de la nouvelle Tour BMO à Milwaukee, au Wisconsin.





À l'échelle de la Banque, des moyens considérables sont mis en œuvre pour alimenter une performance concurrentielle – notamment un investissement stratégique important dans l'aménagement du milieu de travail pour réorganiser notre façon de travailler ensemble. Des aires de travail dynamisantes au design évolutif renforcent la collaboration, et nous permettent de réinventer la façon de mettre une solution sur le marché et la vitesse à laquelle on y arrive.

Continuité, renouvellement et résultats



J. Robert S. Prichard
Président du conseil

Pour un conseil d'administration, la première année d'une nouvelle direction est déterminante. Réussir la transition d'un chef de la direction à l'autre fait partie de ses grandes priorités.

À la fin de l'exercice 2018, Darryl White a achevé sa première année complète à titre de nouveau chef de la direction et le Conseil d'administration est très satisfait de son leadership et des résultats que lui et son équipe ont obtenus. Succédant à notre précédent chef de la direction, Bill Downe, Darryl a su prendre la relève et démontrer qu'il était à la hauteur pour guider la Banque dans cette nouvelle page de son histoire. Leader naturel et accompli, il a une vision claire de la voie à suivre pour réaliser le plan stratégique de la Banque et produire des rendements supérieurs. Depuis sa nomination comme chef de la direction, Darryl a rencontré des milliers d'employés qui ont réagi avec enthousiasme à son ouverture et à sa franchise. La nouvelle génération de banquiers dont il a commencé à s'entourer est en bonne position pour diriger la Banque et saisir les occasions qui se présenteront. Le Conseil est convaincu que l'équipe de direction en place saura mener à bien notre plan stratégique.

Une conviction que confirment les résultats de 2018. La Banque a, cette année encore, dégagé un bénéfice net record – le bénéfice net ajusté s'établissant à 6 milliards de dollars pour l'exercice. Nous sommes particulièrement satisfaits des progrès réalisés aux États-Unis, où nos activités ont connu une croissance accélérée. Nous avons aussi fait d'excellents progrès en ce qui concerne la stratégie numérique de la Banque, qui continue à prendre de l'ampleur en réponse aux choix des clients, de plus en plus nombreux à opter pour les circuits numériques de services bancaires. Votre banque est en très bonne santé financière et livre une bonne performance.

Tout en s'acquittant de la responsabilité primordiale que représente la supervision de la transition à la direction, le Conseil d'administration doit également assurer son propre renouvellement. Veiller à ce

que les membres du Conseil possèdent les bonnes compétences pour relever les défis du moment est essentiel. Nous portons une attention spéciale aux différents talents de nos administrateurs, misant sur la diversité et le changement au fil du temps pour conserver notre pertinence et nous acquitter le plus efficacement possible de notre rôle de gouvernance.

Au cours de l'exercice, nous avons accueilli deux nouveaux administrateurs dont les compétences nous seront d'une grande utilité. David Harquail a été élu au poste d'administrateur à la dernière assemblée générale annuelle. Le Conseil peut ainsi profiter de son expérience de 11 années comme chef de la direction de Franco-Nevada Corporation, société active dans les secteurs minier et pétrogazier – deux secteurs très importants pour la Banque de Montréal. En août, Craig Broderick a été nommé au Conseil en raison de sa remarquable expertise dans la gestion des risques. Jusqu'à récemment, Craig était chef de la gestion des risques chez Goldman Sachs & Co et exerçait ses fonctions depuis plus longtemps que tous ses homologues des principales institutions de Wall Street. L'apport de David et Craig vient augmenter la diversité de talents et de compétences qui fait du Conseil d'administration une force solide et stable pour la Banque.

Nous avons aussi renouvelé la direction du Comité d'audit et de révision, Jan Babiak assurant la succession de Phil Orsino à la présidence. Spécialiste reconnue à l'échelle internationale dans les domaines de la comptabilité et de la technologie, Jan saura être la digne successeur de Phil qui a brillamment présidé le Comité pendant plus d'une décennie. Avec un tel renouvellement, nous ne perdons nullement en force.

Tous les membres du Conseil d'administration se sentent privilégiés qu'on leur ait confié ce rôle, et au nom de mes collègues administrateurs, je remercie tous nos actionnaires de la confiance qu'ils nous ont accordée.

J. Robert S. Prichard

Au cours des Entretiens Une seule et même banque menés par BMO en 2018 – série de réunions interactives en grand groupe portant sur notre stratégie –, Darryl White a rencontré des employés de l'ensemble de l'organisation, dialoguant avec eux et échangeant sur les diverses façons dont nous faisons avancer la Banque.

Priorités stratégiques recentrées

1. Assurer une croissance de premier plan dans nos activités prioritaires en fidélisant la clientèle.
2. Simplifier, gagner en vitesse et améliorer la productivité.
3. Exploiter le pouvoir du numérique et des données pour avancer.
4. Être des leaders dans la prise et la gestion de risques, conformément à notre appétence au risque globale.
5. Activer une culture de haute performance.



Notre façon de faire

Darryl White

Chef de la direction

Au cours des 12 derniers mois, la Banque a offert une bonne performance. La diversification de nos groupes d'exploitation continue d'être une force majeure : la combinaison de nos activités est avantageuse et procure de la résilience. BMO possède d'importants avantages stratégiques, et nous abordons l'avenir avec confiance – en exploitant ce qui fonctionne bien, puis en visant plus haut.

Au moyen d'investissements stratégiques soutenus, BMO a posé de solides bases favorisant la croissance. Et pour voir comment cette croissance s'accélère, il suffit de prendre connaissance des mesures financières clés de la Banque pour l'exercice 2018.

Le bénéfice net ajusté a atteint 6 milliards de dollars, soit 9 % de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui a généré un rendement des capitaux propres ajusté de 14,6 %. Le total des revenus nets a grimpé de 5 %. Le bénéfice par action ajusté a augmenté de 10 % et s'établit à 8,99 \$. Le dividende déclaré s'est accru de 6,2 %.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 11,3 %, l'assise financière de BMO à la fin de l'exercice nous donne de la flexibilité au moment de prendre des décisions concernant la croissance des activités.

Le bénéfice ajusté généré par les activités de la Banque aux États-Unis a augmenté de 25 %. Nous avons raffermi notre position de tête dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises en Amérique du Nord, en augmentant le nombre de clients, de prêts et de dépôts. Nous avons également donné une réelle valeur aux particuliers, qui préfèrent de plus en plus faire affaire avec nous par voie numérique – et ils l'ont remarqué. BMO a été reconnu comme un leader des services

bancaires mobiles par Forrester, et la Banque a remporté un prix régional Eye on Innovation 2018 de Gartner pour ses services financiers dans les Amériques¹. La société de courtage pour investisseurs autonomes de la Gestion de patrimoine s'est classée au premier rang au chapitre de la satisfaction des investisseurs², et BMO Marchés des capitaux continue à réaliser des gains en servant des clients dans des secteurs ciblés. Chacun de ces groupes est bien positionné pour croître.

« Nous gérons les secteurs d'activité de la Banque de façon à permettre une croissance constante et durable dans toutes les conditions de marché. Nos capacités transfrontalières sont inégalées. »

Cette performance s'inscrit dans un contexte élargi où le rendement total des capitaux propres sur dix ans dépasse celui de la moyenne de nos groupes de référence, de même que l'indice composé S&P/TSX, à la fin de notre exercice. Et nous nous attendons à continuer à récompenser la confiance des actionnaires de BMO, car nous visons une croissance du bénéfice par action de 7 % à 10 % à moyen terme.

¹ La nomination d'un lauréat ou d'un finaliste d'un prix Gartner ne doit pas être considérée comme une recommandation par Gartner d'une entreprise, d'un fournisseur, d'un produit ou d'un service.

² Étude sur la satisfaction des investisseurs autonomes canadiens de J.D. Power en 2018.

Priorités stratégiques recentrées

Nous sommes dans les affaires pour nos clients. Ce sont eux qui montrent la voie – et leurs besoins contribuent à déterminer la direction que nous allons prendre.

En même temps, les bases de la stratégie de BMO demeurent stables – et elles sont étayées par les forces qui nous distinguent : une culture primée; des activités diversifiées; une part de premier plan dans des marchés clés; une marque respectée; une solide assise financière; une gestion des risques habile; et une position de chef de file en matière de mobilisation des employés.

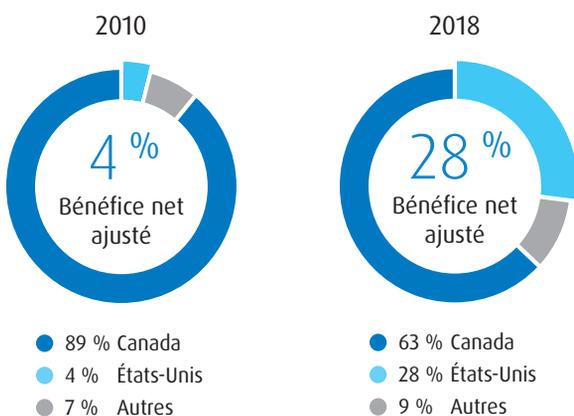
Et comme nous intensifions nos efforts pour accélérer la croissance, nous avons recentré les priorités stratégiques de BMO – mises en évidence au début du présent message – pour refléter nos objectifs d'affaires et orienter nos décisions à l'échelle de l'organisation. Ces priorités résument bien la façon dont nous allons faire avancer la Banque avec confiance.

Croissance accélérée aux États-Unis

Nous continuons à faire croître nos activités aux États-Unis à un rythme plus rapide que celui de la Banque dans son ensemble.

À l'exercice 2018, les activités de BMO au sud de la frontière ont représenté 28 % du bénéfice net ajusté, une hausse par rapport aux 24 % de l'exercice précédent. Depuis 2010, le bénéfice de la Banque réalisé aux États-Unis s'est multiplié par dix. Notre position de force bien établie aux États-Unis dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises – renforcée par une fidélisation de la clientèle de premier ordre et par l'attention accrue portée aux régions et aux secteurs spécialisés à forte croissance – est consolidée par une croissance constante des dépôts dans nos secteurs des services aux particuliers et aux petites entreprises.

Importante contribution du segment américain



En tenant compte de la progression comparable réalisée à l'échelle des Marchés des capitaux, de la Gestion de patrimoine et de la Gestion d'actifs, nous prévoyons que la contribution au bénéfice de nos activités aux États-Unis continuera à augmenter.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada demeurent le groupe phare de BMO – un leader au chapitre de l'innovation numérique qui génère des profits très importants. Il convient de noter que les 15 régions métropolitaines américaines où nous menons des activités d'une certaine ampleur représentent environ le tiers du produit intérieur brut du pays – un marché potentiel équivalant à trois fois la taille de l'économie canadienne. Et maintenant que nous avons intégré des fonctions et des plateformes des deux côtés de la frontière, nous sommes bien positionnés pour tirer le maximum d'une banque véritablement nord-américaine. C'est en fait notre premier marché.

Répartition de notre investissement dans la technologie

Au cours du dernier exercice, nous avons continué à réorienter les efforts technologiques de BMO pour les faire passer de l'architecture sous-jacente à nos opérations à de nouvelles capacités qui favoriseront la croissance de la clientèle. Même si nous avons limité l'augmentation de nos charges globales ajustées à 3 % cette année, nous avons maintenu une croissance à près de deux chiffres de notre investissement dans la technologie. Une partie grandissante de cet investissement vise à nous permettre de tirer parti du numérique et des données afin de transformer davantage l'expérience des clients – et pas seulement pour ceux qui interagissent avec nous par voie numérique. La technologie permet aussi de meilleures interactions lorsqu'ils décident de nous appeler. Et elle améliore leur expérience en personne grâce à une meilleure infrastructure, à une mise en œuvre des produits et à une approbation des prêts plus rapides, à des processus intégrés efficaces et plus encore. Les succursales demeurent au centre de notre modèle de service : elles sont importantes pour nous et nos clients.

Nous avons pleinement conscience également du besoin, dans un environnement en rapide évolution, de protéger les renseignements des clients. Nous ne pouvons jamais perdre de vue cet aspect fondamental de nos activités. Et nous exerçons cette vigilance à l'échelle de la Banque, formant nos employés aux stratégies de réduction des risques et sensibilisant nos clients et nos partenaires.

L'innovation pour favoriser l'efficacité

La technologie simplifie la vie de nos clients – et nous permet aussi de travailler plus efficacement. Nous ciblons les deux éléments du ratio d'efficacité, trouvant des façons novatrices de réduire les coûts et d'augmenter les revenus. C'est pourquoi nous avons créé une fonction qui cherche, à l'échelle des groupes de la Banque, des occasions d'améliorer à la fois nos opérations internes et notre performance concurrentielle. Il s'agit d'aborder

l'efficacité de façon globale : produire de la valeur à partir des données; simplifier les processus dans des domaines comme l'approvisionnement; repenser le milieu de travail, et la manière de travailler, pour accroître notre productivité à tous; et explorer le rôle de l'automatisation et de l'intelligence artificielle dans la capacité des équipes à offrir une haute performance.

Récemment, nous avons également lancé le Fonds Innovation BMO pour inviter les employés de tous les secteurs de la Banque à proposer des façons de saisir les occasions de croissance inexploitées – et les meilleures idées sont récompensées.

D'ici à 2021, nous nous attendons à faire passer le ratio d'efficacité ajusté net de l'organisation de 62 % à 58 %. Ce ratio a diminué de 330 points de base depuis 2015.

Viser plus haut

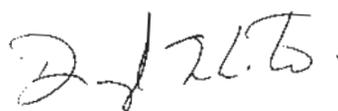
Des normes d'éthique reconnues mondialement. Des valeurs communes qui définissent notre marque. Une confiance établie qui cimenter les relations à long terme. Un engagement à créer des occasions à l'échelle locale, qui est égalé par notre détermination à faire notre part pour la société. Un milieu de travail inclusif où chaque personne se sent respectée – et où la diversité est un atout. La responsabilité ne se résume pas simplement à suivre les règles – il s'agit de contribuer à ce que le système demeure équitable et responsable, en donnant l'exemple. Et nous sommes vraiment fiers de notre contribution.

Par exemple, depuis 2012, nous avons rendu hommage à plus de 100 femmes remarquables – des philanthropes, des innovatrices

et des propriétaires d'entreprise – de collectivités du Canada et des États-Unis dans le cadre de notre programme BMO rend hommage aux femmes. Nous avons également lancé le Fonds leadership féminin, le premier fonds d'investissement d'impact axé sur l'égalité des sexes à être offert par une banque canadienne.

« Avec la force de nos employés et la plateforme que nous procurent nos activités diversifiées, nous avons non seulement un impact bénéfique sur la vie de nos clients, mais aussi la possibilité de repousser les limites et d'être un moteur de changement positif. »

Ce que nous accomplissons suscite un réel enthousiasme partout à BMO. La Banque est mobilisée et gagne en vitesse. Et nous saisissons chaque nouvelle occasion, guidés par une raison d'être claire et une forte ambition – une ambition qui reflète les aspirations de nos clients.



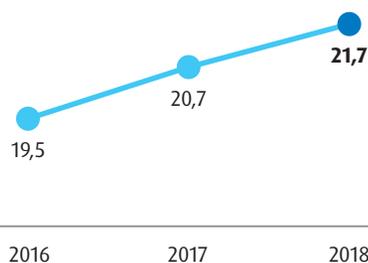
Darryl White
Chef de la direction

Rendement de 2018

Revenus nets

(en milliards de dollars canadiens)

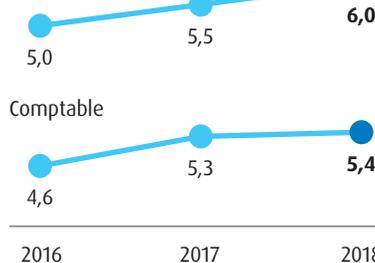
Comptables



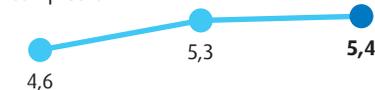
Bénéfice net

(en milliards de dollars canadiens)

Ajusté¹

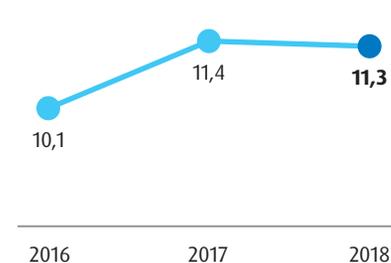


Comptable



Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)

Comptable



¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

BMO est mobilisé pour la croissance et va de l'avant. Nous offrons aux clients un service intégré dans tous nos secteurs d'activité à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les activités de la Banque aux États-Unis ont généré 28 % du bénéfice net ajusté en 2018, et nous prévoyons qu'elles représenteront le tiers de notre bénéfice d'ici cinq ans. Cette croissance est le résultat des investissements stratégiques que nous avons effectués pour bâtir en sol américain une organisation diversifiée ancrée au cœur du Midwest.

BMO est un leader reconnu dans les services bancaires aux grandes entreprises des États-Unis, comptant une clientèle d'entreprises de taille intermédiaire, dont la composition est équilibrée, et un des principaux fournisseurs de financement destiné au secteur du transport au pays. Les services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises affichent une progression constante grâce à la solide présence que nous avons établie en Illinois et au Wisconsin et aux efforts visant à l'étendre dans les États voisins. Nos activités bien diversifiées sur les marchés des capitaux aux États-Unis génèrent une part croissante du bénéfice global. Pour sa part, le groupe Gestion de patrimoine poursuit sur une excellente lancée, attirant de nouveaux clients et récoltant des indications des autres secteurs d'activité de BMO - de part et d'autre de la frontière Canada-États-Unis.

La croissance robuste et soutenue de nos activités aux États-Unis ne représente qu'une facette de l'évolution de BMO en tant que banque nord-américaine unifiée. Aujourd'hui, sous la bannière d'une marque respectée, nous servons des millions de clients à qui nous offrons des gammes intégrées de produits et services de façon transparente sur une seule plateforme nord-américaine.

TOUJOURS
GAGNER

EN FORCE

Taux de croissance pour l'exercice 2018 - Services bancaires Particuliers et entreprises É.-U.*

10 %

Prêts aux particuliers

10 %

Prêts aux entreprises

8 %

Dépôts de particuliers

5 %

Dépôts d'entreprises

Réinventer la pomme de terre : voilà ce que **The Little Potato Company** a réussi à faire, développant du même coup une clientèle fidèle composée à la fois de restaurateurs et de chefs amateurs. Fondée en Alberta en 1996, l'entreprise novatrice a rapidement commencé à vendre ses produits aux États-Unis et a inauguré l'an dernier une importante usine de production au Wisconsin. « Nous avons besoin de soutien pour régler des questions transfrontalières », déclare la cofondatrice et chef de la direction Angela Santiago. « L'équipe de BMO nous a aidés à éclaircir certains aspects de notre expansion dans un nouveau pays. Elle a cru en nous et a contribué à notre réussite. »

*Taux de croissance établis en fonction du dollar américain.

Nous avons étendu, reconfiguré et renforcé l'infrastructure technologique de BMO. Nous exploitons aujourd'hui cet investissement pour continuer à transformer la façon dont les clients utilisent nos services et poursuivent leurs objectifs financiers.

Nos puissantes capacités numériques nous permettent d'offrir aux clients une expérience rapide et conviviale, à la hauteur de leurs attentes. De plus, le recours à des techniques avancées pour analyser notre ensemble unique de données nous aide à anticiper les besoins des gens – tout en intensifiant la cybersécurité pour protéger leurs renseignements personnels.

Les avantages d'une telle transformation sont multiples. Des succursales intelligentes qui conjuguent numérique et soutien en personne. Portefeuille futé BMO, l'expérience d'investissement en ligne avant-gardiste de BMO. Des fonctions mobiles comme le paiement de facture accéléré et l'authentification biométrique. Des prêts aux petites entreprises approuvés en quelques minutes au moyen d'Affaires express BMO. La première émission d'obligations réalisée au Canada au moyen de la technologie de la chaîne de blocs. Et des partenariats bancaires ouverts qui permettent de lancer rapidement tant des prêts automobiles en ligne qu'un assistant virtuel en matière de finances personnelles.

Ces innovations facilitent la vie des clients et nous permettent aussi de travailler plus efficacement. Le tout s'inscrit dans l'effort auquel participe l'ensemble de l'organisation pour réinventer le milieu de travail de l'avenir. Nous simplifions les processus, réduisons les coûts et trouvons des moyens plus agiles de travailler ensemble de façon productive – en ayant recours à l'automatisation et à l'intelligence artificielle. En unissant nos forces des deux côtés de la frontière et dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, nous fidélisons la clientèle et accélérons la croissance.

TOUJOURS TRAVAILLER PLUS

INTELLIGEMMENT

Chef de file des services bancaires mobiles

Reconnu comme chef de file des services bancaires mobiles par Forrester Research, Inc.*

*Forrester Banking Sales Wave™: Canadian Mobile Sites, Q4 2018

Technologie primée

BMO a été nommé lauréat régional d'un prix Eye on Innovation 2018 de Gartner pour les services financiers dans les Amériques, qui récompense l'utilisation innovante de capacités, produits et services basés sur la technologie numérique afin de mettre en valeur les meilleures initiatives du secteur financier lancées au cours des 12 derniers mois¹.

¹ La nomination d'un lauréat ou d'un finaliste d'un prix Gartner ne doit pas être considérée comme une recommandation par Gartner d'une entreprise, d'un fournisseur, d'un produit ou d'un service.

De gauche à droite : Josh Skinner, concepteur visuel – Expérience utilisateur, Circuits, BMO, et Ash Kulkarni, responsable – Produits numériques, Comptes bancaires et cartes de crédit.

Équité. Transparence et saine gouvernance. Confiance renforcée par un respect mutuel. Pour une organisation fondée sur la fidélité, il s'agit de responsabilités non négociables – aussi importantes pour la Banque que pour toutes ses parties prenantes.

La performance de BMO reflète les efforts déployés par ses employés – des gens talentueux, issus de divers milieux, qui savent qu'en gérant la Banque de manière responsable et transparente, nous créons de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

Afin d'aider les clients de BMO à atteindre leurs objectifs, nous avons créé une culture reposant sur la collaboration et ancrée dans des valeurs communes et une mobilisation des employés de premier plan. Notre détermination à faire ce qui est bien – en tout temps – nous a valu d'être reconnus par l'Ethisphere Institute comme l'une des sociétés les plus éthiques du monde en 2018. Et l'engagement de BMO à l'égard de la responsabilité sociétale est bien accueilli par nos clients – comme l'indique notamment notre classement au deuxième rang des banques américaines selon le sondage annuel sur la réputation mené par *American Banker*.

Notre culture unique est également modelée par la conviction que notre stratégie doit reposer sur un ensemble de principes bien défini qui guide la façon judicieuse dont nous menons nos activités; nos pratiques responsables en matière de services bancaires, de crédit et d'investissement; notre promotion de la diversité et de l'inclusion; notre gestion environnementale; et notre engagement à renforcer les collectivités. Parce que nous savons qu'on n'accélère pas la croissance en prenant des raccourcis.

TOUJOURS ALLER

PLUS LOIN

Vaishakhi Purohit, directrice principale,
Produits et partenariats, BMO

Indice Bloomberg
d'égalité
des sexes

Reconnaissance mondiale
pour trois années d'affilée :
2016-2017-2018

Parmi les
25 meilleurs

Figure à l'Indice 2018 de
Thomson Reuters servant à
mesurer la diversité et l'inclusion –
seule banque canadienne
parmi les 25 meilleurs.

Innovier
ensemble

Le nouveau Fonds Innovation
de BMO récompense les idées
innovantes que soumettent
les employés de tous les secteurs
de la Banque sur la façon dont
nous pouvons mieux travailler
ensemble pour répondre aux
besoins des clients.

Contribuer
au renforcement
des collectivités

En 2017, 93 % des employés de
BMO ont fait des dons à Centraide
et à d'autres œuvres caritatives
locales à l'échelle de l'Amérique du
Nord dans le cadre de la campagne
BMO Générosité, pour un total
de 22,3 millions de dollars.

Raisons d'investir dans BMO



Succursale stratégique de BMO à la First Canadian Place, à Toronto, en Ontario.



Activités diversifiées qui continuent de générer une forte croissance du bénéfice et de la valeur à long terme offerte aux actionnaires.



Assise solide favorisant la croissance future et forces distinctives qui confèrent un avantage concurrentiel :

- Offre étendue et croissante du secteur des services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord qui détient une part de marché avantageuse.
- Rentabilité élevée de notre société bancaire phare bien implantée au Canada.
- Activités diversifiées aux États-Unis favorisant les occasions de croissance.
- Groupe de services de gestion de patrimoine primé ayant une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie et qui est bien positionné pour accélérer sa croissance.
- Avantage concurrentiel sur les marchés des capitaux au Canada et plateforme évolutive aux États-Unis.
- Architecture de la technologie transformatrice et capacités numériques et axées sur les données créant de la valeur pour les clients et l'organisation.



Bonne assise financière et rendement de l'action attrayant.



Efficiences durables et capacité de réinvestissement réalisées au moyen de l'optimisation des ressources, de la simplification et de l'innovation.



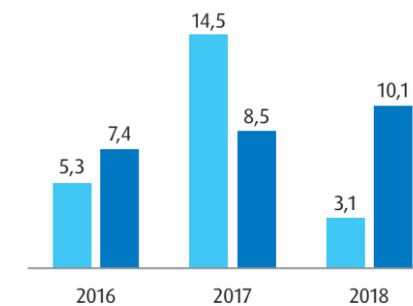
Chef de file en matière de mobilisation des employés et culture primée.



Respect des normes les plus élevées du secteur en matière de gouvernance, y compris des principes qui assurent que nos objectifs stratégiques concordent avec la gestion de notre impact environnemental et social pour procurer une croissance durable à long terme à nos parties prenantes.

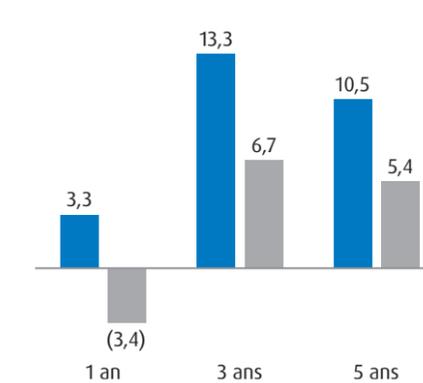
Croissance du bénéfice par action (%)

- BMO (base comptable)
- BMO (après ajustement)



Rendement total des capitaux propres (%)

- BMO
- Indice composé S&P/TSX



Objectifs financiers à moyen terme / Résultats financiers de 2018

| | |
|---|--|
| Croissance du BPA ajusté de 7 % à 10 % | 10,1 % |
| RCP ajusté d'au moins 15 % | 14,6 % |
| Levier d'exploitation net ajusté d'au moins 2 % | 1,2 % |
| Ratios de fonds propres excédant les exigences réglementaires | Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,3 % |

Dividendes versés depuis 190 ans

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 190 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 3,8 % au 31 octobre 2018.

Taux de croissance annuel composé

7,2 % BMO 15 ans
5,2 % BMO 5 ans

Dividendes déclarés (en dollars, par action)



Comité de direction¹



Ernie Johannson, chef, Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis, et David Casper, chef de la direction, BMO Financial Corp. et chef, Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord.

Darryl White

Chef de la direction
BMO Groupe financier

Frank Techar

Délégué du conseil
BMO Groupe financier

Daniel Barclay

Chef, BMO Marchés
des capitaux

David Casper

Chef de la direction
BMO Financial Corp.
et chef, Services bancaires
aux grandes entreprises
Amérique du Nord

Patrick Cronin

Chef, Gestion globale
des risques
BMO Groupe financier

Simon Fish

Conseiller général
BMO Groupe financier

Thomas Flynn

Chef des finances
BMO Groupe financier

Cameron Fowler

Président, Services bancaires
Particuliers et entreprises
Amérique du Nord
BMO Groupe financier

Ernie Johannson

Chef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
aux États-Unis
BMO Harris Bank

Gilles Ouellette

Chef, BMO Gestion d'actifs
et délégué du conseil,
International
BMO Groupe financier

Surjit Rajpal

Conseiller
BMO Groupe financier

Catherine Roche

Chef, Marketing
et stratégies
BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg

Chef, BMO Gestion
de patrimoine

Richard Rudderham

Chef, Ressources humaines
BMO Groupe financier

Luke Seabrook

Chef, Initiatives stratégiques,
infrastructure et innovation
BMO Groupe financier

Steve Tennyson

Chef, Technologie
et opérations
BMO Groupe financier

¹ Au 1^{er} novembre 2018.

Membres honoraires du Conseil d'administration

Robert M. Astley, FCIA, FICD, LL.D.
Waterloo, Ont.

Stephen E. Bachand
Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis

Ralph M. Barford, C.M., M.B.A., LL.D, FICD
Toronto, Ont.

Matthew W. Barrett, O.C., LL.D.
Oakville, Ont.

David R. Beatty, C.M., O.B.E., FICD
Toronto, Ont.

Peter J.G. Bentley, O.C., O.B.C., LL.D.
Vancouver, C.-B.

Robert Chevrier, F.C.A.
Montréal, Qc

Tony Comper, C.M., LL.D.
Toronto, Ont.

William A. Downe, C.M.
Chicago, IL, États-Unis

A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S.
Vancouver, C.-B.

John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S.
Winnipeg, Man.

David A. Galloway
Toronto, Ont.

Richard M. Ivey, C.C., Q.C.
Toronto, Ont.

Harold N. Kvisle
Calgary, Alb.

Eva Lee Kwok
Vancouver, C.-B.

J. Blair MacAulay
Oakville, Ont.

Ronald N. Mannix, O.C.
Calgary, Alb.

Robert H. McKercher, Q.C.
Saskatoon, Sask.

Bruce H. Mitchell
Toronto, Ont.

Eric H. Molson
Montréal, Qc

Jerry E.A. Nickerson
North Sydney, N.-É.

Martha C. Piper, O.C., O.B.C., MSRC
Vancouver, C.-B.

Jeremy H. Reitman
Montréal, Qc

Guylaine Saucier, F.C.P.A., F.C.A., C.M., FICD
Montréal, Qc

Nancy C. Southern
Calgary, Alb.

Conseil d'administration¹



Janice M. Babiak



Sophie Brochu



Craig Broderick



George A. Cope



Christine A. Edwards



D' Martin S. Eichenbaum



Ronald H. Farmer



David Harquail



Linda S. Huber



Eric R. La Flèche



Lorraine Mitchelmore



Philip S. Orsino



J. Robert S. Prichard



Darryl White



Don M. Wilson III

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.), CA (R.-U.), CISM, CISA
Administratrice
Conseils ou comités : Audit et révision (présidente), Gouvernance et mise en candidature
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Euromoney Institutional Investor PLC, Walgreens Boots Alliance, Inc.
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, c.m.
Présidente et chef de la direction, Énergie
Conseils ou comités : Audit et révision
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Canada
Administratrice depuis : 2011

Craig Broderick
Directeur principal, Goldman Sachs & Co. LLC
Conseils ou comités : Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2018

George A. Cope, c.m.
Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Canada
Administrateur depuis : 2006

Christine A. Edwards
Associée, Winston & Strawn
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente), Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum
Professeur titulaire de la chaire d'économie Charles Moskos Université Northwestern
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2015

Ronald H. Farmer
Directeur général, Mosaic Capital Partners
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président), Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2003

David Harquail
Chef de la direction, Franco-Nevada Corporation
Conseils ou comités : Audit et révision
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Franco-Nevada Corporation
Administrateur depuis : 2018

Linda S. Huber
Administratrice
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2017

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction, Metro Inc.
Conseils ou comités : Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Metro Inc.
Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore
Administratrice
Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2015

Philip S. Orsino, O.C., F.C.P.A., F.C.A.
Président et chef de la direction, Brightwaters Strategic Solutions, Inc.
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Minto Apartment REIT
Administrateur depuis : 1999

Pour favoriser la cohérence entre les objectifs stratégiques de tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année.

www.bmo.com/gouvernance

J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont., FRSC, F.I.C.D
Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torgys LLP
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Barrick Gold Corporation, George Weston Ltée, Onex Corporation
Administrateur depuis : 2000

Darryl White
Chef de la direction, BMO Groupe financier
Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
Administrateur depuis : 2017

Don M. Wilson III
Administrateur
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président)
Administrateur depuis : 2008

¹ Au 31 octobre 2018.

Index – Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques

Gouvernance

Information sur la gouvernance de BMO à l’égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

| Recommandations | Information communiquée par BMO ¹ |
|---|--|
| a. Décrire la surveillance exercée par le Conseil d’administration quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, pages 82 et 83 • Circulaire de sollicitation de procurations, page 24 (2018) • Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), page 19 • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 102 : Éléments généraux (sections 18, 19, 20, 26, 27, 29, 31 et 32) • Questionnaire CDP, C1.1b |
| b. Décrire le rôle de la direction dans l’évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, pages 82 et 83 • Circulaire de sollicitation de procurations, page 81 (2018) • Rapport ESG, page 19 • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 102 : Éléments généraux (sections 29, 31 et 32) • Questionnaire CDP, C1.2 et C1.2a |

Stratégie

Information sur les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l’organisation, lorsque cette information est jugée significative.

| Recommandations | Information communiquée par BMO ¹ |
|--|---|
| a. Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques cernés par l’organisation à court, à moyen et à long terme. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, pages 115 et 116 • Rapport ESG, page 39 • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 102 : Éléments généraux (section 15) • Questionnaire CDP, C2.1, C2.2b, C2.3, C2.3a, C2.4 et C2.4a |
| b. Décrire l’incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l’organisation. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, pages 115 et 116 • Rapport ESG, page 39 • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 201 : Performance économique (section 2) • Questionnaire CDP, C2.5, C2.6, C3.1 et C3.1c |
| c. Évaluer la résilience de la stratégie de l’organisation compte tenu de différents scénarios de réchauffement climatique, y compris un scénario de hausse de température d’un maximum de 2 °C. | <ul style="list-style-type: none"> • Annexe du Rapport ESG, page 62 • Questionnaire CDP, C3.1a • Autres sources : Perspectives ESG – Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques : Qu’est-ce que cela signifie pour les investisseurs? https://bmogamhub.com/system/files/esg-viewpoint_performance_with_principles_11-17_fr.pdf |

¹ Tous les éléments d’information de BMO relativement à ces recommandations du groupe de travail se trouvent sur le site Web de BMO – Déclaration relative aux changements climatiques : https://www.bmo.com/cr/images/BMO_ClimateChange2016fr.pdf

Réponse de BMO au questionnaire du CDP : https://www.bmo.com/cr/files/BMO_CDP2018fr.pdf

Rapport ESG : https://www.bmo.com/cr/files/BMO_ESG_PAS2018fr.pdf

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière a élaboré un ensemble uniforme d'informations à fournir à titre volontaire relativement aux risques financiers liés aux changements climatiques, que les entreprises peuvent communiquer à leurs parties prenantes. Le tableau qui suit indique où se trouve l'information qui répond aux recommandations du groupe de travail dans le présent rapport annuel et dans d'autres documents accessibles au public.

Gestion des risques

Information sur la façon dont l'organisation détecte, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.

| Recommandations | Information communiquée par BMO ¹ |
|--|---|
| a. Décrire les processus mis en place par l'organisation pour la détection et l'évaluation des risques liés aux changements climatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, page 78 • Circulaire de sollicitation de procurations, page 81 (2018) • Rapport ESG, page 81 (FS2) • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 201 : Performance économique (section 2) • Questionnaire CDP, C2.2b et C2.2c |
| b. Décrire les processus mis en place par l'organisation pour la gestion des risques liés aux changements climatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, pages 115 et 116 • Circulaire de sollicitation de procurations, page 81 (2018) • Rapport ESG, page 81 (FS1) • Questionnaire CDP, C2.2c et C2.2d • Autres sources : Site Web de BMO – Octroi de crédit responsable : https://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/clients/octroi-de-credit-responsable |
| c. Décrire la façon dont les processus de détection, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel, page 78 • Circulaire de sollicitation de procurations, pages 34 et 35 (2018) • Rapport ESG, page 81 (FS9) • Questionnaire CDP, C2.2 |

Mesures et cibles

Information sur les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative.

| Recommandations | Information communiquée par BMO ¹ |
|---|---|
| a. Communiquer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport ESG, page 59 • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 102 : Éléments généraux (section 30) • Questionnaire CDP, C4.2 • Autres sources : Site Web de BMO – Performance environnementale : https://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/environnement/performance-environnementale |
| b. Communiquer les données sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'égard des champs d'application 1, 2 et, s'il y a lieu, 3 ainsi que les risques connexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport ESG, page 8 • Annexe du Rapport ESG, page 62, tableau GRI 201 : Performance économique (section 2) • Questionnaire CDP, C6.1, C6.3 et C6.5 • Autres sources : Site Web de BMO – Sommaire des émissions de gaz à effet de serre : https://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/environnement/performance-environnementale#greenhouse |
| c. Décrire les cibles utilisées par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, et fournir de l'information sur la performance de l'organisation par rapport à ces cibles. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport ESG, page 59 • Questionnaire CDP, C4.1, C4.1a et C4.1b • Autres sources : Site Web de BMO – Cibles : https://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/environnement/carboneutre |

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 140, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2018 et 2017. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2018. Le commentaire a été établi en date du 4 décembre 2018. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

En date du premier trimestre de 2018, la Banque a adopté, de manière prospective, la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de la Banque sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour cette raison, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir la page 44.

Table des matières

| | | | |
|----|---|-----|---|
| 25 | La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier, nos objectifs et les données importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? » | 67 | L'Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et certains instruments financiers désignés. |
| 26 | Faits saillants financiers | | |
| 27 | Mesures non conformes aux PCGR | | |
| 28 | La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent. | 67 | Sommaire du bilan |
| 29 | La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives. | 69 | Gestion globale du capital |
| 30 | La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2018 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2019. | 76 | Instruments financiers désignés |
| 32 | La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. | 77 | Arrangements hors bilan |
| 32 | Rendement total des capitaux propres | 78 | La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés. |
| 32 | Croissance du bénéfice par action | 79 | Risques pouvant influencer sur les résultats futurs |
| 33 | Rendement des capitaux propres | 81 | Aperçu de la gestion des risques |
| 33 | Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 82 | Cadre et risques |
| 34 | L'Analyse des résultats financiers de 2018 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des cours de change. | 87 | Risque de crédit et de contrepartie |
| 43 | L'Analyse des résultats de 2018 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2018 et des éléments sur lesquels ils mettront l'accent en 2019, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités. | 95 | Risque de marché |
| 43 | Sommaire | 100 | Risque d'assurance |
| 44 | Services bancaires Particuliers et entreprises | 100 | Risque de liquidité et de financement |
| 45 | Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada | 109 | Risque opérationnel |
| 48 | Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis | 111 | Risque de modèle |
| 52 | BMO Gestion de patrimoine | 112 | Risque juridique et réglementaire |
| 56 | BMO Marchés des capitaux | 114 | Risque d'entreprise |
| 60 | Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations | 115 | Risque de stratégie |
| 62 | Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2018 et Analyse des résultats financiers de 2017 : ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2018. | 115 | Risque environnemental et social |
| | | 116 | Risque de réputation |
| | | 117 | La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2018 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements. |
| | | 117 | Estimations comptables critiques |
| | | 121 | Modifications de méthodes comptables en 2018 |
| | | 121 | Modifications futures de méthodes comptables |
| | | 121 | Transactions avec des parties liées |
| | | 122 | Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires |
| | | 123 | Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière |
| | | 124 | Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements |
| | | 126 | La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires. |

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers annuels et intermédiaires consolidés, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un actif totalisant 774 milliards de dollars et un effectif mobilisé et diversifié, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, nous servons plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Nesbitt Burns, BMO Banque privée, BMO Assurance et BMO Ligne d'action. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services bancaires aux sociétés ainsi que de produits de négociation, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Ces objectifs établissent la fourchette des rendements que nous visons au fil du temps. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétence au risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir des ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Dans la gestion de notre exploitation et de nos risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer leur vigueur à long terme et leurs perspectives de croissance futures, d'autre part.

Pour 2018, notre taux de croissance du BPA ajusté sur un an s'est établi à 10,1 %, ce qui est légèrement supérieur à notre cible de croissance de 7 % à 10 %. Après avoir atteint notre cible d'au moins 2 % à chacun des deux exercices précédents, notre levier d'exploitation ajusté net s'est établi à 1,2 %, reflétant un repli des revenus des Marchés des capitaux et les investissements continus dans nos activités. Notre RCP ajusté sur un an est passé de 13,7 % en 2017 à 14,6 % en 2018, un taux très proche de notre cible d'au moins 15 %. Nous sommes bien capitalisés, notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 11,3 %.

Raisons d'investir dans BMO

- Activités diversifiées qui continuent de générer une forte croissance du bénéfice et de la valeur à long terme offerte aux actionnaires.
- Assise solide favorisant la croissance future et forces distinctives qui confèrent un avantage concurrentiel :
 - Offre étendue et croissante du secteur des services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord qui détient une part de marché avantageuse.
 - Rentabilité élevée de notre société bancaire phare bien implantée au Canada.
 - Activités diversifiées aux États-Unis favorisant les occasions de croissance.
 - Groupe de services de gestion de patrimoine primé ayant une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie et qui est bien positionné pour accélérer sa croissance.
 - Avantage concurrentiel sur les marchés des capitaux au Canada et plateforme évolutive aux États-Unis.
 - Architecture de la technologie transformatrice et capacités numériques et axées sur les données créant de la valeur pour les clients et l'organisation.
- Bonne assise financière et rendement de l'action attrayant.
- Efficacité durable et capacité de réinvestissement réalisées au moyen de l'optimisation des ressources, de la simplification et de l'innovation.
- Chef de file en matière de mobilisation des employés et culture primée.
- Respect des normes les plus élevées du secteur en matière de gouvernance, y compris des principes qui assurent que nos objectifs stratégiques concordent avec la gestion de notre impact environnemental et social pour procurer une croissance durable à long terme à nos parties prenantes.

| Au 31 octobre 2018 ou pour les périodes closes à cette date | 1 an | 5 ans* | 10 ans* |
|--|------|--------|---------|
| Rendement total des capitaux propres annuel moyen | 3,3 | 10,5 | 13,7 |
| Croissance du BPA, taux annuel moyen | 3,1 | 5,9 | 9,4 |
| Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen | 10,1 | 7,7 | 7,1 |
| RCP, taux annuel moyen | 13,2 | 13,0 | 13,6 |
| RCP ajusté, taux annuel moyen | 14,6 | 13,8 | 14,3 |
| Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé | 6,2 | 5,2 | 3,0 |
| Rendement de l'action** | 3,8 | 3,9 | 4,3 |
| Ratio cours-bénéfice** | 12,1 | 12,2 | 12,4 |
| Ratio cours-valeur comptable** | 1,52 | 1,52 | 1,55 |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 11,3 | s. o. | s. o. |

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2008, et les IFRS en 2013 et 2018, respectivement.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2018. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. – sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 29 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|---------|---------|---------|
| Sommaire de l'état des résultats | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 10 313 | 10 007 | 9 872 |
| Revenus autres que d'intérêts | 12 724 | 12 253 | 11 215 |
| Revenus | 23 037 | 22 260 | 21 087 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) | 1 352 | 1 538 | 1 543 |
| Revenus, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 544 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | 700 | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | (38) | s. o. | s. o. |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1) | 662 | 746 | 771 |
| Charges autres que d'intérêts | 13 613 | 13 330 | 13 041 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 1 960 | 1 296 | 1 101 |
| Bénéfice net | 5 450 | 5 350 | 4 631 |
| Attribuable aux actionnaires de la Banque | 5 450 | 5 348 | 4 622 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | 2 | 9 |
| Bénéfice net | 5 450 | 5 350 | 4 631 |
| Bénéfice net ajusté | 5 979 | 5 508 | 5 020 |
| Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire) | | | |
| Bénéfice par action | 8,17 | 7,92 | 6,92 |
| Bénéfice par action ajusté | 8,99 | 8,16 | 7,52 |
| Croissance du bénéfice par action (%) | 3,1 | 14,5 | 5,3 |
| Croissance du bénéfice par action ajusté (%) | 10,1 | 8,5 | 7,4 |
| Dividendes déclarés par action | 3,78 | 3,56 | 3,40 |
| Valeur comptable d'une action | 64,73 | 61,92 | 59,56 |
| Cours de clôture de l'action | 98,43 | 98,83 | 85,36 |
| Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions) | | | |
| À la clôture de la période | 639,3 | 647,8 | 645,8 |
| Nombre moyen dilué | 644,9 | 652,0 | 646,1 |
| Valeur marchande globale des actions ordinaires (en milliards de dollars) | 62,9 | 64,0 | 55,1 |
| Rendement de l'action (%) | 3,8 | 3,6 | 4,0 |
| Ratio de distribution (%) | 46,2 | 44,8 | 49,0 |
| Ratio de distribution ajusté (%) | 41,9 | 43,5 | 45,0 |
| Mesures et ratios financiers (%) | | | |
| Rendement des capitaux propres | 13,2 | 13,3 | 12,1 |
| Rendement des capitaux propres ajustés | 14,6 | 13,7 | 13,1 |
| Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires | 16,2 | 16,3 | 15,3 |
| Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté | 17,5 | 16,5 | 16,1 |
| Croissance du bénéfice net | 1,9 | 15,5 | 5,1 |
| Croissance du bénéfice net ajusté | 8,6 | 9,7 | 7,2 |
| Croissance des revenus | 3,5 | 5,6 | 8,8 |
| Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI | 4,6 | 6,0 | 7,8 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts | 2,1 | 2,2 | 6,5 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées | 3,4 | 3,6 | 5,9 |
| Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI | 62,8 | 64,3 | 66,7 |
| Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI | 62,2 | 62,9 | 64,1 |
| Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI | 2,5 | 3,8 | 1,3 |
| Lever d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI | 1,2 | 2,0 | 2,3 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen | 1,51 | 1,55 | 1,59 |
| Taux d'impôt effectif | 26,5 | 19,5 | 19,2 |
| Taux d'impôt effectif ajusté | 20,7 | 19,8 | 19,9 |
| Ratio du total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) | 0,17 | 0,20 | 0,22 |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) | 0,18 | 0,22 | 0,22 |
| Bilan (au 31 octobre - en millions de dollars, sauf indication contraire) | | | |
| Actifs | 774 048 | 709 580 | 687 935 |
| Solde brut des prêts et acceptations | 404 215 | 376 886 | 372 464 |
| Solde net des prêts et acceptations | 402 576 | 375 053 | 370 539 |
| Dépôts | 522 051 | 479 792 | 470 281 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 41 387 | 40 114 | 38 464 |
| Ratio de la trésorerie et des valeurs mobilières au total des actifs (%) | 29,9 | 28,5 | 27,1 |
| Ratios des fonds propres (%) | | | |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 11,3 | 11,4 | 10,1 |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 | 12,9 | 13,0 | 11,6 |
| Ratio du total des fonds propres | 15,2 | 15,1 | 13,6 |
| Ratio de levier | 4,2 | 4,4 | 4,2 |
| Cours de change (\$) | | | |
| Dollar CA/dollar US au 31 octobre | 1,3169 | 1,2895 | 1,3411 |
| Dollar CA/dollar US - moyenne | 1,2878 | 1,3071 | 1,3251 |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

s. o. - sans objet

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Les résultats et mesures sont également présentés après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que nous menons aux États-Unis sont des mesures non conformes aux PCGR (il y a lieu de se reporter à la section Change, à la page 34, pour l'analyse des répercussions des variations des cours de change sur nos résultats). La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|----------|----------|----------|
| Résultats comptables | | | |
| Revenus | 23 037 | 22 260 | 21 087 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) | (1 352) | (1 538) | (1 543) |
| Revenus, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 544 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | (662) | (746) | (771) |
| Charges autres que d'intérêts | (13 613) | (13 330) | (13 041) |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 7 410 | 6 646 | 5 732 |
| Charge d'impôts sur le résultat | (1 960) | (1 296) | (1 101) |
| Bénéfice net | 5 450 | 5 350 | 4 631 |
| BPA dilué (\$) | 8,17 | 7,92 | 6,92 |
| Éléments d'ajustement (avant impôts) 1) | | | |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | (34) | (87) | (104) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | (116) | (149) | (160) |
| Ajustement comptable cumulatif 4) | - | - | (85) |
| Coûts de restructuration 5) | (260) | (59) | (188) |
| Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 6) | - | 76 | - |
| Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 7) | 277 | - | - |
| Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts | (133) | (219) | (537) |
| Éléments d'ajustement (après impôts) 1) | | | |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | (25) | (55) | (71) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | (90) | (116) | (124) |
| Ajustement comptable cumulatif 4) | - | - | (62) |
| Coûts de restructuration 5) | (192) | (41) | (132) |
| Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 6) | - | 54 | - |
| Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 7) | 203 | - | - |
| Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 8) | (425) | - | - |
| Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts | (529) | (158) | (389) |
| Incidence sur le BPA dilué (\$) | (0,82) | (0,24) | (0,60) |
| Résultats ajustés | | | |
| Revenus | 23 037 | 22 260 | 21 171 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) | (1 352) | (1 538) | (1 543) |
| Revenus, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 628 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | (662) | (822) | (771) |
| Charges autres que d'intérêts | (13 480) | (13 035) | (12 588) |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 7 543 | 6 865 | 6 269 |
| Charge d'impôts sur le résultat | (1 564) | (1 357) | (1 249) |
| Bénéfice net | 5 979 | 5 508 | 5 020 |
| BPA dilué (\$) | 8,99 | 8,16 | 7,52 |

- Les éléments d'ajustement sont, en règle générale, imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et de certains coûts d'intégration des acquisitions qui, eux, sont ventilés aux groupes d'exploitation.
- Les coûts d'intégration des acquisitions liés à F&C Asset Management plc (F&C) sont imputés à la Gestion de patrimoine. Les coûts d'intégration des acquisitions liés à Financement de matériel de transport sont imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Les coûts d'intégration liés à l'acquisition de KGS-Alpha sont présentés dans BMO Marchés des capitaux. Ils sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- Ces charges sont imputées aux groupes d'exploitation en tant que charges autres que d'intérêts. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 44, 46, 50, 54 et 58.
- L'ajustement comptable cumulatif qui a été constaté sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts était lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures.
- En 2018, nous avons comptabilisé une charge de restructuration, laquelle se rapporte principalement aux coûts liés aux indemnités de départ, en raison d'une mesure continue mise en place à l'échelle de la Banque visant à simplifier notre façon de travailler, à favoriser une efficacité accrue et à investir dans les technologies pour faire évoluer nos activités. Des charges de restructuration ont également été engagées en 2017 et en 2016, alors que nous continuons d'accélérer le déploiement de la technologie afin de rehausser l'expérience client et de veiller à réaliser des efficacités opérationnelles. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances sont constatés dans la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise pour l'exercice 2017 et les exercices antérieurs.
- L'exercice considéré tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'incidence de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*, il y a lieu de se reporter à la section Charge d'impôts sur le résultat, à la page 42. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

Stratégie globale

Notre stratégie dans son contexte

Les clients nous inspirent au quotidien.

Notre objectif est d'obtenir un rendement des capitaux propres de niveau supérieur tout en assurant l'équilibre avec nos engagements à l'égard de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. Nous nous y consacrons tous – et nous gagnons en vitesse.

Notre stratégie s'appuie sur une base solide sur le plan des actifs et des capacités, laquelle nous place en bonne posture pour poursuivre notre croissance. Nous nous adaptons et innovons, ne ménageant aucun effort pour anticiper les attentes des clients et offrir une valeur accrue aux actionnaires alors que nous exerçons nos activités dans un monde de plus en plus complexe qui se caractérise par un rendement macroéconomique inégal, les progrès rapides de la technologie, l'intensité de la concurrence et un cadre réglementaire en mouvement.

Notre plan est clair et ancré dans notre stratégie. Bien que les bases de notre stratégie demeurent fondamentalement les mêmes, nos priorités pour 2019 ont été recentrées pour tenir compte de l'évolution du contexte des marchés. Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre rendement sur le plan concurrentiel. Les stratégies de nos groupes d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2018 des groupes d'exploitation, qui débute à la page 43.

Nos priorités stratégiques

- Assurer une croissance de premier plan dans nos activités prioritaires en fidélisant la clientèle.
- Simplifier, gagner en vitesse et améliorer la productivité.
- Exploiter le pouvoir du numérique et des données pour avancer.
- Être des leaders dans la prise et la gestion de risques, conformément à notre appétence au risque globale.
- Activer une culture de haute performance.

Nos principes de durabilité

BMO est résolu à poursuivre sa croissance de manière responsable et durable. Nos principes de durabilité figurent aux côtés de nos priorités stratégiques pour indiquer que la performance financière est indissociable de la responsabilité sociétale. Notre réussite en tant qu'organisation repose sur notre capacité à tenir nos engagements envers nos collectivités, nos employés et nos clients ainsi qu'à l'égard de notre planète. La croissance durable prend sa source au point de rencontre de ces éléments.

Changement social

Aider les gens à s'adapter et à réussir en encourageant la diversité et en concevant des produits et services qui traduisent l'évolution des attentes.

Résilience financière

Travailler avec nos clients à l'atteinte de leurs objectifs, et donner des conseils et un soutien aux collectivités mal desservies.

Renforcement des collectivités

Favoriser le bien-être social et économique des collectivités où nous vivons, travaillons et offrons du soutien.

Impact environnemental

Réduire notre empreinte écologique en tenant compte des répercussions de nos activités.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 78, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, de modèle opérationnel, d'entreprise, de stratégie, de réputation ainsi que les risques juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2019 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, et elles comprennent des déclarations de notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « viser » et « pouvoir ».

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, le marché de l'habitation au Canada, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la législation et les interprétations fiscales, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les modifications de nos cotes de crédit, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions des épidémies de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques, la sécurité de l'information et la cybersécurité, y compris la menace de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 79, ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de modèle, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, à la page 78, sections qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques, les liens passés entre les variables économiques et financières ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2018 et perspectives pour 2019

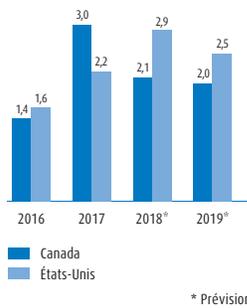
L'économie canadienne a connu une croissance modérée en 2018, après une période de robuste expansion en 2017. Les dépenses de consommation ont fléchi sous l'effet d'une hausse des taux d'intérêt, du niveau d'endettement élevé des ménages et du ralentissement de la croissance de l'emploi. L'activité du marché de l'habitation a chuté au cours du premier semestre du fait du resserrement de la réglementation en matière de prêts hypothécaires, bien que les marchés dans la plupart des régions se soient stabilisés durant le second semestre en raison de la croissance démographique qui a atteint un taux inégalé en 27 ans, résultat d'une immigration nette record. Les investissements des entreprises ont repris de la vigueur au début de l'année, mais ont fléchi par la suite, en raison des inquiétudes grandissantes à l'égard du protectionnisme commercial. Après des résultats décevants en 2017, la croissance des exportations s'est accélérée sous l'effet de la progression de la demande aux États-Unis, de la vigueur de l'économie mondiale et de la valeur relativement faible du dollar canadien en regard du dollar américain. La Banque du Canada a relevé son taux directeur de 125 points de base au cours d'une période de 16 mois qui s'est terminée en octobre 2018, et une hausse additionnelle de 75 points de base est attendue avant la fin de 2019. Après avoir enregistré en 2017 une progression du PIB de 3,0 % qui surpassait celle de tous les autres pays du G7, le Canada devrait voir son taux de croissance économique faiblir en 2018 et en 2019, et s'établir respectivement à 2,1 % et à 2,0 %, ce qui demeurera légèrement au-dessus du taux de croissance potentiel de l'économie canadienne à long terme. Le taux de chômage devrait fléchir légèrement avant la fin de 2019 et s'établir à 5,6 %, son plus bas niveau en 45 ans, alors qu'il était de 5,8 % en octobre 2018. On s'attend à ce que la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité, estimée à 4,7 % en 2018, ralentisse et s'établisse à 3,2 % en 2019. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait être moins prononcée et passer sous la barre des 4 % pour 2018 et 2019, sous l'effet de l'augmentation des coûts d'emprunt et du resserrement de la réglementation en matière de prêts hypothécaires. Il s'agirait du rythme de croissance le plus lent enregistré depuis 2001. On s'attend à ce que la croissance des prêts aux entreprises non financières, estimée à 6,2 % en 2018, ralentisse et s'établisse à 5,6 % en 2019, ce qui constitue tout de même un taux appréciable. Du fait qu'il élimine un élément de risque auquel l'économie canadienne était exposée, le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada, s'il est ratifié par le Parlement de chacun des pays, devrait favoriser une hausse des dépenses d'entreprise et une légère augmentation de la valeur du dollar canadien, qui devrait se négocier autour de 0,78 \$ US d'ici la fin de 2019.

Aux États-Unis, la croissance de l'économie s'est raffermie en 2018, sous l'effet des politiques budgétaires expansionnistes. La mise en œuvre de la déréglementation et de la réforme fiscale, laquelle prévoyait une réduction importante des taux d'imposition des sociétés, a entraîné une progression soutenue des investissements des entreprises. Les dépenses de consommation sont demeurées solides en raison des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, de la vigoureuse croissance de l'emploi et de la richesse des ménages qui a atteint un niveau record. Cependant, le marché de l'habitation a ralenti sous l'effet de l'augmentation des coûts d'emprunt et de la hausse des prix des propriétés qui ont érodé l'abordabilité de ces dernières. Malgré l'appréciation du dollar américain, les exportations ont repris de la vigueur en raison d'une demande mondiale robuste. Après être passée de 2,2 % en 2017 à un taux estimé à 2,9 % en 2018, la croissance du PIB réel devrait ralentir et s'établir à 2,5 % en 2019, en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la réduction des mesures de relance budgétaire. On s'attend à ce que l'expansion économique soutenue ramène le taux de chômage à 3,5 %, son plus bas niveau en 49 ans, d'ici la fin de 2019, alors qu'il était de 3,7 % en octobre 2018. La Réserve fédérale devrait annoncer une hausse de 75 points de base supplémentaires à ses taux directeurs avant la fin de 2019. L'augmentation des coûts d'emprunt entraînera vraisemblablement un ralentissement de la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité, qui devrait passer d'un taux estimé à 3,9 % en 2018 à 3,7 % en 2019, tandis que la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait fléchir et passer de 3,9 % à 3,8 %. Le ralentissement de la croissance des dépenses d'entreprise devrait entraîner un fléchissement de la croissance des prêts aux entreprises non financières qui devrait s'établir à 5,8 % en 2019, ce qui demeure tout de même un taux appréciable. Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur les perspectives économiques américaines ont trait au protectionnisme commercial, aux tensions géopolitiques et à la possibilité d'une hausse de l'inflation. Bien qu'il soit peu probable que les tarifs imposés jusqu'à présent entraînent un ralentissement marqué de l'économie, l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes pourrait restreindre davantage les perspectives de croissance et mener à une hausse du taux de chômage.

La région du Midwest, qui comprend les six États contigus où BMO est présent, a bénéficié de la progression de l'activité économique et du dynamisme du secteur manufacturier à l'échelle nationale et mondiale. On s'attend à ce que la croissance du PIB de la région, qui était de 1,0 % en 2017, s'améliore et s'établisse à 2,1 % en 2018 et à 1,9 % en 2019. Cependant, le taux de croissance enregistré dans cette région continuera sans doute d'accuser un certain retard par rapport au taux de croissance à l'échelle nationale en raison du ralentissement de la croissance démographique, de la diminution de la production automobile en Indiana et du maintien des contraintes budgétaires en Illinois.

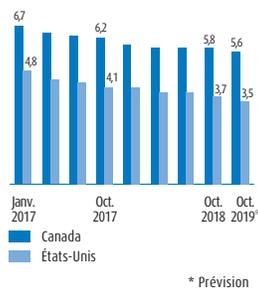
La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 29.

Croissance du produit intérieur brut réel (%)



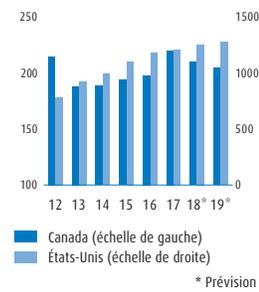
L'économie américaine devrait croître à un rythme un peu plus rapide que l'économie canadienne en 2019.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



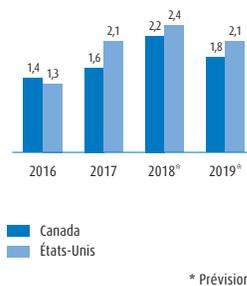
Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient continuer de fléchir légèrement.

Mises en chantier (en milliers)



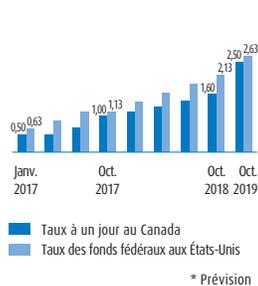
L'activité sur le marché de l'habitation devrait ralentir légèrement au Canada, mais se raffermir quelque peu aux États-Unis.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



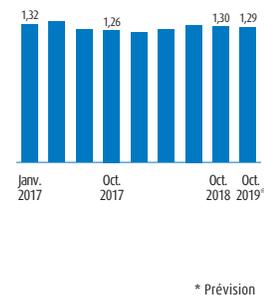
L'inflation devrait demeurer faible.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient continuer à relever lentement leur taux directeur.

Cours de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait s'apprécier légèrement en 2019.

Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Mesures de la valeur

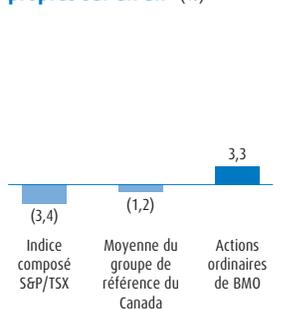
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. À 3,3 %, notre RTCP sur un an a surpassé le rendement moyen enregistré par le groupe de référence de banques du Canada et celui affiché par les marchés canadiens en général. Notre RTCP annuel moyen sur trois ans et notre RTCP annuel moyen sur cinq ans, respectivement à 13,3 % et à 10,5 %, ont été solides, chacun de ces ratios étant supérieur à la moyenne enregistrée par le groupe de référence de banques du Canada et au rendement affiché par les marchés canadiens en général.

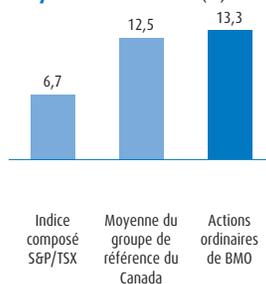
Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2014 aurait valu 1 650 \$ au 31 octobre 2018, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 65 %.

Le 4 décembre 2018, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,00 \$ par action, soit une augmentation de 0,04 \$ par action, ou de 4 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,07 \$ par action, ou de 8 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2019 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2019. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté quatre fois le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui était de 0,86 \$ pour le premier trimestre de 2017. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 5,0 %.

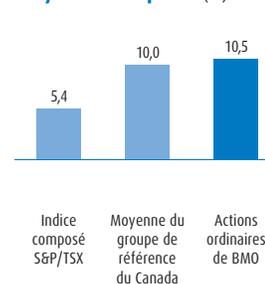
Rendement total des capitaux propres sur un an* (%)



Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur trois ans* (%)



Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur cinq ans* (%)



* Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO.

Rendement total des capitaux propres

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | TCAC trois ans 1) | TCAC cinq ans 1) |
|---|--------------|-------|-------|-------|-------|-------------------|------------------|
| Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars) | 98,43 | 98,83 | 85,36 | 76,04 | 81,73 | 9,0 | 6,3 |
| Dividende versé (en dollars, par action) | 3,72 | 3,52 | 3,36 | 3,20 | 3,04 | 5,1 | 5,0 |
| Rendement de l'action (%) | 3,8 | 3,6 | 4,0 | 4,3 | 3,8 | n. s. | n. s. |
| Augmentation (diminution) du cours de l'action (%) | (0,4) | 15,8 | 12,3 | (7,0) | 12,5 | n. s. | n. s. |
| Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2) | 3,3 | 20,2 | 17,0 | (3,0) | 17,1 | 13,3 | 10,5 |

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.
n. s. - non significatif

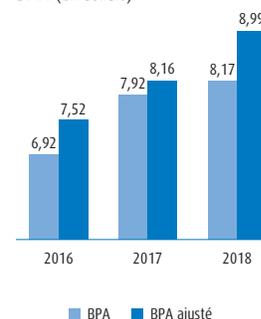
Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 8,17 \$, une hausse de 0,25 \$, ou de 3 %, par rapport à 7,92 \$ en 2017. Le BPA ajusté s'est établi à 8,99 \$, une hausse de 0,83 \$, ou de 10 %, par rapport à 8,16 \$ en 2017; ces résultats sont conformes à notre objectif qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 7 % à 10 %. La croissance du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une augmentation sur un an de 2 %, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a diminué de 1 %, principalement en raison des rachats d'actions.

Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 200, contient plus de détails sur le BPA dilué. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

BPA (en dollars)

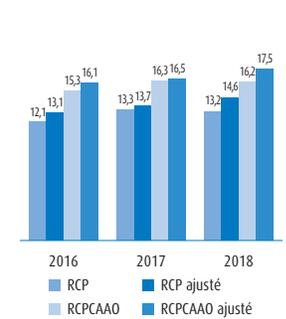


Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Rendement des capitaux propres

En 2018, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 13,2 % et le RCP ajusté, à 14,6 %, comparativement à 13,3 % et à 13,7 %, respectivement, en 2017. Le RCP comptable a diminué en 2018, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice, en partie parce que le bénéfice comptable a été contrebalancé par une charge hors trésorerie ponctuelle attribuable à la réévaluation de notre actif d'impôts différés net aux États-Unis de l'ordre de 425 millions de dollars, en raison de la réforme fiscale américaine. Le RCP ajusté a augmenté en 2018, essentiellement du fait que la croissance du bénéfice a été supérieure à celle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une augmentation de 102 millions, ou de 2 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 473 millions, ou de 9 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées en 2018. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 792 millions, soit de 2 % par rapport à 2017, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une baisse du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 16,2 %, comparativement à 16,3 % en 2017, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 17,5 %, comparativement à 16,5 % en 2017. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 5 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 64,73 \$, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des capitaux propres.

RCP (%)



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite du passif d'impôts différés connexe. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net. Le RCPCAAO est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels ajusté

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|--------|--------|--------|
| Bénéfice net comptable | 5 450 | 5 350 | 4 631 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | (2) | (9) |
| Dividendes sur actions privilégiées | (184) | (184) | (150) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A) | 5 266 | 5 164 | 4 472 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts | 90 | 116 | 124 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B) | 5 356 | 5 280 | 4 596 |
| Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts 1) | 439 | 42 | 265 |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C) | 5 795 | 5 322 | 4 861 |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D) | 39 754 | 38 962 | 36 997 |
| Rendement des capitaux propres (%) (= A/D) | 13,2 | 13,3 | 12,1 |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D) | 14,6 | 13,7 | 13,1 |
| Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E) | 33 125 | 32 303 | 30 101 |
| Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E) | 16,2 | 16,3 | 15,3 |
| Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E) | 17,5 | 16,5 | 16,1 |

1) Les autres éléments d'ajustement comprennent une charge liée à une réévaluation de notre actif d'impôts différés net aux États-Unis et un avantage découlant d'une obligation au titre des prestations futures en 2018, une diminution de la provision générale en 2017 et un ajustement comptable cumulatif en 2016. Toutes les périodes incluent également des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions.

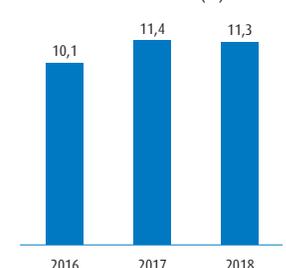
Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires démontre que BMO est bien capitalisé compte tenu du risque dans notre secteur d'activité. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,3 % au 31 octobre 2018, alors qu'il était de 11,4 % au 31 octobre 2017. La baisse de ce ratio enregistrée par rapport à la fin de l'exercice 2017 est attribuable à une augmentation des fonds propres résultant d'une croissance des résultats non distribués, nette des rachats d'actions, qui a été plus qu'annulée par la hausse des actifs pondérés en fonction des risques, ce qui inclut une acquisition.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains éléments d'actif d'impôts différés et certains autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Analyse des résultats financiers de 2018

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2018 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 143. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2017 à la page 65.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a fléchi en regard de celui de 2017, en raison de la dépréciation du billet vert. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents entre les dollars canadien et américain et de l'incidence de la variation des cours de change sur les résultats de l'entité aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2018, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat de nos activités aux États-Unis d'un montant de 14 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre les fluctuations des cours de change survenues en 2018 et 2017. En 2016, nous avons couvert, d'un point de vue économique, une partie du bénéfice net libellé en dollars américains de BMO Marchés des capitaux. Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 69, pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur notre capital.

Les fluctuations des cours de change auront aussi des répercussions sur le cumul des autres éléments du résultat global, du fait essentiellement de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger. Chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, devrait entraîner une augmentation (diminution) de 148 millions de dollars de la conversion de la partie non couverte de notre investissement dans des établissements à l'étranger.

Incidence des fluctuations des cours de change sur les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis de BMO

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 c. 2017 | 2017 c. 2016 |
|---|-----------------|-----------------|
| Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne) | | |
| 2018 | 1,2878 | |
| 2017 | 1,3071 | 1,3071 |
| 2016 | | 1,3251 |
| Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis | | |
| Diminution des revenus nets d'intérêts | (58) | (51) |
| Diminution des revenus autres que d'intérêts | (47) | (40) |
| Diminution des revenus | (105) | (91) |
| Diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 3 | - |
| Diminution des charges | 76 | 68 |
| Diminution des impôts sur le résultat | 21 | 6 |
| Diminution du bénéfice net comptable | (5) | (17) |
| Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis | | |
| Diminution des revenus nets d'intérêts | (58) | (51) |
| Diminution des revenus autres que d'intérêts | (47) | (40) |
| Diminution des revenus | (105) | (91) |
| Diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 4 | 2 |
| Diminution des charges | 74 | 66 |
| Diminution des impôts sur le résultat | 5 | 5 |
| Diminution du bénéfice net ajusté | (22) | (18) |

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mise en garde

La section Change renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Bénéfice net

En 2018, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 5 450 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 100 millions, ou de 2 %, comparativement à celui de l'exercice précédent. Après ajustement, il s'est chiffré à 5 979 millions, ce qui correspond à une hausse de 471 millions, ou de 9 %. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, ni de l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations de l'exercice considéré, pas plus que des coûts de restructuration, des coûts d'intégration des acquisitions, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions des deux exercices, et d'une diminution de la provision générale au cours de l'exercice précédent. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 27. L'incidence de la dépréciation du dollar américain sur le bénéfice net n'a pas été importante.

La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté reflète surtout le bon rendement dégagé par PE États-Unis, la Gestion de patrimoine et PE Canada. Les résultats de BMO Marchés des capitaux ont reculé. En ce qui a trait aux Services d'entreprise, la perte nette comptable a augmenté, mais après ajustement, on constate une baisse.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 2 554 millions de dollars, ce qui représente une progression de 43 millions, ou de 2 %, et le bénéfice net ajusté de 2 556 millions, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, a augmenté de 42 millions, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent. L'exercice précédent a été avantage par un profit après impôt de 168 millions réalisé sur la vente de Moneris Solutions Corporation (Moneris US), ce qui a réduit d'environ 7 % la croissance du bénéfice net en 2018. Si l'on exclut ce profit, le bénéfice net s'est accru du fait de la hausse des soldes de la plupart des produits, de l'accroissement des revenus autres que d'intérêts et de l'amélioration des marges, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des charges.

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est élevé à 1 394 millions de dollars, ce qui correspond à une progression de 367 millions, ou de 36 %, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 439 millions, ce qui correspond à une progression de 366 millions, ou de 34 %, en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En dollars américains, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 083 millions, ce qui représente une hausse de 296 millions, ou de 37 %, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 118 millions, ce qui représente une hausse de 295 millions, ou de 36 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des revenus plus élevés, de l'avantage conféré par la réforme fiscale américaine et de la diminution des dotations aux provisions pour pertes sur créances, facteurs annulés dans une certaine mesure par l'augmentation des charges. L'avantage conféré par la réforme fiscale américaine correspond à une augmentation du bénéfice net comptable d'environ 91 millions et à une augmentation du bénéfice net ajusté d'environ 95 millions. Les résultats de l'exercice précédent comprennent une perte de 27 millions après impôts sur la vente de prêts.

Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est établi à 1 072 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 105 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 113 millions, ce qui représente une augmentation de 81 millions, ou de 8 %. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 805 millions, ce qui représente une progression de 76 millions, ou de 11 %, eu égard à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 846 millions, ce qui équivaut à une hausse de 52 millions, ou de 7 %, du fait essentiellement de la croissance générée par nos activités diversifiées et de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, lesquelles ont été annulées dans une certaine mesure par l'augmentation des charges et par une provision pour frais juridiques. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est élevé à 267 millions, ce qui représente une hausse de 29 millions, ou de 12 %, laquelle est imputable essentiellement au fait que le montant de sinistres liés à la réassurance de l'exercice considéré était moins élevé, et à la croissance des activités, ces facteurs ayant été toutefois contrebalancés en partie par les variations défavorables du marché au cours de l'exercice à l'étude alors qu'au cours de l'exercice précédent, elles avaient été favorables.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a reculé de 119 millions de dollars, ou de 9 %, comparativement à celui de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 156 millions. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, a quant à lui fléchi de 108 millions, ou de 8 %, pour s'établir à 1 169 millions, à cause essentiellement d'une diminution des revenus.

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 726 millions de dollars, comparativement à 430 millions il y a un an. La perte nette ajustée de l'exercice s'est chiffrée à 298 millions, contre 388 millions il y a un an. La perte nette ajustée ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, ni d'un avantage de 203 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations au cours de l'exercice considéré, pas plus que des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices, lesquels ont été plus élevés en 2018, et d'une diminution de 54 millions de la provision générale au cours de l'exercice précédent. La perte nette ajustée a diminué du fait principalement de la baisse des charges et de la hausse des revenus exclusion faite de l'ajustement visant à tenir compte de la base d'imposition comparable (bic). La perte nette comptable s'est accrue de 296 millions par rapport à l'an dernier à cause de l'incidence des éléments d'ajustements et des autres facteurs susmentionnés.

Plus de détails se trouvent à la section Analyse des résultats de 2018 des groupes d'exploitation, aux pages 43 à 61.

Revenus ¹⁾

Les revenus se sont accrus de 777 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport à 22 260 millions l'an dernier pour s'établir à 23 037 millions. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus se sont accrus de 963 millions, ou de 5 %, pour se chiffrer à 21 685 millions, grâce au bon rendement de PE États-Unis, de PE Canada et de la Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la hausse des revenus des Services d'entreprise, ce qui a été atténué par un repli des revenus de BMO Marchés des capitaux. L'incidence de la dépréciation du dollar américain sur la croissance des revenus n'a pas été importante.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2018 ont totalisé 313 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse par rapport au montant de 567 millions inscrit en 2017.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 269 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus ont augmenté en raison de la croissance des soldes pour la plupart des produits, de la progression des revenus autres que d'intérêts, ce qui comprend un profit de 39 millions lié à la restructuration d'Interac Corporation comptabilisé pour l'exercice considéré, et de l'amélioration des marges. Les revenus de l'exercice précédent ont été avantagés par le profit de 187 millions réalisé à la vente de Moneris US, ce qui a réduit la croissance des revenus d'environ 3 % en 2018.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 366 millions de dollars, ou de 8 %, eu égard à l'exercice précédent. Exprimés en dollars américains, les revenus ont progressé de 334 millions, ou de 9 %, pour se chiffrer à 3 869 millions, en raison essentiellement de l'accroissement des revenus tirés des dépôts et de l'augmentation des volumes de prêts au cours de l'exercice à l'étude, et de l'incidence d'une perte sur la vente de prêts subie au cours de l'exercice précédent, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts.

Les revenus de la Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 4 942 millions de dollars, en hausse de 266 millions, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 463 millions, ce qui équivaut à une progression de 257 millions, ou de 6 %, du fait de l'accroissement des actifs des clients, notamment les répercussions positives de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, et de l'augmentation des revenus générés par les dépôts et les prêts, le tout étant contrebalancé en partie par l'incidence du dessaisissement d'une activité secondaire effectué au cours de l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 479 millions, ce qui équivaut à une hausse de 9 millions, ou de 2 %, ce qui est attribuable au fait que le montant des sinistres liés à la réassurance pour l'exercice considéré a été moins élevé, et à la croissance générée par nos activités, ce qui a été toutefois contrebalancé par les variations défavorables du marché au cours de l'exercice à l'étude alors qu'au cours de l'exercice précédent, elles avaient été favorables.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux se sont établis à 4 355 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 214 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ou de 4 %, si l'on exclut l'incidence de la dépréciation du dollar américain, du fait d'une baisse des revenus du secteur Produits de négociation, surtout ceux générés par la négociation de contrats de taux d'intérêt, et d'une diminution des revenus de la Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés imputable au recul des revenus générés par les activités de prise ferme et les activités liées aux services-conseils, ces facteurs étant compensés en partie par la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés.

Les revenus comptables et les revenus ajustés des Services d'entreprise ont tous deux progressé de 276 millions de dollars par rapport à l'an dernier, ce qui s'explique en grande partie par un ajustement sur une bic moindre.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2018 des groupes d'exploitation, aux pages 43 à 61.

- 1) Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, il y a lieu de se reporter à la page 39.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus et revenus ajustés

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | Variation par rapport à 2017 (%) |
|---|--------|--------|--------|----------------------------------|
| Revenus nets d'intérêts | 10 313 | 10 007 | 9 872 | 3 |
| Revenus autres que d'intérêts | 12 724 | 12 253 | 11 215 | 4 |
| Total des revenus | 23 037 | 22 260 | 21 087 | 3 |
| Total des revenus, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 544 | 5 |
| Revenus nets d'intérêts ajustés | 10 313 | 10 007 | 9 872 | 3 |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés | 12 724 | 12 253 | 11 299 | 4 |
| Total des revenus ajustés | 23 037 | 22 260 | 21 171 | 3 |
| Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 628 | 5 |

Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 10 313 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 306 millions, ou de 3 %, qui découle de l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et de l'amélioration des marges dégagées par les Services bancaires PE, partiellement contrebalancés par la baisse des revenus nets d'intérêts provenant de BMO Marchés des capitaux à cause de certaines activités de négociation dont les revenus générés sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous le poste revenus autres que d'intérêts.

Les revenus nets d'intérêts, déduction faite des revenus de négociation de 10 735 millions de dollars, ont progressé de 596 millions, ou de 6 %, en raison de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de l'amélioration des marges dégagées par les Services bancaires PE.

L'actif productif moyen a atteint 682,9 milliards de dollars, s'étant accru de 36,1 milliards, ou de 6 %, ce qui est imputable à une augmentation des prêts, des valeurs mobilières et de la trésorerie et à une hausse des titres pris en pension ou empruntés.

La marge nette d'intérêts globale de BMO a chuté de 4 points de base, pour s'établir à 1,51 %, ce qui découle surtout du recul des revenus nets d'intérêts générés par certaines activités de négociation. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts, à 1,87 %, n'a pas changé par rapport à l'an dernier, du fait que l'amélioration des marges dégagées par les Services bancaires PE a été annulée en grande partie par l'accroissement des volumes d'actifs qui génèrent de faibles marges.

Le tableau 3, à la page 128, donne plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

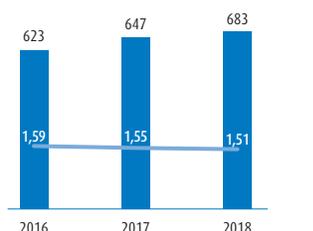
Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



■ Actif productif moyen (en milliards de dollars)
— Marge nette d'intérêts (%)

Revenus nets d'intérêts et revenus nets autres que d'intérêts*

(en milliards de dollars)

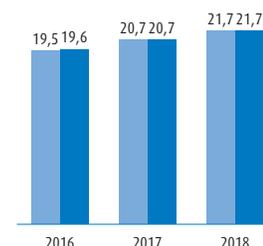


■ Revenus nets d'intérêts
■ Revenus nets autres que d'intérêts
■ Revenus nets d'intérêts ajustés
■ Revenus nets autres que d'intérêts ajustés

* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Revenus nets

(en milliards de dollars)



■ Total des revenus nets
■ Total des revenus nets ajustés

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre | Revenus nets d'intérêts (bic) | | | Actif productif moyen | | | Marge nette d'intérêts (en points de base) | | |
|---|-------------------------------|--------|------|-----------------------|---------|----|---|-------|-----------|
| | Variation | | | Variation | | | Variation | | |
| | 2018 | 2017 | % | 2018 | 2017 | % | 2018 | 2017 | Variation |
| PE Canada | 5 541 | 5 261 | 5 | 212 965 | 207 815 | 2 | 260 | 253 | 7 |
| PE États-Unis | 3 843 | 3 551 | 8 | 103 394 | 96 363 | 7 | 372 | 368 | 4 |
| Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) | 9 384 | 8 812 | 6 | 316 359 | 304 178 | 4 | 297 | 290 | 7 |
| Gestion de patrimoine | 826 | 722 | 14 | 31 167 | 28 026 | 11 | 265 | 257 | 8 |
| BMO Marchés des capitaux | 659 | 1 233 | (47) | 271 839 | 263 128 | 3 | 24 | 47 | (23) |
| Services d'entreprise | (556) | (760) | 27 | 63 580 | 51 467 | 24 | n. s. | n. s. | n. s. |
| Total comptable de BMO | 10 313 | 10 007 | 3 | 682 945 | 646 799 | 6 | 151 | 155 | (4) |
| PE États-Unis (en millions de dollars américains) | 2 983 | 2 718 | 10 | 80 255 | 73 752 | 9 | 372 | 369 | 3 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

n. s. - non significatif

Revenus autres que d'intérêts

En 2018, les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 12 724 millions de dollars, soit une hausse de 471 millions, ou de 4 %. Déduction faite des SCVPI, les revenus autres que d'intérêts comptables et ajustés ont augmenté de 657 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 11 372 millions, la majeure partie de la croissance étant attribuable à BMO Marchés des capitaux. Compte non tenu des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI, ont progressé de 179 millions, ou de 2 %.

Les revenus liés à la négociation, qui se sont accrus de 478 millions de dollars, sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres ont monté de 120 millions de dollars comparativement à ceux de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des activités de la Gestion de patrimoine, ce qui a été annulé en partie par l'incidence du dessaisissement d'une activité secondaire effectué au cours de l'exercice précédent. Les revenus tirés de fonds d'investissement ont progressé de 62 millions. Tant les revenus tirés des frais de gestion de placements que ceux tirés de la garde de titres et des fonds d'investissement ont été favorisés par l'amélioration, dans l'ensemble, des marchés boursiers par rapport à l'exercice précédent.

Les frais de services de cartes ont monté de 85 millions de dollars en raison de l'augmentation des revenus d'interchange de PE Canada.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 80 millions de dollars, en raison de l'intensification des activités de prêt de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux.

Les profits sur titres, autres que de négociation, ont progressé de 68 millions de dollars, ce qui est attribuable à la hausse des profits nets sur les titres des Services d'entreprise, de PE Canada et de PE États-Unis, laquelle a été annulée en partie par la baisse des profits nets sur les titres de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 60 millions de dollars. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage prélevées par la Gestion de patrimoine, ainsi que des commissions de négociation de titres de participation pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Cette augmentation est attribuable à la croissance des activités tarifées de la Gestion de patrimoine et à l'intensification du niveau d'activités menées pour les clients de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont augmenté de 21 millions de dollars et le montant du poste autres des revenus autres que d'intérêts a augmenté de 16 millions.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises ont diminué de 219 millions de dollars, en raison essentiellement du profit avant impôts de 187 millions réalisé à la vente de Moneris US en 2017.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Le montant brut des revenus d'assurance a diminué de 191 millions de dollars en regard de 2017, en raison des hausses accrues des taux d'intérêt à long terme, ce qui a fait baisser la juste valeur des placements d'assurance de l'exercice considéré, et du raffermissement des marchés boursiers au cours de l'exercice précédent, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par la progression des ventes de rentes et la croissance des activités sous-jacentes au cours de l'exercice à l'étude. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), tel qu'il est indiqué à la page 39.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont diminué de 100 millions de dollars, du fait principalement du ralentissement des activités de prise ferme de titres de capitaux propres.

Les revenus de change, autres que de négociation, ont diminué de 9 millions de dollars.

Le tableau 3 figurant à la page 128 donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts

| (en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | Variation par rapport à 2017 (%) |
|--|---------------|---------------|---------------|----------------------------------|
| Commissions et droits sur titres | 1 029 | 969 | 924 | 6 |
| Frais de service – dépôts et ordres de paiement | 1 144 | 1 123 | 1 076 | 2 |
| Revenus de négociation | 1 830 | 1 352 | 1 192 | 35 |
| Commissions sur prêts | 997 | 917 | 859 | 9 |
| Frais de services de cartes | 564 | 479 | 526 | 18 |
| Gestion de placements et garde de titres | 1 742 | 1 622 | 1 556 | 7 |
| Revenus tirés de fonds d'investissement | 1 473 | 1 411 | 1 364 | 4 |
| Commissions de prise ferme et de consultation | 936 | 1 036 | 820 | (10) |
| Profits sur titres, autres que de négociation | 239 | 171 | 84 | 39 |
| Revenus de change, autres que de négociation | 182 | 191 | 162 | (5) |
| Revenus d'assurance | 1 879 | 2 070 | 2 023 | (9) |
| Participations dans des entreprises associées et des coentreprises | 167 | 386 | 140 | (57) |
| Autres | 542 | 526 | 489 | 3 |
| Total comptable | 12 724 | 12 253 | 11 215 | 4 |
| Total comptable, déduction faite des SCVPI | 11 372 | 10 715 | 9 672 | 6 |
| Total ajusté | 12 724 | 12 253 | 11 299 | 4 |
| Total ajusté, déduction faite des SCVPI | 11 372 | 10 715 | 9 756 | 6 |
| Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI | 527 | 532 | 480 | (1) |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, ou de la conjoncture des marchés. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Sur une base d'imposition comparable (bic), les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont diminué de 39 millions de dollars, ou de 2 %. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont diminué de 43 millions, ou de 9 %, à cause surtout du ralentissement des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 8 millions, ou de 2 %, par suite de l'accélération des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont reculé de 18 millions, ou de 2 %, reflétant le ralentissement des activités auprès des entreprises clientes. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base ont diminué de 21 millions, ou de 25 %, à cause du repli des activités de couverture des clients dans les produits liés à l'énergie. Les autres revenus de négociation ont augmenté de 35 millions, ou de 76 %, en raison principalement des profits liés à la juste valeur se rapportant aux positions de couverture inscrites à notre bilan structurel. Ces profits ont été annulés en grande partie par la baisse des revenus nets d'intérêts.

La section Risque de marché, à la page 95, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

| (en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | Variation par rapport à 2017 (%) |
|--|--------------|--------------|--------------|----------------------------------|
| Contrats de taux d'intérêt | 437 | 480 | 663 | (9) |
| Contrats de change | 377 | 369 | 349 | 2 |
| Contrats sur titres de participation | 709 | 727 | 629 | (2) |
| Contrats sur produits de base | 63 | 84 | 66 | (25) |
| Autres contrats ²⁾ | 82 | 47 | 25 | 76 |
| Total (bic) | 1 668 | 1 707 | 1 732 | (2) |
| Compensation selon la bic | 260 | 488 | 441 | (47) |
| Total comptable | 1 408 | 1 219 | 1 291 | 16 |
| Présenté dans les : | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | (162) | 355 | 540 | (+100) |
| Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation | 1 830 | 1 352 | 1 192 | 35 |
| Total (bic) | 1 668 | 1 707 | 1 732 | (2) |
| Compensation selon la bic | 260 | 488 | 441 | (47) |
| Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic | 1 408 | 1 219 | 1 291 | 16 |
| Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic | (422) | (133) | 99 | (+100) |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés - revenus de négociation | 1 830 | 1 352 | 1 192 | 35 |
| Total ajusté, déduction faite de la compensation selon la bic | 1 408 | 1 219 | 1 291 | 16 |

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Compte tenu des revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation d'un montant négligeable ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à 1 352 millions de dollars pour 2018, affichant ainsi une baisse de 186 millions avant impôts par rapport à ceux de 2017, qui se sont chiffrés à 1 538 millions, ce qui est attribuable aux hausses accrues des taux d'intérêt à long terme qui ont fait diminuer la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice considéré, au raffermissement des marchés boursiers au cours de l'exercice précédent et au fait que le montant comptabilisé pour l'exercice considéré eu égard aux sinistres liés aux activités de réassurance était moins élevé, ce qui a été atténué par l'accroissement des ventes de rentes et la croissance des activités sous-jacentes au cours de l'exercice considéré. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et la hausse relative aux ventes de rentes ont été atténuées en grande partie par les revenus, tel qu'il est indiqué à la page 37.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 est conforme à la dotation aux provisions spécifiques aux termes de l'IAS 39 des exercices précédents. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs remplace la dotation à la provision générale aux termes de l'IAS 39. Il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157, qui explique la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

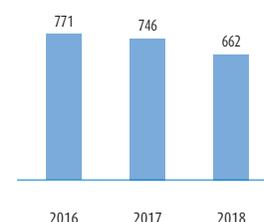
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 662 millions de dollars pour l'exercice considéré, ce qui représente une baisse comparativement à celle de 746 millions en 2017. Après ajustement, la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle exclut une baisse de 76 millions avant impôts de la provision générale inscrite pour l'exercice précédent, a reculé de 160 millions. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué, passant de 822 millions pour l'exercice précédent à 700 millions, ce qui reflète le recouvrement net de pertes sur créances de BMO Marchés des capitaux au cours de l'exercice à l'étude alors que des dotations à la provision ont été enregistrées pour l'exercice précédent, la diminution des dotations à la provision de PE Canada, de PE États-Unis et de la Gestion de patrimoine, et de la hausse des recouvrements des Services d'entreprise. Le montant net des recouvrements de pertes sur créances liés aux prêts productifs pour l'exercice considéré s'est élevé à 38 millions, ce qui est largement attribuable à PE États-Unis.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 0,17 % en 2018, ce qui est une baisse en comparaison de celui de l'exercice précédent, soit 0,20 %. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est élevée à 0,18 %, ce qui représente une baisse par rapport à l'exercice précédent pour lequel elle s'est établie à 0,22 %.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE Canada a diminué de 14 millions de dollars, pour s'établir à 469 millions, en raison de la baisse de la dotation à la provision liée aux prêts aux entreprises, laquelle a été compensée dans une certaine mesure par une hausse de la dotation à la provision liée aux prêts aux particuliers. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis a diminué de 69 millions, pour s'établir à 220 millions, ce qui reflète la baisse des dotations aux provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux contractés par des particuliers et des entreprises, et le recouvrement net de 38 millions de pertes sur créances lié aux prêts productifs. BMO Marchés des capitaux a inscrit un recouvrement net de pertes sur créances de 18 millions alors que des dotations nettes à la provision de 44 millions avaient été inscrites pour l'exercice précédent. Le total des recouvrements de pertes sur créances des Services d'entreprise a diminué de 63 millions, pour s'établir à 15 millions, à cause de la réduction de 76 millions de la provision générale au cours de l'exercice précédent.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait à notre portefeuille de prêts canadiens, compte tenu de la taille importante de ce portefeuille par rapport à notre portefeuille de prêts américains et à notre portefeuille de prêts accordés à des clients d'autres pays. Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour le Canada et les autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est élevé à 424 millions de dollars, contre 452 millions en 2017. Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est élevé à 238 millions, ce qui correspond à une baisse par rapport à celui comptabilisé pour 2017, soit 294 millions. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 157, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 138, fournit de plus amples renseignements sur la répartition des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation ¹⁾

| (en millions de dollars canadiens) | PE Canada | PE États-Unis | Total PE | Gestion de patrimoine | BMO Marchés des capitaux | Services d'entreprise ²⁾ | Total de la Banque |
|--|-----------|---------------|----------|-----------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------|
| 2018 | | | | | | | |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux | 466 | 258 | 724 | 6 | (17) | (13) | 700 |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs | 3 | (38) | (35) | - | (1) | (2) | (38) |
| Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | 469 | 220 | 689 | 6 | (18) | (15) | 662 |
| 2017 | | | | | | | |
| Total des dotations aux provisions spécifiques et à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances | 483 | 289 | 772 | 8 | 44 | (78) | 746 |
| 2016 | | | | | | | |
| Total des dotations aux provisions spécifiques et à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances | 506 | 249 | 755 | 9 | 81 | (74) | 771 |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend les dotations aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale des groupes d'exploitation et inclut la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale des Services d'entreprise. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) La réduction de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances comptabilisée au cours des exercices antérieurs figure dans les résultats des Services d'entreprise. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Ratios de rendement des dotations à la provision pour pertes sur créances

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|------|------|------|
| Ratio du total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) | 0,17 | 0,20 | 0,22 |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) | 0,18 | 0,22 | 0,22 |

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 283 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 13 613 millions en 2018.

Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations comptabilisé pour l'exercice considéré, les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions pour les deux exercices. L'avantage tiré de la réévaluation au cours de l'exercice considéré s'est élevé à 277 millions de dollars avant impôts et a été comptabilisé dans les autres formes de rémunération du personnel. Les coûts de restructuration se sont respectivement établis à 260 millions et à 59 millions en 2018 et en 2017. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 116 millions et à 149 millions pour 2018 et 2017. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 34 millions et à 87 millions pour 2018 et 2017.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 445 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 13 480 millions en raison essentiellement de l'augmentation de l'investissement dans les technologies et des frais liés au personnel, contrebalancée en partie par les avantages conférés par notre gestion disciplinée des charges. La hausse de 283 millions, ou de 2 %, des charges autres que d'intérêts comptables est attribuable aux mêmes facteurs qui ont contribué à l'augmentation des charges autres que d'intérêts ajustées, toutefois la hausse a été contrée en partie par l'avantage net lié aux éléments d'ajustement susmentionnés. La dépréciation du dollar américain n'a pas eu de répercussions importantes sur la croissance des charges autres que d'intérêts.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans les tableaux ci-dessous intitulés Charges autres que d'intérêts ajustées et Charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 129.

La rémunération liée au rendement s'est accrue de 124 millions de dollars, ou de 5 %, sur une base comptable et de 127 millions, ou de 5 %, sur une base ajustée, en raison principalement de l'amélioration du rendement dans la plupart de nos groupes d'exploitation et des stratégies de croissance. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont reculé de 132 millions, ou de 3 %, sur une base comptable, ce qui est imputable à l'avantage découlant d'une réévaluation d'une obligation au titre des prestations, lequel a été atténué par l'augmentation des coûts de restructuration au cours de l'exercice considéré. Après ajustement, les autres formes de rémunération du personnel ont diminué de 13 millions, ce qui s'explique essentiellement par le repli des charges de retraite.

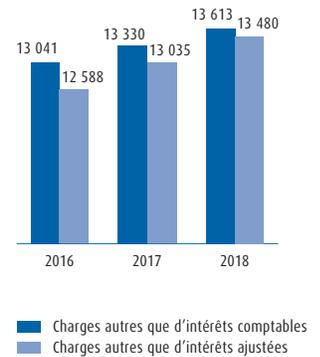
Les frais de bureau et de matériel ont grimpé de 262 millions de dollars, ou de 11 %, sur une base comptable et de 308 millions, ou de 13 %, sur une base ajustée, en raison surtout de l'accroissement de l'investissement dans les technologies. Les autres charges comptables ont augmenté de 11 millions et les autres charges ajustées ont diminué de 28 millions, ou de 1 %.

Le ratio d'efficacité comptable de BMO s'est amélioré de 80 points de base, pour se chiffrer à 59,1 %, et son ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 10 points de base, pour se chiffrer à 58,5 % en 2018. Selon les revenus nets¹⁾, le ratio d'efficacité comptable s'est amélioré de 150 points de base, pour s'établir à 62,8 %, et le ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 70 points de base, pour s'établir à 62,2 % en 2018.

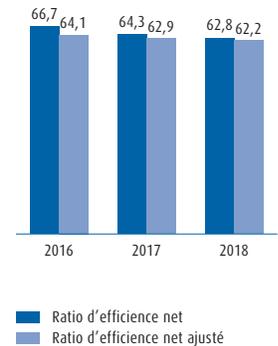
Selon les revenus nets¹⁾, le levier d'exploitation comptable a atteint 2,5 % et, après ajustement, il s'est situé à 1,2 %.

1) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVP).

Charges autres que d'intérêts (en millions de dollars)



Ratio d'efficacité net (%)



Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le **levier d'exploitation ajusté** correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.

Charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 | Variation par rapport à 2017 (%) |
|---|---------------|---------------|---------------|----------------------------------|
| Rémunération liée au rendement | 2 510 | 2 386 | 2 278 | 5 |
| Autres formes de rémunération du personnel | 4 949 | 5 081 | 5 104 | (3) |
| Rémunération totale du personnel | 7 459 | 7 467 | 7 382 | - |
| Bureaux et matériel | 2 753 | 2 491 | 2 393 | 11 |
| Autres | 2 898 | 2 887 | 2 822 | - |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 503 | 485 | 444 | 4 |
| Total des charges autres que d'intérêts | 13 613 | 13 330 | 13 041 | 2 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges autres que d'intérêts ajustées ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 | Variation par rapport à 2017 (%) |
|---|---------------|---------------|---------------|----------------------------------|
| Rémunération liée au rendement | 2 508 | 2 381 | 2 248 | 5 |
| Autres formes de rémunération du personnel | 4 994 | 5 007 | 4 894 | - |
| Rémunération totale du personnel | 7 502 | 7 388 | 7 142 | 2 |
| Bureaux et matériel | 2 738 | 2 430 | 2 357 | 13 |
| Autres | 2 853 | 2 881 | 2 805 | (1) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 387 | 336 | 284 | 15 |
| Total des charges autres que d'intérêts ajustées | 13 480 | 13 035 | 12 588 | 3 |

1) Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, des coûts d'intégration des acquisitions ni de l'avantage découlant d'une obligation au titre des prestations futures.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme nous l'indiquons à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 198.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

Le 22 décembre 2017, la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act* (la « loi ») a été promulguée aux États-Unis. Par conséquent, en date du 1^{er} janvier 2018, le taux d'imposition fédéral des sociétés prévu par la loi américaine a été assoupli, passant de 35 % à 21 %. Ainsi, notre bénéfice net a donc été frappé par une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions de dollars à la suite de la modification du taux d'imposition en raison de la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis en fonction du taux d'imposition réduit qui s'en est ensuivi. Cette charge ponctuelle hors trésorerie au titre de la baisse du taux d'impôt fédéral américain a été comptabilisée dans les impôts sur le résultat de l'exercice à l'étude. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la réforme fiscale américaine, il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques, à la page 117, pour obtenir des renseignements à cet effet.

En 2018, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 960 millions de dollars, contre 1 296 millions en 2017. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 26,5 % pour 2018, contre 19,5 % pour 2017. La hausse du taux d'impôt effectif comptable est attribuable principalement à une charge ponctuelle hors trésorerie découlant de la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, comme il a été susmentionné. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est établie à 1 564 millions en 2018, comparativement à 1 357 millions en 2017. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 20,7 % en 2018, contre 19,8 % en 2017. La hausse du taux d'impôt effectif ajusté est attribuable principalement à une diminution du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts et aux changements dans la composition des résultats, ces facteurs ayant été contrebalancés dans une certaine mesure par l'avantage conféré par la réforme fiscale américaine qui s'est chiffré à environ 100 millions de dollars américains. Selon une bic, le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 29,4 % en 2018, contre 25,8 % en 2017. Selon une bic, le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 23,9 % en 2018, contre 25,9 % en 2017.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant de ses établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des opérations de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 56 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux capitaux propres attribuables aux actionnaires, contre une charge de 8 millions en 2017. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 146, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques, à la page 117, pour obtenir des renseignements à cet effet. Par exemple, à l'occasion du budget fédéral de 2018 du Canada, une règle qui influe sur la déductibilité aux fins fiscales des dividendes canadiens dans certaines circonstances a été instaurée et est entrée en vigueur le 27 février 2018. Cette règle a pour effet d'augmenter notre taux d'impôt effectif.

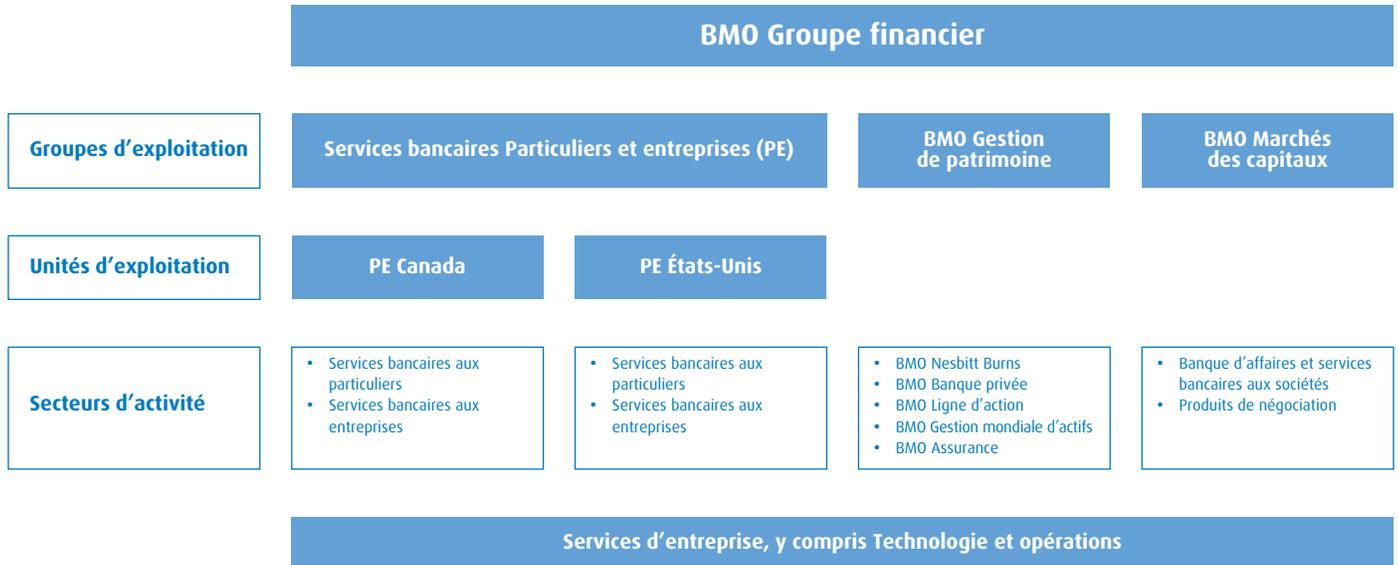
Le tableau 4, à la page 129, présente en détail le montant des charges fiscales et des impôts de 2 714 millions de dollars relevant de BMO en 2018. De ce montant, un total de 1 539 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 990 millions est incluse dans notre charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit 549 millions, est inclus dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat. L'augmentation par rapport à 2 025 millions en 2017 tient principalement à la hausse de la charge d'impôts sur le résultat.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujetti aux impôts.

Analyse des résultats de 2018 des groupes d'exploitation

Sommaire

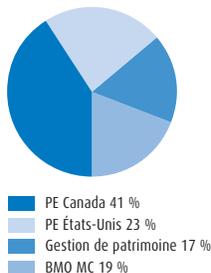
La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.



Les activités de BMO sont bien diversifiées par unité d'exploitation et par secteur géographique. La solide diversification de BMO constitue depuis longtemps un facteur de croissance crucial qui s'étend à des régions et à des segments de clientèle clés que nous avons définis comme étant essentiels pour maintenir la croissance et offrir une valeur à nos actionnaires.

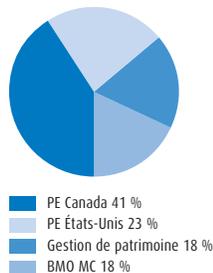
Bénéfice net comptable par unité d'exploitation*

2018



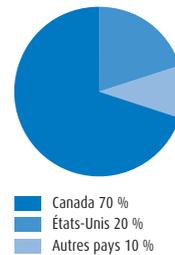
Bénéfice net ajusté par unité d'exploitation*

2018



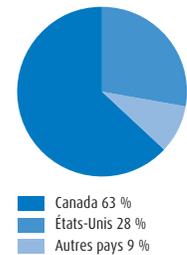
Bénéfice net comptable par pays

2018



Bénéfice net ajusté par pays

2018



* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont actualisées afin de refléter plus précisément les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

Depuis le premier trimestre de 2018, les ventilations de certains revenus des Services d'entreprise aux groupes d'exploitation ont été actualisées afin de bien refléter les activités commerciales sous-jacentes. Les résultats des périodes antérieures et les ratios se rapportant à ces périodes ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les reclassements supplémentaires suivants ont été faits depuis le premier trimestre de 2018. Les pertes sur les prêts liées à certains coûts occasionnés par des activités frauduleuses ont été reclassées depuis la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les charges autres que d'intérêts de PE Canada et de PE États-Unis. Certains frais ont été reclassés depuis les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement dans les frais de services de cartes des revenus autres que d'intérêts de PE Canada. De plus, les soldes des garanties en trésorerie ont été reclassés depuis les prêts et dépôts dans les autres actifs et autres passifs de BMO Marchés des capitaux. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les coûts de restructuration et les coûts d'intégration des acquisitions qui touchent plus d'un groupe d'exploitation sont inclus dans les Services d'entreprise.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 9, nous répartissons la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs et les provisions correspondantes entre les groupes d'exploitation. Au cours de l'exercice 2017 et au cours des exercices antérieurs, la dotation à la provision générale et la provision générale étaient attribuées aux Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | PE Canada | | | PE États-Unis | | | Total - PE | | |
|---|-----------|---------|---------|---------------|---------|---------|------------|---------|---------|
| | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 |
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 5 541 | 5 261 | 5 080 | 3 843 | 3 551 | 3 491 | 9 384 | 8 812 | 8 571 |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 171 | 2 182 | 1 909 | 1 140 | 1 066 | 1 119 | 3 311 | 3 248 | 3 028 |
| Total des revenus (bic) | 7 712 | 7 443 | 6 989 | 4 983 | 4 617 | 4 610 | 12 695 | 12 060 | 11 599 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | 466 | s. o. | s. o. | 258 | s. o. | s. o. | 724 | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | 3 | s. o. | s. o. | (38) | s. o. | s. o. | (35) | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1) | 469 | 483 | 506 | 220 | 289 | 249 | 689 | 772 | 755 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 805 | 3 622 | 3 500 | 3 012 | 2 944 | 2 914 | 6 817 | 6 566 | 6 414 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 3 438 | 3 338 | 2 983 | 1 751 | 1 384 | 1 447 | 5 189 | 4 722 | 4 430 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 884 | 827 | 766 | 357 | 357 | 396 | 1 241 | 1 184 | 1 162 |
| Bénéfice net comptable | 2 554 | 2 511 | 2 217 | 1 394 | 1 027 | 1 051 | 3 948 | 3 538 | 3 268 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2) | 2 | 3 | 2 | 45 | 46 | 50 | 47 | 49 | 52 |
| Bénéfice net ajusté | 2 556 | 2 514 | 2 219 | 1 439 | 1 073 | 1 101 | 3 995 | 3 587 | 3 320 |
| Principaux facteurs et mesures de la performance | | | | | | | | | |
| Croissance du bénéfice net (%) | 1,7 | 13,2 | 4,8 | 35,7 | (2,2) | 28,4 | 11,6 | 8,3 | 11,4 |
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | 1,7 | 13,2 | 4,7 | 34,0 | (2,4) | 26,3 | 11,4 | 8,0 | 11,0 |
| Croissance des revenus (%) | 3,6 | 6,5 | 5,0 | 7,9 | 0,1 | 27,9 | 5,3 | 4,0 | 13,0 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts (%) | 5,0 | 3,5 | 3,1 | 2,3 | 1,0 | 21,0 | 3,8 | 2,4 | 10,5 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%) | 5,0 | 3,5 | 3,2 | 2,6 | 1,2 | 21,7 | 3,9 | 2,5 | 10,7 |
| Rendement des capitaux propres (%) | | | | | | | 18,6 | 16,7 | 15,8 |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) | | | | | | | 18,8 | 16,9 | 16,1 |
| Levier d'exploitation (bic) (%) | (1,4) | 3,0 | 1,9 | 5,6 | (0,9) | 6,9 | 1,5 | 1,6 | 2,5 |
| Levier d'exploitation ajusté (bic) (%) | (1,4) | 3,0 | 1,8 | 5,3 | (1,1) | 6,2 | 1,4 | 1,5 | 2,3 |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 49,3 | 48,7 | 50,1 | 60,4 | 63,8 | 63,2 | 53,7 | 54,4 | 55,3 |
| Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%) | 49,3 | 48,6 | 50,0 | 59,3 | 62,4 | 61,7 | 53,2 | 53,9 | 54,7 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%) | 2,60 | 2,53 | 2,55 | 3,72 | 3,68 | 3,58 | 2,97 | 2,90 | 2,88 |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | | | | | | | 20 914 | 20 849 | 20 241 |
| Actif productif moyen | 212 965 | 207 815 | 199 527 | 103 394 | 96 363 | 97 651 | 316 359 | 304 178 | 297 178 |
| Solde moyen brut des prêts et acceptations | 223 536 | 215 848 | 205 973 | 98 001 | 90 533 | 90 959 | 321 537 | 306 381 | 296 932 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 222 673 | 215 667 | 205 813 | 97 346 | 90 572 | 90 865 | 320 019 | 306 239 | 296 678 |
| Solde moyen des dépôts | 159 483 | 152 492 | 142 132 | 90 738 | 85 927 | 87 881 | 250 221 | 238 419 | 230 013 |
| Actifs sous administration | 28 313 | 29 267 | 25 439 | 178 600 | 148 753 | 159 448 | 206 913 | 178 020 | 184 887 |
| Effectif - équivalent temps plein | 14 644 | 14 559 | 14 803 | 7 188 | 7 138 | 7 055 | 21 832 | 21 697 | 21 858 |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Les montants globaux avant impôts des Services bancaires PE de 61 millions de dollars en 2018, de 66 millions en 2017 et de 71 millions en 2016 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

s. o. - sans objet

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 3 948 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 410 millions, ou de 12 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 3 995 millions, soit une hausse de 408 millions, ou de 11 %. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à huit millions de clients. Nous sommes là pour aider les clients à prendre des décisions financières éclairées, qu'ils fassent affaire avec nous par l'intermédiaire de notre réseau de plus de 900 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques ou de notre réseau de plus de 3 300 guichets automatiques. Notre équipe des Services bancaires aux entreprises de haut calibre agit en tant que conseiller et partenaire de confiance pour nos clients dans divers secteurs d'activité à l'échelle du Canada.



Cameron Fowler

Président
Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord, BMO Groupe financier

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires et des conseils en matière de services financiers et de placement courants. Nos employés ont pour objectif d'offrir une expérience exceptionnelle à tous nos clients à chacune de leurs interactions avec eux.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises clientes, y compris aux petites entreprises, un large éventail de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change de même que des programmes bancaires spécialisés. Notre équipe d'employés des services aux entreprises travaille en collaboration avec les clients pour les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une équipe formée d'employés hautement mobilisés qui ont pour priorité d'offrir une expérience bancaire personnalisée, d'aller au-devant des besoins des clients et de trouver de nouvelles façons de les aider.
- Un secteur de services bancaires aux entreprises de haut calibre, comme en fait foi le classement de BMO au deuxième rang pour la part du marché canadien des prêts de moins de 25 millions de dollars.
- Un secteur de services bancaires aux particuliers solide et en croissance, bénéficiant d'une hausse des ventes réalisées au moyen des circuits numériques de près de 50 % sur 12 mois et d'un taux de pénétration de ces ventes de 25 %.
- Le plus important émetteur de cartes Mastercard et de cartes AIR MILES^{MD} de particulier au Canada et le plus important émetteur de cartes Mastercard d'entreprise.
- Une application rigoureuse de pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées. Nos critères d'approbation prudents soutiennent l'octroi de crédit responsable aux particuliers et la durabilité financière à long terme.
- La fierté de travailler depuis plus de 25 ans avec les communautés autochtones en vue de leur offrir un meilleur accès aux possibilités d'emploi, à l'éducation et aux services financiers.
- La banque officielle de la communauté de la Défense canadienne, répondant aux besoins particuliers des militaires canadiens et de leur famille depuis 2008.

Stratégie et grandes priorités

Saisir les occasions clés de croissance et de fidélisation de la clientèle en offrant une expérience numérique de premier plan et des conseils personnalisés.

| Grande priorité | Réalisations en 2018 | Accent en 2019 |
|--|--|--|
| Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons enregistré d'excellents résultats, supérieurs aux points de référence des entreprises chefs de file, dans notre sondage sur la mobilisation des employés, ce qui démontre l'engagement continu des employés à offrir une expérience client de premier plan. • Nous avons formé des équipes qui s'emploient à améliorer l'expérience client dans les moments importants pour contribuer à rehausser la qualité de l'expérience dans son ensemble. • Nous avons modernisé 44 succursales au Canada et ouvert trois nouvelles succursales intelligentes au Manitoba et en Alberta où nous offrons à nos clients accès au meilleur de nos innovations technologiques dans un environnement unique, de taille plus modeste, adapté à leurs besoins. • Nous avons continué d'améliorer notre réseau de guichets automatiques et offrons maintenant la possibilité de choisir les coupures dans 75 % de nos guichets au Canada. <p>Services bancaires aux particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons tenu une série de campagnes promotionnelles efficaces pour appuyer des offres attrayantes, notamment sur le financement hypothécaire à l'habitation, les cartes de crédit et les services bancaires courants, initiative ayant contribué à une augmentation de la clientèle de BMO et au renforcement des relations avec les clients actuels. • Nous avons encore augmenté la présence de conseillers au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent, quel que soit le moyen ou le moment qu'ils choisissent pour interagir avec nous. | <p>Continuer à améliorer la fidélisation de la clientèle en élargissant les relations avec les clients principaux</p> <p>En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, offrir une expérience client de premier plan en mettant à profit les nouveaux circuits numériques et en améliorant les réseaux existants</p> |

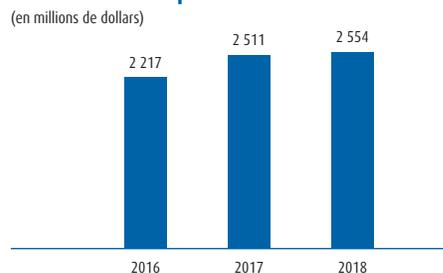
| Grande priorité | Réalizations en 2018 | Accent en 2019 |
|--|--|---|
| Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance (suite) | <p>Services bancaires aux entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons amélioré les processus et l'efficacité des plateformes, ce qui permet à notre équipe de vente de consacrer plus de temps à interagir directement avec les clients. Nous avons lancé une nouvelle gamme de cartes Mastercard pour petites entreprises qui ont été bien accueillies par les clients, le nombre de nouveaux titulaires de carte ayant augmenté de plus de 30 % par rapport à l'exercice précédent. Nous sommes fiers du fait que BMO a été nommé Meilleure banque commerciale au Canada pour la quatrième année d'affilée lors de la remise des prix 2018 pour le secteur bancaire par le magazine <i>World Finance</i>. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle, de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices, notamment en matière de services bancaires aux Autochtones. | Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, se concentrer sur le maintien de nos principales forces tout en tirant parti d'occasions prometteuses de diversification axées sur les secteurs d'activité et les entreprises à valeur élevée |
| Offrir une expérience numérique de premier plan | <ul style="list-style-type: none"> BMO a été reconnu en tant que chef de file des services bancaires mobiles dans le rapport du 4^e trimestre de 2018 de Forrester intitulé <i>The Forrester Banking Sales Wave^{MC} : Canadian Mobile Sites</i>. Nous avons continué d'améliorer et de simplifier le processus d'ouverture de compte, et nous avons lancé la nouvelle plateforme d'octroi de crédit Affaires express BMO qui nous a permis de réduire de 95 % le temps d'approbation des prêts aux petites entreprises. Nous avons amélioré la qualité de l'expérience client grâce à notre approche axée sur les services mobiles tout au long de 2018, ce qui a entraîné une croissance de 16 % sur douze mois du nombre d'utilisateurs actifs des services mobiles. Nous avons tiré parti de la puissance de l'intelligence artificielle pour lancer Pronto BMO^{MC} (agent conversationnel pour Facebook Messenger) et l'assistant virtuel de BMO (agent conversationnel pour Twitter). | Poursuivre nos efforts pour améliorer l'expérience des clients lorsqu'ils effectuent des transactions numériques de vente et de service |

PE Canada

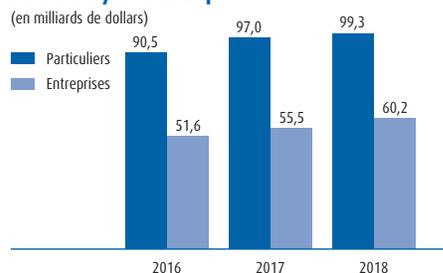
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Revenus nets d'intérêts | 5 541 | 5 261 | 5 080 |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 171 | 2 182 | 1 909 |
| Total des revenus (bic) | 7 712 | 7 443 | 6 989 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | 466 | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | 3 | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1) | 469 | 483 | 506 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 805 | 3 622 | 3 500 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 3 438 | 3 338 | 2 983 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 884 | 827 | 766 |
| Bénéfice net comptable | 2 554 | 2 511 | 2 217 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2) | 2 | 3 | 2 |
| Bénéfice net ajusté | 2 556 | 2 514 | 2 219 |

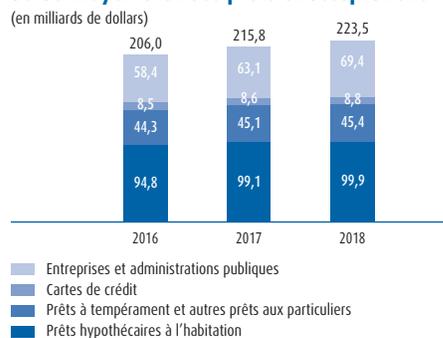
Bénéfice net comptable



Solde moyen des dépôts



Solde moyen brut des prêts et acceptations*



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | |
|---|---------|---------|---------|
| Revenus des services aux particuliers | 5 013 | 4 718 | 4 568 |
| Revenus des services aux entreprises | 2 699 | 2 725 | 2 421 |
| Croissance du bénéfice net (%) | 1,7 | 13,2 | 4,8 |
| Croissance des revenus (%) | 3,6 | 6,5 | 5,0 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts (%) | 5,0 | 3,5 | 3,1 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%) | 5,0 | 3,5 | 3,2 |
| Levier d'exploitation (%) | (1,4) | 3,0 | 1,9 |
| Levier d'exploitation ajusté (%) | (1,4) | 3,0 | 1,8 |
| Ratio d'efficacité (%) | 49,3 | 48,7 | 50,1 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%) | 2,60 | 2,53 | 2,55 |
| Actif productif moyen | 212 965 | 207 815 | 199 527 |
| Solde moyen brut des prêts et acceptations | 223 536 | 215 848 | 205 973 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 222 673 | 215 667 | 205 813 |
| Solde moyen des dépôts | 159 483 | 152 492 | 142 132 |
| Effectif - équivalent temps plein | 14 644 | 14 559 | 14 803 |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2018 et de 3 millions à la fois pour 2017 et 2016 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

s. o. - sans objet

Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net comptable de 2 554 millions de dollars, soit une hausse de 43 millions, ou de 2 %, et un bénéfice net ajusté de 2 556 millions, une hausse de 42 millions, ou de 2 %, en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Le bénéfice net de l'exercice précédent comprenait un profit réalisé sur la vente de Moneris US de 168 millions après impôts (187 millions avant impôts), ce qui a eu une incidence défavorable d'environ 7 % sur la croissance du bénéfice net et de 3 % sur celle des revenus de l'exercice.

Les revenus ont augmenté de 269 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 7 712 millions. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé de 295 millions, ou de 6 %, stimulés par la hausse des revenus autres que d'intérêts, y compris un profit de 39 millions lié à la restructuration d'Interac Corporation, l'amélioration des marges et les soldes plus élevés de la plupart des produits. Quant aux revenus de l'unité des services bancaires aux entreprises, ils se sont repliés de 26 millions, ou de 1 %, étant donné que l'avantage conféré par les soldes plus élevés et l'amélioration des marges a été plus qu'annulé par la baisse des revenus autres que d'intérêts attribuable au profit sur la vente de Moneris US réalisé au cours de l'exercice précédent qui a réduit la croissance des revenus de 7 % au cours de l'exercice considéré.

La marge nette d'intérêts a augmenté de 7 points de base pour s'établir à 2,60 % grâce à l'élargissement des marges et à une combinaison des produits favorable.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 14 millions de dollars, ou de 3 %, pour se chiffrer à 469 millions. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 17 millions en raison du recul des dotations à la provision des prêts aux entreprises, contrebalancé en partie par une hausse de la dotation à la provision des prêts aux particuliers. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 3 millions a été enregistrée.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 805 millions de dollars, en hausse de 183 millions, ou de 5 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète en grande partie les investissements continus dans les activités, notamment l'augmentation des investissements dans les technologies et dans notre équipe de vente.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 7,7 milliards de dollars, ou de 4 %, sur un an, pour s'établir à 223,5 milliards. Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes des particuliers) a progressé de 1 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui rend compte de certains choix de participation, notamment une participation réduite aux marchés de prêts hypothécaires non exclusifs à la Banque, ce qui a été atténué par un accroissement de 4 % des prêts hypothécaires exclusifs à la Banque, et des marges de crédit sur valeur domiciliaire en cours d'amortissement. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont augmenté de 10 % sur un an, affichant une bonne croissance dans bon nombre des secteurs d'activité.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 7,0 milliards de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 159,5 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 2 %, ce qui comprend la croissance de 7 % des soldes des comptes de chèques. La croissance des soldes des dépôts des entreprises a été généralisée, les soldes progressant de 8 % en regard de l'exercice précédent.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises est hautement concurrentiel et évolue rapidement. Nos concurrents de longue date continuent d'investir dans des technologies innovantes qui leur permettent de trouver de nouvelles façons de servir les clients et de se concentrer plus efficacement sur l'expérience client. Les nouveaux acteurs poursuivent sur leur lancée et consolident leurs liens avec les banques pour améliorer leurs produits et établir des relations avec les clients.

En 2019, l'économie canadienne devrait connaître une croissance comparable à celle enregistrée en 2018 et se caractériser par une hausse des taux d'intérêt et une légère baisse du taux de chômage. Nous nous attendons à ce que le contexte des taux d'intérêt exerce une pression sur la croissance des prêts aux particuliers, des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux entreprises. Les dépôts à terme de particuliers et d'entreprises devraient enregistrer une légère croissance du fait que les taux d'intérêt affichent une tendance à la hausse. Nous prévoyons une légère augmentation des marges du fait de la hausse des taux d'intérêt, mais elle pourrait être atténuée par l'incidence de la tarification concurrentielle sur le marché.

Nous sommes déterminés à poursuivre le développement de nos services aux entreprises en augmentant la présence de conseillers au sein de notre équipe de vente et en tirant parti des occasions prometteuses dans les différentes régions et les divers segments de marché et secteurs d'activité, surtout les secteurs d'activité et les entreprises à valeur élevée.

Nous continuons de développer notre secteur des services bancaires aux particuliers en faisant croître notre force de vente et en élargissant les relations avec les clients principaux, tout en tirant profit des technologies numériques dans le but d'offrir une expérience client exceptionnelle. Nous faisons en sorte d'être en position de prospérer dans un avenir numérique, nous investissons dans nos talents et nous améliorons l'expérience client.

La technologie continuera de jouer un rôle de premier plan dans la prestation d'une expérience exceptionnelle à l'ensemble de nos clients tout en permettant de mener nos activités de façon plus efficiente.

Le contexte économique au Canada en 2018 et les perspectives relatives à 2019 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Nous offrons à plus de deux millions de clients une expérience bancaire à dimension humaine et l'accès à une vaste gamme de services financiers. Nos Services bancaires aux grandes entreprises mettent à profit leur expertise sectorielle, leur connaissance des marchés locaux et un large éventail de produits et de services pour être un partenaire de confiance pour nos clients. Nous répondons aux besoins des particuliers et des entreprises de façon intégrée par l'intermédiaire de notre vaste réseau comportant plus de 560 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques et de notre réseau de plus de 43 000 guichets automatiques à l'échelle du pays.

David R. Casper

Chef de la direction BMO Financial Corp.
Chef, Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord

Ernie (Erminia) Johansson

Chef
Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis



Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** offrent une gamme variée de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires. Tout ce que nous faisons reflète notre volonté d'aider nos clients à comprendre ce qui est complexe, à faire de meilleurs choix en matière d'épargne, de placements et d'emprunts, et à avoir confiance dans les décisions qu'ils prennent.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment différentes options de financement et des solutions de trésorerie, ainsi que des produits de gestion des risques. Nous croyons que le fait d'établir un partenariat avec nos clients, d'anticiper leurs besoins financiers et de mettre à profit notre expertise et nos connaissances nous permet de contribuer à la croissance de leur entreprise.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une riche tradition dans le Midwest établie depuis 1847 et un engagement de longue date à contribuer au succès des clients et à soutenir les collectivités où nos employés travaillent et vivent.
- Une équipe talentueuse et expérimentée qui comprend nos clients et qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et obtenir de bons résultats sur nos marchés.
- Des services bancaires aux grandes entreprises diversifiés et d'envergure nationale concentrés dans le Midwest et soutenus par une solide expertise sectorielle, une expérience client de premier ordre et une part avantageuse du marché dans nos secteurs stratégiques.
- Une dynamique qui stimule de plus en plus une croissance soutenue des services bancaires aux particuliers et qui s'appuie sur une vaste clientèle qui ne cesse de s'accroître, un réseau étendu de succursales, un large éventail de produits et de services et des investissements accrus dans le but de développer nos capacités numériques.
- Une structure de contrôle exhaustive et intégrée qui soutient une gestion active des risques et le respect des exigences réglementaires.

Stratégie et grandes priorités

Nous voulons augmenter notre volume d'affaires et nous imposer comme chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités en créant un partenariat intuitif et distinctif avec nos clients afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins financiers.

| Grande priorité | Réalisations en 2018 | Accent en 2019 |
|--|---|---|
| Offrir une expérience exceptionnelle à nos clients et à nos employés | <ul style="list-style-type: none"> • Nous occupons le deuxième rang du classement des 40 grandes banques établi par le magazine <i>American Banker</i> à la suite de son sondage 2018 sur la réputation des banques, qui évalue les institutions financières en fonction de leur gouvernance, de leurs produits et services, et de leurs innovations. • Le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis nous a décerné la note « Remarquable » aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (<i>Community Reinvestment Act</i>); cette reconnaissance témoigne de notre engagement à soutenir les collectivités à revenu faible ou modeste. • Nous figurons au palmarès 2017 des meilleures sociétés pour les entreprises dirigées par des femmes établi par le Women's Business Enterprise National Council, ce qui reflète notre engagement à offrir des chances égales aux entreprises dirigées par des femmes. • Nous continuons d'enregistrer une forte croissance de la clientèle, nous occupons toujours le premier rang au chapitre de l'acquisition des dépôts des ménages dans le secteur des services de détail et nous poursuivons sur notre lancée dans tous les segments des services aux grandes entreprises. • En matière de fidélisation de la clientèle, nous avons continué d'enregistrer des résultats en progression dans tous les secteurs d'activité, comme le démontre notre taux de recommandation net (TRN). • Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché des dépôts dans nos marchés de base de Chicago et du Wisconsin et nous figurons parmi les cinq premiers dans les régions du Midwest où nous sommes présents. | Continuer à renforcer notre position concurrentielle en investissant dans les capacités essentielles, notamment la technologie numérique et le recrutement d'employés talentueux, tout en tirant parti des avantages distinctifs que représentent notre expertise transfrontalière et notre proposition de valeur « Une seule et même banque » pour offrir une expérience client exceptionnelle |

| Grande priorité | Réalizations en 2018 | Accent en 2019 |
|---|--|---|
| <p>En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, accélérer le passage au numérique, favoriser la prestation de conseils, stimuler la croissance des dépôts, étendre nos activités sur le marché des services bancaires aux entreprises et optimiser notre portefeuille de prêts</p> | <ul style="list-style-type: none"> Nous avons amélioré nos capacités numériques grâce à de nouvelles fonctions des services bancaires en ligne, qui comprennent l'ouverture de compte bancaire par voie numérique, et une infrastructure améliorée de succursales offrant notamment l'émission instantanée de cartes de débit et le Wi-Fi en succursale. Nous avons continué d'améliorer notre gamme de produits de dépôt en lançant un nouveau produit du marché monétaire des services platine qui permet aux clients de faire croître leur épargne sans perdre les avantages de la liquidité. Nous avons ouvert notre 12^e succursale intelligente en trois ans, un concept qui mise sur les applications pratiques de la haute technologie et sur la personnalisation des services pour offrir aux clients un nouvel environnement attrayant. Nous avons entrepris la deuxième édition annuelle du programme de partenariat fintech entre BMO Harris et 1871, notre objectif étant de continuer à offrir du soutien et du mentorat à des entreprises de technologie financière en phase initiale de démarrage de la grande région de Chicago et du Wisconsin. | <p>Obtenir une croissance de premier plan des dépôts, étendre nos activités sur le marché des services bancaires aux entreprises, stimuler une croissance rentable de notre portefeuille de prêts, accélérer la numérisation et favoriser la prestation de conseils.</p> |
| <p>En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, accélérer la croissance dans les régions présentant un potentiel élevé, investir dans les entreprises spécialisées et les secteurs à forte croissance, et enfin améliorer l'acquisition de dépôts et accroître notre part de portefeuille</p> | <ul style="list-style-type: none"> Nous avons continué d'élargir les territoires où nous exerçons nos activités, grâce à l'expansion de notre présence à Dallas, au Texas, et à Columbus, en Ohio, ainsi qu'aux investissements effectués en vue de renforcer notre présence dans le Sud-Est (Atlanta). Nous avons conçu et lancé de nouvelles initiatives de vente et de nouveaux produits, notamment les certificats de dépôt à taux ou à échéance variable, et nous avons mis l'accent sur des secteurs choisis dans le cadre d'une nouvelle stratégie de croissance des dépôts. Nous avons élargi notre offre de produits dans des secteurs spécialisés, notamment par l'expansion de nos services de financement reposant sur l'actif en vue de couvrir plus de secteurs et de régions, et par le lancement d'un mode de financement unitranche dans le domaine du financement de capital-investissement afin de renforcer notre position sur le marché et d'améliorer notre proposition de valeur. Nous avons lancé sur le marché de nouvelles capacités numériques, comme la signature électronique, permettant d'améliorer l'expérience client pour les nouveaux utilisateurs de nos solutions de trésorerie et de paiement. | <p>Investir dans des marchés sous-exploités, élargir notre présence à l'échelle nationale dans des secteurs présentant un potentiel élevé, faire une percée dans de nouveaux secteurs spécialisés, augmenter nos investissements dans les solutions de trésorerie et de paiement et améliorer la collaboration à l'échelle de la Banque</p> |

PE États-Unis

(équivalent en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|
| Bénéfice net comptable | 1 394 | 1 027 | 1 051 |
| Bénéfice net ajusté | 1 439 | 1 073 | 1 101 |
| Croissance du bénéfice net (%) | 35,7 | (2,2) | 28,4 |
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | 34,0 | (2,4) | 26,3 |

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|-------|-------|-------|
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 2 983 | 2 718 | 2 635 |
| Revenus autres que d'intérêts | 886 | 817 | 845 |
| Total des revenus (bic) | 3 869 | 3 535 | 3 480 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | 201 | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | (31) | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1) | 170 | 221 | 188 |
| Charges autres que d'intérêts | 2 338 | 2 253 | 2 199 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 1 361 | 1 061 | 1 093 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 278 | 274 | 299 |
| Bénéfice net comptable | 1 083 | 787 | 794 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2) | 35 | 36 | 37 |
| Bénéfice net ajusté | 1 118 | 823 | 831 |

Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|--------|--------|--------|
| Revenus des services aux particuliers | 1 559 | 1 386 | 1 417 |
| Revenus des services aux entreprises | 2 310 | 2 149 | 2 063 |
| Croissance du bénéfice net (%) | 37,5 | (0,8) | 21,8 |
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | 35,8 | (1,0) | 19,8 |
| Croissance des revenus (%) | 9,4 | 1,6 | 21,1 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts (%) | 3,8 | 2,4 | 14,6 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%) | 4,0 | 2,6 | 15,3 |
| Levier d'exploitation (bic) (%) | 5,6 | (0,8) | 6,5 |
| Levier d'exploitation ajusté (bic) (%) | 5,4 | (1,0) | 5,8 |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 60,4 | 63,7 | 63,2 |
| Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%) | 59,3 | 62,4 | 61,7 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%) | 3,72 | 3,69 | 3,57 |
| Actif productif moyen | 80 255 | 73 752 | 73 724 |
| Solde moyen brut des prêts et acceptations | 76 067 | 69 294 | 68 670 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 75 558 | 69 324 | 68 599 |
| Solde moyen des dépôts | 70 431 | 65 724 | 66 343 |
| Effectif – équivalent temps plein | 7 188 | 7 138 | 7 055 |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

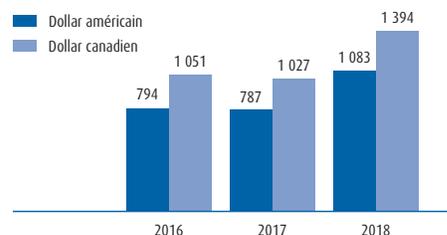
2) Des montants avant impôts de 45 millions de dollars américains en 2018, de 49 millions de dollars américains en 2017 et de 52 millions de dollars américains en 2016 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

s. o. – sans objet

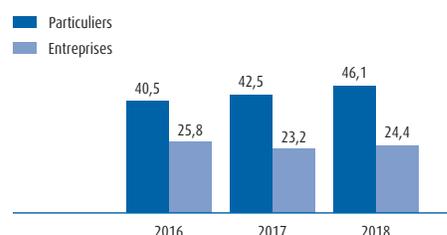
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Solde moyen des dépôts*

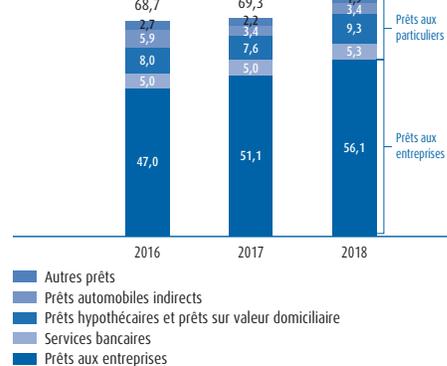
(en milliards de dollars américains)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars américains)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis, d'un montant de 1 394 millions de dollars, a progressé de 367 millions, ou de 36 %, et le bénéfice net ajusté, qui s'est établi à 1 439 millions, a augmenté de 366 millions, ou de 34 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 083 millions de dollars, a augmenté de 296 millions, ou de 37 %, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 1 118 millions, a augmenté de 295 millions, ou de 36 %, augmentations attribuables à la hausse des revenus, à l'avantage découlant de la réforme fiscale américaine et à une diminution des dotations aux provisions pour pertes sur créances, ces facteurs ayant été en partie annulés par une hausse des charges. L'avantage découlant de la réforme fiscale américaine a représenté 91 millions au titre du bénéfice net comptable et 95 millions au titre du bénéfice net ajusté. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient une perte sur la vente de prêts de 27 millions après impôts (43 millions avant impôts), ce qui a mené à une croissance du bénéfice net comptable d'environ 5 % et à une croissance des revenus ajustés d'environ 4 %.

Les revenus, d'un montant de 3 869 millions de dollars, ont inscrit une hausse de 334 millions, ou de 9 %, ce qui s'explique essentiellement par l'amélioration des revenus générés par les dépôts et l'accroissement des volumes au cours de l'exercice à l'étude, et par l'incidence de la perte à la vente de prêts comptabilisée à l'exercice précédent, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 161 millions de dollars, ou de 7 %, pour se situer à 2 310 millions, ce qui reflète surtout la croissance des volumes de prêts et des revenus générés par les dépôts, déduction faite de la compression de la marge sur les prêts.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, les revenus ont augmenté de 173 millions de dollars, ou de 13 %, pour atteindre 1 559 millions, du fait surtout de la croissance des revenus générés par les dépôts, ce qui reflète l'accroissement des marges, et de la perte à la vente des prêts enregistrée à l'exercice précédent.

La marge nette d'intérêts a augmenté de 3 points de base, pour s'établir à 3,72 %, stimulée principalement par la croissance des revenus générés par les dépôts, qui découle de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été contrebalancé en partie par la compression des marges sur les prêts et des changements apportés à la combinaison des produits.

La dotation à la provision pour pertes sur créances de 170 millions de dollars a diminué de 51 millions, ou de 23 %. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 20 millions, en raison de la baisse des dotations à la provision dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises. Un recouvrement net de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 31 millions a été enregistré pour l'exercice à l'étude.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 338 millions de dollars et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 293 millions, ce qui représente une hausse de 4 % dans les deux cas, du fait principalement des investissements dans les technologies et d'autres investissements dans les activités.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations, à savoir 76,1 milliards de dollars, a augmenté de 6,8 milliards, ou de 10 %, stimulé par la croissance du volume des prêts aux entreprises et aux particuliers de 10 %. L'augmentation du volume de prêts aux entreprises s'explique par la croissance solide qui a touché les diverses activités de la plupart de nos groupes, alors que l'augmentation du volume de prêts aux particuliers s'explique par l'acquisition d'un portefeuille de prêts hypothécaires au premier trimestre de 2018 ainsi que par la croissance interne.

Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 70,4 milliards de dollars, soit une hausse de 4,7 milliards, ou de 7 %, en regard de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance de 8 % des volumes des dépôts des particuliers et de 5 % des volumes des dépôts des entreprises.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis sont concentrés principalement dans les six États de la région du Midwest : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas. Notre secteur des services bancaires aux particuliers sert également des clients en Arizona et en Floride, tandis que nos services bancaires aux grandes entreprises ciblent des secteurs spécialisés stratégiques à l'échelle nationale.

Le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises est concurrentiel, et dans le contexte de hausse des taux, on observe une pression accrue sur notre part du marché des dépôts et sur la tarification. Les indicateurs pointant vers une croissance économique durable dans les territoires que nous couvrons comprennent les taux de chômage qui sont à des creux historiques, la consommation accrue des ménages et des entreprises dans un contexte de taux d'imposition plus bas, une progression du crédit encourageante et un marché de l'habitation dynamique. Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur les perspectives économiques américaines ont trait au protectionnisme commercial, aux tensions géopolitiques et à la possibilité d'une hausse de l'inflation.

La croissance économique devrait être plus modérée en 2019, mais demeurer vigoureuse. Ce contexte de croissance génère des occasions d'affaires prometteuses pour nos deux secteurs d'activité, plus particulièrement en ce qui concerne l'expansion de nos services aux particuliers et l'offre accrue de nos services aux grandes entreprises à l'échelle nationale.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, l'adoption de solutions numériques et une offre de produits innovants qui harmonisent nos initiatives stratégiques avec les tendances du marché et les besoins des consommateurs contribueront à stimuler la croissance.

En ce qui concerne les Services bancaires aux grandes entreprises, qui constituent un secteur stratégique, nos grandes priorités consistent à pénétrer de nouveaux marchés, à maintenir une bonne progression sur les marchés existants et à approfondir nos relations avec les clients, ce qui nous permettra de continuer à générer une croissance parmi les plus élevées de notre groupe de référence.

Le contexte économique aux États-Unis en 2018 et les perspectives relatives à 2019 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

Les activités de gestion de patrimoine de BMO englobent une vaste gamme de produits et de services, y compris de l'assurance, offerts à une grande diversité de clients, du grand public aux clients à valeur nette très élevée en passant par les clients institutionnels. BMO Gestion de patrimoine, dont les activités sont d'envergure mondiale, maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.



Joanna Rotenberg

Chef
BMO Gestion de patrimoine ¹⁾

Gilles Ouellette

Chef, BMO Gestion d'actifs et
délégué du conseil, International, BMO Groupe financier ¹⁾

Secteurs d'activité

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre une vaste gamme de services de conseil en matière de placement et de gestion de patrimoine axés sur le client, combinée à des capacités complètes en planification de patrimoine, ainsi que la première plateforme de gestion de portefeuille numérique appartenant à une banque au Canada, Portefeuille futé.

BMO Ligne d'action est un service de placement en ligne qui propose aux clients deux façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré qui met à la disposition des titulaires de compte les outils dont ils ont besoin pour prendre eux-mêmes leurs décisions de placement, et au moyen de ConseilDirect^{MC}, un service qui offre aux investisseurs une surveillance continue de leur portefeuille et des analyses de premier ordre.

Les **services de banque privée de BMO** offerts au Canada, à Hong Kong et à Singapour proposent une gamme étendue de solutions et de services financiers aux clients à valeur nette élevée et très élevée.

Les **services de gestion de patrimoine de BMO aux États-Unis** proposent une gamme complète de solutions financières aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée ainsi que, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients aisés.

BMO Gestion mondiale d'actifs est un gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale qui offre un large éventail de produits et de solutions de placement aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée du monde entier.

BMO Assurance offre de l'assurance vie et des solutions de gestion de patrimoine. Nous élaborons des produits d'assurance vie, d'assurance accident et maladie, et de rentes ainsi que des fonds distincts qui sont offerts aux particuliers et aux régimes de retraite collectifs par l'entremise de conseillers. Nous offrons également des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage aux clients de la Banque, de même que des solutions de réassurance aux réassureurs internationaux.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche axée sur la planification et les services-conseils destinés aux particuliers, aux familles et aux entreprises, intégrant des solutions en matière de placements, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base dont la prestation est assurée par une équipe de spécialistes de la gestion de patrimoine hautement qualifiés résolue à avoir un impact significatif dans la vie de nos clients.
- Un large éventail de solutions qui incluent aussi bien les placements autogérés en ligne que les services professionnels de gestion financière et les programmes intégrés de services fiduciaires et bancaires destinés aux particuliers et aux clients institutionnels.
- Une présence bien établie dans le marché nord-américain des services de gestion de patrimoine et des capacités en matière de gestion bancaire privée en Asie.
- Une société de gestion d'actifs d'envergure mondiale possédant de solides capacités de distribution en Amérique du Nord, ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.
- Le prestige, la forte reconnaissance et la fiabilité de la marque, un accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO et une culture d'innovation axée sur l'anticipation des besoins des clients.
- Un cadre de gestion des risques rigoureux qui permet de répondre aux exigences réglementaires rehaussées.

Stratégie et grandes priorités

Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers, de l'assurance et de la gestion d'actifs institutionnels, en leur offrant une expérience client exceptionnelle, tout en insistant sur l'innovation et la productivité, en comptant sur une étroite collaboration à l'échelle de BMO et en maintenant un cadre de gestion des risques rigoureux.

| Grande priorité | Réalisations en 2018 | Accent en 2019 |
|--|---|---|
| Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers et de l'assurance, en leur offrant une expérience client exceptionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons continué d'améliorer nos résultats au chapitre de la fidélisation de la clientèle dans tous nos secteurs d'activité en mettant l'accent sur la prestation de services de planification globale du patrimoine et d'une expérience client exceptionnelle. • Nous avons poursuivi nos investissements dans des solutions numériques pour améliorer les processus, stimuler la productivité et conférer à nos professionnels en contact direct avec les clients la mobilité nécessaire pour servir les clients de la façon qui leur convient le mieux. • Nous avons lancé de nouvelles capacités numériques afin d'améliorer les options libre-service offertes aux clients. • Nous avons redéfini le parcours numérique des utilisateurs de Portefeuille futé, de l'intégration client au dépôt des fonds dans le compte, et continué à améliorer l'expérience mobile. | Offrir un soutien supérieur et une gamme de produits de gestion de patrimoine et d'assurance novateurs qui combinent les besoins en évolution constante des clients et dépassent leurs attentes |

¹⁾ Gilles Ouellette, chef, BMO Gestion d'actifs et délégué du conseil - International, BMO Groupe financier, prévoit prendre sa retraite en 2019. Joanna Rotenberg, chef, BMO Gestion de patrimoine, assumera alors un mandat élargi à la tête de BMO Gestion mondiale d'actifs en plus de ses responsabilités actuelles.

| Grande priorité | Réalizations en 2018 | Accent en 2019 |
|---|---|--|
| Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers et de l'assurance, en leur offrant une expérience client exceptionnelle (suite) | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons renforcé nos capacités en matière de services bancaires transfrontaliers afin d'offrir aux clients de la Gestion de patrimoine davantage de moyens d'accéder à leurs fonds ou de transférer des fonds, en plus d'ajouter de nouvelles initiatives de vulgarisation et d'éducation. • Nous avons renforcé notre équipe de planification financière, dont la taille a doublé depuis 2013, afin d'offrir aux clients et aux professionnels en gestion de patrimoine une expertise technique régionale dans des domaines tels que la planification successorale et les services transfrontaliers de planification de patrimoine. • Nous avons lancé le programme d'indication Canada-Asie de concert avec BMO Banque privée, Canada et BMO Banque privée, Asie afin de répondre aux besoins des clients à l'échelle mondiale. • Nous avons continué à répondre aux besoins particuliers des femmes propriétaires d'entreprise et clientes par l'entremise du programme BMO pour Elles, l'un des meilleurs du secteur. • Nous avons doublé en un an les ventes de l'assurance vie entière, un produit simple et souple qui continue de recevoir un accueil favorable. • Nous avons maintenu et même renforcé notre position de chef de file dans l'atténuation des risques liés aux régimes de retraite, au moyen d'une approche prudente en matière de tarification. | <p>Avoir un impact significatif dans la vie de nos clients, grâce à une approche distinctive en matière de gestion des talents, à une technologie et à des opérations solides, à des pratiques de marketing et à des analyses de calibre mondial et à une stratégie de gestion des risques et de conformité à la réglementation axée sur le client</p> |
| Consolider notre position de chef de file dans les principaux marchés de gestion des actifs grâce à nos capacités de placement et de distribution accrues | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons tiré parti de nos capacités de placement à l'échelle mondiale afin d'étendre la prestation de solutions à de nouveaux marchés. • Nous avons concentré nos efforts de distribution dans certains circuits, secteurs géographiques et segments de clientèle ciblés afin de nous démarquer et d'accroître notre part de portefeuille, notamment dans le marché des services fiduciaires en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. • Nous avons obtenu un rendement solide sur les placements, 83 % des actifs sous gestion ayant égalé ou surpassé les indices de référence correspondants sur une période de cinq ans. • Nous arrivons au deuxième rang au Canada pour ce qui est de la part de marché des FNB et occupons depuis cinq ans la première place au titre des ventes nettes. • BMO Gestion mondiale d'actifs a remporté le prix de la meilleure équipe de recherche en matière de solutions possibles à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'édition 2018 du concours d'investissement durable en matière d'enjeux ESG organisé par <i>Investment Week</i>. Ce prix est une reconnaissance de notre engagement de longue date et de notre rôle mobilisateur à l'égard de l'investissement responsable, ainsi que de notre conviction que l'application d'une gestion prudente aux questions relatives aux enjeux ESG peut avoir une incidence importante sur la valeur à long terme créée pour les investisseurs. | <p>Continuer d'accroître la portée de BMO Gestion mondiale d'actifs en offrant nos capacités de placement primées à des clients de partout dans le monde, grâce à notre plateforme d'exploitation mondiale</p> |
| Collaborer efficacement pour offrir le meilleur de BMO à nos clients | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons resserré notre collaboration avec BMO Banque privée, Canada, BMO Nesbitt Burns et les Services bancaires aux entreprises, ainsi qu'avec l'équipe Gestion de patrimoine, États-Unis, et des partenaires commerciaux afin d'offrir des services bancaires, de placement et de planification globale de patrimoine aux entreprises de toutes tailles au Canada et aux États-Unis. • Nous avons conclu de nouvelles ententes de colocalisation pour nos équipes des services bancaires, de la planification, des services de succession et de fiducie et des placements, afin que nos clients aient facilement accès au meilleur de BMO. • Nous avons apporté d'autres améliorations au modèle de collaboration et offert des combinaisons innovantes de produits de BMO Gestion mondiale d'actifs aux clients des Services bancaires Particuliers et entreprises. | <p>Continuer à travailler comme une seule équipe à l'échelle de la Gestion de patrimoine et de l'organisation au-delà des frontières, afin d'offrir le meilleur de BMO à tous les clients</p> |

BMO Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Revenus nets d'intérêts | 826 | 722 | 635 |
| Revenus autres que d'intérêts | 5 468 | 5 492 | 5 274 |
| Total des revenus | 6 294 | 6 214 | 5 909 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) | 1 352 | 1 538 | 1 543 |
| Revenu, déduction faite des SCVPI | 4 942 | 4 676 | 4 366 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | 6 | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | - | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1) | 6 | 8 | 9 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 509 | 3 351 | 3 337 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 1 427 | 1 317 | 1 020 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 355 | 350 | 245 |
| Bénéfice net comptable | 1 072 | 967 | 775 |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | - | - | 30 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 41 | 65 | 71 |
| Bénéfice net ajusté | 1 113 | 1 032 | 876 |

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | |
|--|---------|---------|---------|
| Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine | 805 | 729 | 552 |
| Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine | 846 | 794 | 653 |
| Bénéfice net des activités d'assurance | 267 | 238 | 223 |
| Croissance du bénéfice net (%) | 11,0 | 24,5 | (10,0) |
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | 8,0 | 17,6 | (9,4) |
| Croissance des revenus (%) | 1,3 | 5,2 | 2,2 |
| Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%) | 5,7 | 7,1 | (3,6) |
| Croissance des charges autres que d'intérêts (%) | 4,7 | 0,4 | (0,6) |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%) | 5,7 | 1,9 | (0,4) |
| Rendement des capitaux propres (%) | 17,8 | 15,9 | 12,7 |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) | 18,5 | 17,0 | 14,3 |
| Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%) | 1,0 | 6,7 | (3,0) |
| Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%) | - | 5,2 | (3,2) |
| Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%) | 71,0 | 71,7 | 76,4 |
| Ratio d'efficacité ajusté (%) | 54,9 | 52,6 | 54,3 |
| Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%) | 70,0 | 70,0 | 73,5 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%) | 2,65 | 2,57 | 2,45 |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | 5 989 | 6 040 | 6 078 |
| Actif productif moyen | 31 167 | 28 026 | 25 898 |
| Solde moyen brut des prêts et acceptations | 20 290 | 18 068 | 16 464 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 20 260 | 18 063 | 16 458 |
| Solde moyen des dépôts | 34 251 | 33 289 | 29 931 |
| Actifs sous administration 4) | 382 839 | 359 773 | 469 694 |
| Actifs sous gestion | 438 274 | 429 448 | 405 695 |
| Effectif - équivalent temps plein | 6 407 | 6 304 | 6 282 |

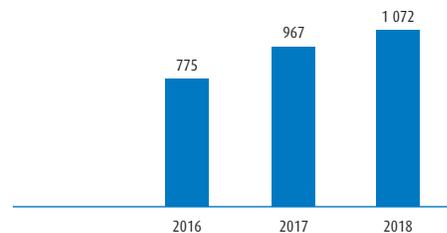
Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

| | | | |
|---|-------|-------|-------|
| Total des revenus | 600 | 650 | 629 |
| Charges autres que d'intérêts | 532 | 546 | 575 |
| Bénéfice net comptable | 50 | 76 | 39 |
| Bénéfice net ajusté | 60 | 88 | 54 |
| Actif productif moyen | 3 709 | 3 348 | 3 446 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 3 619 | 3 300 | 3 200 |
| Solde moyen des dépôts | 5 748 | 5 783 | 5 602 |

- 1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
 - 2) Les coûts d'intégration de l'acquisition de F&C néant avant impôts en 2018 et en 2017 et de 38 millions de dollars en 2016 sont compris dans les charges autres que d'intérêts.
 - 3) Des montants avant impôts de 52 millions de dollars en 2018, de 80 millions en 2017 et de 88 millions en 2016 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
 - 4) Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par nous sont inclus dans les actifs sous administration. Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR.
- s. o. - sans objet

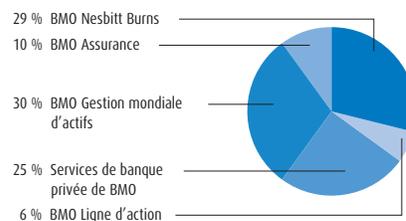
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2018

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 072 millions de dollars, soit une hausse de 105 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 113 millions, ce qui représente une augmentation de 81 millions, ou de 8 %.

Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 805 millions de dollars, une progression de 76 millions, ou de 11 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 846 millions, soit une hausse de 52 millions, ou de 7 %, du fait essentiellement de la croissance de nos activités diversifiées et de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, lesquelles ont été annulées dans une certaine mesure par l'augmentation des charges et une provision pour frais juridiques. Le bénéfice net lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 267 millions, ce qui représente une progression de 29 millions, ou de 12 %, qui s'explique par le fait que le montant des sinistres liés à la réassurance pour l'exercice considéré a été moins élevé et par la croissance des activités, partiellement contrebalancés par les variations défavorables du marché pour l'exercice à l'étude comparativement à l'incidence favorable à l'exercice précédent.

Les revenus se sont établis à 6 294 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 80 millions, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 4 942 millions, soit une augmentation de 266 millions, ou de 6 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont progressé de 257 millions, ou de 6 %, pour se chiffrer à 4 463 millions, ce qui s'explique par l'accroissement des actifs des clients, y compris l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, et par une hausse des revenus tirés des dépôts et des prêts, atténués par l'incidence du dessaisissement d'une activité secondaire au cours de l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 479 millions, soit une progression de 9 millions, ou de 2 %, en raison des facteurs déjà mentionnés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 6 millions de dollars, alors qu'elle s'établissait à 8 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 2 millions, en raison de la baisse des dotations à la provision liées aux prêts aux particuliers. Aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs n'a été enregistrée au cours de l'exercice à l'étude.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 509 millions de dollars, soit une hausse de 158 millions, ou de 5 %. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 457 millions, soit une hausse de 186 millions, ou de 6 %, en regard de l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation des charges liées aux revenus, les investissements dans les technologies et une croissance stratégique au sein de l'équipe de vente, contrebalancés en partie par l'incidence du dessaisissement susmentionné.

Les actifs sous gestion ont progressé de 8,8 milliards de dollars, ou de 2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 438,3 milliards, ce qui s'explique surtout par la croissance des actifs des clients. Les actifs sous administration ont augmenté de 23,1 milliards, ou de 6 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 382,8 milliards, augmentation qui est aussi attribuable essentiellement à l'augmentation des actifs des clients.

Contexte, perspectives et défis

La Gestion de patrimoine offre des services financiers à l'échelle mondiale. Le contexte d'exploitation est très concurrentiel dans le secteur de la gestion de patrimoine qui englobe les grandes banques, les compagnies d'assurance, les maisons de courtage de valeurs et les sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion d'actifs. Le secteur continue à évoluer afin de s'adapter aux besoins changeants des clients et aux nouvelles exigences réglementaires. La Gestion de patrimoine est considérée comme un moteur de croissance du rendement opérationnel de BMO, dans un contexte où de nombreuses banques qui font partie de notre groupe de référence poursuivent elles aussi activement leur stratégie de croissance accélérée.

Au Canada, la croissance économique devrait demeurer stable mais apathique en 2019, alors que l'économie américaine devrait ralentir quelque peu comparativement à 2018. Les nouveaux actifs nets devraient connaître une bonne croissance et nous nous attendons à une progression modérée des marchés. Les taux d'intérêt à long terme devraient connaître une augmentation modérée au Canada et aux États-Unis. Nous nous attendons à ce que la hausse des taux d'intérêt à court terme ait une incidence positive sur nos activités de courtage. L'évolution constante du contexte réglementaire et concurrentiel et des préférences des clients pourrait exercer des pressions à la baisse sur les frais applicables aux produits et aux services. Nous entendons maintenir notre approche rigoureuse en matière de gestion des dépenses en réalisant des gains d'efficacité grâce à la numérisation et en simplifiant notre façon de travailler et de servir nos clients. Les ressources que les initiatives en cours nous permettent d'économiser iront au financement d'investissements stratégiques.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2018 et les perspectives pour 2019 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section sur la Gestion de patrimoine renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 700 employés et possède 33 bureaux répartis dans le monde entier, dont 19 en Amérique du Nord.



Daniel Barclay

Chef
BMO Marchés des capitaux ¹⁾

Patrick Cronin

Chef, Gestion globale des risques
BMO Groupe financier ¹⁾

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions, et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Produits de négociation** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés internationaux grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques (dérivés) pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche unifiée en matière sectorielle et une plateforme de distribution intégrée à l'échelle nord-américaine ainsi qu'une présence internationale complémentaire qui permettent d'offrir une expérience client exceptionnelle.
- Des idées innovantes et des solutions sur mesure offertes par une équipe sectorielle polyvalente qui s'applique à anticiper, à cerner et à satisfaire les besoins de nos clients.
- Des services de premier ordre au Canada pour ce qui est des recherches dans le secteur des actions et des titres à revenu fixe, conjugués à des capacités éprouvées en vente et en négociation et à une solide expertise dans les secteurs de base.
- Une plateforme bien diversifiée et un éventail d'activités – par secteur, région, produit et devise, notamment aux États-Unis où nous disposons d'une base solide, évolutive et pertinente – qui permettent à BMO d'être bien positionné sur plusieurs marchés clés et sur le long terme.
- Une gestion rigoureuse des risques du premier point de contrôle, combinée à de robustes capacités en matière de réglementation et de conformité permettant la prise de décisions efficaces afin de soutenir nos priorités stratégiques.

Stratégie et grandes priorités

La vision de BMO Marchés des capitaux consiste à être une banque d'affaires qui se classe parmi les 10 meilleures en Amérique du Nord et qui donne à ses clients les moyens de réaliser leurs objectifs. Nous mettons à la disposition de notre clientèle une plateforme intégrée qui se distingue par ses idées novatrices et une approche unifiée en matière sectorielle.

| Grande priorité | Réalisations en 2018 | Accent en 2019 |
|---|---|---|
| Maintenir notre position de chef de file au Canada grâce à notre équipe sectorielle de haut calibre | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons continué à décrocher des mandats de premier plan dans les principaux secteurs d'activité du Canada. Ainsi, nous avons agi comme conseiller financier exclusif auprès de la société Pure Industrial Real Estate Trust, lors de la vente de celle-ci au montant de 3,8 milliards de dollars, qui a constitué la plus grosse transaction jamais réalisée dans le secteur immobilier industriel au Canada. Nous avons également conseillé METRO dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, un regroupement qui a créé un leader du commerce de détail ayant un chiffre d'affaires de 16 milliards, et nous avons agi, pour le producteur d'acier Stelco, comme chef de file teneur de livres conjoint dans le cadre de son PAPE et de deux émissions subséquentes d'actions, qui ont permis d'amasser 645 millions de dollars. • Nous nous sommes classés au premier rang pour la recherche et la négociation dans le secteur des actions au Canada selon le rapport 2018 de Brendan Wood International. • Nous avons été reconnus comme un chef de file de la qualité Greenwich 2018 pour la vente et la négociation de titres canadiens et les services d'exécution. • Nous avons annoncé l'établissement d'un partenariat technologique stratégique avec Clearpool Group afin d'offrir une plateforme de système de gestion algorithmique entièrement personnalisable aux clients institutionnels qui négocient des actions canadiennes et américaines. • Nous avons lancé un projet pilote d'émission de titres à revenu fixe en reproduisant la transaction au moyen de la technologie de la chaîne de blocs, une première sur le marché canadien. • Nous avons remporté les deux plus grandes distinctions canadiennes décernées pour les produits structurés par StructuredRetailProducts.com dans le cadre de la Americas Structured Products & Derivatives Conference 2018; nous avons aussi été nommés meilleure société au Canada (notre sixième nomination pour ce prix en sept ans) et meilleur distributeur au Canada. • Nous avons remporté le prix de la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens décerné par le magazine <i>FX Week</i> pour la huitième année de suite. | Conserver notre position de chef de file sur le marché canadien, en renforçant nos relations avec les clients et en continuant d'augmenter notre part de marché |

¹⁾ Avant le 1^{er} novembre 2018, Daniel Barclay exerçait les fonctions de cochef, Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Patrick Cronin était chef, BMO Marchés des capitaux.

| Grande priorité | Réalizations en 2018 | Accent en 2019 |
|---|---|---|
| <p>Améliorer la performance de nos activités aux États-Unis grâce à une stratégie ciblée et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines, dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel</p> | <ul style="list-style-type: none"> Nous avons fait l'acquisition de KGS-Alpha Capital Markets (KGS-Alpha), un courtier en titres à revenu fixe de New York spécialisé dans les titres américains adossés à des créances hypothécaires et mobilières dans le marché des investisseurs institutionnels. Nous avons collaboré avec les Services bancaires PE États-Unis, selon l'approche « Une seule et même banque », pour mener à bien d'importantes opérations de fusion et acquisition dans le marché des entreprises de taille intermédiaire, agissant entre autres à titre de conseiller financier exclusif auprès de Lifetouch dans le cadre de la vente de celle-ci à Shutterstock, une transaction de 825 millions de dollars américains. Nous avons agi comme chef de file teneur de livres dans 134 transactions sur titres de participation et d'emprunt pour mobiliser des capitaux aux États-Unis, une augmentation de plus de 38 % par rapport au dernier exercice. Nous avons conclu 38 opérations de fusion et acquisition aux États-Unis et 7 opérations transfrontalières pour une valeur totale de 23,8 milliards de dollars américains. Nous avons obtenu le premier rang dans l'étude All-America Fixed Income Research Team 2018 d'Institutional Investor pour la stratégie sur les taux américains et l'analyse technique. Nous avons accentué notre présence en faisant l'acquisition, auprès d'une institution financière mondiale, d'engagements de prêt de 3 milliards de dollars américains dans le secteur de l'énergie. | <p>Continuer à mettre à profit nos investissements stratégiques afin d'accélérer la croissance découlant de notre plateforme aux États-Unis et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel</p> |
| <p>Mettre à profit nos fortes capacités en Amérique du Nord et notre présence sur des marchés internationaux choisis</p> | <ul style="list-style-type: none"> Nous avons été reconnus par le magazine <i>Global Finance</i> comme la meilleure banque d'investissement au monde dans le secteur des mines et métaux pour la neuvième année d'affilée et avons tenu notre 27^e conférence mondiale annuelle sur le secteur des mines et métaux, vitrine pour 140 entreprises, à laquelle ont pris part plus de 550 investisseurs et 800 participants. Pour la huitième année de suite, <i>Global Banking and Finance Review</i> nous a désignés meilleur fournisseur institutionnel de services de change en Amérique du Nord et en Chine. Nous avons réalisé des transactions pilotes en direct sur Batavia, une plateforme de financement du commerce mondial basée sur la chaîne de blocs qui a été créée conjointement par un consortium dont BMO fait partie. Nous avons conservé notre position de chef de file dans le marché des obligations sous-souveraines où nous avons agi comme cochef de file dans le cadre de deux obligations pour le développement durable de la Banque mondiale – l'une pour soutenir l'autonomisation des femmes et des filles et l'autre pour transformer la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents – dont chacune a permis de mobiliser 1 milliard de dollars. Nous avons souscrit notre première obligation sociale, émise par un emprunteur supranational, la Banque interaméricaine de développement, en vue d'améliorer l'éducation des enfants dans les pays latino-américains en développement. Nous avons accueilli plus de 70 participants au premier séminaire sur les taux américains à Séoul, en Corée du Sud, ce qui témoigne de la progression de notre présence sur les marchés asiatiques. | <p>Continuer à mettre à profit notre solide position en Amérique du Nord et nos capacités mondiales pour étendre notre présence et établir des relations stratégiques dans des marchés internationaux choisis</p> |

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|-------|-------|-------|
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 659 | 1 233 | 1 459 |
| Revenus autres que d'intérêts | 3 696 | 3 336 | 2 855 |
| Total des revenus (bic) | 4 355 | 4 569 | 4 314 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | (17) | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | (1) | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1) | (18) | 44 | 81 |
| Charges autres que d'intérêts | 2 851 | 2 778 | 2 574 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 1 522 | 1 747 | 1 659 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 366 | 472 | 424 |
| Bénéfice net comptable | 1 156 | 1 275 | 1 235 |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | 11 | - | - |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 2 | 2 | 1 |
| Bénéfice net ajusté | 1 169 | 1 277 | 1 236 |

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | |
|---|---------|---------|---------|
| Revenus des produits de négociation | 2 539 | 2 694 | 2 653 |
| Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés | 1 816 | 1 875 | 1 661 |
| Croissance du bénéfice net (%) | (9,4) | 3,2 | 23,1 |
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | (8,5) | 3,3 | 23,0 |
| Croissance des revenus (%) | (4,7) | 5,9 | 12,7 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts (%) | 2,6 | 7,9 | 3,8 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%) | 2,1 | 7,9 | 3,8 |
| Rendement des capitaux propres (%) | 12,8 | 15,3 | 15,8 |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) | 13,0 | 15,4 | 15,8 |
| Levier d'exploitation (bic) (%) | (7,3) | (2,0) | 8,9 |
| Levier d'exploitation ajusté (bic) (%) | (6,8) | (2,0) | 8,9 |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 65,5 | 60,8 | 59,7 |
| Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%) | 65,1 | 60,8 | 59,6 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%) | 0,24 | 0,47 | 0,58 |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | 8 464 | 7 900 | 7 387 |
| Actif productif moyen | 271 839 | 263 128 | 251 962 |
| Actif moyen | 307 087 | 302 518 | 301 623 |
| Solde moyen brut des prêts et acceptations | 46 724 | 48 217 | 44 866 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 46 658 | 48 191 | 44 817 |
| Solde moyen des dépôts | 138 440 | 144 357 | 146 888 |
| Effectif - équivalent temps plein | 2 700 | 2 502 | 2 353 |

Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

| | | | |
|---|--------|--------|--------|
| Total des revenus (bic) | 1 249 | 1 318 | 1 132 |
| Charges autres que d'intérêts | 985 | 927 | 860 |
| Bénéfice net comptable | 196 | 267 | 175 |
| Bénéfice net ajusté | 205 | 268 | 176 |
| Actif productif moyen | 92 235 | 88 044 | 78 619 |
| Actif moyen | 98 265 | 93 253 | 86 137 |
| Solde moyen net des prêts et acceptations | 15 249 | 15 359 | 14 932 |
| Solde moyen des dépôts | 53 008 | 52 471 | 52 459 |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend les dotations aux provisions spécifiques. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha avant impôts de 14 millions de dollars pour l'exercice 2018 ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.

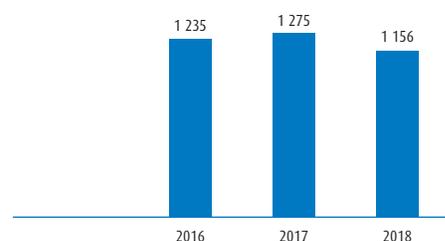
3) Des montants avant impôts de 3 millions de dollars en 2018, de 3 millions en 2017 et de 1 million en 2016 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

s. o. - sans objet

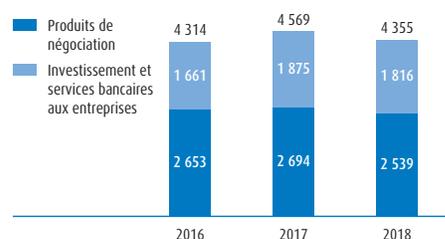
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



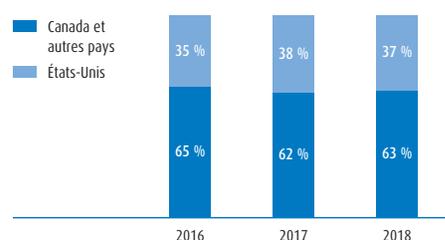
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a diminué de 119 millions de dollars, ou de 9 %, pour se situer à 1 156 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'intégration des acquisitions, s'est chiffré à 1 169 millions, soit une baisse de 108 millions, ou de 8 %, en raison essentiellement du recul des revenus.

Les revenus ont diminué de 214 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 4 355 millions, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la faiblesse du dollar américain, les revenus ont reculé de 189 millions, ou de 4 %, en raison de la baisse des revenus du secteur Produits de négociation et du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés. Comparativement à l'exercice précédent, les revenus du secteur Produits de négociation ont reculé de 155 millions, ou de 6 %, en regard de l'exercice précédent, en raison de la baisse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, du ralentissement des activités de négociation de valeurs mobilières menées auprès des entreprises clientes et du fléchissement des profits nets sur les titres, contrés en partie par l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont diminué de 59 millions, ou de 3 %, en regard de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse des revenus de commissions de prise ferme et de consultation, contrebalancée en partie par l'augmentation des revenus liés aux services bancaires aux sociétés.

Le recouvrement net de la provision pour pertes sur créances a totalisé 18 millions de dollars par rapport à des dotations nettes de 44 millions à l'exercice précédent. Pour l'exercice à l'étude, le recouvrement net des pertes de créances lié aux prêts douteux s'est établi à 17 millions tandis que le recouvrement net des pertes sur créances lié aux prêts productifs s'est chiffré à 1 million.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 73 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 2 851 millions, et les charges autres que d'intérêts après ajustement ont augmenté de 59 millions, ou de 2 %, pour se chiffrer à 2 834 millions, ou de 3 %, compte non tenu de la dépréciation du dollar américain, ce qui est attribuable principalement à l'investissement continu dans les activités, comme les acquisitions et les stratégies de croissance.

L'actif moyen a augmenté de 4,6 milliards de dollars par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 307,1 milliards. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, l'actif moyen a augmenté de 6,3 milliards. La hausse des flux de trésorerie et équivalents de trésorerie, du solde des valeurs mobilières et des prises en pension a été partiellement contrebalancée par la baisse des soldes des actifs financiers dérivés.

Contexte, perspectives et défis

En 2018, le contexte d'exploitation est demeuré très concurrentiel dans les marchés des capitaux au Canada et aux États-Unis. Les banques traditionnelles ont continué de chercher des moyens d'accroître les revenus, de réduire les coûts et de tirer profit des progrès technologiques afin d'améliorer l'efficacité tandis que les concurrents non bancaires sont demeurés à l'affût de nouvelles occasions de perturber les activités des banques concernant certains produits de négociation et de banque d'affaires.

En 2019, nous entendons déployer notre stratégie cohérente visant à bâtir un secteur des marchés des capitaux hautement intégré et axé sur le client à l'échelle de l'Amérique du Nord. Convaincus que nos activités aux États-Unis demeureront un moteur de croissance important, nous entendons tirer davantage profit de nos capacités bien établies en sol américain, ainsi que de notre présence globale et de notre assise financière pour nous démarquer et accroître sélectivement notre portefeuille de prêts. Au Canada, nous détenons la plus grande part du marché dans toutes nos gammes de produits et dans tous les secteurs où nous exerçons nos activités, et nous prévoyons poursuivre sur cette lancée à l'avenir. Nous développons sélectivement nos capacités afin de mieux servir nos clients nord-américains présents sur la scène internationale. Grâce à une approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée aux investissements effectués dans l'infrastructure technologique liée à la réglementation, nous demeurons en bonne posture pour répondre aux exigences en matière de gestion des risques dans les années à venir. Les préoccupations de nature macroéconomique et le risque accru que les tensions commerciales persistent pourraient nuire à la stabilité des marchés. Toutefois, dans la mesure où les indicateurs continuent de pointer vers la croissance, nous avons confiance de pouvoir maintenir notre solide position et atteindre nos objectifs stratégiques.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2018 et les perspectives pour 2019 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement ainsi que les données et les analyses, et l'innovation. T&O assure la prestation de services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des autres activités de gestion de la trésorerie, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les dépenses résiduelles non attribuées, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration ainsi qu'une charge ponctuelle hors trésorerie découlant de la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, et de l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle, et d'une bonne efficacité tout en aidant nos secteurs à atteindre leurs objectifs d'expérience client. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- Établissement de l'équipe Initiatives stratégiques, infrastructure et innovation dans le but de favoriser l'amélioration durable de la productivité à l'échelle de l'organisation et de créer des capacités d'investissement visant la croissance des revenus, de concert avec les trois groupes d'exploitation.
- Accélération du déploiement d'une technologie numérique pour transformer notre entreprise, notamment en menant à bien la mise en œuvre de notre plateforme numérique américaine qui sert à présent à accélérer le développement de solutions numériques pour les secteurs liés aux particuliers et aux entreprises.
- Investissement dans des initiatives liées à la technologie de l'information pour respecter les exigences réglementaires tout en déployant de nouvelles capacités qui réduiront le délai de commercialisation et renforceront notre base technologique.
- Amélioration de notre plateforme Données et analyses pour accroître nos capacités de gouvernance, d'analyse et de robotique en appui aux initiatives commerciales. De plus, nous avons développé davantage de solutions applicables en mode infonuagique et établi des partenariats qui nous permettront d'innover.
- Poursuite des efficacités opérationnelles par la monétisation de notre architecture technologique et par les études de marché, de sorte que les nouveaux investissements soient davantage orientés vers la transformation et la protection.
- Création d'une nouvelle équipe plurifonctionnelle chargée d'agir sur l'environnement technologique et l'environnement de travail des employés afin de les relever.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est élevée à 726 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, comparativement à une perte nette comptable de 430 millions il y a un an. La perte nette ajustée s'est élevée à 298 millions pour l'exercice considéré, comparativement à 388 millions pour l'exercice précédent. La perte nette ajustée ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, ni d'un avantage de 203 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations pour l'exercice considéré, pas plus que des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices, lesquels ont été plus élevés en 2018, et d'une diminution de 54 millions de la provision générale pour pertes sur créances pour l'exercice précédent. La perte nette ajustée a diminué du fait principalement de la baisse des charges et de la hausse des revenus, exclusion faite de l'ajustement visant à tenir compte de la base d'imposition comparable (bic). La perte nette comptable s'est accrue de 296 millions par rapport à l'an dernier à cause de l'incidence des éléments d'ajustements et des autres facteurs susmentionnés.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|--------|---------|---------|
| Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes | (243) | (193) | (283) |
| Compensation sur une bic des groupes | (313) | (567) | (510) |
| Revenus nets d'intérêts (bic) | (556) | (760) | (793) |
| Revenus autres que d'intérêts | 249 | 177 | 58 |
| Total des revenus (bic) | (307) | (583) | (735) |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | (13) | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | (2) | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 1) | (15) | (78) | (74) |
| Charges autres que d'intérêts | 436 | 635 | 716 |
| Perte avant impôts sur le résultat | (728) | (1 140) | (1 377) |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic) | (2) | (710) | (730) |
| Perte nette comptable | (726) | (430) | (647) |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | 14 | 55 | 41 |
| Ajustement comptable cumulatif 3) | - | - | 62 |
| Coûts de restructuration 4) | 192 | 41 | 132 |
| Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 5) | - | (54) | - |
| Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 6) | 425 | - | - |
| Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 7) | (203) | - | - |
| Perte nette ajustée | (298) | (388) | (412) |
| Total des revenus ajustés (bic) | (307) | (583) | (651) |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, après ajustement 1) | (13) | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs, après ajustement 1) | (2) | s. o. | s. o. |
| Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances, après ajustement 1) | (15) | (2) | (74) |
| Charges autres que d'intérêts ajustées | 433 | 489 | 461 |
| Perte nette ajustée | (298) | (388) | (412) |
| Effectif – équivalent temps plein | 14 515 | 14 697 | 14 741 |

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

| | | | |
|--|-------|-------|-------|
| Total des revenus (bic) | (39) | (90) | (114) |
| Recouvrement de pertes sur créances 1) | (12) | (23) | (81) |
| Charges autres que d'intérêts | 194 | 245 | 218 |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic) | 265 | (109) | (71) |
| Perte nette comptable | (486) | (203) | (180) |
| Total des revenus ajustés (bic) | (39) | (90) | (114) |
| Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1) | (12) | (2) | (56) |
| Charges autres que d'intérêts ajustées | 139 | 171 | 119 |
| Perte nette ajustée | (106) | (170) | (134) |

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Les modifications apportées à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs aux termes de cette méthode ne seront pas considérées comme des éléments d'ajustement. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Les coûts d'intégration liés aux activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.

3) L'ajustement comptable cumulatif qui a été constaté sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts était lié à la conversion des monnaies étrangères.

4) Il s'agit d'une charge de restructuration avant impôts de 260 millions de dollars en 2018, de 59 millions en 2017 et de 188 millions en 2016. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts.

5) Diminution de la provision générale pour pertes sur créances avant impôts de 76 millions de dollars en 2017.

6) Le bénéfice net comptable du premier trimestre de 2018 tient compte d'une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'incidence de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*, il y a lieu de se reporter à la section Charge d'impôts sur le résultat, à la page 42.

7) L'exercice considéré tient compte d'un avantage avant impôts de 277 millions de dollars découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

s. o. – sans objet

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats et les mesures de la performance de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 63.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Par exemple, comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92 jours, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres. La conversion des monnaies étrangères influe également sur le bénéfice trimestriel.

Si ce n'est de la charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du premier trimestre de l'exercice 2018 et du fait que le montant des sinistres provenant des activités de réassurance de la Gestion de patrimoine pour le quatrième trimestre de 2017 et de 2018 a été élevé, les résultats comptables et ajustés ont, en général, affiché des tendances à la hausse dans les huit derniers trimestres. L'avantage tiré au cours du quatrième trimestre de 2018 d'une obligation au titre des prestations futures, les charges de restructuration du deuxième trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017 et la diminution de la provision générale au troisième trimestre de 2017 ont également influé sur les résultats comptables.

Pendant sept des huit derniers trimestres, la croissance sur un an du bénéfice net de PE Canada s'est avérée positive, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des revenus, laquelle a découlé de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts. Les résultats tiennent compte également d'un profit de 168 millions de dollars après impôts réalisé sur une vente comptabilisé pour le premier trimestre de 2017. Les résultats enregistrés par PE États-Unis en 2018 reflétaient en grande partie l'accroissement des dépôts en raison de la hausse des taux d'intérêt et des volumes, la bonne croissance des volumes de prêts, l'avantage conféré par la réforme fiscale américaine et la diminution des pertes sur créances. Les résultats de PE États-Unis du premier trimestre de 2017 tenaient compte également d'une perte de 35 millions de dollars après impôts à la vente d'une partie du portefeuille de prêts automobiles indirects. Le bénéfice net enregistré par la Gestion de patrimoine a été bon en 2017 et en 2018. En ce qui a trait aux activités traditionnelles de gestion de patrimoine, la croissance globale générée par nos activités diversifiées est également attribuable à la performance relativement bonne dont les marchés boursiers nord-américains ont fait preuve en dépit de la correction effectuée au cours du quatrième trimestre de 2018. Les résultats trimestriels des activités d'assurance ont fluctué, ce qui a résulté essentiellement de l'incidence des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des sinistres liés aux activités de réassurance, ainsi que des changements apportés à la méthode de calcul et aux hypothèses actuarielles. Les résultats du deuxième semestre de 2018 de BMO Marchés des capitaux témoignent d'une amélioration de la performance par suite de la diminution des activités de prise ferme et des activités liées aux services-conseils au cours du premier semestre de l'exercice à l'étude. Le rendement de BMO Marchés des capitaux pour 2017 a été bon, en dépit des répercussions qu'ont entraînées les modifications apportées à la législation pour certains clients de notre segment des actions au deuxième semestre de l'exercice à l'étude. Les résultats des Services d'entreprise peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre, ce qui est en grande partie attribuable à l'inclusion des éléments d'ajustement, qui sont pour la plupart comptabilisés dans les Services d'entreprise.

Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 est conforme à la dotation aux provisions spécifiques aux termes de l'IAS 39 des exercices précédents. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a remplacé la dotation à la provision générale pour pertes sur créances aux termes de l'IAS 39. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157, qui explique la dotation à la provision pour pertes sur créances. En raison de la nature prospective de l'IFRS 9, nous nous attendons à ce que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de la Banque varie davantage.

Exprimée en pourcentage du solde des prêts et acceptations, la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO a été relativement stable malgré une certaine variabilité d'un trimestre à l'autre. Dans l'ensemble, la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a été relativement stable en 2018. Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018 à cause essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances de 9 millions de dollars liée aux prêts productifs. Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué au cours du premier trimestre de 2018 en raison essentiellement d'un recouvrement de 33 millions de pertes sur créances lié aux prêts productifs. La diminution constatée pour le troisième trimestre de l'exercice 2017 est attribuable à une baisse de la dotation à la provision générale figurant dans nos résultats comptables, et à la hausse au cours du deuxième trimestre de 2017 qui s'explique par des dotations aux provisions accrues pour BMO Marchés des capitaux et les Services bancaires PE.

Le taux d'impôt effectif a varié, car il dépend des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons des activités, et du montant du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. La hausse du taux d'impôt comptable appliqué aux résultats du premier trimestre de 2018 est attribuable à une charge ponctuelle hors trésorerie découlant de la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis par suite de la réforme fiscale américaine.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | T4 2018 | T3 2018 | T2 2018 | T1 2018 | T4 2017 | T3 2017 | T2 2017 | T1 2017 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Revenus nets d'intérêts | 2 669 | 2 607 | 2 491 | 2 546 | 2 535 | 2 533 | 2 409 | 2 530 |
| Revenus autres que d'intérêts | 3 253 | 3 213 | 3 126 | 3 132 | 3 120 | 2 926 | 3 332 | 2 875 |
| Revenus | 5 922 | 5 820 | 5 617 | 5 678 | 5 655 | 5 459 | 5 741 | 5 405 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) | 390 | 269 | 332 | 361 | 573 | 253 | 708 | 4 |
| Revenus, déduction faite des SCVPI | 5 532 | 5 551 | 5 285 | 5 317 | 5 082 | 5 206 | 5 033 | 5 401 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 1) | 177 | 177 | 172 | 174 | s. o. | s. o. | s. o. | s. o. |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1) | (2) | 9 | (12) | (33) | s. o. | s. o. | s. o. | s. o. |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1) | 175 | 186 | 160 | 141 | 202 | 126 | 251 | 167 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 224 | 3 386 | 3 562 | 3 441 | 3 375 | 3 286 | 3 284 | 3 385 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 2 133 | 1 979 | 1 563 | 1 735 | 1 505 | 1 794 | 1 498 | 1 849 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 438 | 443 | 317 | 762 | 278 | 407 | 250 | 361 |
| Bénéfice net comptable (voir ci-dessous) | 1 695 | 1 536 | 1 246 | 973 | 1 227 | 1 387 | 1 248 | 1 488 |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | 13 | 7 | 2 | 3 | 15 | 13 | 13 | 14 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 24 | 22 | 23 | 21 | 26 | 28 | 34 | 28 |
| Coûts de restructuration 4) | - | - | 192 | - | 41 | - | - | - |
| Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 5) | - | - | - | - | - | (54) | - | - |
| Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 6) | - | - | - | 425 | - | - | - | - |
| Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 7) | (203) | - | - | - | - | - | - | - |
| Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous) | 1 529 | 1 565 | 1 463 | 1 422 | 1 309 | 1 374 | 1 295 | 1 530 |
| Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation | | | | | | | | |
| Bénéfice net comptable de PE Canada | 675 | 642 | 590 | 647 | 624 | 613 | 530 | 744 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 1 | - | 1 | - | 1 | 1 | - | 1 |
| Bénéfice net ajusté de PE Canada | 676 | 642 | 591 | 647 | 625 | 614 | 530 | 745 |
| Bénéfice net comptable de PE États-Unis | 372 | 364 | 348 | 310 | 270 | 268 | 240 | 249 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 11 | 12 | 11 | 11 | 11 | 11 | 12 | 12 |
| Bénéfice net ajusté de PE États-Unis | 383 | 376 | 359 | 321 | 281 | 279 | 252 | 261 |
| Bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine | 219 | 291 | 296 | 266 | 175 | 269 | 254 | 269 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 10 | 10 | 11 | 10 | 14 | 15 | 21 | 15 |
| Bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine | 229 | 301 | 307 | 276 | 189 | 284 | 275 | 284 |
| Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux | 298 | 301 | 286 | 271 | 316 | 281 | 311 | 367 |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | 9 | 2 | - | - | - | - | - | - |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3) | 2 | - | - | - | - | 1 | 1 | - |
| Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux | 309 | 303 | 286 | 271 | 316 | 282 | 312 | 367 |
| Bénéfice net comptable des Services d'entreprise | 131 | (62) | (274) | (521) | (158) | (44) | (87) | (141) |
| Coûts d'intégration des acquisitions 2) | 4 | 5 | 2 | 3 | 15 | 13 | 13 | 14 |
| Coûts de restructuration 4) | - | - | 192 | - | 41 | - | - | - |
| Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 5) | - | - | - | - | - | (54) | - | - |
| Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 6) | - | - | - | 425 | - | - | - | - |
| Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 7) | (203) | - | - | - | - | - | - | - |
| Bénéfice net ajusté des Services d'entreprise | (68) | (57) | (80) | (93) | (102) | (85) | (74) | (127) |
| Bénéfice de base par action (\$) | 2,58 | 2,32 | 1,86 | 1,43 | 1,82 | 2,05 | 1,85 | 2,23 |
| Bénéfice dilué par action (\$) | 2,57 | 2,31 | 1,86 | 1,43 | 1,81 | 2,05 | 1,84 | 2,22 |
| Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$) | 2,32 | 2,36 | 2,20 | 2,12 | 1,94 | 2,03 | 1,92 | 2,28 |
| Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%) | 1,49 | 1,49 | 1,52 | 1,54 | 1,57 | 1,55 | 1,52 | 1,55 |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) | 0,18 | 0,19 | 0,17 | 0,15 | 0,22 | 0,14 | 0,27 | 0,18 |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) | 0,18 | 0,18 | 0,18 | 0,19 | 0,22 | 0,22 | 0,27 | 0,18 |
| Taux d'impôt effectif (%) | 20,6 | 22,4 | 20,3 | 43,9 | 18,5 | 22,7 | 16,7 | 19,5 |
| Taux d'impôt effectif ajusté (%) | 19,7 | 22,4 | 21,2 | 19,5 | 19,3 | 22,5 | 17,1 | 19,8 |
| Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$) | 1,3047 | 1,3032 | 1,2858 | 1,2575 | 1,2621 | 1,2974 | 1,3412 | 1,3288 |

- 1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous faisons référence à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Les modifications apportées à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs aux termes de cette méthode ne seront pas considérées comme des éléments d'ajustement. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables, à la page 121, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
 - 2) Les coûts d'intégration des acquisitions avant impôts ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 12 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018 et 2 millions pour le troisième trimestre de 2018. Les montants des Services d'entreprise sont les suivants : 6 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2018, 4 millions pour chacun des deuxième et premier trimestres de 2018, 24 millions pour le quatrième trimestre de 2017, 20 millions pour le troisième trimestre de 2017, 21 millions pour le deuxième trimestre de 2017 et 22 millions pour le premier trimestre de 2017.
 - 3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions avant impôts a été inscrit dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants relatifs à PE Canada sont les suivants : 1 million de dollars pour le quatrième trimestre de 2018, néant pour le troisième trimestre de 2018, 1 million pour le deuxième trimestre de 2018, néant tant pour le premier trimestre de 2018 que pour le quatrième trimestre de 2017, 1 million pour le troisième trimestre de 2017, néant pour le deuxième trimestre de 2017 et 1 million pour le premier trimestre de 2017. Les montants relatifs à PE États-Unis sont les suivants : 15 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2018, 14 millions pour le deuxième trimestre de 2018, 15 millions pour le premier trimestre de 2018 et 16 millions pour chacun des quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2017. Les montants de la Gestion de patrimoine sont les suivants : 13 millions pour chacun des quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2018, 18 millions pour le quatrième trimestre de 2017, 17 millions pour le troisième trimestre de 2017, 26 millions pour le deuxième trimestre de 2017 et 19 millions pour le premier trimestre de 2017. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 2 millions pour le quatrième trimestre de 2018, néant pour le troisième trimestre de 2018, 1 million pour le deuxième trimestre de 2018, néant tant pour le premier trimestre de 2018 que pour le quatrième trimestre de 2017 et 1 million pour chacun des troisième, deuxième et premier trimestres de 2017.
 - 4) Les charges de restructuration avant impôts comprises dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise s'élevaient à 260 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et à 59 millions au quatrième trimestre de 2017.
 - 5) La dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances, après ajustement, des Services d'entreprise ne tient pas compte des ajustements du montant de 76 millions de dollars avant impôts de la provision générale pour pertes sur créances du troisième trimestre de 2017.
 - 6) Charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'incidence de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*, il y a lieu de se reporter à la section Charge d'impôts sur le résultat, à la page 42.
 - 7) L'exercice considéré tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
s. o. - sans objet

Mise en garde

La section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 695 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse de 468 millions, ou de 38 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est situé à 1 529 millions, en hausse de 220 millions, ou de 17 %, par rapport au même trimestre un an plus tôt. Les résultats ajustés pour le trimestre à l'étude ne tiennent pas compte d'un avantage de 277 millions (203 millions après impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration constatés dans les charges autres que d'intérêts. Une liste complète des éléments d'ajustement figure à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Le BPA comptable, établi à 2,57 \$, a progressé de 0,76 \$, ou de 42 %, en regard de l'exercice précédent. Le BPA ajusté, établi à 2,32 \$, a augmenté de 0,38 \$, ou de 19 %. Les résultats reflètent la forte croissance de PE États-Unis, la bonne performance de PE Canada et un recul de la perte des Services d'entreprise, partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice de BMO Marchés des capitaux. Les résultats de la Gestion de patrimoine ont progressé, reflétant essentiellement le montant moins élevé des sinistres liés à la réassurance enregistré pour l'exercice à l'étude.

Un sommaire des états des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 63.

Le bénéfice net comptable global des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est situé respectivement à 1 047 millions de dollars et à 1 059 millions, ce qui représente dans les deux cas une hausse de 17 % en regard de l'exercice précédent, ou de 16 %, exclusion faite des répercussions du raffermissement du dollar américain. Le bénéfice net comptable de PE Canada, établi à 675 millions et le bénéfice net ajusté, établi à 676 millions, ont dans les deux cas augmenté de 51 millions, ou de 8 %, ce qui reflète la hausse des revenus et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs en partie annulés par la hausse des charges. Exprimé en dollars canadiens, le bénéfice net comptable de PE États-Unis, établi à 372 millions, a progressé de 37 % et le bénéfice net ajusté, établi à 383 millions, a augmenté de 36 %. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net comptable de PE États-Unis, établi à 285 millions, a augmenté de 71 millions, ou de 33 %, et le bénéfice net ajusté, établi à 294 millions, a augmenté de 71 millions, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une bonne croissance des revenus et de la diminution des impôts attribuable à l'avantage découlant de la réforme fiscale aux États-Unis et d'un élément de la fiscalité américaine à effet favorable, ces facteurs ayant été en partie annulés par une hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

L'avantage conféré par la réforme fiscale aux États-Unis correspond à un montant d'environ 28 millions compris dans le bénéfice net comptable et à un montant d'environ 29 millions compris dans le bénéfice net ajusté pour le trimestre considéré. Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 219 millions, ce qui signifie une hausse de 44 millions, ou de 25 %, et, après ajustement, il a atteint 229 millions, ce qui représente une hausse de 40 millions, ou de 21 %. Le bénéfice net du trimestre considéré a subi les contrecoups des sinistres liés à la réassurance élevés et d'une provision pour frais juridiques. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine, lequel s'est élevé à 192 millions, est demeuré stable, et après ajustement, il s'est chiffré à 202 millions, ce qui signifie une baisse de 4 millions, ou de 2 %, étant donné que la croissance générée par nos activités et la diminution des impôts ont été plus qu'atténuées par une provision pour frais juridiques et une augmentation des charges. À 27 millions de dollars, le bénéfice net des activités d'assurance a été anormalement faible, mais il a augmenté de 44 millions sur un an, essentiellement en raison du montant moins élevé des sinistres liés à la réassurance inscrit au cours de l'exercice considéré, contrebalancé par des variations défavorables des marchés au cours du trimestre à l'étude, comparativement à des variations favorables des marchés au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a reculé de 18 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 298 millions, et le bénéfice net ajusté a reculé de 7 millions, ou de 2 %, par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 309 millions, étant donné que l'augmentation des revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et la diminution des impôts ont été plus qu'atténuées par la hausse des charges et la baisse des revenus du secteur Produits de négociation. Le bénéfice net comptable des Services d'entreprise s'est situé à 131 millions pour le trimestre considéré, comparativement à une perte nette de 158 millions un an plus tôt. La perte nette ajustée s'est élevée à 68 millions pour le trimestre, contre 102 millions pour l'an dernier. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte d'un avantage de 203 millions après impôts découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations pour l'exercice considéré, d'une charge de reconstruction inscrite pour l'exercice précédent, ni des coûts d'intégration des acquisitions enregistrés pour les deux périodes. Les résultats ajustés ont progressé en raison surtout d'une hausse des revenus, compte non tenu de l'ajustement sur une bic et d'une réduction des charges. Les résultats comptables ont affiché une hausse en raison de l'incidence des éléments d'ajustement et des autres facteurs précités.

Le total des revenus, établi à 5 922 millions de dollars, a progressé de 267 millions, ou de 5 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Déduction faite des SCVPI, le total des revenus, établi à 5 532 millions, a augmenté de 450 millions, ou de 9 %, ou encore de 8 % compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les revenus de PE Canada ont progressé de 4 %, grâce à la progression des soldes de la plupart des produits, à la hausse des revenus autres que d'intérêts et à l'amélioration des marges. Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 11 %, et exprimés en dollars américains, ils ont crû de 8 %, ce qui est essentiellement imputable à l'amélioration des revenus générés par les dépôts et à l'augmentation des volumes de prêts, déduction faite de la compression des marges sur les prêts. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont progressé de 3 %, en raison de la croissance des activités découlant de la progression des revenus tirés des dépôts et des prêts, des actifs nets des nouveaux clients et de l'amélioration moyenne des marchés boursiers, facteurs contrebalancés en partie par une provision pour frais juridiques au cours de l'exercice à l'étude et par l'incidence du dessaisissement d'une activité secondaire effectué au cours de l'exercice précédent. À 79 millions de dollars, les revenus des activités d'assurance, déduction faite des SCVPI, ont été anormalement faibles, mais ils ont augmenté de 36 millions par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison du montant moins élevé des sinistres liés à la réassurance inscrit au cours de l'exercice considéré, contrebalancé par des variations défavorables des marchés au cours du trimestre à l'étude, comparativement à des variations favorables des marchés au cours de l'exercice précédent. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 1 % et, compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain, ils sont demeurés relativement inchangés. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont progressé, en raison surtout de la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés, alors que les revenus de commissions de prise ferme et de consultation ont fléchi légèrement en regard des chiffres particulièrement élevés du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les revenus du secteur Produits de négociation ont reculé du fait principalement de la baisse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt et de la diminution des nouvelles émissions de titres de participation, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha au cours du trimestre à l'étude. Les revenus des Services d'entreprise ont progressé en raison de l'ajustement sur une bic des groupes et de la progression des revenus non établis sur une bic.

Les revenus nets d'intérêts, établis à 2 669 millions de dollars, ont augmenté de 134 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 4 % compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des activités de négociation, ont progressé de 187 millions, ou de 7 %, essentiellement du fait de la hausse des volumes de dépôts et de prêts des Services bancaires PE. L'actif productif moyen, qui s'est établi à 711,7 milliards de dollars, a progressé de 69,1 milliards, ou de 11 %, ou encore de 9 % compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain, en raison de la croissance des prêts, de la hausse des valeurs mobilières, de la hausse des titres pris en pension ou empruntés, et de l'augmentation de la trésorerie. La marge nette d'intérêts globale de BMO a reculé de 8 points de base, soit de 7 points de base compte non tenu des activités de négociation, principalement alimentée par le rétrécissement des marges de BMO Marchés des capitaux attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes d'actifs à plus faible marge.

Le montant net des revenus autres que d'intérêts, établi à 2 863 millions de dollars, a progressé de 316 millions, ou de 12 %. Compte non tenu des revenus de négociation, le montant net des revenus autres que d'intérêts a augmenté de 141 millions, ou de 6 %, une hausse ayant été enregistrée dans la plupart des catégories de revenus autres que d'intérêts.

Le montant brut des revenus d'assurance a diminué de 144 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, et ce, en raison d'une augmentation des taux d'intérêt à long terme qui a fait diminuer la juste valeur des placements d'assurance pour l'exercice à l'étude, alors qu'une diminution des taux d'intérêt à long terme avait fait augmenter la juste valeur des placements d'assurance pour l'exercice précédent, et du repli des marchés boursiers au cours de l'exercice à l'étude, facteurs en partie compensés par la hausse des ventes de rentes. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 175 millions de dollars, en baisse de 27 millions sur un an. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, établie à 177 millions, a diminué de 25 millions en raison principalement de la baisse des dotations des Services bancaires PE et des recouvrements nets de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise comparativement aux dotations inscrites un an plus tôt. Une baisse des pertes sur créances liée aux prêts productifs de 2 millions a été enregistrée, étant donné que les recouvrements nets de pertes sur créances de PE Canada, de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise ont été en grande partie contrebalancés par les dotations de PE États-Unis.

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités ont été de 390 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 183 millions par rapport au quatrième trimestre de 2017, en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt à long terme qui a entraîné la baisse de la juste valeur des passifs au titre des indemnités pour le trimestre à l'étude, comparativement à la baisse des taux d'intérêt à long terme qui avait augmenté la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice précédent, du montant moins élevé des sinistres liés aux activités de réassurance au cours de l'exercice considéré et de l'incidence du repli des marchés boursiers au cours de l'exercice considéré, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des ventes de rentes. Les variations associées à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et aux ventes de rentes ont été contrebalancées en grande partie par les revenus.

Les charges autres que d'intérêts comptables, établies à 3 224 millions de dollars, ont baissé de 151 millions, ou de 4 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées, établies à 3 452 millions, ont augmenté de 194 millions, ou de 6 %, soit de 5 % compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain, reflétant essentiellement la hausse des coûts liés au personnel, y compris une acquisition, l'augmentation des coûts associés aux technologies et un profit sur la vente d'un immeuble de bureaux au cours de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte d'un avantage de 277 millions avant impôts inscrit au cours du trimestre à l'étude découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations, de la charge de restructuration de 59 millions constatée au cours de l'exercice précédent ainsi que des coûts d'intégration des acquisitions et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions dans les deux périodes.

La charge d'impôts sur le résultat, établie à 438 millions de dollars, a augmenté de 160 millions par rapport au quatrième trimestre de 2017. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,6 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 18,5 % pour l'exercice précédent. Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 376 millions, en hausse de 63 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 19,7 % pour le quatrième trimestre de 2018, contre 19,3 % un an plus tôt. La hausse des taux d'impôt comptable et ajusté pour le trimestre à l'étude par rapport au quatrième trimestre de 2017 est principalement attribuable aux revenus inférieurs sur certains titres exempts d'impôt et aux changements dans la composition des résultats, facteurs en partie contrebalancés par un élément de la fiscalité américaine à effet favorable et par l'avantage découlant de la réforme fiscale aux États-Unis. Sur une base, le taux d'impôt effectif comptable du trimestre s'est établi à 23,0 %, comparativement à 27,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et le taux d'impôt effectif ajusté du trimestre s'est établi à 22,5 %, comparativement à 27,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Analyse des résultats financiers de 2017

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de l'exercice 2018. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2017 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2016. Tel qu'il est indiqué à la page 24, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2018, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 44.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 719 millions de dollars, ou de 16 %, pour s'établir à 5 350 millions en 2017. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 488 millions, ou de 10 % par rapport à 2016, pour s'établir à 5 508 millions. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de la diminution de la provision générale en 2017, d'un ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016, des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ni des coûts d'intégration des acquisitions applicables aux deux exercices. La dépréciation du dollar américain n'a pas eu de répercussions importantes sur le bénéfice net. Sur une base comptable et sur une base ajustée, la croissance du bénéfice net est le résultat de la bonne performance de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Les résultats des Services d'entreprise ont aussi progressé alors que ceux de PE États-Unis demeurent sensiblement identiques à ceux de 2016.

En 2017, l'incidence des éléments suivants sur le bénéfice net et sur la croissance du bénéfice net se sont en grande partie contrebalancés : un profit net de 133 millions de dollars attribuable à un profit après impôts de 168 millions réalisé sur la vente de Moneris US et à une perte après impôts de 35 millions subie à la vente d'une partie du portefeuille de prêts automobiles indirects aux États-Unis; une hausse du montant des sinistres liés à la réassurance, lequel s'est élevé à 112 millions, en raison surtout des répercussions des ouragans Irma, Maria et Harvey; la réduction de valeur en 2016 à l'égard d'un placement en titres de participation, déduction faite du profit à la vente subséquente, de l'exercice précédent.

Rendement des capitaux propres

En 2017, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté ont été de 13,3 % et de 13,7 %, respectivement, en comparaison de 12,1 % et de 13,1 %, respectivement, en 2016. La progression enregistrée en 2017 est essentiellement attribuable au fait que la croissance du bénéfice avait été supérieure à celle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une augmentation de 692 millions de dollars, ou de 15 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 461 millions, ou de 10 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées en 2017. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,0 milliards de dollars, ou de 5 %, par rapport à 2016, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués, laquelle a été atténuée par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global. En 2017, le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 16,3 %, comparativement à 15,3 % en 2016, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 16,5 %, comparativement à 16,1 % en 2016.

Revenus

Les revenus, déduction faite des commissions et variations des passifs au titre des indemnités (CVPI), ont augmenté de 1 178 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 20 722 millions pour 2017. Les revenus ajustés, déduction faite des CVPI, lesquels ne tiennent pas compte d'un ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016 sous le poste revenus autres que d'intérêts, ont progressé de 1 094 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 20 722 millions pour 2017. Les résultats reflètent la bonne performance de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités se sont chiffrés à 1 538 millions de dollars pour 2017, présentant ainsi une baisse de 5 millions par rapport à ceux de 1 543 millions de 2016, en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme qui a conduit à la baisse de la juste valeur des passifs au titre des indemnités pour 2017, comparativement à la baisse des taux d'intérêt à long terme qui avait conduit à la hausse de la juste valeur des passifs au titre des indemnités pour 2016, neutralisée par l'accroissement des ventes de rentes, les montants élevés des sinistres liés à la réassurance et la croissance des activités sous-jacentes. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et la hausse relative aux ventes de rentes ont été atténuées en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 746 millions de dollars en 2017, ce qui correspond à une baisse par rapport à 2016 où elle s'était chiffrée à 771 millions. Un recul de 76 millions avant impôts a été enregistré en 2017 pour la provision générale, ce qui a résulté en grande partie de l'évolution positive des portefeuilles, laquelle a réduit le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 289 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 13 330 millions en 2017. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 447 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 13 035 millions pour 2017. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ni des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices.

Les charges comptables et ajustées se sont accrues en raison essentiellement d'une hausse des frais liés au personnel et des coûts associés aux technologies, en partie compensée par l'attention que nous accordons à une gestion disciplinée des charges.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2017, la charge d'impôts s'est chiffrée à 1 296 millions de dollars, alors qu'en 2016, elle était de 1 101 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2017 est de 19,5 %, contre 19,2 % pour 2016. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est chiffrée à 1 357 millions en 2017, contre 1 249 millions en 2016. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 19,8 % pour 2017, contre 19,9 % pour 2016. Le taux d'impôt effectif a différé du taux d'impôt prévu par la loi en raison surtout du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts.

PE Canada

En 2017, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 2 511 millions de dollars, soit 294 millions, ou 13 %, de plus que celui inscrit pour l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est élevé à 2 514 millions, en hausse de 295 millions, ou de 13 % par rapport à 2016. Les revenus ont augmenté de 454 millions, ou de 7 %, pour s'établir à 7 443 millions, par suite de l'augmentation des revenus autres que d'intérêts, notamment le profit sur la vente de Moneris US en 2017, et d'une hausse des soldes de la plupart des produits, ce qui a été contrebalancé en partie par l'amenuisement des marges. Un profit sur la vente de Moneris US a compté pour environ 8 % de la progression du bénéfice net et environ 3 % de la croissance des revenus en 2017. La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 23 millions, ou de 5 %, pour se chiffrer à 483 millions, ce qui est attribuable à l'amenuisement des dotations aux provisions liées aux prêts aux entreprises et aux prêts aux particuliers. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 622 millions, en hausse de 122 millions, ou de 4 %, par rapport à celles de 2016, ce qui reflète les investissements continus dans les activités, dont ceux consacrés à notre stratégie en matière de numérique et à certains postes de vente.

PE États-Unis

Le bénéfice net comptable a diminué de 24 millions de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 1 027 millions alors que le bénéfice net ajusté a diminué de 28 millions par rapport à 2016 pour s'établir à 1 073 millions à cause de la dépréciation du dollar américain qui a donné lieu à une baisse de 1 % du bénéfice net en 2017. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les autres montants du paragraphe suivant sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, qui, en 2017, s'est établi à 787 millions de dollars et à 823 millions, après ajustement, se situe pratiquement au même niveau que celui de l'an dernier. Les revenus se sont inscrits en hausse de 55 millions, ou de 2 %, pour s'établir à 3 535 millions, ce qui est essentiellement attribuable à l'amélioration des revenus générés par les dépôts et à l'augmentation des volumes de prêts, déduction faite de la compression des marges sur les prêts et de l'incidence de la perte subie à la vente d'une partie du portefeuille de prêts automobiles indirects en 2017. Cette perte a eu un effet négatif en 2017 d'environ 3 % sur la croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté et d'environ 1 % sur la croissance des revenus. La dotation à la provision pour pertes sur créances de 221 millions a progressé de 33 millions, ou de 18 %, par rapport à celle inscrite pour 2016, ce qui reflète la hausse des dotations aux provisions liées aux prêts aux entreprises, laquelle a été annulée en partie par une baisse des dotations aux provisions liées aux prêts aux particuliers. Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 253 millions, en hausse de 54 millions, ou de 2 % pour l'exercice, et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 204 millions, ce qui représente une hausse de 57 millions, ou de 3 %, par rapport à 2016 du fait principalement de l'accroissement de l'investissement dans les technologies et des coûts de commercialisation.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 967 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 192 millions, ou de 25 %, comparativement à 2016. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions, a progressé de 156 millions, ou de 18 %, pour s'établir à 1 032 millions. Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 729 millions, soit une hausse de 177 millions, ou de 32 %, par rapport à 2016. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 794 millions, soit une hausse de 141 millions, ou de 22 %, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus liée à une hausse des actifs sous gestion attribuable à l'amélioration de la tenue des marchés boursiers et à l'accumulation des actifs nets des nouveaux clients, de la croissance respective des soldes des dépôts et des prêts de 11 % et de 10 %, et des résultats fructueux des mesures visant à rehausser la productivité. De plus, les résultats des activités traditionnelles de gestion de patrimoine incluent une réduction de valeur à l'égard d'un placement en titres de participation, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente, en 2016, laquelle a conduit à une hausse de 7 % du bénéfice net comptable, d'environ 6 % de la croissance du bénéfice net ajusté et d'environ 1 % de la croissance des revenus, en 2017. Le bénéfice net lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 238 millions, en hausse de 15 millions, ou 7 %, étant donné que les avantages tirés des variations favorables du marché en 2017, comparativement aux variations défavorables observées en 2016, et la croissance des activités ont été en grande partie annulés par les sinistres élevés de 112 millions enregistrés pour 2017 provenant de nos activités de réassurance par suite des répercussions des ouragans Irma, Maria et Harvey. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 4 676 millions, soit une hausse de 310 millions, ou de 7 %, qui s'explique par les facteurs précités. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 8 millions, contre 9 millions pour 2016. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 351 millions, contre 3 337 millions pour 2016. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 271 millions, contre 3 211 millions pour 2016, en raison d'une hausse des charges liées aux revenus, laquelle a été contrebalancée dans une certaine mesure par l'incidence de la dépréciation de la livre sterling et du dollar américain et par des dessaisissements.

BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net comptable a augmenté de 40 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 275 millions. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 277 millions, en hausse de 41 millions, ou de 3 %, par suite de l'augmentation des revenus et de la diminution des dotations à la provision pour pertes sur prêts, facteurs atténués par l'accroissement des charges. L'incidence de la dépréciation du dollar américain n'a pas été importante. Les revenus ont progressé de 255 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 4 569 millions, par suite de l'intensification des activités menées pour les clients en ce qui a trait à la banque d'affaires et de la croissance des prêts ainsi que du solide rendement des activités du secteur Produits de négociation. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est inscrite en baisse de 37 millions par rapport à l'exercice précédent, pour se fixer à 44 millions, en raison surtout de la baisse des nouvelles dotations à la provision, essentiellement celles liées aux secteurs pétrolier et gazier. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 204 millions, ou de 8 %, pour s'établir à 2 778 millions, ce qui est attribuable aux investissements continus dans les activités et à la hausse des frais liés au personnel.

Services d'entreprise

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est élevée à 430 millions de dollars pour 2017, comparativement à une perte nette comptable de 647 millions pour 2016. La perte nette ajustée s'est élevée à 388 millions en 2017, comparativement à 412 millions en 2016. La perte nette ajustée ne tient pas compte de la diminution de la provision générale après impôts survenue en 2017, ni de l'ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016, ni des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices. La perte nette ajustée a diminué en raison de la hausse des revenus, déduction faite des ajustements sur une bic, a été contrée en partie par le recul des recouvrements de pertes sur créances. La perte nette comptable a diminué, du fait essentiellement de la diminution des coûts de restructuration en 2017, de l'ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016, de la diminution de la provision générale après impôts survenue en 2017 et de l'incidence nette des facteurs déjà mentionnés.

1) La provision ajustée est calculée à l'aide du bénéfice net ajusté plutôt qu'à l'aide du bénéfice net pour établir le revenu assujéti à l'impôt.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Actifs | | | |
| Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 50 447 | 39 089 | 36 102 |
| Valeurs mobilières | 180 935 | 163 198 | 149 985 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 85 051 | 75 047 | 66 646 |
| Solde net des prêts | 383 991 | 358 507 | 357 518 |
| Instruments dérivés | 26 204 | 28 951 | 39 183 |
| Autres actifs | 47 420 | 44 788 | 38 501 |
| Total des actifs | 774 048 | 709 580 | 687 935 |
| Passifs et capitaux propres | | | |
| Dépôts | 522 051 | 479 792 | 470 281 |
| Instruments dérivés | 24 411 | 27 804 | 38 227 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 66 684 | 55 119 | 40 718 |
| Autres passifs | 108 393 | 97 482 | 91 942 |
| Dette subordonnée | 6 782 | 5 029 | 4 439 |
| Capitaux propres | 45 727 | 44 354 | 42 304 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | 24 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 774 048 | 709 580 | 687 935 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 64,5 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2017, pour se chiffrer à 774,0 milliards. L'appréciation du dollar américain a conduit à une augmentation de 6,5 milliards des actifs, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 63,1 milliards par rapport au 31 octobre 2017, pour s'établir à 728,3 milliards. L'appréciation du dollar américain a conduit à une augmentation de 6,3 milliards des passifs, compte non tenu de l'incidence sur les passifs dérivés. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires se sont renforcés de 1,4 milliard en regard de ceux du 31 octobre 2017.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 11,4 milliards de dollars, ou de 10,6 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain imputable aux soldes plus élevés détenus auprès des banques centrales.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Titres de négociation | 99 697 | 99 069 | 84 458 |
| Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net 1) | 11 611 | s. o. | s. o. |
| Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - titres de créance et titres de participation 2) | 62 440 | s. o. | s. o. |
| Titres disponibles à la vente | s. o. | 54 075 | 55 663 |
| Titres évalués au coût amorti 3) | 6 485 | s. o. | s. o. |
| Titres détenus jusqu'à l'échéance | s. o. | 9 094 | 8 965 |
| Titres divers | 702 | 960 | 899 |
| Total des valeurs mobilières | 180 935 | 163 198 | 149 985 |

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 828 millions de dollars et de titres désignés à la juste valeur de 8 783 millions.

2) Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 2 millions de dollars (s. o. au 31 octobre 2017).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars (s. o. au 31 octobre 2017).

s. o. - Sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 17,7 milliards de dollars, ou de 16,0 milliards, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, par suite des activités de gestion de la liquidité et de la hausse des soldes de BMO Marchés des capitaux, ce qui reflète l'acquisition.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 10,0 milliards de dollars, ou de 9,2 milliards, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, du fait de l'augmentation des niveaux d'actifs liquides des Services d'entreprise et de la hausse des soldes de BMO Marchés des capitaux.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 119 620 | 115 258 | 112 277 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 14 017 | 11 744 | 11 376 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 63 225 | 61 944 | 64 680 |
| Cartes de crédit | 8 329 | 8 071 | 8 101 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 180 439 | 163 323 | 163 009 |
| Solde brut des prêts | 385 630 | 360 340 | 359 443 |
| Provision pour pertes sur créances | (1 639) | (1 833) | (1 925) |
| Total du solde net des prêts | 383 991 | 358 507 | 357 518 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le solde net des prêts a augmenté de 25,5 milliards de dollars, ou de 22,7 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui s'explique en grande partie par une hausse des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans les secteurs Services bancaires Particuliers et entreprises et BMO Marchés des capitaux et par une croissance des prêts hypothécaires à l'habitation imputable dans une certaine mesure à l'acquisition d'un portefeuille de prêts hypothécaires par PE États-Unis.

Le tableau 7 de la page 132 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 133 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la page 91 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24, aux pages 157, 164 et 201 des états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont fléchi de 2,7 milliards de dollars, en raison surtout de la baisse de la juste valeur des contrats de change, laquelle a été atténuée par une hausse de la juste valeur des contrats sur produits de base et des contrats sur titres de participation.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations, les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. Ils ont augmenté de 2,6 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une hausse de 2,0 milliards des engagements de clients aux termes d'acceptations.

Dépôts

| (en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Banques | 27 907 | 28 205 | 31 489 |
| Entreprises et administrations publiques | 313 300 | 283 276 | 275 905 |
| Particuliers | 180 844 | 168 311 | 162 887 |
| Total des dépôts | 522 051 | 479 792 | 470 281 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts ont augmenté de 42,3 milliards de dollars, ou de 37,2 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui reflète la hausse des dépôts des clients et des dépôts de gros. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 26,7 milliards, traduisant l'accroissement des activités liées au financement de gros qui sert à financer la croissance des prêts et des actifs liquides, et l'augmentation des soldes des dépôts des particuliers. Les dépôts des particuliers se sont accrus de 11,3 milliards. Les dépôts par des banques ont fléchi de 0,8 milliard. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, à la page 178, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 100.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont enregistré une baisse de 3,4 milliards de dollars imputable au déclin de la juste valeur des contrats de change et des contrats sur titres de participation, lequel a été atténué par une augmentation de la juste valeur des contrats sur produits de base et des contrats sur taux d'intérêt.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 11,6 milliards de dollars, ou de 10,8 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui s'explique par les activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux, notamment l'acquisition.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent surtout les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB). Ils ont augmenté de 10,9 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une progression de 4,3 milliards des avances des FHLB, et des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées qui servent au financement de la croissance des prêts et des actifs liquides, d'une hausse de 3,6 milliards des titres vendus à découvert et d'une augmentation de 2,0 milliards des acceptations. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 179.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 1,8 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent étant donné que la valeur des nouvelles émissions était supérieure à celle des rachats. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 181.

Capitaux propres

| (en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Capital social | | | |
| Actions privilégiées | 4 340 | 4 240 | 3 840 |
| Actions ordinaires | 12 929 | 13 032 | 12 539 |
| Surplus d'apport | 300 | 307 | 294 |
| Résultats non distribués | 25 856 | 23 709 | 21 205 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 2 302 | 3 066 | 4 426 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 45 727 | 44 354 | 42 304 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | 24 |
| Total des capitaux propres | 45 727 | 44 354 | 42 328 |

Le total des capitaux propres a augmenté de 1,4 milliard de dollars, en raison d'une hausse de 2,1 milliards des résultats non distribués, en partie annulée par une baisse de 0,8 milliard du cumul des autres éléments du résultat global. Les résultats non distribués ont augmenté par suite du bénéfice net dégagé au cours de l'exercice considéré, ce qui a été atténué par les dividendes et les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation. Le cumul des autres éléments du résultat global a fléchi à cause essentiellement de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt.

Le capital social n'a pas changé étant donné que l'augmentation des actions privilégiées a été annulée par une diminution des actions ordinaires. Les actions privilégiées se sont accrues en raison d'une nouvelle émission, compte non tenu des rachats. Les actions ordinaires ont diminué en raison des actions rachetées aux fins d'annulation, ce qui a été compensé en partie par l'émission d'actions aux termes du régime d'options sur actions. Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 146, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 182, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Gestion globale du capital

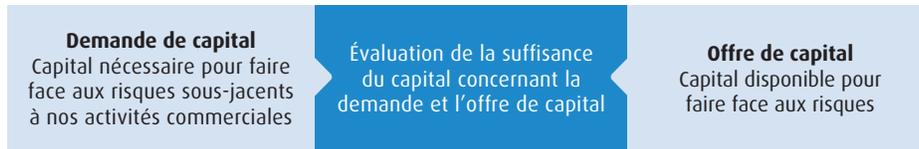
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital



Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats de notre processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intègre prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétence au risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec notre plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre nos stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à nous assurer que notre capital est suffisant pour nous permettre de faire face aux risques que nous prenons dans le cours normal de nos activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Tout au long de l'exercice, BMO évalue la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport au plan de capital et le met à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque, des conditions d'exploitation et des exigences réglementaires.

BMO utilise les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre nos groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure du rendement des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 78.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et des cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie notre adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, en fonction des normes de fonds propres établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les ratios de fonds propres minimaux selon la ligne directrice sur les NFP s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. Ces ratios sont calculés en fonction du retrait progressif, sur une période de neuf ans qui prendra fin en 2022, des instruments de fonds propres non admissibles. En plus des exigences de fonds propres minimales, le BSIF s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure (BIS) détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de solution tampon initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1 % applicable aux BIS, auxquels s'ajoute la réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée). La réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier s'établit actuellement à 1,5 %. Le tableau suivant résume les exigences du BSIF en matière de fonds propres.

| (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) | Exigences de fonds propres minimales | Réserves de fonds propres au titre du premier pilier 1) | Réserve pour stabilité intérieure 2) | Exigences du BSIF relatives aux fonds propres, y compris les réserves de fonds propres | Ratios des fonds propres et de levier de BMO au 31 octobre 2018 |
|--|--------------------------------------|---|--------------------------------------|--|---|
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 4,5 % | 3,5 % | 1,5 % | 9,5 % | 11,3 % |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 | 6,0 % | 3,5 % | 1,5 % | 11,0 % | 12,9 % |
| Ratio du total des fonds propres | 8,0 % | 3,5 % | 1,5 % | 13,0 % | 15,2 % |
| Ratio de levier | 3,0 % | s. o. | s. o. | 3,0 % | 4,2 % |

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui sont de 3,5 % et qui peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BIS¹ de 1 % et la réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2018). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites de la réserve.
 - 2) Le BSIF exige des BIS¹ qu'elles constituent une réserve pour stabilité intérieure au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Cette réserve, qui peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, s'établit actuellement à 1,5 %. Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital.
- s. o. - sans objet

Ratios pour les fonds propres réglementaires

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

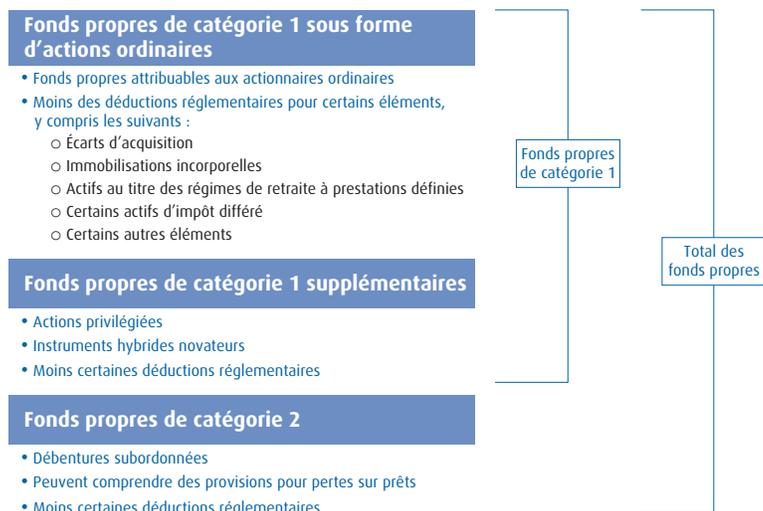
Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Composantes des fonds propres réglementaires

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'assurer une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



La ligne directrice sur les NFP du BSIF exige également l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Aux termes des clauses des FPUNV, certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, seront progressivement retirés d'ici à 2022.

Le régime de recapitalisation interne des banques du Canada est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Les titres d'emprunt de premier rang admissibles (décrits ci-après) émis après cette date seront assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut

associées au ralentissement économique, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à courir et du type de catégorie d'actifs, tel qu'il est défini par le BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour refléter l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés en utilisant l'approche standard.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche NI avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs selon les règles du BSIF, pour calculer le montant du capital nécessaire aux fins de la gestion du risque opérationnel.

Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé selon l'approche standard (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les provisions) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon le modèle plus sensible aux risques. Le plancher de fonds propres s'est appliqué à la Banque en 2017 et au premier trimestre de 2018, et le total des actifs pondérés en fonction des risques tient compte d'un ajustement du plancher pour ces périodes. Aucun ajustement des actifs pondérés en fonction des risques n'a été effectué au titre de ce plancher depuis l'entrée en vigueur, au deuxième trimestre de 2018, de la méthode de calcul du plancher révisé, comme il est indiqué ci-après.

Conformément aux directives du BSIF, l'implantation progressive de la charge sur les fonds propres au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation liés au crédit pour les banques canadiennes se poursuit depuis le premier trimestre de 2014. En 2017 et 2018, cette charge applicable aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentait respectivement 72 % et 80 % du total de la charge à instaurer. La charge sera pleinement en vigueur d'ici 2019.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

Un certain nombre de modifications touchant les fonds propres réglementaires, dont certaines sont déjà établies et d'autres en cours d'élaboration, entraîneront des pressions à la hausse sur le montant des fonds propres que BMO est tenu de détenir au fil du temps. La nature de ces changements est présentée ci-dessous.

En octobre 2018, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) en prévision de sa mise en œuvre au premier trimestre de 2019. Les principales modifications comprennent la mise en œuvre nationale de l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie et des révisions aux exigences de fonds propres pour les expositions des banques aux contreparties centrales, ainsi qu'un cadre de titrisation révisé. La mise à jour contient des dispositions transitoires en vertu desquelles certains aspects de la version révisée du cadre de titrisation ne s'appliqueront qu'à partir de l'exercice 2020 ou 2021. Nous nous attendons à ce que ces changements se traduisent par une légère augmentation du montant des fonds propres que nous serons tenus de détenir au moment de la mise en œuvre. La ligne directrice révisée sur les normes de fonds propres englobe également les changements au plancher de fonds propres annoncés par le BSIF en janvier 2018, qui comprennent le passage à l'approche standard de Bâle II et un coefficient de rajustement moindre passant de 70 % au deuxième trimestre de l'exercice 2018 à 72,5 % au troisième trimestre et à 75 % à compter du quatrième trimestre. En octobre 2018, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice sur les exigences de levier, dont la mise en œuvre est prévue au premier trimestre de 2019, afin de tenir compte des changements liés au risque de contrepartie et au cadre de titrisation définis dans la nouvelle ligne directrice sur les normes de fonds propres. En novembre 2018, le BSIF a publié sa ligne directrice révisée sur les exigences en matière de divulgation au titre du ratio de levier, qui reflète les changements apportés aux lignes directrices sur les exigences de levier et sur les normes de fonds propres et qui entrera en vigueur à compter du premier trimestre de 2019.

En juin 2018, le BSIF a fait connaître les conditions applicables à la réserve pour stabilité intérieure que les BISⁱ sont tenues de maintenir au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Constituée à même les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, cette réserve peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et s'établit actuellement à 1,5 %.

En avril 2018, le gouvernement du Canada a publié la version finale du règlement sur le régime de recapitalisation interne des banques du Canada, qui est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Le régime de recapitalisation interne est conforme aux normes internationales élaborées par le Conseil de stabilité financière tout en étant adapté au contexte canadien. Les créances admissibles à la recapitalisation interne comprennent les créances de premier rang non garanties, émises directement par la banque le ou après le 23 septembre 2018, qui comportent un terme initial de plus de 400 jours et sont négociables, sous réserve de certaines exceptions. La loi prévoit qu'une partie ou la totalité de ces créances peuvent être converties en actions ordinaires de la banque en vertu du régime de recapitalisation interne si la banque commence le processus de résolution. Parallèlement au nouveau règlement, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) à l'intention des BISⁱ, qui établit les normes minimales applicables au ratio TLAC fondé sur les risques et au ratio de levier TLAC qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2021. En août 2018, le BSIF a établi les exigences minimales applicables au ratio TLAC fondé sur les risques, soit 21,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, et au ratio de levier TLAC, soit 6,75 %. De plus, les BISⁱ devront maintenir des réserves supérieures aux ratios minimaux de TLAC, comprenant la réserve pour stabilité intérieure (qui s'établit actuellement à 1,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques) et toute autre majoration pour les risques idiosyncrasiques associés au deuxième pilier. La cible de surveillance à l'égard du ratio TLAC fondé sur les risques des BISⁱ devait être de 23 % lorsque les exigences minimales entreraient en vigueur le 1^{er} novembre 2021, incluant les réserves telles qu'elles sont établies actuellement. En mai 2018, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice sur la divulgation de la capacité totale d'absorption des pertes dont la mise en œuvre est prévue au premier trimestre de l'exercice 2019.

En juillet 2018, le BSIF a diffusé aux fins de consultation publique un document de travail sur la mise en œuvre nationale des dernières réformes de Bâle III, qui comprennent des restrictions concernant l'utilisation de l'approche fondée sur les notations internes, la révision du cadre de rajustement de la valeur du crédit, du dispositif de ratio de levier et de l'approche standard pour mesurer le risque de crédit et le risque opérationnel, ainsi que l'étalonnage des planchers de fonds propres sous l'approche standard. Le document fait état des points de vue préliminaires du BSIF au sujet de la portée et du calendrier de mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au Canada. Bien que le CBCB ait prévu une période de transition de cinq ans pour le plancher de fonds propres, commençant par 50 % des actifs pondérés en fonction des risques en 2022 pour atteindre 72,5 % en 2027, le document consultatif du BSIF propose d'établir le plancher de fonds propres à 72,5 % au moment de la mise en œuvre des réformes au premier trimestre de 2022.

En mars 2018, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un document consultatif sur les modifications aux exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché, communément appelé l'examen fondamental du portefeuille de négociation. Le document consultatif propose un certain nombre de modifications à la norme relative au risque de marché publiée en janvier 2016, dont une méthode simplifiée qui remplacerait l'approche standard révisée. Le report au 1^{er} janvier 2022 de la mise en œuvre de la nouvelle norme accorde aux banques un délai supplémentaire pour élaborer l'infrastructure informatique nécessaire et permettra au CBCB de résoudre certains problèmes.

Analyse des fonds propres réglementaires de 2018

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris la réserve pour stabilité intérieure de 1,5 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,3 % au 31 octobre 2018, alors qu'il était de 11,4 % au 31 octobre 2017. Ce ratio a diminué depuis la fin de l'exercice 2017, l'augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires attribuable à la croissance des résultats non distribués, déduction faite des rachats d'actions, ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques, ce qui comprend une acquisition.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,9 % et à 15,2 % au 31 octobre 2018, alors qu'ils étaient respectivement de 13 % et de 15,1 % au 31 octobre 2017. La baisse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires présentés plus haut. L'augmentation du ratio du total des fonds propres est surtout due aux émissions de billets subordonnés, moins les rachats, annulée en partie par les facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres a été largement compensée. Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait en 2018. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur de notre portefeuille et le rendement des capitaux propres.

Le ratio de levier de BMO atteignait 4,2 % au 31 octobre 2018, affichant une baisse par rapport au ratio de 4,4 % observé au 31 octobre 2017, en raison de l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier découlant surtout de la croissance des activités.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte du capital de base consolidé de la Banque, BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

En tant que société de portefeuille bancaire américaine détenant un total d'actifs consolidés d'au moins 50 milliards de dollars américains, notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie au processus d'analyse et d'examen complet du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Le processus d'analyse et d'examen complet du capital est un exercice que le CRF mène chaque année afin de s'assurer que les grandes sociétés de portefeuille bancaire exerçant des activités aux États-Unis disposent de capitaux suffisants pour poursuivre leurs opérations en périodes de difficultés économiques et financières, et qu'elles ont mis en place des processus prospectifs rigoureux de planification du capital pour faire face aux risques particuliers auxquels elles sont exposées. Réalisée en complément au processus d'analyse et d'examen complet du capital, la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank est un exercice prospectif mené par le CRF en vue de déterminer si les sociétés financières qu'il supervise disposent de capitaux suffisants pour absorber les pertes et poursuivre leurs activités en périodes de difficultés économiques. En juin 2018, après l'analyse et l'examen complet du capital de 2018, le CRF a fait part de sa décision de ne pas remettre en question le plan de capital de BFC. Les résultats de la simulation de crise en vertu de la loi Dodd-Frank selon un scénario de surveillance extrêmement défavorable indiquent que les ratios des fonds propres de BFC et de sa filiale bancaire, BMO Harris Bank N.A., dépassent ceux des sociétés bien capitalisées, d'après leurs résultats déclarés en juin 2018. BFC a procédé à ses propres simulations de crise de milieu de cycle (en vertu de la loi Dodd-Frank) et les résultats indiquent également qu'ils dépassent ceux des sociétés bien capitalisées, d'après ses résultats déclarés en octobre 2018.

Fonds propres réglementaires ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 |
|--|---------------|---------------|
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves | | |
| Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission | 13 229 | 13 339 |
| Résultats non distribués | 25 856 | 23 709 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves) | 2 302 | 3 066 |
| Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes) | (8 261) | (7 885) |
| Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | (405) | (1 596) |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 32 721 | 30 633 |
| Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires | | |
| Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission | 4 050 | 3 650 |
| Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires | 740 | 1 040 |
| Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe) | - | - |
| <i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i> | - | - |
| Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires | (291) | (215) |
| Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires | 4 499 | 4 475 |
| Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires) | 37 220 | 35 108 |
| Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions | | |
| Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission | 6 639 | 3 976 |
| Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2 | 143 | 1 053 |
| Instruments de catégorie 2 (et les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe) | - | - |
| <i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i> | - | - |
| Provision générale | 235 | 509 |
| Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 | (121) | (50) |
| Fonds propres de catégorie 2 | 6 896 | 5 488 |
| Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2) | 44 116 | 40 596 |

¹⁾ Les instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 non admissibles sont progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 32,7 milliards de dollars et à 37,2 milliards au 31 octobre 2018, affichant une hausse par rapport à 30,6 milliards et à 35,1 milliards, respectivement, au 31 octobre 2017. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté principalement en raison de la croissance des résultats non distribués, déduction faite des rachats d'actions. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 par rapport au 31 octobre 2017 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le total des fonds propres s'élevait à 44,1 milliards de dollars au 31 octobre 2018, par rapport à 40,6 milliards au 31 octobre 2017, une hausse attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 dont il est question ci-dessus et aux émissions de billets subordonnés, moins les rachats.

Modifications aux actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires totalisaient 289,2 milliards de dollars au 31 octobre 2018, en hausse par rapport à 269,5 milliards au 31 octobre 2017. Au 31 octobre 2018, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit se chiffraient à 240,5 milliards, en hausse par rapport à 219,8 milliards au 31 octobre 2017. La hausse s'explique principalement par la croissance des activités et l'incidence de la conversion des actifs, et est en partie contrebalancée par les changements positifs apportés à la qualité des actifs. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2018, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 13,5 milliards, contre 8,4 milliards au 31 octobre 2017, une hausse attribuable surtout à la croissance des activités, résultant essentiellement d'une acquisition, et à des paramètres propres aux marchés, facteurs en partie annulés par des changements de méthodologie et de politique. Au 31 octobre 2018, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 35,2 milliards, comparativement à 32,8 milliards au 31 octobre 2017, surtout en raison de la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque. Aucun ajustement des actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres n'a été effectué au 31 octobre 2018, ce qui représente une baisse par rapport à 8,4 milliards au 31 octobre 2017.

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 |
|--|----------------|----------------|
| Risque de crédit | | |
| Services de gros | | |
| Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé | 112 394 | 100 421 |
| Prêts aux petites et moyennes entreprises | 39 496 | 35 246 |
| États souverains | 3 323 | 1 627 |
| Banques | 4 790 | 5 892 |
| Services de détail | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire | 9 527 | 7 984 |
| Marges de crédit sur valeur domiciliaire | 4 846 | 5 426 |
| Crédit renouvelable admissible | 5 452 | 5 465 |
| Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises | 12 078 | 11 258 |
| Prêts aux petites et moyennes entreprises | 7 264 | 7 582 |
| Capitaux propres | 1 971 | 1 626 |
| Portefeuille de négociation | 9 693 | 9 542 |
| Titrisation | 2 295 | 2 476 |
| Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie | 16 776 | 15 631 |
| Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1) | 10 595 | 9 648 |
| Total du risque de crédit | 240 500 | 219 824 |
| Risque de marché | 13 532 | 8 448 |
| Risque opérationnel | 35 205 | 32 773 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant le plancher de fonds propres | 289 237 | 261 045 |
| Plancher de fonds propres selon Bâle I 2) | - | 8 421 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 289 237 | 269 466 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 avant l'ajustement d'évaluation lié au crédit et le plancher de fonds propres | 289 237 | 261 045 |
| Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1 | 183 | 290 |
| Plancher de fonds propres selon Bâle I 2) | - | 8 131 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 | 289 420 | 269 466 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres avant l'ajustement d'évaluation lié au crédit et le plancher de fonds propres | 289 237 | 261 045 |
| Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres | 367 | 522 |
| Plancher de fonds propres selon Bâle I 2) | - | 7 899 |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques | 289 604 | 269 466 |

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF. Le BSIF a révisé sa méthode de calcul du plancher de fonds propres, laquelle est entrée en vigueur au deuxième trimestre de l'exercice 2018, comme l'indique la section Évolution de la réglementation en matière de fonds propres.

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel et le risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(au 31 octobre 2018)

| | | BMO Groupe financier | | | |
|---|---------------------------------------|--|---------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Groupes d'exploitation | | Services bancaires Particuliers et entreprises | BMO Gestion de patrimoine | BMO Marchés des capitaux | Services d'entreprise |
| Capital économique par type de risque (%) | Risque de crédit | 78 % | 29 % | 69 % | 55 % |
| | Risque de marché | 5 % | 23 % | 14 % | 25 % |
| | Risque opérationnel et autres risques | 17 % | 48 % | 17 % | 20 % |
| Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque (en millions de dollars canadiens) | Risque de crédit | 158 975 | 12 990 | 57 286 | 11 249 |
| | Risque de marché | - | 37 | 13 495 | - |
| | Risque opérationnel | 19 338 | 6 042 | 9 825 | - |

Activités de gestion du capital

Le 1^{er} juin 2018, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée d'un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons acheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités fait partie intégrante de la stratégie de gestion du capital de BMO. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des achats en vertu de l'offre publique de rachat. Au cours de 2018, nous avons racheté et annulé 10 millions de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût moyen de 99,05 \$ l'action, pour un total de 991 millions de dollars. De ce nombre, 7 millions d'actions ordinaires ont été rachetées à la TSX et 3 millions, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions spécifique. Dans ce dernier cas, les actions ont été rachetées d'un tiers vendeur sans lien de dépendance, à un prix reflétant un escompte par rapport au cours alors en vigueur à la TSX.

Au cours de l'exercice 2018, BMO a émis environ 1,5 million d'actions ordinaires en raison de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de 2018, BMO a procédé aux émissions, rachats et conversions d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 suivants.

Émissions, rachats et conversions d'actions

| (en millions) Au 31 octobre 2018 | Date d'émission ou de rachat | Nombre d'actions | Montant |
|---|---------------------------------|---------------------|-------------|
| Actions ordinaires émises | | | |
| Options sur actions exercées | | 1,5 | 99 \$ |
| Fonds propres de catégorie 1 ¹⁾ | | | |
| Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 44, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif | 17 septembre 2018 | 16 | 400 \$ |
| Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 16, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif | 25 août 2018 | (6,3) | (157)\$ |
| Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 17, à taux variable et à dividende non cumulatif | 25 août 2018 | (5,7) | (143)\$ |
| Fonds propres de catégorie 2 ¹⁾ | | | |
| Émission de billets subordonnés à 3,803 %, échéant en 2032 | 12 décembre 2017 | | 1 250 \$ US |
| Émission de billets subordonnés à 4,338 %, échéant en 2028 | 5 octobre 2018 | | 850 \$ US |
| Rachat de billets à moyen terme, série F, tranche 1 | 28 mars 2018 | | (900)\$ |

¹⁾ De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 181 et 182.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 2,87 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Le 16 novembre 2018, la Fiducie de capital BMO II, une filiale de la Banque de Montréal, a annoncé son intention de racheter, le 31 décembre 2018, l'ensemble de ses billets de première catégorie de BMO – Série A émis et en circulation d'une valeur de 450 millions de dollars.

Les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 181 et 182, respectivement, contiennent de plus amples renseignements à ce sujet.

Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

| Au 31 octobre 2018 | Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions) | Dividendes déclarés par action | | |
|--|--|--------------------------------|----------|----------|
| | | 2018 | 2017 | 2016 |
| Actions ordinaires | 639 | 3,78 \$ | 3,56 \$ | 3,40 \$ |
| Actions privilégiées de catégorie B | | | | |
| Série 14 1) | – | – | 0,66 \$ | 1,31 \$ |
| Série 15 1) | – | – | 0,73 \$ | 1,45 \$ |
| Série 16 2) | – | 0,64 \$ | 0,85 \$ | 0,85 \$ |
| Série 17 2) | – | 0,52 \$ | 0,55 \$ | 0,53 \$ |
| Série 25 3) | 236 \$ | 0,45 \$ | 0,45 \$ | 0,84 \$ |
| Série 26 3) | 54 \$ | 0,59 \$ | 0,43 \$ | 0,10 \$ |
| Série 27* | 500 \$ | 1,00 \$ | 1,00 \$ | 1,00 \$ |
| Série 29* | 400 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ |
| Série 31* | 300 \$ | 0,95 \$ | 0,95 \$ | 0,95 \$ |
| Série 33* | 200 \$ | 0,95 \$ | 0,95 \$ | 0,95 \$ |
| Série 35* | 150 \$ | 1,25 \$ | 1,25 \$ | 1,25 \$ |
| Série 36* | 600 \$ | 58,50 \$ | 58,50 \$ | 65,03 \$ |
| Série 38* | 600 \$ | 1,21 \$ | 1,33 \$ | – |
| Série 40* | 500 \$ | 1,13 \$ | 0,80 \$ | – |
| Série 42* | 400 \$ | 1,10 \$ | 0,45 \$ | – |
| Série 44* | 400 \$ | – | – | – |
| Billets à moyen terme | | | | |
| Série H, tranche 1* 4) | 1 000 \$ | s. o. | s. o. | s. o. |
| Série H, tranche 2* 4) | 1 000 \$ | s. o. | s. o. | s. o. |
| Série I, tranche 1* 4) | 1 250 \$ | s. o. | s. o. | s. o. |
| Série I, tranche 2* 4) | 850 \$ | s. o. | s. o. | s. o. |
| Billets subordonnés à 3,803 %* 4) | 1 250 \$ US | s. o. | s. o. | s. o. |
| Billets subordonnés à 4,338 %* 4) | 850 \$ US | s. o. | s. o. | s. o. |
| Options sur actions | | | | |
| Droits acquis | 3,8 | | | |
| Droits non acquis | 2,3 | | | |

* Convertibles en actions ordinaires

1) Rachetées en mai 2017.

2) Rachetées en août 2018.

3) En août 2016, environ 2,2 millions d'actions privilégiées, série 25, ont été converties en actions privilégiées, série 26, à raison de une action contre une action.

4) La note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 181, présente des détails sur les billets à moyen terme – série H, tranches 1 et 2, série I, tranches 1 et 2, les billets subordonnés à 3,803 % en \$ US et les billets subordonnés à 4,338 % en \$ US.

s. o. – sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 182, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2018 ont totalisé 3,78 \$. Les dividendes annuels déclarés représentaient 50,9 % du bénéfice net comptable et 43,8 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 3,9 % selon le cours de clôture. Le 4 décembre 2018, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,00 \$ par action, soit une hausse de 0,04 \$ l'action, ou de 4 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,07 \$ l'action, ou de 8 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2019 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2019.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au cours de l'exercice 2018, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Une table des matières indiquant les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'Enhanced Disclosure Task Force) et les pages où se trouvent ces informations à fournir dans notre rapport annuel ou dans les données financières complémentaires est présentée à la page 126.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts garantis par des biens immobiliers (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire), les prêts à tempérament ou autres prêts aux particuliers (y compris les prêts automobiles indirects), ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects. L'incidence des pratiques de consentement de prêts agressives du marché (p. ex., ratio prêt/valeur élevé et documents restreints), répandues dans la période précédant la récession mondiale et entraînant des pertes élevées, s'atténue. Ces pratiques de consentement de prêts ont été abandonnées au début de la récession et les activités liées à notre portefeuille existant ont bien été menées en fonction de notre appétence au risque.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité. Nos pratiques de consentement de prêts prennent en compte la capacité de nos emprunteurs à rembourser et la valeur des garanties sous-jacentes.

Une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts aux particuliers associé au marché de l'habitation du Canada se trouve dans la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs, à la page 79.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,7 % du total de ses actifs avec un encours de 13,5 milliards de dollars au 31 octobre 2018 (1,8 % et 12,7 milliards respectivement en 2017). De ce montant, 129 millions de dollars ou 1,0 % représentent des prêts classés comme douteux (197 millions ou 1,6 % en 2017).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 97 millions de dollars en 2018 (104 millions en 2017).

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent leurs actifs directement à ces entités ou indirectement en vendant une participation dans les actifs titrisés dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO, pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons aux entités financées sur le marché. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 165, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2018 et en 2017, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à ces entités.

Au 31 octobre 2018, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 4,1 milliards de dollars (3,8 milliards en 2017). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. Les achats de PCAA effectués par BMO à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 12 millions de dollars au 31 octobre 2018 (6 millions en 2017).

BMO a fourni aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 5,6 milliards de dollars au 31 octobre 2018 (5,0 milliards en 2017). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels et assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 82 % du total des actifs de ces entités (90 % en 2017).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients aux États-Unis que nous consolidons conformément aux IFRS. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 165, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. Cette entité de titrisation des clients financée sur le marché donne accès à nos clients à du financement dans les marchés du PCAA aux États-Unis. Nos clients demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elle et au soutien de trésorerie que nous lui fournissons. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. En 2018 et en 2017, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à cette entité.

Au 31 octobre 2018, le PCAA en cours de l'entité totalisait 2,9 milliards de dollars américains (3,1 milliards de dollars américains en 2017). Le PCAA émis par l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Afin de se conformer aux règles américaines de rétention des risques mises en place en 2017, BMO détenait 159 millions de dollars américains du PCAA de l'entité au 31 octobre 2018 (185 millions de dollars américains en 2017).

BMO fournit à l'entité une facilité de soutien de trésorerie engagée, dont le montant inutilisé totalisait 5,4 milliards de dollars américains au 31 octobre 2018 (5,2 milliards de dollars américains en 2017). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles américaines et le programme Federal Family Education Loan Program garanti par le gouvernement américain. Ces deux catégories d'actifs représentent 74 % du total des actifs de cette entité (78 % en 2017).

Mise en garde

La section Instruments financiers désignés renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 163 milliards de dollars au 31 octobre 2018 (147 milliards en 2017). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour obtenir des capitaux, réaliser des transactions pour le compte de clients ou obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de nos actifs financiers. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés, laquelle figure à la page 164, donne une description de nos activités de titrisation de prêts que nous menons dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités structurées lorsqu'elles sont sous notre contrôle.

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués en détail dans la section Entités de titrisation soutenues par BMO, à la page 76, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 165, qui fait part de notre participation dans des entités qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Nous consolidons nos entités de titrisation, les entités de titrisation américaines des clients ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles nous détenons des placements.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 25 milliards de dollars au 31 octobre 2018 (24 milliards en 2017). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait un paiement de notre part, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201, donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, nous sommes exposés aux divers risques que posent nos activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels.

Surjit Rajpal

Chef, Gestion globale des risques
BMO Groupe financier ¹⁾



La **section Gestion globale des risques** décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

| | | | |
|-----|---|-----|-----------------------------------|
| 79 | Risques pouvant influencer sur les résultats futurs | 109 | Risque opérationnel |
| 81 | Aperçu de la gestion des risques | 111 | Risque de modèle |
| 82 | Cadre et risques | 112 | Risque juridique et réglementaire |
| 87 | Risque de crédit et de contrepartie | 114 | Risque d'entreprise |
| 95 | Risque de marché | 115 | Risque de stratégie |
| 100 | Risque d'assurance | 115 | Risque environnemental et social |
| 100 | Risque de liquidité et de financement | 116 | Risque de réputation |

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche en matière de prise de risques des plus rigoureuses.
- Des cadres de gestion des risques exhaustifs et uniformes.
- Une appétence au risque et des mesures intégrées à la planification stratégique et à la gestion continue des activités et des risques.
- L'attention soutenue qui est accordée à l'amélioration continue de sorte à favoriser la cohérence, l'efficacité et l'efficacité de la gestion des risques.

Priorités

- Faire en sorte d'avoir des processus simples et d'accélérer la prestation de services pour concurrencer l'intensification de la marche des affaires.
- Poursuivre l'élaboration de la technologie et d'analyses qui soutiennent nos processus de gestion des risques, notre évaluation et notre surveillance des risques, ainsi que notre cyberdéfense et nos mesures de lutte contre le blanchiment d'argent.
- Mettre l'accent sur notre personnel et sur la façon dont, tous ensemble, nous pouvons rehausser notre culture d'entreprise.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2018. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 148, et la note 5, à la page 164, afférentes aux états financiers consolidés.

Les résultats ajustés de la présente section Gestion globale des risques ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

1) Surjit Rajpal prendra sa retraite à la fin de janvier 2019. Patrick Cronin, auparavant chef, BMO Marchés des capitaux, a été nommé chef, Gestion globale des risques, BMO Groupe financier, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2018.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

BMO est exposé à de nombreux risques qui évoluent et qui pourraient influencer sur nos activités, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques, qu'ils soient importants ou émergents, sont des tâches essentielles de nos procédés de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents sert à élaborer des plans d'action et des simulations de crise liés à notre exposition à certains événements.

En 2018, nous avons accordé une attention particulière aux éléments suivants :

Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Au cours de la dernière année, les cyberattaques et les violations de la vie privée ont été importantes dans tous les secteurs, notamment le secteur bancaire, ce qui en fait l'un des principaux risques pour BMO. Compte tenu de l'usage fort intensif que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance envers les technologies numériques de pointe, nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire. Ces risques englobent le piratage informatique, la perte ou l'exposition de renseignements sur les clients ou les employés, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Nous avons continué d'augmenter nos investissements dans la technologie, les talents et les processus de nature défensive afin de contrer ou de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité au sein de BMO et chez nos fournisseurs de services, ce qui signifie notamment l'examen régulier des meilleures pratiques des secteurs bancaires et de la cybersécurité, et la comparaison à celles-ci, l'examen externe des incidents liés à la cybersécurité, l'évaluation de l'efficacité des contrôles clés et, au besoin, l'élaboration de nouveaux contrôles ainsi que des investissements continus tant dans la technologie que les ressources humaines. BMO évalue nos tiers fournisseurs de services pour s'assurer qu'ils respectent les normes et nous participons activement à des forums de leadership éclairé pour en apprendre davantage sur les menaces émergentes. Nous travaillons également de concert avec des groupes de notre secteur d'activité et des groupes liés aux technologies de l'information dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, et ainsi nous permettre d'améliorer notre capacité à demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Montée des conflits commerciaux

Malgré le récent accord commercial conclu entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, le soutien au protectionnisme et le mouvement altermondialiste qui se manifestent aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient ralentir la croissance mondiale. Plus particulièrement, un conflit commercial prolongé et étendu entre les États-Unis et la Chine pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance économique mondiale, et pourrait être plus spécialement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada.

Bien qu'il soit difficile de prévoir et d'atténuer les conséquences financières et économiques que pourraient avoir des événements relevant du commerce, nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos portefeuilles et nos stratégies d'affaires à la lumière de ces tendances. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de notre capital à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves, et nous élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences. En outre, nous avons profité d'une stratégie intégrée en Amérique du Nord que nous pouvons appliquer à divers secteurs et régions.

Les tableaux 7, 8 et 11 à 13, aux pages 132 à 137, ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157, indiquent nos engagements de crédit par région.

Marché du logement canadien

Bien que les récentes activités du marché de la revente suggèrent que le marché du logement canadien se stabilise, certains changements sur le plan économique et réglementaire pourraient continuer de peser sur l'activité commerciale et les prix des maisons. Parmi ces changements, il convient de noter les hausses des taux d'intérêt et les perspectives de futurs relèvements de taux par la Banque du Canada, les changements apportés à la réglementation en Ontario et en Colombie-Britannique destinés à prévenir la surchauffe des marchés du logement dans la région du Grand Toronto (RGT) et dans la région du Grand Vancouver (RGV) et le resserrement des règles hypothécaires adopté par le BSIF qui est entré en vigueur au début de 2018. Le recul des ventes, surtout dans la RGT et la RGV, pourrait influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires et, advenant que les valeurs des propriétés fléchissent, entraînerait une diminution de la valeur des garanties exigées pour nos prêts. Il est impossible de prévoir avec précision l'ampleur des conséquences de ces changements récents et de ceux qui pourraient être apportés dans l'avenir, mais les excellentes conditions économiques dans ces régions, dont une croissance soutenue de l'économie, un faible taux de chômage et un essor démographique, donnent à penser que les taux de défaut des prêts immobiliers demeureront faibles, conformément à nos prévisions. Nos pratiques prudentes en matière de crédit, lesquelles englobent l'évaluation, au cas par cas, des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et un suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle contribuent à la qualité de notre portefeuille canadien de prêts immobiliers. Qui plus est, nos analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et un contexte de récession, nos pertes demeureraient à un niveau que nous pourrions gérer, en partie grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette accrue des prêts consentis depuis plus longtemps.

Défaillances technologiques et concurrence

Le secteur des services financiers continue d'évoluer rapidement, puisque la technologie permet à de nouveaux venus aux activités non conventionnelles d'exercer une concurrence dans des segments du marché bancaire tout en bénéficiant, dans certains cas, d'une réglementation et d'une surveillance moins sévères. Ces nouveaux venus peuvent tirer parti des nouvelles technologies et d'outils de données et d'analyse hautement perfectionnés, exiger des coûts moins élevés pour leurs services et recourir à des processus plus rapides afin de concurrencer les banques traditionnelles, ce qui peut signifier l'emploi de nouveaux modèles opérationnels pour les paiements de détail, les prêts aux particuliers et aux entreprises et le change ainsi que les services-conseils en placement à faibles coûts. Le fait de ne pouvoir suivre le rythme de ces nouvelles technologies et de se laisser distancer par la concurrence qu'elles entraînent pourrait affaiblir l'ensemble de nos revenus et de notre bénéfice, nos clients choisissant alors de traiter avec ces nouveaux concurrents.

Tout en surveillant de près ces éléments perturbateurs, nous continuons de nous y adapter en investissant toujours plus dans la technologie et l'innovation, ce qui nous permet de combler les attentes en constante évolution de notre clientèle. Ces investissements visent l'amélioration de nos plateformes de services bancaires mobiles et en ligne, la conception de nouveaux types de succursales, le perfectionnement de nos données et outils décisionnels, analytiques et de modélisation en matière de crédit de même que l'offre de solutions novatrices ou repensées. Nous atténuons davantage notre exposition à ce risque en donnant à notre clientèle accès à des services bancaires par différents canaux, en veillant à mieux la fidéliser et à accroître sa confiance et en tirant parti des partenariats actuels ou à venir avec des entreprises de technologie financière. Toutes ces mesures ont pour objectif d'offrir une expérience client enrichissante à un coût concurrentiel, en simplifiant nos processus. Cependant, suivre le rythme d'innovation des concurrents qui se lancent à l'assaut du marché ou dont la situation est différente pourrait exiger de nous et des décideurs une plus grande rapidité d'adaptation.

Risque géopolitique

Malgré un apaisement des tensions entre les États-Unis et la Corée du Nord, le risque géopolitique demeure élevé, en raison des relations tendues entre bon nombre de pays, notamment celles entre les États-Unis d'une part, et la Russie, la Chine et l'Iran, d'autre part, et les conflits continus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'accroissement du risque géopolitique peut occasionner de l'incertitude dans l'investissement mondial, ce qui peut donner lieu à des perturbations sur les marchés et à un recul de la croissance et du commerce. Notre portefeuille bancaire de base comporte peu d'expositions directes hors de l'Amérique du Nord. Par contre, notre clientèle de base et notre stratégie internationale sont tributaires du commerce et de la croissance. Pour atténuer notre exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons et évaluons constamment, ce qui s'ajoute aux plans d'urgence que nous avons élaborés en cas de détérioration des conditions.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Situation économique générale et politiques budgétaires et monétaires dans les pays où nous sommes présents

Notre bénéfice est tributaire de la situation économique générale ainsi que des politiques budgétaires et monétaires et autres politiques économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres territoires où nous conduisons nos activités. De fait, ces politiques et la situation économique peuvent avoir pour effet d'accroître ou de réduire la concurrence, la rentabilité et l'incertitude dans les secteurs et sur les marchés, et ainsi avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui pourrait accentuer leur risque de défaut. L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit des prêts consentis à nos clients et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous accédons. Dans le contexte actuel de croissance soutenue de fin de cycle et de faible taux de chômage, il existe un risque accru que l'inflation puisse dépasser les attentes, provoquant un des relèvements plus rapides que prévu des taux d'intérêt, ce qui hausserait le risque d'un ralentissement important de la croissance ou d'une récession dans nos marchés du Canada et des États-Unis. En revanche, une période prolongée marquée par la faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner une baisse de la rentabilité générale de nos secteurs dont la clientèle est formée de particuliers et d'entreprises.

Les variations du dollar canadien en regard du dollar américain peuvent également se répercuter sur les résultats des clients qui ont des bénéfices étrangers ou des coûts d'intrants importants en dollars canadiens ou en dollars américains. Comme BMO présente ses résultats en dollars canadiens, les fluctuations du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain auront une incidence sur nos actifs pondérés en fonction des risques constitués de prêts en dollars américains et, par conséquent, sur nos ratios de fonds propres. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur l'apport de nos activités aux États-Unis à notre rentabilité en dollars canadiens.

Nous pouvons recourir à des positions de couverture afin de gérer les expositions au risque de taux d'intérêt et d'atténuer l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur nos résultats financiers. Se reporter à la section Change, à la page 34, à la section Gestion globale du capital, à la page 69, et à la section Risque de marché, à la page 95, pour une analyse plus détaillée de notre exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous avons connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles sont devenues plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts de conformité réglementaires s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir nos rendements et notre croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur la portée de nos activités de tenue de marché. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par diverses autorités réglementaires nationales pourraient procurer à nos concurrents internationaux des avantages susceptibles d'affaiblir notre propre compétitivité et de gruger notre part de marché. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, telles les réformes du système américain de réglementation financière et les répercussions éventuelles du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer tout changement requis. Nous tentons actuellement de restructurer nos activités en Europe afin de continuer à servir nos clients et contreparties européens tout en respectant les nouvelles exigences réglementaires, à la suite de l'annonce par le Royaume-Uni de son intention de quitter l'Union européenne le 29 mars 2019 (Brexit). En plus de nous attaquer aux modifications qui touchent nos clients, nous examinons les aspects du Brexit qui influent sur notre personnel, nos fournisseurs et notre accès à l'infrastructure du marché.

Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des litiges, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire et la section Gestion globale du capital, respectivement aux pages 112 et 69, donnent plus de renseignements sur l'exposition à ce risque.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur notre bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. La section Estimations comptables critiques, à la page 119, donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur les actifs d'impôt différé.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à des acquisitions d'entreprises ou de portefeuilles. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, il peut arriver que nous ayons à obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité de nos résultats après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Phénomènes environnementaux

Nous sommes confrontés à des risques découlant des phénomènes environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux incontrôlés, les tremblements de terre et les ouragans et autres tempêtes. Ces phénomènes pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse de notre bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Notre saine gestion de la continuité des opérations nous donne la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités. Par ailleurs, nous appuyons également les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et nous envisageons d'intégrer une analyse de scénarios liés au climat dans le cadre de nos processus de gestion du risque et de nos processus stratégiques. Ceci inclut l'évaluation du risque de crédit découlant des hypothèses entourant la transition à l'échelle mondiale vers une économie à faible émission de carbone cernée par le GIFCC. L'objectif consiste à approfondir notre compréhension de l'incidence changeante des risques liés aux phénomènes environnementaux et aux changements climatiques et à mettre en œuvre des stratégies possibles d'atténuation. Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social, à la page 115, pour consulter un exposé sur notre appui au GIFCC.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers consolidés conformément aux IFRS. Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre à ces normes. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits à la page 121 ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 148.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que nos modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations comptables critiques, à la page 117, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Réforme des taux de référence

Le taux interbancaire offert à Londres (TIOL), le taux interbancaire offert en euro (taux EURIBOR), le taux CDOR et les autres taux et indices qui sont réputés être des « références » ont récemment fait l'objet de directives et de propositions de réforme par des organismes de réglementation nationaux et internationaux. Par exemple, en juillet 2017, la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé qu'elle n'encouragerait plus les banques à participer au TIOL après 2021.

Les mesures de transition relatives à ces réformes sont complexes et comportent d'importants risques et défis. De telles réformes, et toute initiative future de réglementation, de réforme ou de changement relatif à la manière de gérer les références, pourraient se traduire par des conséquences défavorables sur le rendement, la valeur et le marché des titres et autres instruments dont les rendements sont liés à de telles références, notamment ceux émis par BMO et ses filiales. L'abandon de taux de référence ou les changements qui leur sont apportés en raison de ces développements ainsi que l'incertitude à propos du calendrier d'implantation de ces changements ou abandons, et la manière dont elle se fera, pourraient nécessiter d'apporter des ajustements aux ententes dans lesquelles les taux de référence actuels sont utilisés par nous, nos clients et d'autres acteurs sur les marchés ainsi à nos systèmes et à nos processus.

Mise en garde

La section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 29. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Aperçu de la gestion des risques

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine.

Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.
- Préserver notre réputation.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré d'appétence au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques, et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Cadre et risques

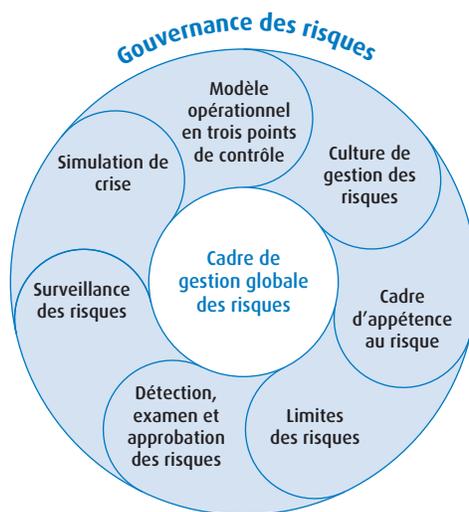
Cadre régissant la culture et la conduite

Notre culture éthique influence notre comportement, ce qui nous permet d’avoir un impact positif pour nos clients et de contribuer au bon fonctionnement des marchés financiers. L’inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. Nos méthodes de gestion en matière de culture et de comportement s’articulent autour de thèmes fondamentaux pour notre personnel, nos clients et nos marchés. Nous gérons et atténuons les risques d’inconduite grâce à divers processus et procédures de gestion des risques desquels nous tirons les renseignements qui nous permettent d’élaborer un point de vue général.

Cadre de gestion globale des risques

Notre cadre de gestion globale des risques nous aide à gérer nos activités de prise de risques et à nous assurer qu’elles continuent à refléter notre degré d’appétence au risque.

Rapport de gestion



Les sections qui suivent donnent plus de détails sur ces éléments du cadre de la gestion des risques.

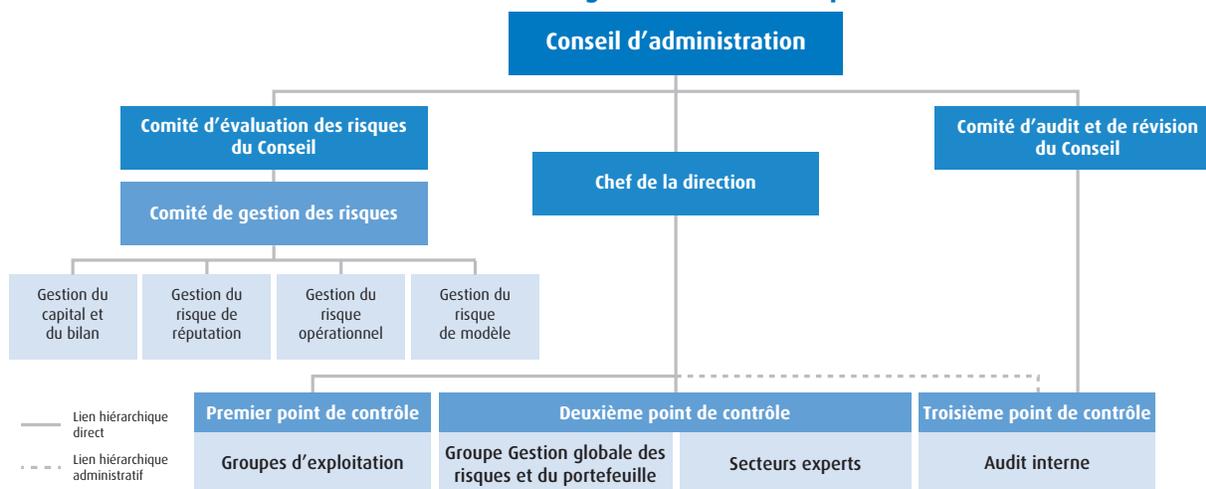
Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d’administration ou ses comités, ainsi que des normes et procédures d’application spécifiques. Nos politiques générales définissent les cadres et les objectifs à l’égard de chaque grand type de risque afin que tous ceux auxquels l’organisation est exposée soient détectés, évalués, gérés, surveillés, atténués et signalés comme il se doit, selon notre degré d’appétence au risque. Des politiques spécifiques assurent la gouvernance de nos risques clés, tels ceux de crédit, de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, et de modèle, ainsi que le risque opérationnel. À tous les échelons, ce cadre de gestion globale des risques s’articule autour d’une hiérarchie de comités et de responsables, comme l’illustre le diagramme ci-après.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d’évaluation des risques du Conseil d’administration afin qu’il supervise et oriente nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d’exploitation, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable des activités de gouvernance et des contrôles ainsi que de l’application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques afin d’assurer qu’ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième grand point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures, l’objectif étant de bien harmoniser leurs résultats à notre cadre de gestion globale des risques. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d’autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Le diagramme ci-dessous expose notre cadre de gouvernance des risques, y compris le lien hiérarchique direct et le lien hiérarchique administratif.

Cadre de gouvernance des risques



Outre celui utilisé à l'échelle de l'organisation, des cadres efficaces de gouvernance des risques, qui s'appuient sur nos trois points de contrôle, ont été instaurés dans nos principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétence au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, ce qui signifie superviser la détection et la gestion des risques de BMO, dont sa culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et procédures générales de gestion des risques, la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi que l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement de l'auditeur indépendant, de la conformité de BMO aux exigences légales et réglementaires, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par les autres membres de la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, gérés, surveillés, réduits et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétence au risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance exhaustive de la gestion des risques. Elle veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétence au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'appréciation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous :

- Nos groupes d'exploitation constituent le **premier point de contrôle** de la Banque. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétence au risque ainsi que détecter, évaluer, gérer, surveiller, atténuer et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques qu'ils ont eux-mêmes élaborés ou en se servant de ceux conçus par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs experts, et ils peuvent avoir recours à ceux-ci ou à des unités de l'organisation ainsi qu'à d'autres fournisseurs de services pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les groupes d'exploitation doivent établir des contrôles internes appropriés et conformes à notre cadre de gestion des risques et en surveiller l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par nos politiques générales et par le cadre régissant notre appétence au risque.
- Le **deuxième point de contrôle** est constitué du groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et, pour ce qui est de certains domaines cibles, des secteurs experts. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par le premier point de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme **troisième point de contrôle** et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture d'entreprise, en plus de l'influencer, et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils repèrent les risques, les interprètent, en discutent et prennent des décisions qui permettent d'équilibrer les risques et les occasions et d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, et en établissant et instaurant des régimes de rémunération et d'autres mesures incitatives qui sont conçus pour encourager et récompenser les comportements souhaités, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée dans nos politiques, nos processus administratifs, notre cadre de gestion des risques, notre degré d'appétence au risque et limites connexes, la gestion de notre capital et nos pratiques en matière de rémunération, et elle inspire chaque facette de nos activités à l'échelle de l'organisation. C'est notamment par des sondages normalisés et anonymes que nous demandons à notre personnel de se prononcer sur la valeur de notre culture de gestion des risques.

Cette culture s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui témoigne de notre volonté à « Être BMO » et qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. L'intégrité et la responsabilité de bâtir un avenir meilleur font partie des valeurs véhiculées par notre volonté à « Être BMO », et chacun d'entre nous se doit, entre autres choses, d'équilibrer les risques et les occasions, d'assumer ses responsabilités, d'honorer ses engagements et de signaler les manquements en toute franchise. Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à notre prise de décisions. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces. Des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités, les programmes de formation et une communication proactive renforcent également notre culture de gestion des risques et la soutiennent.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

- **Degré d'appétence au risque** – favorise une réelle compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés, oriente les stratégies commerciales et fournit les renseignements pour qu'elles s'harmonisent à notre appétence au risque et, par voie de nos mesures des risques clés, constitue un cadre de contrôle et d'alerte précoce, concourant ainsi à une prise de décisions d'affaires éclairées et à leur application en accord avec un cadre de surveillance empreint de rigueur.
- **Canaux de communication et de signalement** – favorisent la responsabilisation et le partage d'informations entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération et d'autres mesures incitatives récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes de notre cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Nos gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques, ainsi qu'à l'évaluation du rendement du personnel qui prend des risques importants ou qui est à l'origine de pertes ou d'événements qui entraînent un risque de perte imprévu.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, enracinant ainsi notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation et assurant que nombre de nos spécialistes de la gestion des risques ont des connaissances pratiques de nos activités commerciales.

Cadre régissant notre degré d'appétence au risque

Ce cadre est constitué de notre énoncé d'appétence au risque et des mesures des risques clés, et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Notre degré d'appétence au risque désigne la part de risque que nous sommes disposés à assumer étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre degré d'appétence au risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à notre système de gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétence au risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques et au Conseil d'administration. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé. Entre autres choses, notre approche en gestion des risques oblige BMO à faire ce qui suit aux termes de son énoncé d'appétence au risque :

Comprendre et gérer les risques

- Assumer uniquement des risques qui sont transparents, clairement définis et évalués, gérés et surveillés comme il se doit.
- Intégrer des mesures des risques ainsi que des rendements ajustés en fonction des risques à notre système de gestion de la performance, ce qui signifie tenir compte, aux fins de nos décisions en matière de rémunération, d'une évaluation de la performance à la lumière de notre appétence au risque et des objectifs établis à l'égard du rendement.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce à l'établissement et au maintien d'un système comportant des limites de risque prudentes et d'excellents contrôles du risque opérationnel.

Préserver notre réputation

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que des normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Appliquer des politiques, procédures, lignes directrices, normes et contrôles internes efficaces ainsi que former et gérer de façon à orienter les pratiques commerciales et les activités de prise de risques de tous les employés de sorte qu'ils puissent optimiser les rendements ajustés en fonction des risques tout en respectant toutes les obligations juridiques et réglementaires de BMO, préservant ainsi sa réputation.

Diversifier, restreindre les risques extrêmes

- Se servir des méthodes de calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires ainsi que des simulations de crise pour comprendre les risques et orienter nos appréciations du rapport risque-rendement.
- Réduire l'exposition à des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou de liquidité ou la réputation de BMO.

Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité

- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires ainsi que les attentes du marché.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.
- Veiller à conserver des cotes de crédit de catégorie investissement qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.

Optimiser le rapport risque-rendement

- Soumettre les nouveaux produits et initiatives à un processus d'examen et d'approbation empreint de rigueur et évaluer si les acquisitions envisagées constituent un bon choix sur le plan stratégique et financier et sur celui de la culture d'entreprise, et s'il est aussi hautement probable qu'elles seront source de valeur pour nos actionnaires.
- Établir, à la lumière de notre degré d'appétence au risque et de notre stratégie, des limites à l'égard du capital et faire en sorte que nos secteurs d'activité optimisent les rendements ajustés en fonction des risques en respectant ces limites.

Limites de risque

Nos limites de risque reflètent le cadre qui régit notre degré d'appétence au risque et nous aident à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Plus particulièrement, nous tenons compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsque nous établissons ces limites. Celles-ci sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et comprennent les suivantes :

- Risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille;
- Risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes fluctuations de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme;
- Risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance;
- Risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs et du financement de gros et limites quant à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de trésorerie;
- Risque opérationnel – limites relatives à des risques opérationnels spécifiques et mesures de risque clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels;
- Risque de modèle – limites relatives aux exceptions en matière d'approbation et de modification des modèles, aux lacunes importantes et à la prorogation des examens prévus.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétence au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels nous sommes exposés, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Nous employons une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles une demande de capital économique est présentée et l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise à l'échelle de l'organisation ou ciblés (simulation par secteur ou par portefeuille ou simulation ponctuelle) ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques et réglementaires, comptables, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, lequel est examiné et approuvé par les secteurs experts, en fonction des dépenses à l'égard des initiatives de placement et du risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des secteurs experts ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des volets essentiels de notre cadre de gestion des risques et de notre culture d'entreprise, et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l'échelle de l'organisation, des groupes d'exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l'organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Nos rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d'appétence au risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque.

De l'information sur les questions liées aux risques est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers et elles nous permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et, si cela est approprié, ils sont recalibrés ou revalidés. Nos modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétence au risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à des simulations divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur nos portefeuilles, nos activités et l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance de notre cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. Les simulations de crise liées au processus d'examen du plan de capital et celles en milieu d'exercice qu'exige la loi Dodd-Frank, simulations qui sont prescrites par les exigences réglementaires américaines auxquelles notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont régies de la même manière au niveau de cette filiale.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance du capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles, sur notre profil de risque, des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration de nos modèles de perte en période de tension et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourrait causer une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre établi à cette fin instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l'intègre à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les secteurs d'activité et les responsables de la gestion des risques réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétence au risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Types de risque

Notre cadre de gestion globale des risques permet de gérer efficacement chaque type de risque susceptible d'avoir une forte incidence sur nos activités. Ces types de risque sont tous gérés en fonction d'un objectif similaire, soit assurer l'application efficace de nos processus et procédures de gestion des risques. Ces types de risque sont présentés ci-dessous. Ceux qui se prêtent à une gestion par voie d'analyses quantitatives figurent au-dessus de ceux qui sont essentiellement gérés par le recours à des techniques qui, de nature, sont plus qualitatives. De plus amples détails sur chacun de ces types de risque sont fournis dans la section débutant à la page 87.

| | | | | |
|----------------------------|--------------------------|--------------|------------|---------------------------|
| | Crédit et contrepartie | Marché | Assurance | |
| | Liquidité et financement | Opérationnel | Modèle | |
| Juridique et réglementaire | Entreprise | Stratégie | Réputation | Environnemental et social |

Nous utilisons notre cadre de gestion globale des risques, dont celui régissant nos politiques, ainsi que des limites de risque correspondantes et des lignes directrices relatives à l'appétence au risque, pour gérer chacun de ces types de risque en accord avec notre degré d'appétence au risque par voie de nos activités relevant du premier ou du deuxième point de contrôle et de nos processus de gestion des risques. Tel qu'il est indiqué ci-dessous, la supervision de la gestion de ces types de risque est exercée par la direction et des comités du Conseil et s'appuie sur un cadre de contrôle des plus rigoureux.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques importants qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation plus précises. Celles-ci sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétence au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Sauf en de rares exceptions, les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent toutes les transactions de crédit et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous de solides compétences et une vaste expérience du premier et du deuxième point de contrôle; ils sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, lesquelles sont revues une fois l'an. Le Conseil examine annuellement notre politique de gestion du risque de crédit et délègue au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des normes, des politiques et des procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables en fonction du degré d'appétence au risque de l'organisation ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures en vigueur qui s'y appliquent.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet au comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction d'instaurer toutes les mesures qu'ils peuvent décider de prendre.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font aussi l'objet de la surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont également surveillées par voie du cadre de gestion du risque de marché et de nombreuses positions sont assorties de garanties. Afin de réduire notre exposition à ce risque, nous avons souvent recours à des contreparties centrales réglementées qui agissent comme intermédiaires entre les contreparties à des contrats sur les marchés financiers et qui s'efforcent de réduire le risque au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres ressources. Toutes les expositions à des contreparties centrales sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit qui s'appliquerait à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que nous concluons, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre de nos activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives à nos positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides de grande qualité (tels des bons du Trésor américain et canadien, des titres émis par des agences américaines et des provinces canadiennes et certains titres souverains européens de haute qualité) qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, les annexes de soutien au crédit, pour documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger des garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote d'une autre partie dépasse un seuil convenu. Les garanties transférées comprennent une marge initiale ou une marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment entre autres des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi qu'une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), les seuils, le fait que la sûreté puisse ou ne puisse pas être redonnée en garantie par son bénéficiaire et la façon de calculer les intérêts.

Plusieurs pays du G20 adoptent de nouveaux règlements qui nécessitent que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Risque juridique et réglementaire – Réforme des produits dérivés, à la page 114.

Pour documenter les relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et, s'il s'agit d'un prêt de titres, nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement, et ce, en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Lorsqu'un prêt aux entreprises est considéré comme douteux, un examen approfondi des garanties est effectué et une révision des évaluations externes peut être obtenue. Des examens trimestriels sont ensuite effectués et les positions de garantie sont examinées et révisées au besoin.

Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par notre société de gestion des évaluations pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou s'il est nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), nous déterminons la valeur du bien en faisant appel à l'assureur du prêt.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un certain nombre de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue sectoriel, notre exposition la plus importante au 31 octobre 2018 relevait de particuliers et totalisait 238 400 millions de dollars (223 962 millions en 2017).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie ou l'ampleur de notre perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Il existe un risque spécifique de corrélation défavorable lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et il existe un risque général de corrélation défavorable lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques. Des simulations de crise portant expressément sur le risque de remplacement sont réalisées tous les mois et peuvent servir à détecter les concentrations existantes ou émergentes du risque général de corrélation défavorable que présentent nos portefeuilles.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre bénéfice, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

Le **exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.

La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de notre perte économique, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

À des fins d'inclusion dans les calculs des fonds propres réglementaires, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Nous avons principalement recours à l'approche fondée sur les NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. Les expositions au titre du traitement du capital par l'approche NI avancée représentent 94 % de l'exposition en cas de défaut (ECD) totale des portefeuilles de prêts à notre clientèle de gros ainsi que des portefeuilles de prêts aux particuliers, et le reste est assujéti à l'approche standardisée. Les dérogations et les exemptions aux modèles NI avancée existants sont assujétiées à l'approbation du BSIF. Les actifs pondérés en fonction des risques qui sont calculés par voie de cette approche ou d'autres approches avancées sont actuellement assujétiés à un plancher standard exigé par Bâle II ainsi qu'à une réduction du coefficient de rajustement du plancher réglementaire. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard prescrite par Bâle III pour calculer les fonds propres réglementaires liés aux portefeuilles de Marshall & Ilsley Corporation et des activités de Financement de matériel de transport que nous avons acquis, ainsi qu'à certaines autres expositions qui sont considérées comme négligeables. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les positions importantes de ces portefeuilles. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche prudentielle (AP) et les évaluations externes du crédit, ainsi qu'une évaluation interne du crédit conforme à nos pratiques standards de gestion du risque de crédit.

Tant notre cadre régissant nos fonds propres réglementaires que celui relatif à notre capital économique exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révoquables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans nos propres comptes et qui comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.
- Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2018 et 2017, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Montants utilisés | | Engagements (non utilisés) | | Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote | | Autres éléments hors bilan | | Transactions de type mise en pension | | Total 1) | |
|---|--------------------------|----------------|----------------------------|----------------|--|--------------|----------------------------|---------------|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| | Institutions financières | 102 552 | 89 681 | 21 741 | 19 457 | 1 649 | 1 474 | 5 016 | 4 137 | 177 094 | 139 187 | 308 052 |
| Administrations publiques | 44 552 | 36 829 | 2 118 | 2 243 | 1 | - | 667 | 682 | 8 401 | 10 626 | 55 739 | 50 380 |
| Secteur manufacturier | 22 580 | 19 737 | 13 490 | 12 258 | 10 | 9 | 1 396 | 1 360 | - | - | 37 476 | 33 364 |
| Secteur immobilier | 31 534 | 26 991 | 8 170 | 6 472 | 1 | - | 820 | 829 | - | - | 40 525 | 34 292 |
| Commerce de détail | 19 961 | 18 242 | 3 617 | 3 410 | - | - | 559 | 523 | - | - | 24 137 | 22 175 |
| Services | 39 067 | 34 723 | 12 666 | 11 207 | 1 | 1 | 2 389 | 2 831 | - | - | 54 123 | 48 762 |
| Commerce de gros | 14 659 | 11 440 | 4 531 | 4 675 | 2 | 1 | 436 | 481 | - | - | 19 628 | 16 597 |
| Industrie pétrolière et gazière | 9 131 | 8 185 | 10 410 | 7 706 | - | - | 1 804 | 1 496 | - | - | 21 345 | 17 387 |
| Particuliers | 190 688 | 180 612 | 47 586 | 43 223 | - | - | 126 | 127 | - | - | 238 400 | 223 962 |
| Autres 2) | 35 617 | 35 523 | 18 197 | 15 709 | 88 | 3 | 6 474 | 6 617 | - | - | 60 376 | 57 852 |
| Total de l'exposition en cas de défaut | 510 341 | 461 963 | 142 526 | 126 360 | 1 752 | 1 488 | 19 687 | 19 083 | 185 495 | 149 813 | 859 801 | 758 707 |

1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation, du portefeuille de négociation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

2) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont examinés, validés et surveillés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter aux pages 111 et 112 pour des détails sur nos processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes au sein de la notation du risque. Des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. BMO dispose d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles sont généralement conçus en fonction des données internes enregistrées sur une période de plus de sept ans et des ajustements des paramètres sont effectués afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte. Nos principaux portefeuilles de prêts aux particuliers sont les prêts hypothécaires canadiens, les marges de crédit sur valeur domiciliaire canadiennes et le portefeuille de cartes de crédit des particuliers canadiens.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2018 (voir la page 78).

La PD représente la probabilité qu'une entité ou une facilité de crédit tombera en situation de défaut au cours des 12 mois à venir et s'exprime sous forme d'un pourcentage se situant entre 0 % et 100 %. La philosophie de notation aligne chacune des expositions à un ensemble d'expositions homogènes ayant un aperçu actuel de leur risque de défaut pour les 12 mois à venir et tient compte des perspectives au-delà des 12 mois à venir en calibrant les estimations de PD pour refléter les chiffres passés à long terme.

La PCD correspond au montant de la perte économique que BMO prévoit subir relativement à une facilité de crédit ou à un portefeuille en cas de défaut. BMO utilise les calculs de la PCD économique, qui actualise les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement. Aux fins des fonds propres, les estimations sont calibrées de manière à refléter un scénario de repli.

L'ECD représente l'encours anticipé d'une facilité de crédit advenant un cas de défaut. Elle se définit comme le solde au moment du défaut divisé par la limite de crédit au début de l'exercice. Le facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC), le facteur qui s'applique à la portion inutilisée, est le ratio du prélèvement additionnel au cours de la période ouverte au début de l'exercice au cours duquel survient le défaut sur l'encours au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée. Aux fins des fonds propres, les estimations de l'ECD et du FCEC sont calibrées de manière à refléter un scénario de repli.

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

| Profil de risque | Fourchette des probabilités de défaut |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Exceptionnellement faible | ≤ 0,05 % |
| Très faible | > 0,05 % à 0,20 % |
| Faible | > 0,20 % à 0,75 % |
| Moyen | > 0,75 % à 7,00 % |
| Élevé | > 7,00 % à 99,99 % |
| En défaut | 100 % |

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises, banques et États souverains)

Pour les portefeuilles de notre clientèle de gros, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. BMO compte toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur désignées en interne et ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, aux entreprises, aux banques et aux États souverains.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur capturent les principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang du risque de défaut. Les modèles sont essentiellement conçus à l'aide de données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut. Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est assignée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an. Les PD estimatives sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin pour veiller à ce qu'elles correspondent aux taux de défaut à long terme sur un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative représente une mesure de la perte économique qui pourrait être subie sur cette facilité si l'emprunteur tombait en situation de défaut durant une période de détresse économique. Le modèle de PCD tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur et génère une PCD estimative au niveau de la facilité.

Une ECD estimative correspond à une partie d'une facilité de crédit qui devrait être en cours lors du défaut. Le modèle tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur, et génère une ECD estimative au niveau de la facilité. Le facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes sur une période de plus de sept ans qui englobe au moins un cycle économique entier, et les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire. Aux fins des capitaux propres, les modèles sont calibrés pour refléter un scénario de repli. La PCD et l'ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

| Cote de BMO | Équivalent implicite de Moody's Investors Service | Équivalent implicite de Standard & Poor's |
|--------------------------------------|---|---|
| Acceptable | | |
| De I-1 à I-3 | De Aaa à Aa3 | De AAA à AA- |
| De I-4 à I-5 | De A1 à Baa1 | De A+ à BBB+ |
| De I-6 à I-7 | De Baa2 à Baa3 | De BBB à BBB- |
| De S-1 à S-2 | De Ba1 à Ba2 | De BB+ à BB |
| De S-3 à S-4 | De Ba3 à B1 | De BB- à B+ |
| Liste de comptes à surveiller | | |
| De P-1 à P-3 | De B2 à Ca | De B à CC |
| En défaut / Douteux | | |
| T1, de D-1 à D-4 | C | De C à D |

Information sur la qualité du crédit

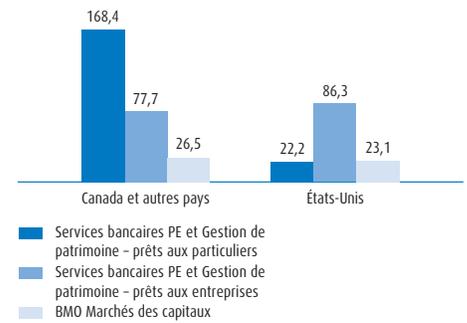
Analyse des portefeuilles

Le montant de notre exposition au risque de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 860 milliards de dollars au 31 octobre 2018, soit 445 milliards au Canada, 347 milliards aux États-Unis et 68 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 101 milliards, ou de 13 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 27 milliards de dollars, ou de 7 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 404 milliards au 31 octobre 2018. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains a représenté respectivement 65,1 % et 32,5 % du total des prêts, contre 66,3 % et 30,6 % en 2017. Nos portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 47,3 % du portefeuille global, ce qui signale un recul en regard de 49,2 % en 2017, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 52,7 % du portefeuille total, soit une hausse par rapport à 50,8 % en 2017.

Prêts par région et par groupe d'exploitation

(en milliards de dollars)



Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

| (en millions de dollars canadiens) | 1 an ou moins | | Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans | | Plus de 5 ans | | Total | |
|---|----------------|----------------|-------------------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Canada | | | | | | | | |
| Particuliers | 54 375 | 55 568 | 109 991 | 106 023 | 4 199 | 4 349 | 168 565 | 165 940 |
| Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier) | 57 530 | 49 693 | 16 438 | 14 699 | 1 750 | 1 367 | 75 718 | 65 759 |
| Secteur immobilier commercial | 7 397 | 6 226 | 10 143 | 8 997 | 1 275 | 1 453 | 18 815 | 16 676 |
| États-Unis | 33 688 | 33 382 | 71 928 | 61 394 | 25 955 | 20 947 | 131 571 | 115 723 |
| Autres pays | 8 628 | 11 184 | 624 | 920 | 294 | 684 | 9 546 | 12 788 |
| Total | 161 618 | 156 053 | 209 124 | 192 033 | 33 473 | 28 800 | 404 215 | 376 886 |

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| Taux fixe | 193 661 | 190 254 |
| Taux variable | 190 330 | 168 253 |
| Non sensibles aux taux d'intérêt 1) | 18 585 | 16 546 |
| Total | 402 576 | 375 053 |

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15 de la section Données complémentaires, aux pages 132 à 138. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157, renferme des renseignements sur nos engagements de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 662 millions de dollars pour 2018, ayant reculé de 11 % par rapport aux 746 millions constatés en 2017. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 40, au tableau 15 de la page 138, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le total du solde brut des prêts douteux a diminué de 13 %, en regard de 2017, passant de 2 220 millions de dollars en 2017 à 1 936 millions en 2018, la plus forte baisse des prêts douteux ayant été enregistrée dans le secteur des services, du pétrole et du gaz. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD a également inscrit une baisse par rapport à l'exercice précédent, passant de 0,48 % à 0,59 % en 2017.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 2 078 millions de dollars en 2018, contre 2 193 millions en 2017, ce qui a découlé notamment d'une baisse du nombre de nouveaux prêts douteux du secteur du transport et des services. Sur le plan géographique, la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 55,7 % du total de ceux de 2018, ont été enregistrés au Canada, en regard de 44,6 % en 2017. Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11 de la section Données complémentaires, à la page 134, et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157.

Variations du solde brut des prêts et acceptations douteux 1)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|----------------|---------|-------|
| SBPD à l'ouverture de l'exercice | 2 220 | 2 383 | 2 004 |
| Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice | 2 078 | 2 193 | 2 512 |
| Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice | (708) | (607) | (577) |
| Remboursements, montant net | (1 051) | (1 017) | (875) |
| Montants sortis du bilan | (618) | (618) | (694) |
| Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan | - | - | - |
| Cessions de prêts | (11) | (46) | (34) |
| Fluctuations des cours de change et autres variations | 26 | (68) | 47 |
| SBPD à la clôture de l'exercice | 1 936 | 2 220 | 2 383 |
| SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations | 0,48 | 0,59 | 0,64 |

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques.

BMO maintient sa provision liée aux pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances liées à nos prêts et à nos autres instruments de crédit. Au 31 octobre 2018, la provision pour pertes sur créances s'établissait à 1 870 millions de dollars, en baisse de 126 millions par rapport à l'an dernier. La baisse s'explique par une diminution de 70 millions de la provision attribuable à l'adoption de l'IFRS 9, par un recouvrement net de 38 millions de la provision liée aux prêts productifs et par l'incidence de la moins-value du dollar américain. Cette provision était constituée de provisions liées aux prêts douteux de 397 millions et d'une provision liée aux prêts productifs de 1 473 millions, ce qui englobait également une provision liée aux prêts douteux de 27 millions et une provision liée aux prêts productifs de 204 millions liées à des engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a diminué de 23 millions par rapport aux 420 millions constatés au cours de l'exercice précédent. Notre ratio de couverture demeure adéquat. Exprimées en pourcentage du SBPD, les provisions spécifiques pour pertes sur créances liées aux prêts douteux se sont établies à 19,1 %, contre 17,7 % en 2017.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 12 et 13 de la section Données complémentaires, aux pages 136 et 137, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157.

Expositions en Europe

Certains pays européens ont récemment éprouvé des problèmes de crédit au cours des dernières années, et c'est pourquoi les expositions en Europe font l'objet d'un suivi particulier. Sur le plan géographique, ces expositions sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion des expositions conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nos expositions en Europe, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), au 31 octobre 2018, sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total des expositions nettes de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 94.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie 1)

| (en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2018 | | Tranche financée des prêts 2) | | | | Titres 3) 4) | | | | Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6) | | | | Total de l'exposition nette |
|--|--------------|----------------------------------|------------|---------------------|---------------|--------------|------------|---------------------|------------|--|------------|---------------------|------------|-----------------------------------|
| Pays | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total | |
| Pays GIPE | | | | | | | | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande 7) | 5 | - | 44 | - | 44 | - | 138 | - | 138 | - | - | - | - | 187 |
| Italie | 15 | - | - | - | - | 1 | - | - | - | 1 | - | - | - | 16 |
| Portugal | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Espagne | 301 | - | - | - | - | 26 | - | - | - | 26 | - | - | - | 327 |
| Total – pays GIPE | 321 | - | 44 | - | 44 | 27 | 138 | - | 165 | 27 | 138 | - | 165 | 530 |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | | | | | | | | |
| France | 136 | 6 | 1 | 165 | 172 | 33 | 24 | 11 | 68 | 33 | 24 | 11 | 68 | 376 |
| Allemagne | 461 | 229 | 41 | 4 755 | 5 025 | 6 | 5 | - | 11 | 6 | 5 | - | 11 | 5 497 |
| Pays-Bas | 298 | 503 | 3 | - | 506 | 18 | 50 | - | 68 | 18 | 50 | - | 68 | 872 |
| Autres 8) | 186 | - | 2 | 175 | 177 | 4 | 74 | 19 | 97 | 4 | 74 | 19 | 97 | 460 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 1 081 | 738 | 47 | 5 095 | 5 880 | 61 | 153 | 30 | 244 | 61 | 153 | 30 | 244 | 7 205 |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | | | | | | | |
| Norvège | 323 | 313 | 1 | - | 314 | 1 | 3 | - | 4 | 1 | 3 | - | 4 | 641 |
| Suède | 28 | 204 | 3 | 298 | 505 | 5 | - | - | 5 | 5 | - | - | 5 | 538 |
| Suisse | 244 | - | - | - | - | 7 | 44 | 49 | 100 | 7 | 44 | 49 | 100 | 344 |
| Royaume-Uni | 942 | 31 | 642 | 3 934 | 4 607 | 93 | 114 | 26 | 233 | 93 | 114 | 26 | 233 | 5 782 |
| Autres 8) | 29 | 125 | - | - | 125 | 6 | - | 1 | 7 | 6 | - | 1 | 7 | 161 |
| Total – reste de l'Europe | 1 566 | 673 | 646 | 4 232 | 5 551 | 112 | 161 | 76 | 349 | 112 | 161 | 76 | 349 | 7 466 |
| Total – Europe 9) | 2 968 | 1 411 | 737 | 9 327 | 11 475 | 200 | 452 | 106 | 758 | 200 | 452 | 106 | 758 | 15 201 |
| Au 31 octobre 2017 | | | | | | | | | | | | | | |
| Pays | Total | Tranche financée des prêts 2) | | | | Titres 3) | | | | Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6) | | | | Total de l'exposition nette |
| | | Banques | Sociétés | États souverains | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total | |
| Total – Pays GIPE | 151 | - | 1 | - | 1 | 19 | 46 | - | 65 | 19 | 46 | - | 65 | 217 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 1 120 | 247 | 133 | 1 188 | 1 568 | 84 | 85 | 28 | 197 | 84 | 85 | 28 | 197 | 2 885 |
| Total – reste de l'Europe | 2 081 | 479 | 77 | 572 | 1 128 | 243 | 63 | 13 | 319 | 243 | 63 | 13 | 319 | 3 528 |
| Total – Europe 9) | 3 352 | 726 | 211 | 1 760 | 2 697 | 346 | 194 | 41 | 581 | 346 | 194 | 41 | 581 | 6 630 |

1) BMO avait les expositions indirectes suivantes en Europe au 31 octobre 2018 :

- des sûretés destinées à soutenir les activités de négociation correspondant à des valeurs mobilières de 229 millions d'euros (33 millions d'euros dans les pays GIPE) et de 93 millions d'euros étaient détenues en trésorerie;
- des garanties de 1,5 milliard de dollars (86 millions de dollars dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 162 millions de dollars, et aucune exposition nette à de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2018 (*comprend une position nette de 110 millions - position qui a été acquise - dans un indice de swaps sur défaillance qui est constitué à 18 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (26,0 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2018).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 23 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2018.

8) L'exposition dans les autres pays de la zone euro est répartie entre 6 pays dans lesquels notre exposition nette est de moins de 300 millions de dollars. L'exposition dans les autres pays d'Europe était répartie entre 3 pays au 31 octobre 2018.

9) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 55 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aaa ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie 9)

| (en millions de dollars canadiens) Pays | Prêts 2) | | | | | | |
|--|-------------------------------------|--------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | Tranche financée au 31 octobre 2018 | | | Au 31 octobre 2018 | | Au 31 octobre 2017 | |
| | Banques | Sociétés | États souverains | Engagements | Tranche financée | Engagements | Tranche financée |
| Pays GIPE | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande 7) | - | 5 | - | 5 | 5 | 103 | 6 |
| Italie | 13 | 2 | - | 15 | 15 | 27 | 27 |
| Portugal | - | - | - | - | - | - | - |
| Espagne | 295 | 6 | - | 318 | 301 | 149 | 118 |
| Total – pays GIPE | 308 | 13 | - | 338 | 321 | 279 | 151 |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | |
| France | 136 | - | - | 186 | 136 | 152 | 107 |
| Allemagne | 301 | 160 | - | 522 | 461 | 488 | 358 |
| Pays-Bas | 148 | 150 | - | 443 | 298 | 756 | 554 |
| Autres 8) | 100 | 86 | - | 313 | 186 | 247 | 101 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 685 | 396 | - | 1 464 | 1 081 | 1 643 | 1 120 |
| Reste de l'Europe | | | | | | | |
| Norvège | 39 | 284 | - | 687 | 323 | 287 | 153 |
| Suède | 28 | - | - | 87 | 28 | 195 | 49 |
| Suisse | 27 | 217 | - | 303 | 244 | 156 | 99 |
| Royaume-Uni | 19 | 923 | - | 1 638 | 942 | 2 285 | 1 746 |
| Autres 8) | 4 | 25 | - | 548 | 29 | 66 | 34 |
| Total – reste de l'Europe | 117 | 1 449 | - | 3 263 | 1 566 | 2 989 | 2 081 |
| Total – Europe 9) | 1 110 | 1 858 | - | 5 065 | 2 968 | 4 911 | 3 352 |

Voir les notes du tableau, à la page 93.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon. Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance, et nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut. Dans le cadre des activités préparatoires de BMO, nous surveillons de près l'incidence qu'aura le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) et les répercussions éventuelles d'un tel retrait sur les contreparties centrales dans les deux territoires.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu du contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

| (en millions de dollars canadiens) | Compensation non centralisée | | Compensation centralisée | | Total | |
|--|------------------------------|------------------|--------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Au 31 octobre | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 453 976 | 479 177 | 3 378 021 | 2 723 188 | 3 831 997 | 3 202 365 |
| Contrats à terme de gré à gré | 10 031 | 1 442 | 401 542 | 193 700 | 411 573 | 195 142 |
| Options achetées | 35 023 | 29 107 | - | - | 35 023 | 29 107 |
| Options vendues | 48 721 | 37 247 | - | - | 48 721 | 37 247 |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 547 751 | 546 973 | 3 779 563 | 2 916 888 | 4 327 314 | 3 463 861 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | 92 916 | 85 586 | - | - | 92 916 | 85 586 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 455 232 | 434 210 | - | - | 455 232 | 434 210 |
| Contrats de change de gré à gré | 438 754 | 370 762 | 33 569 | 31 946 | 472 323 | 402 708 |
| Options achetées | 21 093 | 23 812 | 375 | - | 21 468 | 23 812 |
| Options vendues | 23 622 | 29 023 | 396 | 78 | 24 018 | 29 101 |
| Total des contrats de change | 1 031 617 | 943 393 | 34 340 | 32 024 | 1 065 957 | 975 417 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | 24 366 | 18 713 | - | - | 24 366 | 18 713 |
| Options achetées | 6 182 | 7 080 | - | - | 6 182 | 7 080 |
| Options vendues | 4 233 | 4 905 | - | - | 4 233 | 4 905 |
| Total des contrats sur produits de base | 34 781 | 30 698 | - | - | 34 781 | 30 698 |
| Contrats sur titres de participation | 53 107 | 63 528 | - | - | 53 107 | 63 528 |
| Swaps sur défaillance | | | | | | |
| Achetés | 1 448 | 1 640 | 1 599 | 1 018 | 3 047 | 2 658 |
| Vendus | 23 | 114 | 420 | 334 | 443 | 448 |
| Total des swaps sur défaillance | 1 471 | 1 754 | 2 019 | 1 352 | 3 490 | 3 106 |
| Total | 1 668 727 | 1 586 346 | 3 815 922 | 2 950 264 | 5 484 649 | 4 536 610 |

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle des activités de négociation et de prise ferme de BMO ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui garantissent le repérage, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Les activités de prise de risques de BMO sont assujetties à un cadre de gouvernance complet. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion du risque de marché au nom du conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétence au risque. Le Comité de gestion des risques examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute, en plus d'assurer une surveillance continue des activités de prise de risques de BMO au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction du cadre de gouvernance des risques de la Banque et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer le cadre de gouvernance des risques de BMO, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, assurent que les risques de marché auxquels est exposée la Banque sont adéquatement repérés, correctement évalués, et indépendamment surveillés et contrôlés de façon continue.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, aux activités de tenue de marché et de financement connexes et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Repérage et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, liées aux activités de négociation ou autres, et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques, reflétant la nature multidimensionnelle du risque de marché, sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, l'attribution des fonds propres réglementaires et du capital économique ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme aux divers facteurs de risque de marché ainsi que l'examen des concentrations des positions, des valeurs notionnelles et des pertes de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **exigences supplémentaires liées au risque (IRC)** sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Un ensemble cohérent de modèles de la VaR et de la VaR en période de tension est utilisé à la fois à des fins de gestion et de réglementation par toutes les entités juridiques de BMO Groupe financier au sein desquelles des activités de négociation ou de prise ferme sont menées.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats que nous obtenons confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations sous-jacentes aux modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes.

Nous effectuons également chaque jour des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles de changements plausibles, mais marqués, de nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises événementielles historiques chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ciblées des risques et des portefeuilles ainsi que d'autres analyses ponctuelles sont aussi effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques.

La VaR, la VaR en période de tension, l'exigence de fonds propres incrementale et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché. Les contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le modèle de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par la haute direction et présentés aux organismes de réglementation.

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, comme toute mesure fondée sur un modèle, elle comporte des limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et le fait que les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous appliquons un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétence au risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

La moyenne de la VaR liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre, sous l'effet de la hausse de l'exposition au risque lié aux actions découlant des activités menées par les clients, de l'augmentation de l'exposition au risque de crédit découlant de l'acquisition de KGS-Alpha et d'une augmentation générale de la volatilité des données de marché historiques utilisées à des fins de calcul. Les variations du total de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension sont également attribuables à l'augmentation des activités menées par les clients, ainsi qu'à l'acquisition et à une augmentation connexe de certaines catégories de stocks pour lesquels le comportement des prix a été particulièrement volatil au cours de la période historique utilisée pour le calcul de la VaR en période de tension.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ^{1) 2)}

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts) | 2018 | | | | 2017 | | | |
|--|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------------|---------|-------|-------|
| | À la clôture de l'exercice | Moyenne | Haut | Bas | À la clôture de l'exercice | Moyenne | Haut | Bas |
| VaR liée aux produits de base | 0,7 | 0,9 | 13,6 | 0,3 | 0,9 | 0,9 | 1,7 | 0,4 |
| VaR liée aux titres de participation | 4,4 | 4,4 | 7,8 | 2,9 | 3,3 | 3,1 | 8,5 | 2,2 |
| VaR liée au change | 0,5 | 0,6 | 2,2 | 0,1 | 0,3 | 0,8 | 3,1 | 0,1 |
| VaR liée aux taux d'intérêt | 6,1 | 5,9 | 8,7 | 3,6 | 5,0 | 6,1 | 11,4 | 3,9 |
| VaR liée au crédit | 7,4 | 2,6 | 7,4 | 1,5 | 1,9 | 2,3 | 4,1 | 1,5 |
| Diversification | (8,3) | (6,8) | n. s. | n. s. | (5,9) | (7,0) | n. s. | n. s. |
| Total de la VaR – Négociation | 10,8 | 7,6 | 17,5 | 4,7 | 5,5 | 6,2 | 10,0 | 4,3 |
| Total de la VaR en période de tension – Négociation | 56,3 | 26,8 | 56,3 | 16,6 | 24,6 | 20,5 | 34,6 | 13,4 |

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est établie sur une base hebdomadaire et à la fin du mois.

n. s. – non significatif

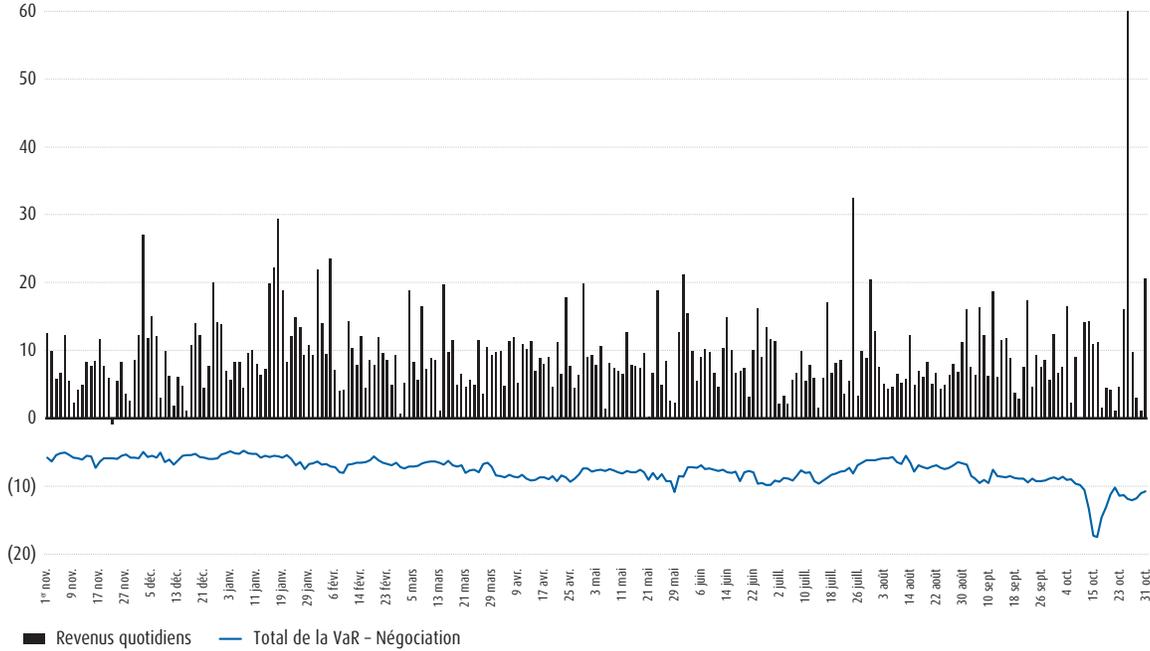
Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition de ces revenus. En 2018, nous avons subi des pertes de négociation nettes quotidiennes pendant un jour qui ont totalisé 0,8 million de dollars. La perte a été subie le 22 novembre 2017 et elle n'excédait pas la VaR.

Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

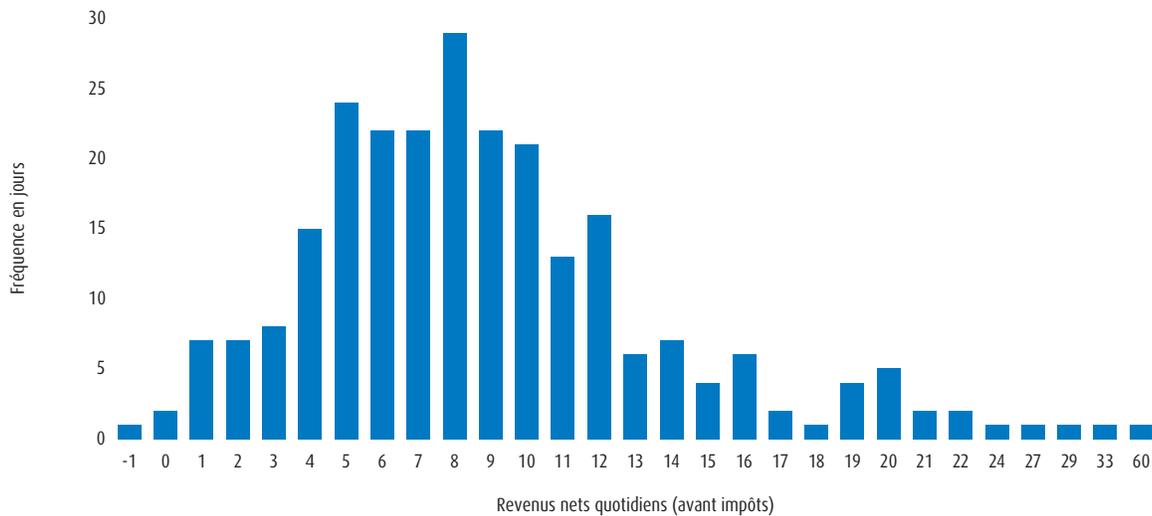
(avant impôts et en millions de dollars canadiens)

Du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, la meilleure marge qui soit et qui est susceptible d'être maintenue, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque de trésorerie.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt utilisent l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis à notre cadre de gestion du risque de modèle, qui est décrit plus en détail à la page 111.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-après.

Aucun changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt a augmenté en regard du 31 octobre 2017, en raison surtout du fait que la tarification modélisée des dépôts est plus sensible aux taux lorsque ceux-ci sont plus élevés et que les taux du marché ont augmenté durant l'exercice. En regard du 31 octobre 2017, l'avantage, du point de vue de la valeur économique structurelle, d'une diminution des taux d'intérêt a augmenté, puisque les taux d'intérêt peuvent maintenant chuter de manière plus importante. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les douze mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. Les taux à long terme et à court terme au Canada et aux États-Unis ont augmenté au cours de l'exercice. L'exposition du résultat structurel aux baisses de taux d'intérêt a diminué en regard du 31 octobre 2017, ce qui s'explique essentiellement par la possibilité accrue que le taux de certains dépôts puisse être rajusté à la baisse étant donné que les taux du marché ont augmenté au cours de l'exercice. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il est demeuré relativement inchangé d'un exercice à l'autre.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt 1)

| (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts) | Au 31 octobre 2018 | | Au 31 octobre 2017 | |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | Sensibilité de la valeur économique | Sensibilité du résultat sur 12 mois | Sensibilité de la valeur économique | Sensibilité du résultat sur 12 mois |
| Hausse de 100 points de base | (1 079,2) | 136,5 | (957,8) | 136,9 |
| Baisse de 100 points de base | 626,5 | (304,1) | 78,6 | (433,4) |

1) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant des activités d'assurance de BMO. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2018 donnerait lieu à une augmentation de 37 millions de dollars du résultat avant impôts (52 millions au 31 octobre 2017). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2018 donnerait lieu à une diminution de 37 millions de dollars du résultat avant impôts (50 millions au 31 octobre 2017). Sans couverture, une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2018 entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 44 millions (40 millions au 31 octobre 2017). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2018 entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 42 millions (40 millions au 31 octobre 2017). Au cours du trimestre à l'étude, un programme de couverture a été mis en place afin de limiter à au plus 34 millions au cours d'un trimestre la baisse du résultat avant impôts attribuable à une baisse de la valeur du marché boursier. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de l'état consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. BMO peut conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice 2018. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 69, pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers, cependant, aucune activité de couverture n'a eu lieu au cours de l'exercice. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2018, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 14 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section Change à la page 34 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2018 | | | | Au 31 octobre 2017 | | | | |
|--|-----------------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------------|-----------------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| | Exposés au risque de marché | | | Non exposés au risque de marché | Exposés au risque de marché | | | Non exposés au risque de marché | Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés |
| | Bilan consolidé | Éléments négociés 1) | Éléments non négociés 2) | | Bilan consolidé | Éléments négociés 1) | Éléments non négociés 2) | | |
| Actifs exposés au risque de marché | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 42 142 | - | 42 142 | - | 32 599 | - | 32 599 | - | Taux d'intérêt |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 8 305 | 250 | 8 055 | - | 6 490 | 346 | 6 144 | - | Taux d'intérêt |
| Valeurs mobilières | 180 935 | 99 561 | 81 374 | - | 163 198 | 90 449 | 72 749 | - | Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation |
| Titres pris en pension ou empruntés | 85 051 | - | 85 051 | - | 75 047 | - | 75 047 | - | Taux d'intérêt |
| Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) | 383 991 | - | 383 991 | - | 358 507 | - | 358 507 | - | Taux d'intérêt, change |
| Instruments dérivés | 26 204 | 24 401 | 1 803 | - | 28 951 | 27 359 | 1 592 | - | Taux d'intérêt, change |
| Engagements des clients aux termes d'acceptations | 18 585 | - | 18 585 | - | 16 546 | - | 16 546 | - | Taux d'intérêt |
| Actifs divers | 28 835 | - | 13 829 | 15 006 | 28 242 | - | 12 927 | 15 315 | Taux d'intérêt |
| Total des actifs | 774 048 | 124 212 | 634 830 | 15 006 | 709 580 | 118 154 | 576 111 | 15 315 | |
| Passifs exposés au risque de marché | | | | | | | | | |
| Dépôts | 522 051 | 15 309 | 506 742 | - | 479 792 | 13 674 | 466 118 | - | Taux d'intérêt, change |
| Instruments dérivés | 24 411 | 21 380 | 3 031 | - | 27 804 | 26 122 | 1 682 | - | Taux d'intérêt, change |
| Acceptations | 18 585 | - | 18 585 | - | 16 546 | - | 16 546 | - | Taux d'intérêt |
| Titres vendus à découvert | 28 804 | 28 804 | - | - | 25 163 | 25 163 | - | - | |
| Titres mis en pension ou prêtés | 66 684 | - | 66 684 | - | 55 119 | - | 55 119 | - | Taux d'intérêt |
| Passifs divers | 61 004 | - | 60 881 | 123 | 55 773 | - | 55 415 | 358 | Taux d'intérêt |
| Dette subordonnée | 6 782 | - | 6 782 | - | 5 029 | - | 5 029 | - | Taux d'intérêt |
| Total des passifs | 728 321 | 65 493 | 662 705 | 123 | 665 226 | 64 959 | 599 909 | 358 | |

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2018 (voir la page 78).

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO vise le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétence au risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef, Risque de marché et chef de la gestion globale des risques, BMO Marchés des capitaux. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion du risque, BMO Assurance, supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports trimestriellement aux conseils d'administration des sociétés d'assurance. De plus, le Comité d'audit et de révision du conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour atténuer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. D'un autre côté, nos activités de réassurance assument les risques de catastrophe sur des biens et d'autres risques de réassurance d'assureurs indépendants de divers territoires partout dans le monde, afin de limiter notre exposition au risque de réassurance dans certaines régions, conformément au cadre de gestion du risque de BMO Assurance.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. La Direction de la trésorerie est responsable de cerner, d'évaluer, de gérer, de surveiller et d'atténuer les risques de liquidité et de financement, et de communiquer l'information relative à ceux-ci. La Direction de la trésorerie conçoit et recommande le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétence à ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, surveille la gestion de la liquidité et du financement et assure une évaluation indépendante du risque qui y est associé. Le groupe remet également en question la gestion, les cadres, les politiques, les limites, la supervision et la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités que nous menons afin de réaliser nos priorités stratégiques. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent son degré général d'appétence au risque à l'égard de la mesure qu'est la position de liquidité nette (PLN), ses ratios réglementaires de liquidité, sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles, ainsi que ses activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir son appétence aux concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers ses contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées. Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits offerts aux clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs ou les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à BMO, ou une combinaison des deux. BMO veille à maintenir une PLN lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport au degré établi d'appétence au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et les flux de trésorerie nets cumulatifs.

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre des activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales ainsi que des valeurs mobilières et des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 242,6 milliards de dollars au 31 octobre 2018, comparativement à 213,8 milliards au 31 octobre 2017. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de la hausse des soldes de trésorerie et de valeurs mobilières et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et par nos activités de courtage. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Federal Reserve Bank aux États-Unis et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de la position de liquidité de BMO, nous ne nous fions pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'elle détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201.

Actifs liquides

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2018 | | | | | Au 31 octobre 2017 |
|--|---|---|---------------------------|---------------|---------------------------|---------------------------|
| | Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1) | Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus | Total des actifs bruts 2) | Actifs grevés | Actifs nets non grevés 3) | Actifs nets non grevés 3) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 42 142 | - | 42 142 | 1 655 | 40 487 | 31 164 |
| Dépôts à d'autres banques | 8 305 | - | 8 305 | - | 8 305 | 6 490 |
| Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés | | | | | | |
| États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement | 146 514 | 26 530 | 173 044 | 94 886 | 78 158 | 59 414 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines et titres garantis par des créances hypothécaires | 31 966 | 314 | 32 280 | 12 513 | 19 767 | 18 719 |
| Titres de créance d'entreprises et autres | 23 671 | 10 773 | 34 444 | 6 472 | 27 972 | 22 414 |
| Titres de participation d'entreprises | 63 835 | 21 416 | 85 251 | 42 446 | 42 805 | 52 616 |
| Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés | 265 986 | 59 033 | 325 019 | 156 317 | 168 702 | 153 163 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4) | 27 865 | - | 27 865 | 2 747 | 25 118 | 22 940 |
| Total des actifs liquides | 344 298 | 59 033 | 403 331 | 160 719 | 242 612 | 213 757 |
| Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5) | 64 029 | - | 64 029 | 660 | 63 369 | 64 776 |
| Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées | - | - | - | - | - | - |
| Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources | 408 327 | 59 033 | 467 360 | 161 379 | 305 981 | 278 533 |

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2018.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues, moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts de la Banque qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB). En juillet 2018, la Banque du Canada a annoncé qu'elle augmentait la décote appliquée aux créances non hypothécaires qui pourraient être utilisées pour accéder au mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque du Canada, à compter d'août 2018, réduisant ainsi le montant des fonds auxquels la Banque pourrait avoir accès auprès de la Banque du Canada en période de tension. L'incidence de cette modification est reflétée au 31 octobre 2018. Ce changement n'a pas d'incidence importante sur la Banque.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Actifs grevés

| (en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2018 | Actifs grevés 2) | | Actifs nets non grevés | | Actifs pouvant être donnés en garantie 4) |
|--|---------------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------|---|
| | Total des actifs bruts 1) | Donnés en garantie | Autres actifs grevés | Autres actifs non grevés 3) | |
| Trésorerie et dépôts à d'autres banques | 50 447 | - | 1 655 | - | 48 792 |
| Valeurs mobilières 5) | 352 884 | 127 211 | 31 853 | 10 580 | 183 240 |
| Prêts et acceptations | 356 126 | 73 553 | 660 | 218 544 | 63 369 |
| Autres actifs | | | | | |
| Instruments dérivés | 26 204 | - | - | 26 204 | - |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 18 585 | - | - | 18 585 | - |
| Bureaux et matériel | 1 986 | - | - | 1 986 | - |
| Écart d'acquisition | 6 373 | - | - | 6 373 | - |
| Immobilisations incorporelles | 2 272 | - | - | 2 272 | - |
| Actifs d'impôt exigible | 1 515 | - | - | 1 515 | - |
| Actifs d'impôt différé | 2 037 | - | - | 2 037 | - |
| Actifs divers | 14 652 | 2 509 | - | 12 143 | - |
| Total des autres actifs | 73 624 | 2 509 | - | 71 115 | - |
| Total des actifs | 833 081 | 203 273 | 34 168 | 300 239 | 295 401 |

| (en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2017 | Actifs grevés 2) | | Actifs nets non grevés | | Actifs pouvant être donnés en garantie 4) |
|--|---------------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------|---|
| | Total des actifs bruts 1) | Donnés en garantie | Autres actifs grevés | Autres actifs non grevés 3) | |
| Trésorerie et dépôts à d'autres banques | 39 089 | - | 1 435 | 3 | 37 651 |
| Valeurs mobilières 5) | 313 955 | 109 835 | 28 017 | 9 692 | 166 411 |
| Prêts et acceptations | 333 066 | 63 438 | 393 | 204 459 | 64 776 |
| Autres actifs | | | | | |
| Instruments dérivés | 28 951 | - | - | 28 951 | - |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 16 546 | - | - | 16 546 | - |
| Bureaux et matériel | 2 033 | - | - | 2 033 | - |
| Écart d'acquisition | 6 244 | - | - | 6 244 | - |
| Immobilisations incorporelles | 2 159 | - | - | 2 159 | - |
| Actifs d'impôt exigible | 1 371 | - | - | 1 371 | - |
| Actifs d'impôt différé | 2 865 | - | - | 2 865 | - |
| Actifs divers | 13 570 | 3 739 | - | 9 831 | - |
| Total des autres actifs | 73 739 | 3 739 | - | 70 000 | - |
| Total des actifs | 759 849 | 177 012 | 29 845 | 284 154 | 268 838 |

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 10,6 milliards de dollars au 31 octobre 2018, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de la Banque, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLB.

5) Comprendent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau figurant à la page suivante présente les composantes du Ratio de liquidité à court terme (RLCT) de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2018, le RLCT moyen quotidien a été de 145 %. Ce ratio est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a diminué en regard de celui de 152 % de l'exercice précédent. Les actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie ont augmenté dans les deux cas; toutefois, le ratio entre les deux a varié d'un exercice à l'autre. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est qu'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 102.

Ratio de liquidité à court terme

| | Trimestre clos le 31 octobre 2018 | |
|--|---|---|
| | Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2) | Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3) |
| (en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | |
| Actifs liquides de haute qualité | | |
| Total des actifs liquides de haute qualité | * | 155,0 |
| Sorties de trésorerie | | |
| Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont : | 167,3 | 10,3 |
| Dépôts stables | 91,3 | 2,7 |
| Dépôts moins stables | 76,0 | 7,6 |
| Financement de gros non garanti, dont : | 152,2 | 84,1 |
| Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives | 60,3 | 15,0 |
| Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties) | 60,8 | 38,0 |
| Dettes non garanties | 31,1 | 31,1 |
| Financement de gros garanti | * | 19,2 |
| Exigences supplémentaires, dont : | 134,8 | 29,6 |
| Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées | 8,0 | 4,4 |
| Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette | 2,7 | 2,7 |
| Facilités de crédit et de liquidité | 124,1 | 22,5 |
| Autres obligations de financement contractuelles | 0,8 | - |
| Autres obligations de financement conditionnelles | 385,1 | 6,6 |
| Total des sorties de trésorerie | * | 149,8 |
| Entrées de trésorerie | | |
| Prêts garantis (p. ex., prises en pension) | 136,5 | 21,0 |
| Entrées liées aux expositions parfaitement productives | 8,8 | 5,2 |
| Autres entrées de trésorerie | 16,7 | 16,7 |
| Total des entrées de trésorerie | 162,0 | 42,9 |
| | | Total de la valeur ajustée 4) |
| Total des actifs liquides de haute qualité | | 155,0 |
| Total des sorties nettes de trésorerie | | 106,9 |
| Ratio de liquidité à court terme (%) | | 145 |
| Trimestre clos le 31 octobre 2017 | | |
| Total des actifs liquides de haute qualité | | 130,3 |
| Total des sorties nettes de trésorerie | | 85,8 |
| Ratio de liquidité à court terme (%) | | 152 |

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 63 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2018.

3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

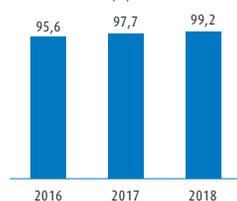
4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis par la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à court terme réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à court terme.

BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 329,2 milliards de dollars au 31 octobre 2018, en hausse comparativement à ceux de 303,1 milliards en 2017, en raison de la forte croissance des dépôts et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. En outre, BMO reçoit des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels en vue de soutenir certaines activités de négociation. Au 31 octobre 2018, ces dépôts totalisaient 29,5 milliards, n'ayant pas varié depuis le 31 octobre 2017.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur les prêts aux clients (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients
(en milliards de dollars)



Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

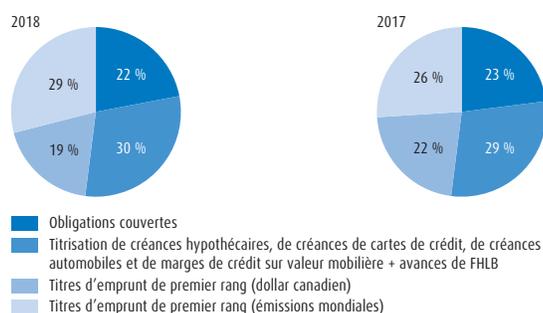
Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2018 (voir la page 78).

L'encours du financement de gros, financement provenant en grande partie de titres négociables, totalisait 203,3 milliards de dollars au 31 octobre 2018 et, de ce montant, une tranche de 63,2 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 140,1 milliards, de financement non garanti. L'encours du financement de gros a augmenté de 22,8 milliards, ou de 20,5 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la page 107. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés et totalisant 242,6 milliards au 31 octobre 2018 et 213,8 milliards au 31 octobre 2017, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés, à la page 101, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

En avril 2018, le gouvernement du Canada a publié le règlement final sur le régime de recapitalisation interne des banques au Canada (le régime de recapitalisation interne), qui est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Les créances admissibles aux fins de recapitalisation interne comprennent la dette de premier rang non garantie émise directement par la banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. BMO est tenu de respecter les exigences minimales relatives au ratio TLAC d'ici le 1^{er} novembre 2021. Nous ne nous attendons pas à ce que le régime de recapitalisation interne du Canada et les exigences relatives à la TLAC aient une incidence importante sur notre plan de financement. Pour de plus amples renseignements sur le régime de capitalisation interne des banques au Canada et les exigences relatives à la TLAC, il y a lieu de se reporter à la section Évolution de la réglementation sous Gestion du capital, à la page 71.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes et de marges de crédit sur valeur automobile et domiciliaire, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à son plan de financement de gros, BMO vise à obtenir une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre des processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources de financement disponibles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

Échéances du financement de gros ¹⁾

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2018 | | | | | Au 31 octobre 2017 | | | Total |
|---|--------------------|---------------|---------------|----------------|-------------------------------|--------------------|---------------|----------------|----------------|
| | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | Total partiel - Moins de 1 an | De 1 an à 2 ans | Plus de 2 ans | | |
| Dépôts d'autres banques | 4 706 | 185 | 71 | 8 | 4 970 | - | 7 | 4 977 | 3 962 |
| Certificats de dépôt et papier commercial | 13 727 | 23 434 | 17 794 | 11 059 | 66 014 | 2 304 | - | 68 318 | 60 640 |
| Billets de dépôt au porteur | 227 | 270 | 79 | - | 576 | - | - | 576 | 2 815 |
| Papier commercial adossé à des actifs | 1 051 | 1 691 | 640 | 204 | 3 586 | - | - | 3 586 | 3 722 |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang | - | 1 317 | 1 400 | 4 816 | 7 533 | 12 836 | 35 384 | 55 753 | 48 089 |
| Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾ | - | - | - | - | - | 18 | 3 675 | 3 693 | 3 002 |
| Obligations couvertes et titrisations | | | | | | | | | |
| Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire | - | 1 018 | 473 | 1 122 | 2 613 | 3 154 | 12 436 | 18 203 | 17 935 |
| Obligations couvertes | - | 2 235 | - | 1 490 | 3 725 | 5 816 | 15 722 | 25 263 | 23 225 |
| Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾ | 1 058 | - | - | 168 | 1 226 | 1 452 | 4 252 | 6 930 | 5 160 |
| Dette subordonnée | - | - | - | - | - | - | 6 841 | 6 841 | 5 028 |
| Autres ⁴⁾ | - | 4 971 | - | - | 4 971 | - | 4 214 | 9 185 | 6 935 |
| Total | 20 769 | 35 121 | 20 457 | 18 867 | 95 214 | 25 580 | 82 531 | 203 325 | 180 513 |
| Composé de ce qui suit : | | | | | | | | | |
| Financement garanti | 2 109 | 9 915 | 1 113 | 2 984 | 16 121 | 10 422 | 36 624 | 63 167 | 56 977 |
| Financement non garanti | 18 660 | 25 206 | 19 344 | 15 883 | 79 093 | 15 158 | 45 907 | 140 158 | 123 536 |
| Total ⁵⁾ | 20 769 | 35 121 | 20 457 | 18 867 | 95 214 | 25 580 | 82 531 | 203 325 | 180 513 |

1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles, à la page 107. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit et automobiles.

4) Avances des FHLB.

5) Le total du financement de gros était constitué de 49,2 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 154,1 milliards de dollars de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2018.

Évolution de la réglementation

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire de la liquidité qui permet d'évaluer la stabilité du profil de financement d'une banque à la valeur de ses actifs, sur le plan de la liquidité. En février 2018, le BSIF a annoncé qu'il ciblait janvier 2020 comme date révisée de mise en œuvre du RSLLT pour les institutions canadiennes qui acceptent les dépôts, compte tenu des progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre à l'échelle internationale.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés financiers à des taux attractifs. Si nos cotes se détérioraient, il est probable que notre coût de financement augmenterait et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, débutant à la page 167.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch et DBRS ont attribué des perspectives stables à BMO.

Le 19 avril 2018, par suite de l'établissement de la version définitive du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, DBRS a modifié les perspectives de la dette à long terme, de la dette de premier rang et des dépôts de la Banque de Montréal, les faisant passer de négatives à stables; la notation de l'ancienne dette subordonnée avait été abaissée d'un cran pour toutes les banques d'importance systémique intérieure (BIS) au Canada.

Le 16 juillet 2018, par suite de la mise en œuvre d'un cadre de résolution des défaillances bancaires, Moody's a adopté diverses mesures en matière de notation à l'égard des banques canadiennes. Parmi ces mesures, on note un relèvement des cotes de la dette non garantie de premier rang et de la dette bancaire subordonnée de rang inférieur (FPUNV) de BMO. Les perspectives sont passées de négatives à stables.

Le 14 août 2018, S&P a réévalué le profil de crédit autonome de BMO, le faisant passer de « a- » à « a », pour refléter une amélioration de son évaluation de la position de risque de BMO. S&P a confirmé les cotes de crédit de A+/A-1 octroyées aux titres d'emprunt à long terme et à court terme de BMO et de ses filiales en exploitation, et les perspectives demeurent stables. Parallèlement, S&P a relevé d'un cran la cote de crédit de la dette subordonnée et d'autres instruments de catégorie 1 de BMO, ce qui reflète l'amélioration de la solvabilité à titre d'entreprise autonome de la Banque.

Toutes les agences de notation ont également attribué des cotes de crédit provisoires à la dette de premier rang non garantie admissible au régime de recapitalisation interne. Moody's, S&P, Fitch et DBRS ont attribué des cotes de crédit provisoires de A2, A-, AA- et AA (faible) respectivement.

Au 31 octobre 2018

| Agence de notation | Dette à court terme | Dette de premier rang 1) | Dépôts à long terme/ ancienne dette de premier rang 2) | Dette subordonnée - FPUNV | Perspectives |
|--------------------|---------------------|--------------------------|--|------------------------------|--------------|
| Moody's | P-1 | A2 | Aa2 | Baa1 | Stables |
| S&P | A-1 | A- | A+ | BBB+ | Stables |
| Fitch | F1+ | AA- | AA- | A+ | Stables |
| DBRS | R-1 (élevée) | AA (faible) | AA | A (faible) | Stables |

1) Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques. Définie comme dette non garantie subordonnée de premier rang par Moody's, comme dette de premier rang admissible au régime de recapitalisation interne par S&P, comme dette non garantie de premier rang par Fitch et comme dette de premier rang admissible au régime de recapitalisation interne par DBRS.

2) Les dépôts à long terme/l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques. Définie comme dette non garantie de premier rang par Moody's et par S&P, comme dette privilégiée de premier rang par Fitch et comme ancienne dette de premier rang par DBRS.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si nos cotes de crédit sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2018, si ses cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 112 millions de dollars, 361 millions et 502 millions, respectivement.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant, de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

| | 2018 | | | | | | | | | |
|---|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| (en millions de dollars canadiens) | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
| Instruments financiers inscrits au bilan | | | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 41 162 | - | - | - | - | - | - | - | 980 | 42 142 |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 4 964 | 1 717 | 1 037 | 457 | 112 | 18 | - | - | - | 8 305 |
| Valeurs mobilières | 4 522 | 4 283 | 5 049 | 7 749 | 4 943 | 11 854 | 32 480 | 56 004 | 54 051 | 180 935 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 67 804 | 12 732 | 2 490 | 1 781 | 191 | 53 | - | - | - | 85 051 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 782 | 1 848 | 4 343 | 6 306 | 4 769 | 24 522 | 64 636 | 11 414 | - | 119 620 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 607 | 440 | 1 026 | 1 143 | 943 | 5 414 | 19 910 | 9 812 | 23 930 | 63 225 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | 8 329 | 8 329 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 13 088 | 5 921 | 7 126 | 6 779 | 6 218 | 19 543 | 75 099 | 12 247 | 48 435 | 194 456 |
| Provision pour pertes sur créances | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 639) | (1 639) |
| Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 15 477 | 8 209 | 12 495 | 14 228 | 11 930 | 49 479 | 159 645 | 33 473 | 79 055 | 383 991 |
| Autres actifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 2 040 | 3 385 | 1 645 | 1 012 | 807 | 3 407 | 6 074 | 7 834 | - | 26 204 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 16 529 | 1 988 | 65 | 3 | - | - | - | - | - | 18 585 |
| Divers | 1 740 | 506 | 189 | 26 | 6 | 17 | 20 | 4 824 | 21 507 | 28 835 |
| Total des autres actifs | 20 309 | 5 879 | 1 899 | 1 041 | 813 | 3 424 | 6 094 | 12 658 | 21 507 | 73 624 |
| Total des actifs | 154 238 | 32 820 | 22 970 | 25 256 | 17 989 | 64 828 | 198 219 | 102 135 | 155 593 | 774 048 |

| | 2018 | | | | | | | | | |
|--|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| (en millions de dollars canadiens) | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts 1) | | | | | | | | | | |
| Banques | 16 966 | 6 032 | 1 200 | 227 | 106 | - | - | - | 3 376 | 27 907 |
| Entreprises et administrations publiques | 23 524 | 32 231 | 22 713 | 15 893 | 8 629 | 22 418 | 48 684 | 12 932 | 126 276 | 313 300 |
| Particuliers | 2 582 | 6 455 | 7 953 | 7 619 | 10 536 | 11 736 | 16 327 | 2 582 | 115 054 | 180 844 |
| Total des dépôts | 43 072 | 44 718 | 31 866 | 23 739 | 19 271 | 34 154 | 65 011 | 15 514 | 244 706 | 522 051 |
| Autres passifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 1 499 | 2 456 | 1 616 | 913 | 639 | 3 831 | 6 335 | 7 122 | - | 24 411 |
| Acceptations | 16 529 | 1 988 | 65 | 3 | - | - | - | - | - | 18 585 |
| Titres vendus à découvert | 28 804 | - | - | - | - | - | - | - | - | 28 804 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 63 496 | 2 249 | 8 | 931 | - | - | - | - | - | 66 684 |
| Passifs d'impôt exigible | - | - | - | - | - | - | - | - | 50 | 50 |
| Passifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 74 | 74 |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées | 1 044 | 1 084 | 475 | 512 | 588 | 4 912 | 13 398 | 3 038 | - | 25 051 |
| Divers | 8 548 | 5 568 | 44 | 34 | 184 | 789 | 4 455 | 1 905 | 14 302 | 35 829 |
| Total des autres passifs | 119 920 | 13 345 | 2 208 | 2 393 | 1 411 | 9 532 | 24 188 | 12 065 | 14 426 | 199 488 |
| Dettes subordonnées | - | - | - | - | - | - | - | 6 782 | - | 6 782 |
| Total des capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - | 45 727 | 45 727 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 162 992 | 58 063 | 34 074 | 26 132 | 20 682 | 43 686 | 89 199 | 34 361 | 304 859 | 774 048 |

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

| | 2018 | | | | | | | | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|---------------|---------------|---------|
| (en millions de dollars canadiens) | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
| Engagements hors bilan | | | | | | | | | | |
| Crédits fermes 1) | 1 472 | 3 610 | 6 892 | 9 620 | 11 345 | 21 056 | 84 295 | 3 144 | - | 141 434 |
| Concours de trésorerie | - | - | - | - | - | - | 5 627 | - | - | 5 627 |
| Contrats de location simple | 34 | 70 | 99 | 101 | 100 | 358 | 770 | 1 210 | - | 2 742 |
| Prêt de titres | 4 939 | - | - | - | - | - | - | - | - | 4 939 |
| Obligations d'achat | 56 | 388 | 153 | 155 | 158 | 615 | 186 | 82 | - | 1 793 |

1) La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2018 (voir la page 78).

2017

| (en millions de dollars canadiens) | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|---------|
| Instruments financiers inscrits au bilan | | | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 31 641 | - | - | - | - | - | - | - | 958 | 32 599 |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 3 784 | 1 579 | 626 | 319 | 182 | - | - | - | - | 6 490 |
| Valeurs mobilières | 3 620 | 2 917 | 5 933 | 5 845 | 3 625 | 7 675 | 22 842 | 52 615 | 58 126 | 163 198 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 57 919 | 13 236 | 2 353 | 1 241 | 249 | 49 | - | - | - | 75 047 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 045 | 1 551 | 4 531 | 7 687 | 6 201 | 19 866 | 65 547 | 8 830 | - | 115 258 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 517 | 371 | 1 084 | 1 374 | 1 285 | 4 211 | 20 845 | 8 590 | 23 667 | 61 944 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | 8 071 | 8 071 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 13 379 | 7 352 | 6 454 | 6 169 | 5 059 | 17 948 | 63 614 | 11 380 | 43 712 | 175 067 |
| Provision pour pertes sur créances | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 833) | (1 833) |
| Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 14 941 | 9 274 | 12 069 | 15 230 | 12 545 | 42 025 | 150 006 | 28 800 | 73 617 | 358 507 |
| Autres actifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 1 701 | 3 748 | 1 580 | 1 229 | 1 306 | 3 272 | 7 426 | 8 689 | - | 28 951 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 14 179 | 2 263 | 104 | - | - | - | - | - | - | 16 546 |
| Divers | 1 340 | 475 | 129 | 17 | 11 | 11 | 131 | 4 431 | 21 697 | 28 242 |
| Total des autres actifs | 17 220 | 6 486 | 1 813 | 1 246 | 1 317 | 3 283 | 7 557 | 13 120 | 21 697 | 73 739 |
| Total des actifs | 129 125 | 33 492 | 22 794 | 23 881 | 17 918 | 53 032 | 180 405 | 94 535 | 154 398 | 709 580 |

2017

| (en millions de dollars canadiens) | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|---------|
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts 1) | | | | | | | | | | |
| Banques | 12 462 | 9 321 | 2 633 | 496 | 25 | - | - | - | 3 268 | 28 205 |
| Entreprises et administrations publiques | 23 917 | 25 224 | 19 112 | 12 897 | 10 806 | 16 522 | 42 707 | 15 712 | 116 379 | 283 276 |
| Particuliers | 3 835 | 5 081 | 5 569 | 5 662 | 7 999 | 9 098 | 15 811 | 2 075 | 113 181 | 168 311 |
| Total des dépôts | 40 214 | 39 626 | 27 314 | 19 055 | 18 830 | 25 620 | 58 518 | 17 787 | 232 828 | 479 792 |
| Autres passifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 1 876 | 3 227 | 1 512 | 1 510 | 1 206 | 3 477 | 6 885 | 8 111 | - | 27 804 |
| Acceptations | 14 179 | 2 263 | 104 | - | - | - | - | - | - | 16 546 |
| Titres vendus à découvert | 25 163 | - | - | - | - | - | - | - | - | 25 163 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 53 165 | 1 644 | 290 | 20 | - | - | - | - | - | 55 119 |
| Passifs d'impôt exigible | - | - | - | - | - | - | - | - | 125 | 125 |
| Passifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 233 | 233 |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées | 10 | 709 | 1 523 | 556 | 845 | 3 931 | 11 812 | 3 668 | - | 23 054 |
| Divers | 12 616 | 2 536 | 517 | 43 | 239 | 752 | 154 | 2 361 | 13 143 | 32 361 |
| Total des autres passifs | 107 009 | 10 379 | 3 946 | 2 129 | 2 290 | 8 160 | 18 851 | 14 140 | 13 501 | 180 405 |
| Dettes subordonnées | - | - | - | - | - | - | - | 5 029 | - | 5 029 |
| Total des capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - | 44 354 | 44 354 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 147 223 | 50 005 | 31 260 | 21 184 | 21 120 | 33 780 | 77 369 | 36 956 | 290 683 | 709 580 |

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2017

| (en millions de dollars canadiens) | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|---------|
| Engagements hors bilan | | | | | | | | | | |
| Crédits fermes 1) | 1 377 | 2 302 | 4 755 | 8 312 | 14 560 | 21 985 | 71 481 | 2 283 | - | 127 055 |
| Concours de trésorerie | - | - | - | - | - | - | 5 044 | - | - | 5 044 |
| Contrats de location simple | 31 | 62 | 91 | 89 | 87 | 329 | 712 | 1 032 | - | 2 433 |
| Prêt de titres | 5 336 | - | - | - | - | - | - | - | - | 5 336 |
| Obligations d'achat | 42 | 83 | 128 | 124 | 129 | 519 | 577 | 157 | - | 1 759 |

1) La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2018 (voir la page 78).

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de liquidité et de financement, le risque de marché, le risque de stratégie et le risque de réputation.

Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos activités et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements comptables et entacher notre réputation. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance des processus, des employés et des systèmes à l'interne ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de ses processus et de ses contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de la non-conformité aux exigences réglementaires, de l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique, des menaces à la cybersécurité et de l'exposition au risque lié à l'impartition ainsi que des dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles auxquels nous avons recours pour gérer nos risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances de nos processus internes, employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher notre réputation.

La nature de nos activités nous expose également au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsque nous accordons du crédit, nous nous fions à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information que nous transmettent les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que nous ne le découvrons pas pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous utilisons divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer tous ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence que nos fournisseurs de services indépendants ont mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations de l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement nos principaux risques et risques émergents, et évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs, veuillez vous reporter à l'analyse de la page 80.

À l'instar de notre gestion des autres risques à l'échelle de l'entreprise, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. Le risque opérationnel est géré par les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise en tant que premier point de contrôle. Il est surveillé par l'équipe de la gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et par les secteurs experts pour le risque spécialisé en tant que deuxième point de contrôle, régi par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un cadre de gestion du risque opérationnel exhaustif. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne évalue le respect des contrôles internes et des limites et cerne les occasions de rehausser nos procédés de gestion.

Gouvernance du risque opérationnel

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance des questions liées à la gestion du risque opérationnel. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques, les normes, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement de façon à garantir qu'elle intègre de saines pratiques et qu'elle est conforme à notre degré d'appétence au risque. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication et de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, les dirigeants des unités d'affaires assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, et les secteurs experts assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel, qui est responsable de la stratégie, des outils et des politiques et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel, à titre de deuxième point de contrôle, pour former, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel du groupe Gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre de la stratégie de notre cadre de gestion du risque opérationnel signifie également ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque opérationnel. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en matière de soutien et de supervision.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel qui nous aident lors de notre révision continue de notre profil de risque opérationnel :

- L'autoévaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.

- Le groupe Gestion du risque opérationnel offre une vue du risque opérationnel à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard de notre degré d'appétence au risque, afin que les principaux risques puissent être cernés, documentés, gérés et atténués comme il se doit.
- L'évaluation des risques liés aux processus et l'examen de la gestion du risque opérationnel définissent avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux importants qui peuvent toucher de nombreuses unités d'affaires et unités fonctionnelles. Les évaluations des risques liés aux processus et l'examen de la gestion du risque opérationnel permettent de mieux comprendre nos processus, questions et activités d'atténuation des risques d'importance critique, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et la gestion adéquate des risques.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus vise à assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise établissent les mesures spécifiques associées à leurs principaux risques opérationnels. Les indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétence au risque, sont soumis à des examens et à des demandes d'explication par l'équipe Gestion du risque opérationnel, et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent une intervention de la part de la direction.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation aux fins de la prévention des risques dans l'avenir. Lors de cette évaluation, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées aux données externes disponibles. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations nationales et internationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations nous permet de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

L'un des grands objectifs du cadre de gestion du risque opérationnel, ainsi que de l'implantation et de la surveillance de ce cadre, et de ses dispositions est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétence au risque et est étayé d'un capital approprié.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Compte tenu de notre dépendance envers Internet et de notre recours aux technologies numériques de pointe pour traiter l'information, nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire. Ces risques englobent la perte éventuelle de données, le piratage informatique, la perte ou la communication publique de renseignements visant les clients ou le personnel, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Nous avons augmenté nos investissements à l'égard de la technologie, des talents et des processus de nature défensive afin de contrer ou de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité au sein des activités de BMO et chez nos fournisseurs de services, ce qui signifie notamment l'analyse comparative et l'examen régulier des meilleures pratiques au sein de sociétés paires et de sociétés d'autres secteurs, l'évaluation de nos contrôles par des tiers, l'évaluation de l'efficacité de nos contrôles clés et, au besoin, l'élaboration de nouveaux contrôles ainsi que des investissements continus tant dans la technologie que les ressources humaines. Nous travaillons également de concert avec des fournisseurs de technologie liée à la sécurité de l'information et de logiciels dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, nous permettant ainsi d'améliorer notre capacité de demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à celles concernant les sanctions (AML/ATF) représente une part essentielle de la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. BMO se consacre à la gestion prudente des risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et sanctions, ainsi qu'à la conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Les risques liés à la non-conformité à ces exigences peuvent comprendre des mesures d'exécution, des poursuites et une atteinte à la réputation. Notre programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et sanctions encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes les activités de BMO, pour que nous puissions prendre des mesures appropriées afin de prévenir les activités de blanchiment, les activités terroristes et les activités sanctionnées. Ce programme est conçu pour être dynamique et adaptable selon la nature évolutive des risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et sanctions, et est mis en œuvre par des employés qui utilisent l'analyse, la technologie et leur expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses.

Fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel et simulation de crise

BMO utilise actuellement l'approche de mesure avancée, laquelle met en jeu un modèle de capital sensible aux risques, aux fins du calcul du capital économique et, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs, des fonds propres réglementaires requis pour gérer le risque opérationnel. Le modèle de capital employé aux termes de l'approche de mesure avancée met en jeu une méthode de répartition des pertes ainsi que les quatre éléments que requiert l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel. Des données internes et externes sur les pertes servent de données d'entrée aux fins de ce modèle et sont regroupées, d'après leurs caractéristiques communes, en unités qui englobent le groupe d'exploitation, le secteur d'activité et le type d'événement. Le montant minimal de fonds propres requis pour contrer le risque opérationnel est calculé comme étant le degré de confiance le plus élevé pour ce qui est de la répartition du total des pertes de l'organisation. Des facteurs relevant du contexte commercial et du contrôle interne servent à apporter des ajustements après la modélisation et sont examinés régulièrement afin de détecter et de comprendre les facteurs de risque et d'assurer une application uniforme à l'échelle de l'entreprise. L'emploi de scénarios permet de vérifier la répartition et les corrélations ayant servi à modéliser les fonds propres, à aider la direction à mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et à évaluer dans quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation susceptible d'engendrer des risques plus importants que son degré d'appétence au risque. Des analyses de scénarios sont également effectuées dans le cadre de notre programme de simulation de crise, lequel sert à déterminer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et nos fonds propres des événements plausibles touchant nos affaires, l'économie, le marché et le crédit, et nous permet de gérer notre exposition aux risques extrêmes et de confirmer la suffisance des fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel. Nous suivons les faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires visant le remplacement de l'approche de mesure avancée par une nouvelle approche de mesure standard.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

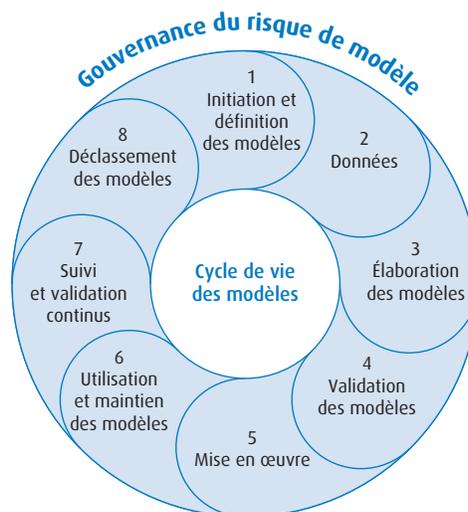
Les modèles sont des outils quantitatifs qui mettent en jeu des techniques de nature statistique, économique et autres techniques quantitatives ainsi que des hypothèses pour traiter les données d'entrée et générer des estimations quantitatives. Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives.

Les résultats obtenus par ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Par exemple, BMO se sert de modèles comme outil de base de gestion des risques et aussi pour mesurer son exposition à des risques spécifiques par voie de la simulation de crise, pour estimer la valeur et le montant des transactions, pour évaluer les besoins en fonds propres réglementaires à la lumière des risques de crédit et de marché et du risque opérationnel, et pour évaluer les risques de manière intégrée au moyen du capital économique.

Ces outils quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, et ce, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent. BMO veille également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de données et de techniques statistiques pour simuler des situations réelles ou des prévisions des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui couvre le cycle de vie complet du modèle.



Ce cadre définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet d'assurer que ce risque demeure dans les limites de l'appétence au risque à l'échelle de l'organisation. Ce cadre, qui englobe la politique, les normes et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus de gestion connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Validations des modèles et le groupe Gouvernance du risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Le groupe Gouvernance du risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle, de surveiller l'efficacité de nos processus relatifs aux modèles et de notre collection de modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Le Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Élaboration et validation des modèles

Les modèles sont élaborés, mis en œuvre et utilisés afin de répondre à des objectifs commerciaux spécifiques, en plus de se conformer à certaines exigences réglementaires et de respecter les objectifs de gestion du risque. Après consultation des concepteurs de modèles et d'autres parties prenantes, les responsables des modèles déterminent la conception des modèles, les objectifs visés, les fins prévues ainsi que la fonctionnalité souhaitée, et c'est à eux que revient la responsabilité globale de s'assurer que chaque modèle est conforme au cadre de BMO et aux conditions d'utilisation qui ont été approuvées. Les concepteurs des modèles agissent comme représentants des propriétaires des modèles et proposent des solutions, repèrent les données disponibles et cernent les limites qui y sont inhérentes et élaborent et instaurent les modèles afin qu'ils soient utilisés aux fins prévues. Pour ce faire, ils font participer les responsables des modèles et d'autres parties prenantes clés aux processus d'élaboration et de mise en œuvre, et ils évaluent et documentent les caractéristiques des modèles, leurs résultats, leurs forces et leurs faiblesses, les limites et les hypothèses ainsi que les solutions de rechange. Notre groupe indépendant Validation des modèles examine les documents liés à l'élaboration, les résultats et les analyses générées par les concepteurs des modèles afin d'évaluer si le modèle proposé est fiable du point de vue conceptuel et statistique, s'il atteint les objectifs et s'il est adapté à l'usage auquel il est destiné sans engendrer un risque de modèle important. Le groupe formule des observations servant d'orientation pour les responsables des modèles, leurs utilisateurs et leurs concepteurs, lesquelles peuvent mener à la correction ou à l'atténuation des problèmes liés aux modèles. L'approbation du groupe Évaluation des modèles est nécessaire avant qu'un modèle puisse être utilisé, à moins

qu'une exception ne soit obtenue conformément au cadre. Lorsqu'un outil méthodologique ou quantitatif n'est pas considéré comme étant très dépendant de techniques statistiques avancées ou qu'il ne respecte pas autrement la définition d'un modèle, l'outil ne sera pas soumis au cadre; néanmoins, les concepteurs et les utilisateurs d'une telle méthodologie ou d'un tel outil sont tenus de fournir la documentation appropriée et de veiller à ce qu'un examen et une critique indépendants efficaces soient effectués par des employés et directeurs de BMO ayant les connaissances nécessaires.

Utilisation et suivi des modèles

Les responsables et les utilisateurs des modèles doivent se servir des modèles de manière appropriée aux fins de la prise de décisions d'affaires, y compris comprendre les hypothèses et les limites relatives aux modèles, et assurer un maintien et une mise à jour adéquate des modèles tout au long de leur cycle de vie. Les processus d'élaboration et de validation permettent de s'assurer que les modèles peuvent être utilisés efficacement, et ce, à différentes fins, que toutes les limites sont connues et que des éléments d'atténuation du risque appropriés sont instaurés. Une fois qu'ils sont utilisés, les modèles font l'objet d'un suivi continu, ce qui englobe des analyses des résultats qu'ils produisent, des examens réguliers et une réévaluation si nécessaire. Ce suivi et ces analyses font partie du processus d'évaluation, qui vise à confirmer la validité et le rendement approprié de chaque modèle au fil du temps. Ces techniques et d'autres contrôles contribuent à empêcher l'apparition de problèmes et à assurer que les modèles continuent de fonctionner correctement.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un processus de revalidation régulière, d'un suivi constant et d'analyses des résultats. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétence au risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps et permet de confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu et sont utilisés conformément à notre cadre. Le cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque opérationnel aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous présentons quelques-unes des principales applications du cadre ci-dessous :

Risque de crédit – Les lignes directrices sur le risque de modèle renferment des exigences précises sur la façon de soumettre tous les modèles de notation du risque de crédit à des contrôles ex post. Les contrôles ex post qui s'appliquent au calcul du modèle de probabilité de défaut englobent la comparaison des probabilités de défaut estimées générées par des modèles liés au risque de crédit et des taux de défaut réels ou obtenus pour toutes les notations de crédit des emprunteurs. Ce processus comprend également des examens visant l'obtention des preuves statistiques pour confirmer que les taux de défaut représentent fidèlement la variabilité de l'échantillonnage au fil du temps. Les modèles liés au risque de crédit générant des probabilités de défaut font l'objet d'une surveillance trimestrielle du rendement. Cette surveillance détaillée comprend des tests et des analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, le calibrage et la stabilité de la population. L'évaluation globale du rendement d'un modèle est fondée sur l'ensemble des résultats des essais individuels, ainsi que sur d'autres facteurs qualitatifs, comme les commentaires des utilisateurs, la tendance du rendement et les mesures d'atténuation qui sont déjà en place. La validation détaillée d'un système de notation des risques comprend plusieurs tests et analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, le calibrage et les propriétés dynamiques ainsi que des analyses de migration. Des tests et des analyses supplémentaires servent à valider les cotes de risque de l'emprunteur ou les résultats de la probabilité de défaut. Cette validation continue est effectuée chaque année pour confirmer que les modèles fonctionnent de la manière prévue et qu'ils sont toujours adéquats, et les conclusions sont communiquées à la haute direction.

Il faut poser des jugements pour déterminer lesquels parmi les divers facteurs, tels que les limites des données, peuvent avoir une incidence sur la pertinence globale d'une méthode de validation donnée ou sur l'interprétation des analyses statistiques. Des contrôles ex post semblables sont effectués pour les calculs des modèles de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme – Les résultats concernant la valeur à risque (VaR) de tous les modèles internes qui servent à déterminer les fonds propres réglementaires et le capital économique lié au risque de marché inhérent aux activités de négociation et de prise ferme doivent être soumis à des contrôles ex post réguliers. Les résultats du modèle interne de la VaR de la Banque font l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale et sur une base consolidée est comparé au montant des profits et pertes théoriques réalisés, ce qui correspond à la variation quotidienne du portefeuille advenant que sa composition ne change pas. Si le montant des profits et des pertes théoriques est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par le groupe Gestion du risque de marché, la haute direction et le Conseil, et présentés aux organismes de réglementation. Ce processus sert à surveiller la qualité et la précision des résultats des modèles internes de la VaR et permet de perfectionner les procédures générales d'évaluation des risques.

Risque structurel de marché – Les modèles de risque structurel de marché sont soumis à des contrôles ex post chaque mois et les résultats sont communiqués sur une base trimestrielle. Dans le cas des produits dont l'échéance est fixe, comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme, les remboursements prévus par les modèles sont comparés aux résultats réels observés à ce chapitre. Pour ce qui est des produits sans échéance, comme les prêts sur cartes de crédit ou les comptes de chèques, les profils de liquidation de soldes qui ont été modélisés sont comparés aux tendances réelles qu'affichent les soldes.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux continu de la part de nos superviseurs ainsi qu'à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Services juridiques et conformité maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet des questions de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des stratégies et des mesures de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des litiges et des mesures d'exécution. Nous sommes impliqués dans des litiges qui surviennent dans

le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation. Nous sommes tenus de signaler les litiges importants auxquels nous sommes parties. Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs pris en compte pour évaluer l'importance relative d'un litige comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. Nous sommes actuellement parties à un litige concernant certains de nos produits d'assurance, lequel a récemment fait l'objet d'une couverture médiatique. Le tribunal sera invité à se prononcer sur les nouveaux règlements récemment publiés par le gouvernement de la Saskatchewan confirmant que ces produits d'assurance ne peuvent être utilisés aux fins recherchées par le demandeur. Nous avons conclu que ce litige n'est pas significatif. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard de toute activité de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires constitue un autre axe prioritaire, de même que les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients (notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients et les obligations en matière d'information ainsi que les communications).

La protection de nos clients, de nos employés, de nos informations et de nos actifs contre l'exposition au risque d'actes criminels constitue une priorité majeure. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et inclut les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption. BMO s'est doté d'un cadre rigoureux conçu pour prévenir, détecter et signaler cette exposition au risque ainsi que pour réagir par voie d'une approche en trois points de contrôle et d'une gestion et d'un suivi centralisés plus efficaces. BMO a effectué un examen du cyberincident annoncé précédemment aux termes duquel des fraudeurs ont prétendu être en possession des renseignements personnels et financiers d'un nombre limité de clients. Nous nous sommes engagés à protéger les renseignements personnels et la vie privée des clients et nous avons travaillé directement avec les clients touchés pour protéger leurs comptes. Trois actions collectives connexes ont été intentées contre BMO au nom de clients qui allèguent que leurs renseignements personnels ont été communiqués à la suite de ce cyberincident. À l'heure actuelle, une seule de ces trois poursuites est en instance, et une requête en certification est prévue en 2019. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque opérationnel de BMO, y compris en matière de cybersécurité, il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel dans la section Gestion globale des risques, à la page 109.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption et pour contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de son programme mondial, élaboré une série de principes et d'activités clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter et à empêcher les manœuvres frauduleuses et prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque opérationnel de BMO en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, il y a lieu de se reporter à la section Lutte contre le blanchiment d'argent, à la page 110.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les secteurs experts gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres secteurs experts, les Services juridiques et conformité s'affairent avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en contribuant à répondre aux besoins et aux demandes de nos clients. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des litiges, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation.

Notre culture éthique influence notre comportement, ce qui nous permet d'avoir un impact positif pour nos clients et de contribuer au bon fonctionnement des marchés financiers. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. Nos méthodes de gestion en matière de culture et de comportement s'articulent autour de thèmes fondamentaux pour notre personnel, nos clients et nos marchés. Nous gérons et atténuons les risques d'inconduite grâce à divers processus et procédures de gestion des risques desquels nous tirons les renseignements qui nous permettent d'élaborer un point de vue général.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) (Bâle III), qui, selon nous, exerceront une pression à la hausse sur le montant de fonds propres que nous devons détenir au fil du temps. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, comme celle prescrite par la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank), dont il est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital qui commence à la page 69 et à la section Risque de liquidité et de financement qui débute à la page 100. Pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de certains changements éventuels à la politique budgétaire et à la législation fiscale, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations comptables critiques, à la page 119, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, à la page 80, et à la section Situation économique générale et politiques budgétaires et monétaires dans les pays où nous sommes présents, à la page 80.

Résolution de problèmes bancaires et recapitalisation interne – En juin 2016, le gouvernement canadien a adopté les dispositions législatives qu'exige l'instauration d'un régime de recapitalisation interne des banques (régime de recapitalisation interne) dont l'objectif sera de rehausser les mesures de résolution des problèmes bancaires au pays et de les rendre comparables à ce qui se fait sur la scène internationale en la matière. Le règlement final ayant entraîné la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne est entré en vigueur en septembre 2018. Les exigences connexes relatives aux Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (normes TLAC) entreront en vigueur en novembre 2021. Pour obtenir une analyse détaillée du régime de recapitalisation et les normes TLAC, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, qui commence à la page 69 et à la section Risque de liquidité et de financement, qui commence à la page 100.

Réformes du marché de l'habitation – En octobre 2017, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels*. La version modifiée de la ligne directrice est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les révisions renforcent les attentes du BSIF selon lesquelles les banques et les autres prêteurs hypothécaires assujettis à la réglementation fédérale doivent demeurer vigilants en ce qui concerne leurs pratiques de souscription de prêts hypothécaires, en mettant l'accent sur le taux minimum admissible pour les prêts hypothécaires non assurés, les attentes liées aux cadres et limites des ratios prêt/valeur, et les restrictions sur les transactions conçues pour contourner les limites des ratios prêt/valeur.

Législation fédérale régissant le secteur financier – En octobre 2018, dans le cadre de son budget déposé antérieurement, le gouvernement du Canada a présenté une mesure législative visant à modifier la *Loi sur les banques* afin de renforcer le cadre de protection des consommateurs de produits et de services financiers, afin d'apporter des améliorations en matière de gouvernance d'entreprise, de conduite responsable des affaires, de communication de l'information et de recours des clients; à modifier la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* afin de renforcer le mandat et les pouvoirs de cette dernière; à adopter la *Loi sur l'équité salariale* afin d'éliminer la discrimination salariale fondée sur le genre, enjoignant les employeurs du secteur public fédéral et du secteur privé de mettre en œuvre un régime d'équité salariale dans un délai déterminé et d'en assurer la mise en œuvre. L'édiction de règlements d'application est encore requise à l'égard des modifications antérieures à la *Loi sur les banques*, qui permettraient aux banques d'entreprendre des activités plus importantes en matière des technologies financières.

Réforme de la réglementation aux États-Unis – En mai 2018, le Congrès américain a adopté l'*Economic Growth, Regulatory Relief, and Consumer Protection Act* (EGRRCP), qui a apporté des réformes à la loi Dodd-Frank, notamment en augmentant le seuil afin de resserrer les normes prudentielles et en modifiant certaines exemptions aux restrictions sur les opérations pour compte propre ainsi que sur la détention et de la commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs sociétés affiliées. La Banque continue de surveiller les activités réglementaires des organismes concernés aux termes de l'EGRRCP.

Autres initiatives réglementaires ayant une incidence sur les services financiers au Canada – Les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux continuent de se pencher sur les questions relatives à la protection des consommateurs, notamment celles qui visent les aînés et les investisseurs individuels, les dérivés hors cote et la conduite des conseillers. Les récentes modifications apportées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du gouvernement fédéral établissent des exigences en matière de signalement des atteintes à la vie privée. Pour de plus amples renseignements sur la protection de la vie privée, il y a lieu de se reporter aux sections Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Risques principaux et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée, de la section Gestion globale des risques, à la page 79.

Réforme des produits dérivés – Les territoires du G20 continuent d'implanter de nouveaux règlements dans le cadre du programme de réforme réglementaire des produits dérivés hors cote. Les exigences relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée ont été adoptées dans un certain nombre de territoires, dont le Canada, l'Union européenne, Hong Kong, Singapour et les États-Unis. Les règles concernant les marges nécessiteront l'échange de la marge de variation et de la marge initiale, les deux étant conçues pour garantir le rendement des transactions sur produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée entre les entités visées. BMO est assujéti aux règles concernant la marge de variation depuis le 1^{er} mars 2017 et sera assujéti aux règles concernant la marge initiale à compter du 1^{er} septembre 2019. Dans un certain nombre de territoires, les transactions sur produits dérivés doivent désormais être déclarées à des référentiels centraux désignés, et les réglementations relatives à la compensation, à l'exécution et à la manière de conduire les affaires sont toujours mises en œuvre. BMO se prépare en vue des conséquences qu'auront de telles exigences.

Réforme de la réglementation au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne – Les processus politiques et législatifs se poursuivent en ce qui concerne le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Le règlement général sur la protection des données est entré en vigueur dans l'UE en mai 2018, établissant des lignes directrices visant la cueillette et la gestion des renseignements personnels des citoyens de l'UE. Avec prise d'effet en décembre 2019, la *Prudential Regulation Authority* et la *Financial Conduct Authority* du Royaume-Uni étendront à toutes les entreprises réglementées le *Senior Managers and Certification Regime*. Le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) le taux interbancaire offert en euros (taux EURIBOR) et d'autres taux et indices font l'objet de directives réglementaires nationales, internationales et autres font l'objet de directives réglementaires internationales, nationales et d'autres instances ainsi que de propositions de réforme. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du retrait du Royaume-Uni de l'UE et sur la réforme de l'indice de référence, il y a lieu de se reporter aux sections Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs – Exigences réglementaires et Réforme des taux de référence, respectivement, de la section Gestion globale des risques, aux pages 80 et 81.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les secteurs experts mettent en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous recensons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et méthodes visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser les faits nouveaux par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de la concurrence accrue, des changements de moteurs sur le plan de la technologie, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur. Par exemple, la conservation de la clientèle dépend de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix des produits et des services, les modes de distribution, l'accessibilité des produits et des services, la qualité de l'expérience client, notre réputation et les initiatives de la concurrence.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activités et des structures de coûts.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace de la stratégie, et certains de ces risques, dont les risques économiques, géopolitiques et réglementaires, peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et les secteurs experts afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion stratégique favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous pratiquons un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de dommages découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et d'autres ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé, les droits de la personne et l'héritage culturel des collectivités.

Nos principes de durabilité représentent les lignes directrices que nous suivons à titre de banque gérée de façon responsable qui prend en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance tout en visant à atteindre une croissance viable. Ces principes contribuent à renforcer le sens profond de responsabilité qui contribue à tous les aspects de notre stratégie commerciale.

Le Conseil de la durabilité de BMO, présidé par le conseiller général, est formé de hauts dirigeants d'unités d'affaires et de secteurs experts de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité.

Le Bureau de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. Le Bureau de la durabilité travaille en partenariat avec les secteurs d'activité et les secteurs experts pour gérer le risque environnemental et social au sein de nos activités et collabore avec des parties prenantes externes afin de mieux comprendre les répercussions de nos activités et de nos décisions de financement.

Les groupes des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières de BMO doivent instaurer des processus de gestion environnementale. Au sein du groupe des affaires immobilières, c'est au groupe chargé de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système opérationnel de gestion environnementale conforme au cadre énoncé dans la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles visant à harmoniser les activités que mène la Banque et sa politique environnementale.

C'est par notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit que nous évaluons le risque environnemental et social associé aux transactions de crédit et de contrepartie et notre exposition à ceux-ci. Nous avons élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social. Pour limiter notre exposition aux risques environnementaux des clients, nous appliquons un processus de contrôle préalable hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement et nous évitons de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en gestion du risque environnemental et social. Depuis 2005, BMO est l'un des signataires des Principes d'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent aux transactions relevant de son champ d'application. Nous appliquons également des processus d'examen social et environnemental pour catégoriser et évaluer les projets en fonction de l'importance de leurs répercussions et risques éventuels. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit.

Nous sommes signataires de longue date du Carbon Disclosure Project, initiative mondiale à laquelle nous participons et qui recueille et publie les divulgations, par les entreprises, d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques. Nous appuyons également les recommandations du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, et nous continuons d'étudier et d'évaluer les risques liés au climat et d'améliorer notre information relative aux changements climatiques.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies. Il s'agit d'un cadre qui encourage des pratiques d'investissement qui sont en accord avec le développement durable, et ce, au moyen de l'intégration des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance aux pratiques régissant la prise des décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat. Nous sommes l'un des partenaires de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, une mesure volontaire qui soutient l'implantation efficace d'une tarification du carbone dans le monde.

Nous tenons compte de l'incidence de nos décisions sur les diverses parties prenantes. Notre engagement à gérer nos activités de manière responsable est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs connaissent, comprennent et respectent le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO, qui décrit nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité. Nous avons rendu publique notre première déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015*, et notre code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO tient compte de cette loi.

Pour demeurer au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes internes et externes, et surveillons et évaluons les modifications aux lois et aux politiques des territoires où nous menons des activités. Notre performance environnementale et sociale ainsi que nos objectifs à cet égard sont décrits en détail dans notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et dans notre Déclaration annuelle ainsi que sur notre site Web au <https://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/notre-approche/presentation-de-l%27information>. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport et dans cette déclaration proviennent d'un tiers.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles BMO a bâti sa réputation, qui est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes nos activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres de notre personnel des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons pour qu'il puisse prendre les bonnes décisions qui touchent nos clients et nos parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans notre code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles qui soutiennent la gestion du risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation, y compris les événements qui pourraient avoir un impact d'envergure du fait du traitement médiatique dont ils pourraient faire l'objet, ou autrement. Lorsque nous cernons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef, Éthique et code de conduite est responsable de la communication de l'information sur notre culture d'entreprise et la conduite de notre personnel à l'échelle de l'entreprise et de la présentation de rapports sur les cas d'inconduite au Comité de gestion du risque de réputation de BMO, le cas échéant. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les situations où ce risque est important ou a augmenté.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; la charge d'impôts et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris la provision pour frais juridiques. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 164 et 165. La note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 184, présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent de nos estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 148, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions liées aux prêts douteux qui représentent l'estimation des pertes liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui constituent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice publiée par le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques décrits ci-dessous, et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue jusqu'à 12 mois est comptabilisée. L'augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaut entre la date de clôture et la date d'octroi. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de ces changements sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent notre point de vue quant à la conjoncture économique anticipée, soit un scénario de référence qui, à notre avis, représente le résultat le plus probable, et qui est décrit ci-dessous, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par notre groupe Études économiques. Le scénario défavorable est également décrit ci-dessous étant donné la place accordée à un tel scénario à ce stade-ci du cycle économique. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Bon nombre de ces facteurs présentent un degré élevé d'interdépendance, bien qu'il n'y ait pas de facteur unique auquel les provisions liées aux prêts douteux dans leur ensemble soient sensibles.

Selon notre scénario de référence, il est prévu que l'économie canadienne connaîtra une croissance modérée de 1,7 % en moyenne au cours de la période visée par les prévisions, laquelle concorde avec la croissance potentielle à long terme, le taux de chômage baissant légèrement à 5,6 % en 2020. L'économie américaine croît un peu plus rapidement que l'économie canadienne, à un rythme moyen de 2,1 % au cours de la période visée par les prévisions, en raison des mesures de relance budgétaire à court terme. En supposant que les prévisions économiques du scénario de référence se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 250 millions de dollars au 31 octobre 2018, contre 1 473 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs.

Les prévisions économiques aux termes du scénario défavorable font état d'une récession typique au Canada et aux États-Unis, laquelle se produit au cours de la première année de notre horizon de prévision et se traduit par une contraction de l'économie d'environ 3 % sur cinq trimestres et une hausse de plus de 3 points de pourcentage du taux de chômage, qui atteint 9,5 % au Canada et 7 % aux États-Unis, suivie d'une lente reprise, initialement, puis une croissance plus modeste vers la fin de la période visée par les prévisions. En supposant que les prévisions économiques du scénario défavorable se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 2 650 millions de dollars au 31 octobre 2018, contre 1 473 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs. Les résultats réels en période de récession seront différents, car notre portefeuille évoluera au fil du temps en raison de la migration, de la croissance, des mesures d'atténuation des risques et d'autres facteurs. De plus, notre provision reflétera les trois scénarios économiques utilisés dans l'évaluation de la provision, les pondérations attribuées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégalement pondérées et ces pondérations évoluant au fil du temps.

Le tableau suivant présente les principales variables économiques que nous utilisons pour estimer notre provision liée aux prêts productifs au cours de la période visée par les prévisions. Les valeurs indiquées représentent les valeurs moyennes nationales de fin de période pour les 12 premiers mois, puis la moyenne nationale pour l'horizon restant. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, dans nos modèles sous-jacents, nous utilisons des variables régionales lorsque cela est jugé approprié.

| | Scénario favorable | | Scénario de référence | | Scénario défavorable | |
|--|---------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| | Douze premiers mois | Horizon restant 1) | Douze premiers mois | Horizon restant 1) | Douze premiers mois | Horizon restant 1) |
| Au 31 octobre 2018 | | | | | | |
| Taux de croissance du produit intérieur brut réel 2) | | | | | | |
| Canada | 3,1 % | 2,4 % | 1,8 % | 1,6 % | (3,2)% | 0,8 % |
| États-Unis | 2,9 % | 1,9 % | 2,4 % | 1,6 % | (2,9)% | 0,9 % |
| Écart de rendement des obligations de sociétés à 10 ans, cotées BBB | | | | | | |
| Canada | 2,0 % | 2,1 % | 2,3 % | 2,3 % | 4,7 % | 3,9 % |
| États-Unis | 1,8 % | 2,0 % | 2,2 % | 2,3 % | 4,3 % | 3,5 % |
| Taux de chômage | | | | | | |
| Canada | 5,4 % | 5,2 % | 5,6 % | 5,6 % | 9,3 % | 9,3 % |
| États-Unis | 3,2 % | 3,1 % | 3,6 % | 3,7 % | 6,7 % | 6,8 % |
| Indice des prix des habitations | | | | | | |
| Canada 3) | 2,4 % | 2,6 % | 1,4 % | 1,8 % | (12,8)% | (3,2)% |
| États-Unis 4) | 5,1 % | 4,3 % | 3,6 % | 3,0 % | (7,3)% | (1,2)% |

1) La période restante visée par les prévisions est de deux ans.

2) Le produit intérieur brut réel est fondé sur un taux de croissance annuel.

3) Au Canada, nous utilisons l'indice composé des prix des habitations HPI.

4) Aux États-Unis, nous utilisons l'indice national des prix des habitations Case-Shiller.

La méthode fondée sur les pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues jusqu'à 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité, si la totalité de nos prêts productifs se situaient à l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 000 millions de dollars, comparativement à une provision comptable liée aux prêts productifs de 1 473 millions.

En 2018, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 662 millions de dollars, ce qui comprend 700 millions à l'égard des prêts douteux et un recouvrement net de 38 millions à l'égard des prêts productifs. Notre provision liée aux prêts productifs et aux prêts douteux s'établissait à 1 870 millions au 31 octobre 2018. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie, à la page 87, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise les titres de négociation, les titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les dérivés et certains autres actifs et passifs désignés à la juste valeur aux termes de l'option d'évaluation à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs et les passifs dérivés et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2018, ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 184.

Nos modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, s'assure que les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures d'évaluation conformes aux exigences réglementaires et aux IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement d'évaluation lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les ajustements d'évaluation et les changements à la méthodologie. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Ajustements d'évaluation

(en millions de dollars canadiens)

| Au 31 octobre | 2018 | 2017 |
|-----------------------|------------|------------|
| Risque de crédit | 55 | 63 |
| Risque de financement | 19 | 15 |
| Risque de liquidité | 79 | 33 |
| Total | 153 | 111 |

En 2018, les ajustements d'évaluation ont augmenté, en raison principalement de la taille accrue de notre portefeuille de négociation.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, l'écart est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel connexes est sensible aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, à la page 194.

Dépréciation de titres

Nous avons des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont classés comme titres divers. Nous soumettons les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les instruments qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne ces titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de nos titres divers et de notre provision pour pertes sur créances attendues, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, à la page 153, et à la note 17, à la page 184.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis de l'impôt est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à suivre et à gérer tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer que notre exposition financière est bien comprise et se situe à l'intérieur d'une limite conforme à nos objectifs pour la gestion de ce risque, tel qu'il est énoncé dans notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité. Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des changements. Nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, font affaire avec nous à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous visons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminueraient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, la réduction du taux d'impôt fédéral américain de 35 % à 21 % par suite de l'adoption de la loi américaine intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* (la « loi ») a donné lieu à une charge d'impôt ponctuelle hors trésorerie de 425 millions de dollars à l'égard de notre bénéfice net en 2018 et à une réduction correspondante de nos actifs d'impôt différé nets. De plus, la réforme fiscale américaine a entraîné une hausse d'environ 100 millions de dollars américains de notre bénéfice net. Depuis son adoption, nous surveillons la publication de directives visant à faciliter l'interprétation de la loi. Des indications sur les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale devraient être publiées plus tard en 2018 ou au début de 2019. Nous tiendrons compte de l'incidence, s'il y a lieu, dans la période au cours de laquelle les lignes directrices applicables seront publiées.

Au cours de l'exercice 2018, l'Agence du revenu du Canada (ARC) nous a imposé une nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 169 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés en 2013. Au cours des exercices précédents, l'ARC avait produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts supplémentaires, d'un montant d'environ 116 millions et 76 millions, respectivement, relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés en 2012 et en 2011. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, l'ARC a refusé les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les points relatifs aux règles fiscales soulevés par l'ARC dans le cadre de ses avis de nouvelles cotisations ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. Dans l'avenir, il est possible que nous recevions d'autres avis de nouvelle cotisation relatifs à des montants d'impôts supplémentaires importants pour des activités similaires en 2014 et lors des années subséquentes. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation. Si la contestation est infructueuse, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 198.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2018, la juste valeur estimative de chacune de nos UGT était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, nous la ramenons à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés, à la page 176.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14, à la page 179 des états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la page 100.

Dotations à la provision

BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Les facteurs pris en compte pour faire l'estimation comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, notre expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs aux montants des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, laquelle figure à la page 201.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 76, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 164.

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles. Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts de BMO dans des entités structurées, à la page 77, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 165.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2018

Depuis le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté de manière prospective l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement, d'évaluation et de comptabilité de couverture. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} novembre 2017 s'est traduite par une augmentation de 70 millions de dollars (44 millions après impôts) relativement aux exigences de la norme en matière de dépréciation. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

Dépréciation

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle unique de pertes sur créances attendues relativement à tous les actifs financiers et à certains engagements de prêt et garanties hors bilan. Ce modèle donnera lieu à la constatation d'une provision pour pertes sur créances eu égard aux actifs financiers qu'un événement générateur de perte ait eu lieu ou non. En revanche, la méthode que nous appliquions auparavant était conçue pour que la provision comptabilisée au titre des prêts productifs ne rende compte que des pertes engagées, qu'elles aient été spécifiquement identifiées ou non.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, les instruments de créance sont classés selon le modèle économique que nous utilisons pour gérer les actifs et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si nous décidons de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives pour l'évaluation de l'efficacité et ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture. Conformément au choix de méthode comptable permis aux termes de l'IFRS 9, nous avons choisi de continuer d'appliquer les règles actuelles de la comptabilité de couverture.

Les notes 1 et 28 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 148 et 207, respectivement, renferment d'autres renseignements au sujet de l'incidence de cette nouvelle norme.

Modifications futures de méthodes comptables

BMO demeure à l'affût des changements éventuels aux IFRS que propose l'International Accounting Standards Board (IASB) et analyse les conséquences que toute modification de ces normes pourrait avoir sur la présentation de son information financière et sur ses méthodes comptables. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 148, renferme des renseignements sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes que BMO devra adopter lors de futures périodes de présentation de l'information financière.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et entreprises associées et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés, à la page 206.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : i) la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; ii) les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO Groupe financier; iii) la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires, et iv) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2018, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur et l'exécution de l'audit. En 2015, le CAR a procédé à l'examen complet périodique des auditeurs nommés par les actionnaires. L'examen complet a été réalisé conformément aux recommandations de CPA Canada et du CCRC.

Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de ces examens, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance de nos auditeurs. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de notre politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à notre norme sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2018 et 2017.

| (en millions de dollars canadiens) Honoraires 1) | 2018 | 2017 |
|---|-------------|-------------|
| Honoraires d'audit | 18,2 | 19,1 |
| Honoraires pour services liés à l'audit 2) | 2,2 | 2,5 |
| Tous les autres honoraires 3) | 2,1 | 2,1 |
| Total | 22,5 | 23,7 |

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) En 2018 et en 2017, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.

3) Tous les autres honoraires de 2018 et de 2017 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2018, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de la Banque de Montréal a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2018, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal comprend des politiques et procédures qui :

- i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal;
- ii) sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, et que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- iii) sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de la Banque de Montréal, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2018, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de la Banque de Montréal, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2018, la Banque de Montréal avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 141.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

- 1 **Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.**
Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 78 à 116.
Données financières complémentaires : Une table des matières générale, ainsi qu'une table des matières détaillée au titre du troisième pilier (pages 34 et 35), sont présentées dans nos données financières complémentaires.
- 2 **Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.**
Rapport annuel : Les pages 87 à 116 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.
 Les pages 210 et 211 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
- 3 **Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.**
Rapport annuel : Les pages 79 à 81 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
- 4 **Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.**
Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 71 et 106.

Gouvernance des risques

- 5 **Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 82 à 87.
- 6 **Décrire la culture de gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 84.
- 7 **Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO par groupe d'exploitation figure à la page 74 et une description des principaux risques découlant des modèles économiques et des activités de la Banque sont présentés aux pages 82 et 83 et aux pages 85 à 87.
- 8 **Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit à la page 86.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

- 9 **Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du premier pilier.**
Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du premier pilier sont décrites aux pages 69 à 73.
Données financières complémentaires : Les fonds propres réglementaires sont présentés aux pages 36 et 38.
- 10 **Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.**
Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 72.
Données financières complémentaires : Les informations à fournir aux termes du troisième pilier se trouvent aux pages 36, 37 et 40. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
- 11 **Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.**
Données financières complémentaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires figure à la page 39.
- 12 **Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.**
Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital, à la page 69.
- 13 **Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 74.
Données financières complémentaires : Les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation sont présentés à la page 39.
- 14 **Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.**
Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées aux pages 70 et 71.
 Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 88 à 91.
Données financières complémentaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 40.
- 15 **Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.**
Données financières complémentaires : Le risque de crédit des services de détail et de gros par notation interne se trouve aux pages 45 et 51.
- 16 **Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.**
Données financières complémentaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent à la page 46.
- 17 **Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit aux pages 111 et 112.
Données financières complémentaires : Un tableau illustrant des paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figure à la page 57. Les résultats du contrôle ex post selon l'approche NI à l'égard de la probabilité de défaut par portefeuille, sont présentés à la page 58.

Liquidité

18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 100 à 105.

Financement

19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.

Rapport annuel : La page 103 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Données financières complémentaires : La page 33 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : Les pages 107 et 108 comprennent un tableau sur les échéances contractuelles.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 104 et 105.

La page 105 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché

22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Rapport annuel : La page 99 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 95 à 97.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 98 et 99.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : Les pages 111 et 112 comprennent une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la VaR en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 95 à 97.

Risque de crédit

26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.

Rapport annuel : Les pages 87 à 94 ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 158 à 164, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 18 à 29 et aux pages 41 à 56.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont expliquées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 158 et 163.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : Les pages 91 et 92 et la note 4, aux pages 161 et 162 des états financiers consolidés, comprennent respectivement l'historique du solde brut des prêts et acceptations douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 94 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que la page 88 comprend des informations qualitatives.

Données financières complémentaires : Des informations quantitatives sur les instruments dérivés sont présentées à la page 30 et aux pages 49 à 53.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée aux pages 87 et 88. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies à la page 88 ainsi qu'à la note 8, aux pages 168, 170 et 173, et à la note 24, à la page 202, respectivement, des états financiers consolidés.

Données financières complémentaires : Des informations sur les techniques d'atténuation du risque de crédit sont présentées à la page 43 et les garanties au titre du risque de contrepartie sont présentées à la page 52.

Autres risques

31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.

Rapport annuel : Des diagrammes illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO et les types de risque figurent aux pages 82 et 87. Une analyse des autres risques est présentée aux pages 109 à 116.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 109 à 116.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 27.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Cours des actions ordinaires (\$) | | | | | | | | | | |
| Haut | 109,00 | 104,15 | 87,92 | 84,39 | 85,71 | 73,90 | 61,29 | 63,94 | 65,71 | 54,75 |
| Bas | 93,60 | 83,58 | 68,65 | 64,01 | 67,04 | 56,74 | 53,15 | 55,02 | 49,78 | 24,05 |
| Clôture | 98,43 | 98,83 | 85,36 | 76,04 | 81,73 | 72,62 | 59,02 | 58,89 | 60,23 | 50,06 |
| Dividendes sur les actions ordinaires | | | | | | | | | | |
| Dividendes déclarés par action (\$) | 3,78 | 3,56 | 3,40 | 3,24 | 3,08 | 2,94 | 2,82 | 2,80 | 2,80 | 2,80 |
| Ratio de distribution (%) | 46,2 | 44,8 | 49,0 | 49,2 | 47,8 | 47,5 | 46,0 | 57,1 | 58,6 | 90,6 |
| Rendement de l'action (%) | 3,8 | 3,6 | 4,0 | 4,3 | 3,8 | 4,0 | 4,8 | 4,8 | 4,6 | 5,6 |
| Dividendes déclarés (\$) (en millions) | 2 424 | 2 312 | 2 191 | 2 087 | 1 991 | 1 904 | 1 820 | 1 690 | 1 571 | 1 530 |
| Rendement total pour l'actionnaire (%) | | | | | | | | | | |
| Rendement annuel moyen sur cinq ans | 10,5 | 15,5 | 12,5 | 9,5 | 15,5 | 17,0 | 4,2 | 1,9 | 5,9 | 1,8 |
| Rendement annuel moyen sur trois ans | 13,3 | 10,9 | 9,9 | 13,5 | 16,7 | 11,5 | 10,8 | 17,4 | 4,5 | (5,3) |
| Rendement sur un an | 3,3 | 20,2 | 17,0 | (3,0) | 17,1 | 28,8 | 5,2 | 2,4 | 26,4 | 25,1 |
| Renseignements sur les actions ordinaires | | | | | | | | | | |
| Nombre en circulation (en milliers) | | | | | | | | | | |
| À la clôture de l'exercice | 639 330 | 647 816 | 645 761 | 642 583 | 649 050 | 644 130 | 650 730 | 639 000 | 566 468 | 551 716 |
| Nombre moyen de base | 642 930 | 649 650 | 644 049 | 644 916 | 645 860 | 648 476 | 644 407 | 591 403 | 559 822 | 540 294 |
| Nombre moyen dilué | 644 913 | 651 961 | 646 126 | 647 141 | 648 475 | 649 806 | 648 615 | 607 068 | 563 125 | 542 313 |
| Valeur comptable de l'action (\$) | 64,73 | 61,92 | 59,56 | 56,31 | 48,18 | 43,22 | 39,41 | 36,76 | 34,09 | 31,95 |
| Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards) | 62,9 | 64,0 | 55,1 | 48,9 | 53,0 | 46,8 | 38,4 | 37,6 | 34,1 | 27,6 |
| Ratio cours/bénéfice | 12,1 | 12,5 | 12,3 | 11,6 | 12,8 | 11,8 | 9,7 | 12,2 | 12,7 | 16,3 |
| Ratio cours/bénéfice ajusté | 11,0 | 12,1 | 11,4 | 10,9 | 12,4 | 11,7 | 9,9 | 11,5 | 12,5 | 12,5 |
| Ratio cours/valeur comptable | 1,52 | 1,60 | 1,43 | 1,35 | 1,70 | 1,66 | 1,47 | 1,49 | 1,77 | 1,57 |
| Solides (\$) (en millions) | | | | | | | | | | |
| Total des actifs | 774 048 | 709 580 | 687 935 | 641 881 | 588 659 | 537 044 | 524 684 | 500 575 | 411 640 | 388 458 |
| Actifs moyens | 754 295 | 722 626 | 707 122 | 664 391 | 593 928 | 555 431 | 543 931 | 469 934 | 398 474 | 438 548 |
| Solde net moyen des prêts et acceptations | 386 959 | 370 899 | 356 528 | 318 823 | 290 621 | 263 596 | 246 129 | 215 414 | 171 554 | 182 097 |
| Rendement des capitaux propres et des actifs | | | | | | | | | | |
| Rendement des capitaux propres (%) | 13,2 | 13,3 | 12,1 | 12,5 | 14,0 | 14,9 | 15,9 | 15,1 | 14,9 | 9,9 |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) 1) | 14,6 | 13,7 | 13,1 | 13,3 | 14,4 | 15,0 | 15,5 | 16,0 | 15,0 | 12,9 |
| Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) | 16,2 | 16,3 | 15,3 | 15,8 | 17,3 | 17,9 | 19,4 | 17,6 | 16,6 | 11,3 |
| Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%) 1) | 17,5 | 16,5 | 16,1 | 16,4 | 17,4 | 17,7 | 18,5 | 18,2 | 16,6 | 14,5 |
| Rendement des actifs moyens (%) | 0,72 | 0,74 | 0,65 | 0,66 | 0,72 | 0,74 | 0,75 | 0,65 | 0,71 | 0,41 |
| Rendement des actifs moyens ajusté (%) 1) | 0,79 | 0,76 | 0,71 | 0,70 | 0,74 | 0,75 | 0,73 | 0,68 | 0,71 | 0,52 |
| Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) | 1,97 | 1,99 | 1,71 | 1,84 | 1,85 | 1,93 | 1,96 | 1,70 | 1,74 | 0,97 |
| Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 1) | 2,16 | 2,05 | 1,85 | 1,96 | 1,91 | 1,94 | 1,92 | 1,79 | 1,76 | 1,25 |
| Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%) | 0,05 | 0,05 | 0,05 | 0,05 | 0,05 | 0,05 | 0,05 | 0,04 | 0,05 | 0,04 |
| Autres renseignements statistiques | | | | | | | | | | |
| Employés 2) | | | | | | | | | | |
| Canada | 29 982 | 29 647 | 29 643 | 30 669 | 30 587 | 30 303 | 30 797 | 31 351 | 29 821 | 29 118 |
| États-Unis | 13 943 | 14 071 | 14 147 | 14 316 | 14 845 | 14 694 | 14 963 | 15 184 | 7 445 | 6 732 |
| Autres | 1 529 | 1 482 | 1 444 | 1 368 | 1 346 | 634 | 512 | 440 | 363 | 323 |
| Total | 45 454 | 45 200 | 45 234 | 46 353 | 46 778 | 45 631 | 46 272 | 46 975 | 37 629 | 36 173 |
| Succursales bancaires | | | | | | | | | | |
| Canada | 908 | 926 | 942 | 939 | 934 | 933 | 930 | 920 | 910 | 900 |
| États-Unis | 571 | 573 | 576 | 592 | 615 | 626 | 638 | 688 | 321 | 290 |
| Autres | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 3 | 3 | 3 | 5 |
| Total | 1 483 | 1 503 | 1 522 | 1 535 | 1 553 | 1 563 | 1 571 | 1 611 | 1 234 | 1 195 |
| Guichets automatiques bancaires | | | | | | | | | | |
| Canada | 3 387 | 3 315 | 3 285 | 3 442 | 3 016 | 2 900 | 2 596 | 2 235 | 2 076 | 2 030 |
| États-Unis | 1 441 | 1 416 | 1 314 | 1 319 | 1 322 | 1 325 | 1 375 | 1 366 | 905 | 636 |
| Total | 4 828 | 4 731 | 4 599 | 4 761 | 4 338 | 4 225 | 3 971 | 3 601 | 2 981 | 2 666 |

Les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les éléments d'ajustement (déduction faite des impôts) se sont traduits par les hausses (baisse) suivantes du bénéfice net : 161 millions de dollars en 2011, 32 millions en 2010 et 509 millions en 2009. Des renseignements détaillés sur les éléments d'ajustement se trouvent dans les rapports de gestion de 2009 à 2011.

2) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | TCAC sur 5 ans | TCAC sur 10 ans |
|---|---------------|--------|--------|--------|--------|-------------------|--------------------|
| État des résultats – Résultats comptables | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 10 313 | 10 007 | 9 872 | 8 763 | 8 292 | 4,0 | 7,4 |
| Revenus autres que d'intérêts | 12 724 | 12 253 | 11 215 | 10 626 | 9 931 | 8,8 | 9,3 |
| Revenus | 23 037 | 22 260 | 21 087 | 19 389 | 18 223 | 6,5 | 8,4 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1) | 1 352 | 1 538 | 1 543 | 1 254 | 1 505 | 12,0 | 33,3 |
| Revenus, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 544 | 18 135 | 16 718 | 6,2 | 7,8 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 662 | 746 | 771 | 544 | 527 | n. s. | n. s. |
| Charges autres que d'intérêts | 13 613 | 13 330 | 13 041 | 12 250 | 10 955 | 5,8 | 7,0 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 7 410 | 6 646 | 5 732 | 5 341 | 5 236 | 7,1 | 14,1 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 1 960 | 1 296 | 1 101 | 936 | 903 | 13,2 | n. s. |
| Bénéfice net | 5 450 | 5 350 | 4 631 | 4 405 | 4 333 | 5,4 | 10,3 |
| Attribuable aux actionnaires de la Banque | 5 450 | 5 348 | 4 622 | 4 370 | 4 277 | 5,7 | 10,7 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | 2 | 9 | 35 | 56 | n. s. | n. s. |
| Bénéfice net | 5 450 | 5 350 | 4 631 | 4 405 | 4 333 | 5,4 | 10,7 |
| État des résultats – Résultats ajustés | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 10 313 | 10 007 | 9 872 | 8 764 | 8 292 | 5,7 | 7,4 |
| Revenus autres que d'intérêts | 12 724 | 12 253 | 11 299 | 10 627 | 9 931 | 8,9 | 8,6 |
| Revenus | 23 037 | 22 260 | 21 171 | 19 391 | 18 223 | 7,4 | 8,0 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1) | 1 352 | 1 538 | 1 543 | 1 254 | 1 505 | 12,0 | 33,3 |
| Revenus, déduction faite des SCVPI | 21 685 | 20 722 | 19 628 | 18 137 | 16 718 | 7,1 | 7,4 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 662 | 822 | 771 | 544 | 527 | n. s. | n. s. |
| Charges autres que d'intérêts | 13 480 | 13 035 | 12 588 | 11 887 | 10 795 | 6,6 | 7,0 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 7 543 | 6 865 | 6 269 | 5 706 | 5 396 | 7,5 | 10,9 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 1 564 | 1 357 | 1 249 | 1 025 | 943 | 17,7 | n. s. |
| Bénéfice net ajusté | 5 979 | 5 508 | 5 020 | 4 681 | 4 453 | 7,2 | 9,1 |
| Attribuable aux actionnaires de la Banque | 5 979 | 5 506 | 5 011 | 4 646 | 4 397 | 7,2 | 9,1 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | 2 | 9 | 35 | 56 | n. s. | n. s. |
| Bénéfice net ajusté | 5 979 | 5 508 | 5 020 | 4 681 | 4 453 | 7,2 | 9,1 |
| Bénéfice par action (BPA) (\$) | | | | | | | |
| De base | 8,19 | 7,95 | 6,94 | 6,59 | 6,44 | 5,8 | 8,0 |
| Dilué | 8,17 | 7,92 | 6,92 | 6,57 | 6,41 | 5,8 | 8,1 |
| Dilué après ajustement | 8,99 | 8,16 | 7,52 | 7,00 | 6,59 | 7,7 | 8,4 |
| Données statistiques sur la croissance par exercice (%) | | | | | | | |
| Croissance du bénéfice net | 1,9 | 15,5 | 5,1 | 1,7 | 3,3 | s. o. | s. o. |
| Croissance du bénéfice net ajusté | 8,6 | 9,7 | 7,2 | 5,1 | 5,4 | s. o. | s. o. |
| Croissance du BPA dilué | 3,1 | 14,5 | 5,3 | 2,5 | 3,9 | s. o. | s. o. |
| Croissance du BPA dilué ajusté | 10,1 | 8,5 | 7,4 | 6,2 | 6,1 | s. o. | s. o. |

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2008 et selon les IFRS pour 2013 et 2018.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

n. s. – non significatif

s. o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | TCAC sur 5 ans | TCAC sur 10 ans |
|---|----------------|---------|---------|---------|---------|-------------------|--------------------|
| Revenus nets d'intérêts | 10 313 | 10 007 | 9 872 | 8 763 | 8 292 | 4,0 | 7,4 |
| Taux de croissance annuel (%) | 3,0 | 1,4 | 12,7 | 5,7 | (2,3) | s. o. | s. o. |
| Revenus nets d'intérêts ajustés | 10 313 | 10 007 | 9 872 | 8 764 | 8 292 | 5,7 | 7,4 |
| Taux de croissance annuel (%) | 3,0 | 1,4 | 12,6 | 5,7 | 5,9 | s. o. | s. o. |
| Marge nette d'intérêts 1) | | | | | | | |
| Actif productif moyen | 682 945 | 646 799 | 622 732 | 579 471 | 528 786 | 7,1 | 7,6 |
| Marge nette d'intérêts (%) | 1,51 | 1,55 | 1,59 | 1,51 | 1,57 | s. o. | s. o. |
| Marge nette d'intérêts ajustée (%) | 1,51 | 1,55 | 1,59 | 1,51 | 1,57 | s. o. | s. o. |
| Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%) | 1,75 | 1,64 | 1,66 | 1,67 | 1,81 | s. o. | s. o. |
| Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%) | 1,28 | 1,46 | 1,76 | 1,64 | 1,56 | s. o. | s. o. |
| Revenus autres que d'intérêts | | | | | | | |
| Commissions et droits sur titres | 1 029 | 969 | 924 | 901 | 894 | 4,6 | (0,7) |
| Frais de service – Dépôts et ordres de paiement | 1 144 | 1 123 | 1 076 | 1 005 | 1 002 | 4,6 | 4,2 |
| Revenus de négociation | 1 830 | 1 352 | 1 192 | 987 | 949 | 16,6 | 12,9 |
| Commissions sur prêts | 997 | 917 | 859 | 737 | 680 | 10,6 | 8,8 |
| Frais de services de cartes | 564 | 479 | 526 | 532 | 462 | 4,1 | 6,8 |
| Frais de gestion de placements et de garde de titres | 1 742 | 1 622 | 1 556 | 1 552 | 1 286 | 11,7 | 17,8 |
| Revenus tirés de fonds d'investissement | 1 473 | 1 411 | 1 364 | 1 377 | 1 065 | 12,2 | 9,6 |
| Commissions de prise ferme et de consultation | 936 | 1 036 | 820 | 706 | 744 | 7,5 | 10,2 |
| Profits sur titres, autres que de négociation | 239 | 171 | 84 | 171 | 162 | (3,5) | n. s. |
| Revenus de change, autres que de négociation | 182 | 191 | 162 | 172 | 179 | 1,1 | 8,5 |
| Revenus d'assurance 2) | 1 879 | 2 070 | 2 023 | 1 762 | 2 008 | 9,2 | 19,6 |
| Participations dans des entreprises associées et des coentreprises | 167 | 386 | 140 | 207 | 169 | (2,6) | n. s. |
| Autres | 542 | 526 | 489 | 517 | 331 | 9,1 | 10,0 |
| Total des revenus autres que d'intérêts | 12 724 | 12 253 | 11 215 | 10 626 | 9 931 | 8,8 | 9,3 |
| Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts (%) | 3,9 | 9,2 | 5,5 | 7,0 | 19,0 | s. o. | s. o. |
| Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus | 55,2 | 55,0 | 53,2 | 54,8 | 54,5 | s. o. | s. o. |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés | 12 724 | 12 253 | 11 299 | 10 627 | 9 931 | 8,9 | 8,6 |
| Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%) | 3,9 | 8,4 | 6,3 | 7,0 | 19,5 | s. o. | s. o. |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés | 55,2 | 55,0 | 53,4 | 54,8 | 54,5 | s. o. | s. o. |
| Total des revenus | 23 037 | 22 260 | 21 087 | 19 389 | 18 223 | 6,5 | 8,4 |
| Taux de croissance annuel du total des revenus (%) | 3,5 | 5,6 | 8,8 | 6,4 | 8,3 | s. o. | s. o. |
| Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2) | 21 685 | 20 722 | 19 544 | 18 135 | 16 718 | 6,2 | 7,8 |
| Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%) | 4,6 | 6,0 | 7,8 | 8,5 | 4,1 | s. o. | s. o. |
| Total des revenus ajustés | 23 037 | 22 260 | 21 171 | 19 391 | 18 223 | 7,4 | 8,0 |
| Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%) | 3,5 | 5,1 | 9,2 | 6,4 | 12,9 | s. o. | s. o. |
| Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2) | 21 685 | 20 722 | 19 628 | 18 137 | 16 718 | 7,1 | 7,4 |
| Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%) | 4,6 | 5,6 | 8,2 | 8,5 | 8,7 | s. o. | s. o. |

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2008 et selon les IFRS pour 2013 et 2018.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

2) À compter de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts, ratio des charges aux revenus et droits ou taxes et impôts

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | TCAC sur 5 ans | TCAC sur 10 ans |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------|--------------------|
| Charges autres que d'intérêts | | | | | | | |
| Rémunération du personnel | | | | | | | |
| Salaires | 4 174 | 3 995 | 4 082 | 3 910 | 3 388 | 5,1 | 6,9 |
| Rémunération liée au rendement | 2 510 | 2 386 | 2 278 | 2 102 | 1 946 | 8,3 | 6,8 |
| Avantages du personnel | 775 | 1 086 | 1 022 | 1 069 | 908 | (2,9) | 3,9 |
| Total de la rémunération du personnel | 7 459 | 7 467 | 7 382 | 7 081 | 6 242 | 5,0 | 6,5 |
| Bureaux et matériel | | | | | | | |
| Location d'immeubles | 526 | 494 | 486 | 462 | 415 | 4,8 | 6,5 |
| Bureaux, mobilier et agencements | 345 | 282 | 337 | 287 | 261 | (1,8) | 3,1 |
| Impôt foncier | 38 | 39 | 42 | 39 | 39 | 0,2 | 2,7 |
| Matériel informatique et autre | 1 844 | 1 676 | 1 528 | 1 349 | 1 193 | 13,0 | 10,5 |
| Total des frais de bureau et de matériel | 2 753 | 2 491 | 2 393 | 2 137 | 1 908 | 8,5 | 8,3 |
| Autres charges | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 503 | 485 | 444 | 411 | 382 | 7,8 | 10,6 |
| Communications | 282 | 286 | 294 | 314 | 289 | (0,7) | 3,4 |
| Taxe d'affaires, impôts sur le capital et divers | 38 | 38 | 42 | 45 | 39 | (0,4) | (1,1) |
| Honoraires | 564 | 563 | 523 | 595 | 622 | 1,4 | 3,9 |
| Déplacements et expansion des affaires | 673 | 693 | 646 | 605 | 542 | 5,6 | 7,5 |
| Autres | 1 341 | 1 307 | 1 317 | 1 062 | 931 | 9,1 | 9,4 |
| Total des autres charges | 3 401 | 3 372 | 3 266 | 3 032 | 2 805 | 5,6 | 7,3 |
| Total des charges autres que d'intérêts | 13 613 | 13 330 | 13 041 | 12 250 | 10 955 | 5,8 | 7,0 |
| Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%) | 2,1 | 2,2 | 6,5 | 11,8 | 6,8 | s. o. | s. o. |
| Total des charges autres que d'intérêts ajusté | 13 480 | 13 035 | 12 588 | 11 887 | 10 795 | 6,6 | 7,0 |
| Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%) | 3,4 | 3,6 | 5,9 | 10,1 | 3,7 | s. o. | s. o. |
| Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficience) (%) | 59,1 | 59,9 | 61,8 | 63,2 | 60,1 | s. o. | s. o. |
| Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficience ajusté) (%) | 58,5 | 58,6 | 59,5 | 61,3 | 59,2 | s. o. | s. o. |
| Ratio d'efficience, déduction faite des SCVPI (%) | 62,8 | 64,3 | 66,7 | 67,5 | 65,5 | s. o. | s. o. |
| Ratio d'efficience ajusté, déduction faite des SCVPI (%) | 62,2 | 62,9 | 64,1 | 65,5 | 64,6 | s. o. | s. o. |
| Droits ou taxes et impôts 1) | | | | | | | |
| Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat | | | | | | | |
| Retenues salariales | 328 | 322 | 324 | 312 | 252 | 5,7 | 7,2 |
| Impôt foncier | 38 | 39 | 42 | 39 | 39 | 0,2 | 2,7 |
| Impôt provincial sur le capital | 29 | 29 | 30 | 33 | 27 | (1,0) | (1,0) |
| Taxe d'affaires | 8 | 8 | 9 | 10 | 9 | (1,0) | (2,8) |
| Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente | 350 | 330 | 318 | 288 | 273 | 6,0 | 11,7 |
| Divers | 1 | 1 | 3 | 2 | 2 | n. s. | n. s. |
| Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat | 754 | 729 | 726 | 684 | 602 | 5,1 | 7,8 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 1 960 | 1 296 | 1 101 | 936 | 903 | 13,2 | n. s. |
| Total des droits ou taxes et des impôts | 2 714 | 2 025 | 1 827 | 1 620 | 1 505 | 10,5 | 25,4 |
| Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du bénéfice avant les droits ou taxes et les impôts | 33,2 | 27,5 | 28,3 | 26,9 | 25,8 | s. o. | s. o. |
| Taux d'impôt effectif (%) | 26,5 | 19,5 | 19,2 | 17,5 | 17,2 | s. o. | s. o. |
| Taux d'impôt effectif ajusté (%) | 20,7 | 19,8 | 19,9 | 18,0 | 17,5 | s. o. | s. o. |

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2008 et selon les IFRS pour 2013 et 2018.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | | | 2017 | | | 2016 | | |
|--|----------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Solde moyen | Taux d'intérêt moyen (%) | Revenus/ Charges d'intérêts | Solde moyen | Taux d'intérêt moyen (%) | Revenus/ Charges d'intérêts | Solde moyen | Taux d'intérêt moyen (%) | Revenus/ Charges d'intérêts |
| Actifs | | | | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt | 2 374 | 1,83 | 43 | 1 643 | 0,51 | 8 | 2 095 | 1,00 | 20 |
| Valeurs mobilières | 79 187 | 1,27 | 1 007 | 84 985 | 0,98 | 836 | 84 099 | 1,09 | 914 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 36 325 | 1,56 | 566 | 32 528 | 0,95 | 309 | 34 906 | 0,75 | 261 |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 106 610 | 2,79 | 2 973 | 104 529 | 2,61 | 2 729 | 99 280 | 2,63 | 2 615 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 5 873 | 3,28 | 193 | 6 114 | 3,23 | 197 | 6 281 | 3,37 | 212 |
| Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit | 58 612 | 5,15 | 3 021 | 57 675 | 4,77 | 2 752 | 56 211 | 4,71 | 2 645 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 56 427 | 3,98 | 2 248 | 52 668 | 3,48 | 1 831 | 49 057 | 3,60 | 1 767 |
| Total des prêts | 227 522 | 3,71 | 8 435 | 220 986 | 3,40 | 7 509 | 210 829 | 3,43 | 7 239 |
| Total en dollars canadiens | 345 408 | 2,91 | 10 051 | 340 142 | 2,55 | 8 662 | 331 929 | 2,54 | 8 434 |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt | 46 607 | 1,40 | 654 | 39 660 | 0,86 | 340 | 42 921 | 0,48 | 205 |
| Valeurs mobilières | 91 198 | 1,68 | 1 528 | 74 991 | 1,29 | 965 | 57 820 | 1,17 | 676 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 55 647 | 1,81 | 1 010 | 54 766 | 0,93 | 508 | 54 210 | 0,59 | 319 |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 11 218 | 3,60 | 404 | 8 548 | 3,55 | 304 | 8 630 | 3,52 | 304 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 6 652 | 4,48 | 298 | 5 159 | 3,88 | 200 | 4 672 | 3,72 | 174 |
| Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit | 10 799 | 4,41 | 476 | 11 513 | 3,90 | 449 | 15 771 | 3,32 | 524 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 113 772 | 4,42 | 5 030 | 110 166 | 3,87 | 4 261 | 104 853 | 3,58 | 3 752 |
| Total des prêts | 142 441 | 4,36 | 6 208 | 135 386 | 3,85 | 5 214 | 133 926 | 3,55 | 4 754 |
| Total en dollars américains et autres monnaies | 335 893 | 2,80 | 9 400 | 304 803 | 2,31 | 7 027 | 288 877 | 2,06 | 5 954 |
| Actifs divers ne portant pas intérêt | 72 994 | | | 77 681 | | | 86 316 | | |
| Total - toutes monnaies | | | | | | | | | |
| Total des actifs et des revenus d'intérêts | 754 295 | 2,58 | 19 451 | 722 626 | 2,17 | 15 689 | 707 122 | 2,03 | 14 388 |
| Passifs | | | | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Banques | 3 607 | 0,59 | 21 | 6 267 | 0,44 | 27 | 7 998 | 0,30 | 24 |
| Entreprises et administrations publiques | 103 986 | 1,61 | 1 673 | 103 109 | 1,20 | 1 237 | 97 969 | 1,24 | 1 218 |
| Particuliers | 111 081 | 0,80 | 891 | 108 200 | 0,70 | 754 | 101 402 | 0,75 | 757 |
| Total des dépôts | 218 674 | 1,18 | 2 585 | 217 576 | 0,93 | 2 018 | 207 369 | 0,96 | 1 999 |
| Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1) | 40 640 | 2,00 | 811 | 34 300 | 1,58 | 544 | 37 017 | 1,44 | 532 |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | 25 359 | 2,48 | 628 | 25 334 | 2,02 | 512 | 27 127 | 2,08 | 563 |
| Total en dollars canadiens | 284 673 | 1,41 | 4 024 | 277 210 | 1,11 | 3 074 | 271 513 | 1,14 | 3 094 |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Banques | 26 282 | 1,93 | 506 | 24 416 | 1,10 | 269 | 25 485 | 0,58 | 148 |
| Entreprises et administrations publiques | 191 739 | 1,37 | 2 622 | 181 732 | 0,78 | 1 417 | 178 609 | 0,42 | 758 |
| Particuliers | 61 651 | 0,59 | 367 | 57 245 | 0,33 | 190 | 54 081 | 0,24 | 131 |
| Total des dépôts | 279 672 | 1,25 | 3 495 | 263 393 | 0,71 | 1 876 | 258 175 | 0,40 | 1 037 |
| Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1) | 63 940 | 1,94 | 1 240 | 59 154 | 0,96 | 570 | 50 791 | 0,57 | 288 |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | 16 798 | 2,26 | 379 | 10 776 | 1,51 | 162 | 8 842 | 1,10 | 97 |
| Total en dollars américains et autres monnaies | 360 410 | 1,42 | 5 114 | 333 323 | 0,78 | 2 608 | 317 808 | 0,45 | 1 422 |
| Passifs divers ne portant pas intérêt | 65 223 | | | 69 049 | | | 77 546 | | |
| Total - toutes monnaies | | | | | | | | | |
| Total des passifs et des charges d'intérêts | 710 306 | 1,29 | 9 138 | 679 582 | 0,84 | 5 682 | 666 867 | 0,68 | 4 516 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 43 989 | | | 43 044 | | | 40 255 | | |
| Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | | | | | | | |
| | 754 295 | 1,21 | 9 138 | 722 626 | 0,79 | 5 682 | 707 122 | 0,64 | 4 516 |
| Marge nette d'intérêts | | | | | | | | | |
| - fondée sur l'actif productif | | 1,51 | | | 1,55 | | | 1,59 | |
| - fondée sur le total des actifs | | 1,37 | | | 1,38 | | | 1,40 | |
| Revenus nets d'intérêts | | | | | | | | | |
| | | | 10 313 | | | 10 007 | | | 9 872 |

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 85 489 millions de dollars, de 72 826 millions et de 67 169 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

| (en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018/2017 | | | 2017/2016 | | |
|---|---|---------------|-------|---|---------------|-------|
| | Augmentation (diminution) découlant de la variation du | | | Augmentation (diminution) découlant de la variation du | | |
| | Solde moyen | Taux moyen | Total | Solde moyen | Taux moyen | Total |
| Actifs | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt | 4 | 31 | 35 | (4) | (8) | (12) |
| Valeurs mobilières | (57) | 228 | 171 | 9 | (87) | (78) |
| Titres pris en pension ou empruntés | 36 | 221 | 257 | (17) | 65 | 48 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 54 | 190 | 244 | 138 | (24) | 114 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | (8) | 4 | (4) | (6) | (9) | (15) |
| Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit | 45 | 224 | 269 | 69 | 38 | 107 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 130 | 287 | 417 | 131 | (67) | 64 |
| Total des prêts | 221 | 705 | 926 | 332 | (62) | 270 |
| Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens | 204 | 1 185 | 1 389 | 320 | (92) | 228 |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt | 59 | 255 | 314 | (15) | 150 | 135 |
| Valeurs mobilières | 209 | 354 | 563 | 201 | 88 | 289 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 8 | 494 | 502 | 3 | 186 | 189 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 95 | 5 | 100 | (3) | 3 | - |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 58 | 40 | 98 | 18 | 8 | 26 |
| Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit | (28) | 55 | 27 | (142) | 67 | (75) |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 140 | 629 | 769 | 190 | 319 | 509 |
| Total des prêts | 265 | 729 | 994 | 63 | 397 | 460 |
| Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies | 541 | 1 832 | 2 373 | 252 | 821 | 1 073 |
| Total - toutes monnaies | | | | | | |
| Variation du total des revenus d'intérêts (a) | 745 | 3 017 | 3 762 | 572 | 729 | 1 301 |
| Passifs | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Banques | (12) | 6 | (6) | (5) | 8 | 3 |
| Entreprises et administrations publiques | 11 | 425 | 436 | 64 | (45) | 19 |
| Particuliers | 20 | 117 | 137 | 51 | (54) | (3) |
| Total des dépôts | 19 | 548 | 567 | 110 | (91) | 19 |
| Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés | 100 | 167 | 267 | (39) | 51 | 12 |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | 1 | 115 | 116 | (37) | (14) | (51) |
| Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens | 120 | 830 | 950 | 34 | (54) | (20) |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Banques | 20 | 217 | 237 | (6) | 127 | 121 |
| Entreprises et administrations publiques | 78 | 1 127 | 1 205 | 13 | 646 | 659 |
| Particuliers | 15 | 162 | 177 | 8 | 51 | 59 |
| Total des dépôts | 113 | 1 506 | 1 619 | 15 | 824 | 839 |
| Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés | 46 | 624 | 670 | 47 | 235 | 282 |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | 91 | 126 | 217 | 21 | 44 | 65 |
| Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies | 250 | 2 256 | 2 506 | 83 | 1 103 | 1 186 |
| Total - toutes monnaies | | | | | | |
| Variation du total des charges d'intérêts (b) | 370 | 3 086 | 3 456 | 117 | 1 049 | 1 166 |
| Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b) | 375 | (69) | 306 | 455 | (320) | 135 |

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

| (en millions de dollars) | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | | Total | | | | |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|----------------|---------|---------|---------|--------|--------------|--------|--------|--------|--------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
| Particuliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 107 956 | 106 647 | 103 558 | 96 975 | 92 972 | 11 645 | 8 587 | 8 686 | 8 905 | 7 980 | - | - | - | - | - | 119 601 | 115 234 | 112 244 | 105 880 | 100 952 |
| Prêts sur cartes de crédit | 7 788 | 7 550 | 7 541 | 7 427 | 7 476 | 541 | 521 | 560 | 553 | 496 | - | - | - | - | - | 8 329 | 8 071 | 8 101 | 7 980 | 7 972 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 52 706 | 51 637 | 50 368 | 49 181 | 48 955 | 9 918 | 9 798 | 13 974 | 16 098 | 15 088 | 458 | 373 | 215 | 206 | 1 | 63 082 | 61 808 | 64 557 | 65 485 | 64 044 |
| Total des prêts aux particuliers | 168 450 | 165 834 | 161 467 | 153 583 | 149 403 | 22 104 | 18 906 | 23 220 | 25 556 | 23 564 | 458 | 373 | 215 | 206 | 1 | 191 012 | 185 113 | 184 902 | 179 345 | 172 968 |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 94 459 | 84 046 | 78 884 | 69 044 | 63 460 | 109 286 | 96 079 | 98 236 | 75 336 | 56 366 | 9 088 | 11 255 | 10 037 | 10 611 | 10 844 | 212 833 | 191 380 | 187 157 | 154 991 | 130 670 |
| Solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 262 909 | 249 880 | 240 351 | 222 627 | 212 863 | 131 390 | 114 985 | 121 456 | 100 892 | 79 930 | 9 546 | 11 628 | 10 252 | 10 817 | 10 845 | 403 845 | 376 493 | 372 059 | 334 336 | 303 638 |
| Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾ | (689) | (799) | (833) | (816) | (766) | (574) | (641) | (687) | (682) | (595) | (6) | - | - | - | - | (1 269) | (1 440) | (1 520) | (1 498) | (1 361) |
| Solde net des prêts et acceptations | 262 220 | 249 081 | 239 518 | 221 811 | 212 097 | 130 816 | 114 344 | 120 769 | 100 210 | 79 335 | 9 540 | 11 628 | 10 252 | 10 817 | 10 845 | 402 576 | 375 053 | 370 539 | 332 838 | 302 277 |

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ^{2) 4)}

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | | Total | | | | |
|--|-------------|------|------|------|------|--------------|-------|-------|-------|-------|-------------|------|------|------|------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
| Particuliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 185 | 206 | 195 | 204 | 208 | 171 | 161 | 175 | 173 | 303 | - | - | - | - | - | 356 | 367 | 370 | 377 | 511 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 126 | 127 | 121 | 117 | 136 | 252 | 293 | 345 | 316 | 309 | - | - | - | - | - | 378 | 420 | 466 | 433 | 445 |
| Total des prêts aux particuliers | 311 | 333 | 316 | 321 | 344 | 423 | 454 | 520 | 489 | 612 | - | - | - | - | - | 734 | 787 | 836 | 810 | 956 |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 235 | 248 | 298 | 220 | 247 | 597 | 762 | 843 | 613 | 507 | - | 30 | 1 | 4 | 4 | 832 | 1 040 | 1 142 | 837 | 758 |
| Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 546 | 581 | 614 | 541 | 591 | 1 020 | 1 216 | 1 363 | 1 102 | 1 119 | - | 30 | 1 | 4 | 4 | 1 566 | 1 827 | 1 978 | 1 647 | 1 714 |
| Ratios liés à la situation ¹⁾ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations | 0,21 | 0,23 | 0,26 | 0,24 | 0,28 | 0,78 | 1,06 | 1,13 | 1,10 | 1,41 | - | 0,26 | 0,01 | 0,04 | 0,04 | 0,39 | 0,49 | 0,53 | 0,50 | 0,57 |
| SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 0,18 | 0,20 | 0,20 | 0,21 | 0,23 | 1,91 | 2,40 | 2,24 | 1,91 | 2,60 | - | - | - | - | - | 0,38 | 0,43 | 0,45 | 0,45 | 0,55 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 0,25 | 0,30 | 0,38 | 0,32 | 0,39 | 0,55 | 0,79 | 0,86 | 0,81 | 0,90 | - | 0,27 | 0,01 | 0,04 | 0,04 | 0,39 | 0,54 | 0,61 | 0,54 | 0,58 |

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

4) Le solde net des prêts douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, à l'exception des instruments hors bilan et des engagements non utilisés.

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Solde net des prêts et acceptations par province | | | | | |
| Atlantique | 13 925 | 13 686 | 13 736 | 13 364 | 13 067 |
| Québec | 40 177 | 38 802 | 38 263 | 36 493 | 35 651 |
| Ontario | 111 107 | 104 566 | 97 991 | 88 850 | 84 117 |
| Prairies | 48 634 | 46 853 | 46 411 | 43 519 | 42 006 |
| Colombie-Britannique et territoires | 48 377 | 45 174 | 43 117 | 39 585 | 37 256 |
| Solde net des prêts et acceptations au Canada | 262 220 | 249 081 | 239 518 | 221 811 | 212 097 |
| Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité | | | | | |
| Secteur immobilier commercial | 31 028 | 26 479 | 24 126 | 20 509 | 17 528 |
| Construction (non immobilière) | 3 916 | 3 916 | 3 563 | 3 544 | 3 101 |
| Commerce de détail | 20 403 | 18 496 | 16 430 | 13 538 | 12 035 |
| Commerce de gros | 14 814 | 11 612 | 12 157 | 10 172 | 7 964 |
| Agriculture | 12 321 | 11 114 | 10 951 | 9 891 | 9 155 |
| Communications | 729 | 625 | 905 | 815 | 831 |
| Produits de financement | 4 439 | 5 060 | 6 093 | 6 454 | 3 950 |
| Secteur manufacturier | 22 839 | 19 824 | 18 587 | 16 064 | 13 427 |
| Mines | 1 916 | 1 344 | 1 867 | 1 309 | 1 085 |
| Industries pétrolière et gazière | 9 168 | 8 167 | 7 930 | 6 667 | 5 943 |
| Transport | 10 973 | 10 496 | 10 695 | 3 735 | 2 532 |
| Services publics | 3 911 | 2 776 | 2 697 | 1 984 | 1 670 |
| Produits forestiers | 840 | 835 | 889 | 859 | 587 |
| Services | 38 348 | 33 705 | 32 659 | 26 778 | 21 030 |
| Services financiers | 32 463 | 32 265 | 32 076 | 27 430 | 22 590 |
| Administrations publiques | 1 436 | 1 470 | 1 326 | 1 488 | 1 690 |
| Autres | 3 289 | 3 196 | 4 206 | 3 754 | 5 552 |
| Total | 212 833 | 191 380 | 187 157 | 154 991 | 130 670 |

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

| | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------------|--------------|--------------|------------|------------|
| Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques | | | | | |
| Secteur immobilier commercial | 45 | 45 | 60 | 87 | 159 |
| Construction (non immobilière) | 18 | 39 | 45 | 83 | 84 |
| Commerce de détail | 50 | 36 | 13 | 55 | 38 |
| Commerce de gros | 42 | 97 | 51 | 47 | 35 |
| Agriculture | 193 | 238 | 221 | 129 | 103 |
| Communications | - | - | 1 | 13 | 59 |
| Produits de financement | - | - | - | - | - |
| Secteur manufacturier | 77 | 70 | 106 | 102 | 100 |
| Mines | 1 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Industries pétrolière et gazière | 57 | 145 | 408 | 100 | 1 |
| Transport | 90 | 156 | 88 | 30 | 7 |
| Services publics | 2 | 4 | 12 | 14 | - |
| Produits forestiers | - | 2 | 7 | 9 | 13 |
| Services | 191 | 181 | 82 | 107 | 145 |
| Services financiers | 66 | 2 | 39 | 48 | 9 |
| Administrations publiques | - | 3 | 6 | - | 2 |
| Autres | - | 21 | 1 | 10 | 1 |
| Total | 832 | 1 040 | 1 142 | 837 | 758 |

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Le solde net des prêts douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, à l'exception des instruments hors bilan et des engagements non utilisés.

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ^{1) 2)}

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | | Total | | | | | |
|--|--------|-------|-------|-------|-------|------------|-------|-------|-------|---------|-------------|------|------|------|------|---------|---------|---------|---------|---------|--|
| Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | |
| Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 439 | 407 | 404 | 438 | 385 | 508 | 585 | 557 | 678 | 702 | - | - | - | - | - | 947 | 992 | 961 | 1 116 | 1 087 | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 354 | 380 | 282 | 344 | 406 | 869 | 1 009 | 757 | 623 | 1 081 | 50 | 2 | 4 | 5 | 7 | 1 273 | 1 391 | 1 043 | 972 | 1 494 | |
| Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice | 793 | 787 | 686 | 782 | 791 | 1 377 | 1 594 | 1 314 | 1 301 | 1 783 | 50 | 2 | 4 | 5 | 7 | 2 220 | 2 383 | 2 004 | 2 088 | 2 581 | |
| Augmentation des prêts et acceptations douteux | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 836 | 697 | 631 | 617 | 643 | 274 | 360 | 473 | 526 | 529 | - | - | - | - | - | 1 110 | 1 057 | 1 104 | 1 143 | 1 172 | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 321 | 281 | 453 | 231 | 285 | 647 | 799 | 953 | 542 | 685 | - | 56 | 2 | 5 | - | 968 | 1 136 | 1 408 | 778 | 970 | |
| Total des augmentations | 1 157 | 978 | 1 084 | 848 | 928 | 921 | 1 159 | 1 426 | 1 068 | 1 214 | - | 56 | 2 | 5 | - | 2 078 | 2 193 | 2 512 | 1 921 | 2 142 | |
| Réduction des prêts et acceptations douteux ³⁾ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | (628) | (479) | (446) | (474) | (428) | (212) | (301) | (282) | (432) | (321) | - | - | - | - | - | (840) | (780) | (728) | (906) | (749) | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (282) | (259) | (251) | (168) | (229) | (573) | (692) | (456) | (248) | (858) | (49) | (7) | (4) | (5) | (2) | (904) | (958) | (711) | (421) | (1 089) | |
| Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres | (910) | (738) | (697) | (642) | (657) | (785) | (993) | (738) | (680) | (1 179) | (49) | (7) | (4) | (5) | (2) | (1 744) | (1 738) | (1 439) | (1 327) | (1 838) | |
| Prêts sortis du bilan ⁴⁾ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | (221) | (186) | (182) | (177) | (162) | (100) | (136) | (163) | (215) | (232) | - | - | - | - | - | (321) | (322) | (345) | (392) | (394) | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (84) | (48) | (104) | (125) | (118) | (212) | (247) | (245) | (160) | (285) | (1) | (1) | - | (1) | - | (297) | (296) | (349) | (286) | (403) | |
| Total des prêts sortis du bilan | (305) | (234) | (286) | (302) | (280) | (312) | (383) | (408) | (375) | (517) | (1) | (1) | - | (1) | - | (618) | (618) | (694) | (678) | (797) | |
| Solde brut des prêts et acceptations douteux à la clôture de l'exercice | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 426 | 439 | 407 | 404 | 438 | 470 | 508 | 585 | 557 | 678 | - | - | - | - | - | 896 | 947 | 992 | 961 | 1 116 | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 309 | 354 | 380 | 282 | 344 | 731 | 869 | 1 009 | 757 | 623 | - | 50 | 2 | 4 | 5 | 1 040 | 1 273 | 1 391 | 1 043 | 972 | |
| Total du SBPAD à la clôture de l'exercice | 735 | 793 | 787 | 686 | 782 | 1 201 | 1 377 | 1 594 | 1 314 | 1 301 | - | 50 | 2 | 4 | 5 | 1 936 | 2 220 | 2 383 | 2 004 | 2 088 | |
| Ratios liés à la situation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 0,25 | 0,26 | 0,25 | 0,26 | 0,29 | 2,12 | 2,69 | 2,52 | 2,18 | 2,87 | - | - | - | - | - | 0,47 | 0,51 | 0,54 | 0,54 | 0,64 | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 0,33 | 0,42 | 0,48 | 0,41 | 0,54 | 0,67 | 0,90 | 1,03 | 1,01 | 1,10 | - | 0,44 | 0,02 | 0,04 | 0,05 | 0,49 | 0,66 | 0,74 | 0,67 | 0,74 | |
| Total des prêts et acceptations | 0,28 | 0,32 | 0,33 | 0,31 | 0,37 | 0,91 | 1,20 | 1,31 | 1,31 | 1,62 | - | 0,43 | 0,02 | 0,04 | 0,05 | 0,48 | 0,59 | 0,64 | 0,60 | 0,69 | |

1) Le SBPAD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

4) Ne tiennent pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾²⁾

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | | Total | | | | | |
|---|--------|-------|-------|-------|-------|------------|-------|-------|-------|-------|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|---------|--|
| Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | |
| Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 705 | 595 | 614 | 615 | 602 | 301 | 254 | 393 | 333 | 278 | - | - | - | - | - | 1 006 | 849 | 1 007 | 948 | 880 | |
| Entreprises et administrations publiques | 317 | 471 | 388 | 371 | 433 | 566 | 793 | 657 | 646 | 653 | 29 | 1 | - | 1 | 4 | 912 | 1 265 | 1 045 | 1 018 | 1 090 | |
| Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice | 1 022 | 1 066 | 1 002 | 986 | 1 035 | 867 | 1 047 | 1 050 | 979 | 931 | 29 | 1 | - | 1 | 4 | 1 918 | 2 114 | 2 052 | 1 966 | 1 970 | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances ³⁾ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 416 | 394 | 373 | 366 | 406 | (9) | 74 | (33) | 112 | 202 | - | - | - | - | - | 407 | 468 | 340 | 478 | 608 | |
| Entreprises et administrations publiques | 28 | 37 | 174 | 131 | 93 | 243 | 220 | 257 | (78) | (172) | (21) | 21 | - | (1) | (2) | 250 | 278 | 431 | 52 | (81) | |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 444 | 431 | 547 | 497 | 499 | 234 | 294 | 224 | 34 | 30 | (21) | 21 | - | (1) | (2) | 657 | 746 | 771 | 530 | 527 | |
| Recouvrements | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 127 | 134 | 102 | 111 | 99 | 75 | 81 | 87 | 151 | 102 | - | - | - | - | - | 202 | 215 | 189 | 262 | 201 | |
| Entreprises et administrations publiques | 5 | 10 | 14 | 13 | 15 | 51 | 40 | 140 | 181 | 408 | 3 | - | - | - | - | 59 | 50 | 154 | 194 | 423 | |
| Total des recouvrements | 132 | 144 | 116 | 124 | 114 | 126 | 121 | 227 | 332 | 510 | 3 | - | - | - | - | 261 | 265 | 343 | 456 | 624 | |
| Montants sortis du bilan | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | (515) | (501) | (481) | (475) | (470) | (125) | (157) | (173) | (222) | (242) | - | - | - | - | - | (640) | (658) | (654) | (697) | (712) | |
| Entreprises et administrations publiques | (84) | (48) | (104) | (125) | (118) | (212) | (247) | (245) | (160) | (285) | (1) | (1) | - | (1) | - | (297) | (296) | (349) | (286) | (403) | |
| Total des montants sortis du bilan | (599) | (549) | (585) | (600) | (588) | (337) | (404) | (418) | (382) | (527) | (1) | (1) | - | (1) | - | (937) | (954) | (1 003) | (983) | (1 115) | |
| Divers, y compris les variations des cours de change | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | (8) | (10) | (13) | (3) | (22) | (12) | (23) | (20) | 19 | (7) | - | - | - | - | - | (20) | (33) | (33) | 16 | (29) | |
| Entreprises et administrations publiques | (11) | (27) | (1) | (2) | (52) | - | (114) | (16) | 68 | 42 | 2 | (1) | 1 | 1 | (1) | (9) | (142) | (16) | 67 | (11) | |
| Total – Divers, y compris les variations des cours de change | (19) | (37) | (14) | (5) | (74) | (12) | (137) | (36) | 87 | 35 | 2 | (1) | 1 | 1 | (1) | (29) | (175) | (49) | 83 | (40) | |
| PPC à la clôture de l'exercice | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 725 | 612 | 595 | 614 | 615 | 230 | 229 | 254 | 393 | 333 | - | - | - | - | - | 955 | 841 | 849 | 1 007 | 948 | |
| Entreprises et administrations publiques | 255 | 443 | 471 | 388 | 371 | 648 | 692 | 793 | 657 | 646 | 12 | 20 | 1 | - | 1 | 915 | 1 155 | 1 265 | 1 045 | 1 018 | |
| Total de la PPC à la clôture de l'exercice | 980 | 1 055 | 1 066 | 1 002 | 986 | 878 | 921 | 1 047 | 1 050 | 979 | 12 | 20 | 1 | - | 1 | 1 870 | 1 996 | 2 114 | 2 052 | 1 966 | |
| Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ⁴⁾ | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | n. d. | 0,17 | 0,19 | 0,19 | 0,17 | 0,17 | |

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾⁵⁾

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | | Total | | | | | |
|--|--------|-------|-------|------|------|------------|------|------|------|------|-------------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|--|
| Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | |
| Particuliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 9 | 12 | 15 | 17 | 20 | 10 | 12 | 18 | 21 | 41 | - | - | - | - | - | 19 | 24 | 33 | 38 | 61 | |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 106 | 94 | 76 | 66 | 74 | 37 | 42 | 47 | 47 | 25 | - | - | - | - | - | 143 | 136 | 123 | 113 | 99 | |
| Total des prêts aux particuliers | 115 | 106 | 91 | 83 | 94 | 47 | 54 | 65 | 68 | 66 | - | - | - | - | - | 162 | 160 | 156 | 151 | 160 | |
| Entreprises et administrations publiques | 74 | 106 | 82 | 62 | 97 | 134 | 107 | 166 | 144 | 116 | - | 20 | 1 | - | 1 | 208 | 233 | 249 | 206 | 214 | |
| Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 189 | 212 | 173 | 145 | 191 | 181 | 161 | 231 | 212 | 182 | - | 20 | 1 | - | 1 | 370 | 393 | 405 | 357 | 374 | |
| Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾ | 689 | 799 | 833 | 816 | 766 | 574 | 641 | 687 | 682 | 595 | 6 | - | - | - | - | 1 269 | 1 440 | 1 520 | 1 498 | 1 361 | |
| Provision pour pertes sur créances | 878 | 1 011 | 1 006 | 961 | 957 | 755 | 802 | 918 | 894 | 777 | 6 | 20 | 1 | - | 1 | 1 639 | 1 833 | 1 925 | 1 855 | 1 735 | |
| Ratios de couverture | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 25,7 | 26,7 | 22,0 | 21,1 | 24,4 | 15,1 | 11,7 | 14,5 | 16,1 | 14,0 | - | 40,0 | 50,0 | - | 20,0 | 19,1 | 17,7 | 17,0 | 17,8 | 17,9 | |
| Particuliers | 27,0 | 24,1 | 22,4 | 20,5 | 21,5 | 10,0 | 10,6 | 11,1 | 12,2 | 9,7 | - | - | - | - | - | 18,1 | 16,9 | 15,7 | 15,7 | 14,3 | |
| Entreprises et administrations publiques | 23,9 | 29,9 | 21,6 | 22,0 | 28,2 | 18,3 | 12,3 | 16,5 | 19,0 | 18,6 | - | 40,0 | 50,0 | - | 20,0 | 20,0 | 18,3 | 17,9 | 19,8 | 22,0 | |

1) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

4) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

5) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Tableau 14 : Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux – Information sectorielle

| (en millions de dollars) Au 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------|------|------|------|------|
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | | | | | |
| Provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux par secteur d'activité | | | | | |
| Secteur immobilier commercial | 8 | 15 | 13 | 17 | 13 |
| Construction (non immobilière) | 16 | 14 | 4 | 8 | 16 |
| Commerce de détail | 17 | 14 | 12 | 23 | 8 |
| Commerce de gros | 23 | 17 | 31 | 19 | 10 |
| Agriculture | 16 | 11 | 19 | 6 | 8 |
| Communications | - | - | 1 | 9 | - |
| Produits de financement | - | - | - | - | - |
| Secteur manufacturier | 20 | 51 | 36 | 38 | 33 |
| Mines | - | - | 1 | 1 | 10 |
| Industries pétrolière et gazière | 17 | 42 | 45 | 2 | - |
| Transport | 31 | 13 | 9 | 5 | 2 |
| Services publics | - | 2 | 3 | - | - |
| Produits forestiers | 1 | 1 | 1 | 2 | 9 |
| Services | 46 | 51 | 50 | 33 | 100 |
| Services financiers | 1 | 2 | 10 | 3 | 2 |
| Administrations publiques | - | - | - | - | - |
| Autres | 12 | - | 14 | 40 | 3 |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1) | 208 | 233 | 249 | 206 | 214 |

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

| (en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------|------|------|------|--------|
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 19 | 11 | 24 | 11 | 77 |
| Prêts sur cartes de crédit | 216 | 232 | 232 | 216 | 238 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 231 | 232 | 246 | 225 | 251 |
| Total des prêts aux particuliers | 466 | 475 | 502 | 452 | 566 |
| Entreprises et administrations publiques | | | | | |
| Secteur immobilier commercial | (2) | (4) | (16) | (37) | (141) |
| Construction (non immobilière) | - | 25 | 15 | - | 7 |
| Commerce de détail | 10 | 29 | 13 | 8 | 1 |
| Commerce de gros | 18 | 24 | 11 | 19 | 29 |
| Agriculture | 37 | 31 | 56 | 3 | 15 |
| Communications | - | (1) | 2 | 13 | - |
| Produits de financement | - | - | - | - | - |
| Secteur manufacturier | 20 | 28 | 29 | 67 | 44 |
| Mines | - | - | 20 | 2 | 7 |
| Industries pétrolière et gazière | (25) | 9 | 105 | 25 | - |
| Transport | 74 | 108 | 56 | (4) | 10 |
| Services publics | (2) | - | 3 | - | - |
| Produits forestiers | (1) | - | (1) | - | (1) |
| Services | 87 | 102 | 21 | (29) | 80 |
| Services financiers | (4) | (3) | (7) | 8 | (34) |
| Administrations publiques | - | - | - | (2) | (3) |
| Autres | 22 | (1) | (38) | 5 | (53) |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 234 | 347 | 269 | 78 | (39) |
| Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 700 | 822 | 771 | 530 | 527 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 2) | (38) | (76) | - | - | - |
| | 662 | 746 | 771 | 530 | 527 |
| Ratios de rendement (%) | | | | | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations | 0,17 | 0,20 | 0,22 | 0,17 | 0,18 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels | | | | | |
| Particuliers | 0,25 | 0,26 | 0,28 | 0,26 | 0,33 |
| Entreprises et administrations publiques | 0,12 | 0,18 | 0,15 | 0,05 | (0,03) |
| Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations | 0,18 | 0,22 | 0,22 | 0,17 | 0,18 |

1) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

Tableau 16 : Dépôts moyens

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 2018 | | 2017 | | 2016 | |
|--|----------------|---------------------|-------------|---------------------|-------------|---------------------|
| | Solde moyen | Taux moyen payé (%) | Solde moyen | Taux moyen payé (%) | Solde moyen | Taux moyen payé (%) |
| Dépôts domiciliés au Canada | | | | | | |
| Dépôts à vue productifs d'intérêts | 20 874 | 0,86 | 21 253 | 0,44 | 19 493 | 0,33 |
| Dépôts à vue non productifs d'intérêts | 45 967 | - | 41 985 | - | 37 296 | - |
| Dépôts à préavis | 81 941 | 0,84 | 79 963 | 0,49 | 75 701 | 0,43 |
| Dépôts à échéance fixe | 150 583 | 1,97 | 147 097 | 1,50 | 136 821 | 1,38 |
| Total des dépôts domiciliés au Canada | 299 365 | 1,28 | 290 298 | 0,93 | 269 311 | 0,85 |
| Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays | | | | | | |
| Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1) | 24 596 | 1,92 | 23 520 | 1,10 | 24 798 | 0,58 |
| Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays | 10 014 | 1,49 | 9 196 | 0,76 | 6 867 | 0,36 |
| Autres dépôts à vue | 13 858 | 0,30 | 14 327 | 0,04 | 17 346 | 0,02 |
| Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe | 150 513 | 1,05 | 143 628 | 0,61 | 147 221 | 0,39 |
| Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays | 198 981 | 1,13 | 190 671 | 0,63 | 196 232 | 0,38 |
| Total des dépôts moyens | 498 346 | 1,22 | 480 969 | 0,81 | 465 543 | 0,65 |

Au 31 octobre 2018, 2017 et 2016, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 48 592 millions de dollars, à 44 722 millions et à 52 834 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 34 754 millions, 33 561 millions et 30 122 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 28 927 millions, 30 648 millions et 35 460 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

1) Comprennent les banques réglementées et les banques centrales.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers consolidés sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des ACVM sur les obligations d'information continue.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2018, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2018 est présentée à la page 142.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des déposants sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2018

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2018 et au 31 octobre 2017, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2018, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (désignés collectivement comme les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2018 et au 31 octobre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2018, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Changement de méthode comptable

Sans pour autant modifier notre opinion à l'égard des états financiers consolidés, nous attirons l'attention sur la note 1 afférente aux états financiers consolidés, qui précise que la Banque a changé sa façon de comptabiliser les instruments financiers en 2018 en raison de l'adoption de la Norme internationale d'information financière 9, *Instruments financiers*.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2018, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 4 décembre 2018, nous exprimons une opinion sans réserve (non modifiée) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Fondement de l'opinion

A – Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

B – Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Ces normes requièrent également que nous nous conformions aux règles de déontologie, notamment celles portant sur l'indépendance. Nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et du PCAOB. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent l'obtention et le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Banque portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes et principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./SENCAL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous sommes les auditeurs de la Banque depuis 2004 et avons été ses co-auditeurs pour les 11 années précédentes.

Le 4 décembre 2018
Toronto, Canada

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2018, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

À notre avis, la Banque a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2018 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2018 et 2017, des états consolidés connexes des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2018, ainsi que des notes y afférentes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (désignés collectivement comme les « états financiers consolidés ») et notre rapport daté du 4 décembre 2018 exprime une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse dans le Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, à la page 123 du Rapport de gestion (le Rapport de gestion), de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de notre audit.

Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières, aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB ainsi qu'aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 4 décembre 2018

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

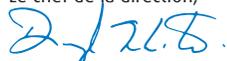
| Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions | | | |
| Prêts | 16 275 \$ | 13 564 \$ | 12 575 \$ |
| Valeurs mobilières (note 3) 1) | 2 535 | 1 801 | 1 590 |
| Dépôts à d'autres banques | 641 | 324 | 223 |
| | 19 451 | 15 689 | 14 388 |
| Charges d'intérêts | | | |
| Dépôts | 6 080 | 3 894 | 3 036 |
| Dette subordonnée | 226 | 155 | 170 |
| Autres passifs | 2 832 | 1 633 | 1 310 |
| | 9 138 | 5 682 | 4 516 |
| Revenus nets d'intérêts | 10 313 | 10 007 | 9 872 |
| Revenus autres que d'intérêts | | | |
| Commissions et droits sur titres | 1 029 | 969 | 924 |
| Frais de service - Dépôts et ordres de paiement | 1 144 | 1 123 | 1 076 |
| Revenus de négociation | 1 830 | 1 352 | 1 192 |
| Commissions sur prêts | 997 | 917 | 859 |
| Frais de services de cartes | 564 | 479 | 526 |
| Frais de gestion de placements et de garde de titres | 1 742 | 1 622 | 1 556 |
| Revenus tirés de fonds d'investissement | 1 473 | 1 411 | 1 364 |
| Commissions de prise ferme et de consultation | 936 | 1 036 | 820 |
| Profits sur titres, autres que de négociation (note 3) | 239 | 171 | 84 |
| Profits de change, autres que de négociation | 182 | 191 | 162 |
| Revenus d'assurance | 1 879 | 2 070 | 2 023 |
| Participations dans des entreprises associées et des coentreprises | 167 | 386 | 140 |
| Autres | 542 | 526 | 489 |
| | 12 724 | 12 253 | 11 215 |
| Total des revenus | 23 037 | 22 260 | 21 087 |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances (notes 1 et 4) | 662 | 746 | 771 |
| Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14) | 1 352 | 1 538 | 1 543 |
| Charges autres que d'intérêts | | | |
| Rémunération du personnel (notes 20 et 21) | 7 459 | 7 467 | 7 382 |
| Bureaux et matériel (note 9) | 2 753 | 2 491 | 2 393 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11) | 503 | 485 | 444 |
| Déplacements et expansion des affaires | 673 | 693 | 646 |
| Communications | 282 | 286 | 294 |
| Honoraires | 564 | 563 | 523 |
| Autres | 1 379 | 1 345 | 1 359 |
| | 13 613 | 13 330 | 13 041 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 7 410 | 6 646 | 5 732 |
| Charge d'impôts sur le résultat (note 22) | 1 960 | 1 296 | 1 101 |
| Bénéfice net | 5 450 \$ | 5 350 \$ | 4 631 \$ |
| Attribuable : | | | |
| Aux actionnaires de la Banque | 5 450 | 5 348 | 4 622 |
| À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | 2 | 9 |
| Bénéfice net | 5 450 \$ | 5 350 \$ | 4 631 \$ |
| Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 23) | | | |
| De base | 8,19 \$ | 7,95 \$ | 6,94 \$ |
| Dilué | 8,17 | 7,92 | 6,92 |
| Dividendes par action ordinaire | 3,78 | 3,56 | 3,40 |

1) Comprend les revenus d'intérêts sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, de 1 284 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,



Darryl White

La présidente, Comité d'audit et de révision,



Jan Babiak

État consolidé du résultat global

| Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Bénéfice net | 5 450 \$ | 5 350 \$ | 4 631 \$ |
| Autres éléments (de la perte globale), après impôts (note 22) | | | |
| Éléments qui pourraient ultérieurement, être reclassés en résultat net | | | |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1) | | | |
| (Pertes) latentes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenues au cours de l'exercice 2) | (251) | s. o. | s. o. |
| Profits latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 3) | s. o. | 95 | 151 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 4) | (65) | (87) | (28) |
| | (316) | 8 | 123 |
| Variation nette des (pertes) latentes sur les couvertures de flux de trésorerie | | | |
| (Pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenues au cours de l'exercice 5) | (1 228) | (839) | (26) |
| Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie 6) | 336 | 61 | 10 |
| | (892) | (778) | (16) |
| Profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger | | | |
| Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger | 417 | (885) | 213 |
| Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 7) | (155) | 23 | 41 |
| | 262 | (862) | 254 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | | | |
| Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 8) | 261 | 420 | (422) |
| (Pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 9) | (24) | (148) | (153) |
| | 237 | 272 | (575) |
| Autres éléments (de la perte globale), après impôts (note 22) | (709) | (1 360) | (214) |
| Total du résultat global | 4 741 \$ | 3 990 \$ | 4 417 \$ |
| Attribuable : | | | |
| Aux actionnaires de la Banque | 4 741 | 3 988 | 4 408 |
| À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | 2 | 9 |
| Total du résultat global | 4 741 \$ | 3 990 \$ | 4 417 \$ |

1) Les données de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs représentent les titres disponibles à la vente (note 1).

2) Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 69 millions de dollars, de s. o. et de s. o., respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) d'impôts sur le résultat de s. o., de (21) millions de dollars et de 64 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge d'impôts sur le résultat de 23 millions de dollars, de 36 millions et de 11 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 432 millions de dollars, de 322 millions et de (4) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (le recouvrement) d'impôts sur le résultat de (121) millions de dollars, de (21) millions et de (6) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 56 millions de dollars, de (8) millions et de (10) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

8) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (111) millions de dollars, de (157) millions et de 156 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

9) Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 6 millions de dollars, de 53 millions et de 55 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|------------|
| Actifs | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2) | 42 142 \$ | 32 599 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2) | 8 305 | 6 490 |
| Valeurs mobilières (note 3) | 180 935 | 163 198 |
| Titres pris en pension ou empruntés (note 4) | 85 051 | 75 047 |
| Prêts (notes 4 et 6) | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 119 620 | 115 258 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 63 225 | 61 944 |
| Prêts sur cartes de crédit | 8 329 | 8 071 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 194 456 | 175 067 |
| | 385 630 | 360 340 |
| Provision pour pertes sur créances (notes 1 et 4) | (1 639) | (1 833) |
| | 383 991 | 358 507 |
| Autres actifs | | |
| Instruments dérivés (note 8) | 26 204 | 28 951 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12) | 18 585 | 16 546 |
| Bureaux et matériel (note 9) | 1 986 | 2 033 |
| Écart d'acquisition (note 11) | 6 373 | 6 244 |
| Immobilisations incorporelles (note 11) | 2 272 | 2 159 |
| Actifs d'impôt exigible | 1 515 | 1 371 |
| Actifs d'impôt différé (note 22) | 2 037 | 2 865 |
| Actifs divers (note 12) | 14 652 | 13 570 |
| | 73 624 | 73 739 |
| Total des actifs | 774 048 \$ | 709 580 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | |
| Dépôts (note 13) | 522 051 \$ | 479 792 \$ |
| Autres passifs | | |
| Instruments dérivés (note 8) | 24 411 | 27 804 |
| Acceptations (note 14) | 18 585 | 16 546 |
| Titres vendus à découvert (note 14) | 28 804 | 25 163 |
| Titres mis en pension ou prêtés (note 14) | 66 684 | 55 119 |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 6 et 7) | 25 051 | 23 054 |
| Passifs d'impôt exigible | 50 | 125 |
| Passifs d'impôt différé (note 22) | 74 | 233 |
| Passifs divers (note 14) | 35 829 | 32 361 |
| | 199 488 | 180 405 |
| Dettes subordonnées (note 15) | 6 782 | 5 029 |
| Capitaux propres | | |
| Actions privilégiées (note 16) | 4 340 | 4 240 |
| Actions ordinaires (note 16) | 12 929 | 13 032 |
| Surplus d'apport | 300 | 307 |
| Résultats non distribués | 25 856 | 23 709 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 2 302 | 3 066 |
| Total des capitaux propres | 45 727 | 44 354 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 774 048 \$ | 709 580 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

État consolidé des variations des capitaux propres

| Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Actions privilégiées (note 16) | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 4 240 \$ | 3 840 \$ | 3 240 \$ |
| Émises au cours de l'exercice | 400 | 900 | 600 |
| Rachetées au cours de l'exercice | (300) | (500) | - |
| Solde à la clôture de l'exercice | 4 340 | 4 240 | 3 840 |
| Actions ordinaires (note 16) | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 13 032 | 12 539 | 12 313 |
| Émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 16) | - | 448 | 90 |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 16) | 99 | 146 | 136 |
| Rachetées aux fins d'annulation (note 16) | (202) | (101) | - |
| Solde à la clôture de l'exercice | 12 929 | 13 032 | 12 539 |
| Surplus d'apport | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 307 | 294 | 299 |
| Charges liées aux options sur actions, déduction faite des options exercées (note 20) | (12) | 6 | (14) |
| Autres | 5 | 7 | 9 |
| Solde à la clôture de l'exercice | 300 | 307 | 294 |
| Résultats non distribués | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 23 709 | 21 205 | 18 930 |
| Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28) | 99 | s. o. | s. o. |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 5 450 | 5 348 | 4 622 |
| Dividendes – Actions privilégiées (note 16) | (184) | (184) | (150) |
| – Actions ordinaires (note 16) | (2 424) | (2 312) | (2 191) |
| Frais d'émission d'actions | (5) | (9) | (6) |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16) | (789) | (339) | - |
| Solde à la clôture de l'exercice | 25 856 | 23 709 | 21 205 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts 1) | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 56 | 48 | (75) |
| Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28) | (55) | s. o. | s. o. |
| Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice | (251) | s. o. | s. o. |
| Profits latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice | s. o. | 95 | 151 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice | (65) | (87) | (28) |
| Solde à la clôture de l'exercice | (315) | 56 | 48 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux couvertures de flux de trésorerie, après impôts | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | (182) | 596 | 612 |
| (Pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenues au cours de l'exercice | (1 228) | (839) | (26) |
| Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice | 336 | 61 | 10 |
| Solde à la clôture de l'exercice | (1 074) | (182) | 596 |
| Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, après impôts | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 3 465 | 4 327 | 4 073 |
| Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger | 417 | (885) | 213 |
| Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger | (155) | 23 | 41 |
| Solde à la clôture de l'exercice | 3 727 | 3 465 | 4 327 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel, après impôts | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | (92) | (512) | (90) |
| Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel | 261 | 420 | (422) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 169 | (92) | (512) |
| Cumul des autres éléments de la perte globale attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur, après impôts | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | (181) | (33) | 120 |
| (Pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) | (24) | (148) | (153) |
| Solde à la clôture de l'exercice | (205) | (181) | (33) |
| Total du cumul des autres éléments du résultat global | 2 302 | 3 066 | 4 426 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 45 727 \$ | 44 354 \$ | 42 304 \$ |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | - | 24 | 491 |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle | - | 2 | 9 |
| Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle | - | - | (10) |
| Rachat/Achat de la participation ne donnant pas le contrôle | - | (25) | (450) |
| Autres | - | (1) | (16) |
| Solde à la clôture de l'exercice | - | - | 24 |
| Total des capitaux propres | 45 727 \$ | 44 354 \$ | 42 328 \$ |

1) Les données de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs représentent les titres disponibles à la vente (note 1).

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

| Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|------------------|--------------------|------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net | 5 450 \$ | 5 350 \$ | 4 631 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | | | |
| Dotation à la provision relative aux titres, autres que de négociation (note 3) | 14 | 7 | 17 |
| (Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3) | (253) | (178) | (101) |
| (Augmentation) nette des titres de négociation | (2 650) | (16 237) | (11 403) |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4) | 662 | 746 | 771 |
| Variation des instruments dérivés – (augmentation) diminution des actifs dérivés – (diminution) des passifs dérivés | 5 287 (6 699) | 15 544 (14 923) | (306) (5 598) |
| Amortissement des bureaux et du matériel (note 9) | 400 | 391 | 384 |
| Amortissement des autres actifs | 224 | 227 | 219 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11) | 503 | 485 | 444 |
| Diminution nette de l'actif d'impôt différé | 834 | 156 | 108 |
| Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé | 2 | (12) | (7) |
| (Augmentation) nette de l'actif d'impôt exigible | (232) | (497) | (345) |
| Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt exigible | (87) | 52 | (18) |
| Variation des intérêts courus – (augmentation) des intérêts à recevoir – augmentation des intérêts à payer | (366) 337 | (130) 15 | (81) 64 |
| Variation nette des autres éléments et charges à payer | 956 | (3 416) | 1 199 |
| Augmentation nette des dépôts | 35 261 | 15 409 | 23 385 |
| (Augmentation) nette des prêts | (23 089) | (6 823) | (23 169) |
| Augmentation nette des titres vendus à découvert | 2 004 | 336 | 3 739 |
| Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés | 452 | 16 535 | (82) |
| (Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés | (2 958) | (10 891) | 2 793 |
| Augmentation nette des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées | 1 860 | 762 | 628 |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 17 912 | 2 908 | (2 728) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Augmentation (diminution) nette des passifs des filiales | 2 203 | (87) | 3 100 |
| Produit de l'émission d'obligations couvertes (note 13) | 2 706 | 5 845 | 8 945 |
| Remboursement d'obligations couvertes (note 13) | (567) | (2 602) | (2 101) |
| Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15) | 2 685 | 850 | 2 250 |
| Remboursement sur la dette subordonnée (note 15) | (900) | (100) | (2 200) |
| Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 16) | 400 | 900 | 600 |
| Rachat d'actions privilégiées (note 16) | (300) | (500) | - |
| Rachat de titres de fiducie de capital | - | - | (450) |
| Frais d'émission d'actions | (5) | (9) | (6) |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 16) | 88 | 149 | 137 |
| Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 16) | (991) | (440) | - |
| Dividendes versés en trésorerie | (2 582) | (2 010) | (2 219) |
| Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle | - | - | (10) |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement | 2 737 | 1 996 | 8 046 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| (Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | (1 648) | (2 245) | 3 007 |
| Achat de titres, autres que de négociation | (46 749) | (30 424) | (28 860) |
| Échéances de titres, autres que de négociation | 14 754 | 5 930 | 6 985 |
| Produit de la vente de titres, autres que de négociation | 23 561 | 24 400 | 16 294 |
| Achat d'une participation ne donnant pas le contrôle | - | (25) | - |
| Bureaux et matériel – (achats) nets | (330) | (301) | (224) |
| Logiciels achetés et développés – (achats) nets | (556) | (490) | (387) |
| Acquisitions (note 10) | (365) | - | (12 147) |
| (Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement | (11 333) | (3 155) | (15 332) |
| Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 227 | (803) | 1 372 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 9 543 | 946 | (8 642) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 32 599 | 31 653 | 40 295 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 2) | 42 142 \$ | 32 599 \$ | 31 653 \$ |
| Autres renseignements sur les flux de trésorerie | | | |
| Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation : | | | |
| Intérêts versés au cours de l'exercice | 8 790 \$ | 5 826 \$ | 4 561 \$ |
| Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice | 1 261 \$ | 1 338 \$ | 1 201 \$ |
| Intérêts reçus au cours de l'exercice | 18 867 \$ | 15 553 \$ | 14 273 \$ |
| Dividendes reçus au cours de l'exercice | 1 277 \$ | 1 607 \$ | 1 336 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs et passifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 4 décembre 2018.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2018. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée dans nos investissements dans des coentreprises. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. Nos investissements comptabilisés selon cette méthode sont pris en compte dans les titres divers alors que notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état consolidé du résultat global. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres divers à la note 3.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans notre état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

| Note | Sujet | Page | Note | Sujet | Page |
|------|---|------|------|---|------|
| 1 | Mode de présentation | 148 | 16 | Capitaux propres | 182 |
| 2 | Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 153 | 17 | Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation | 184 |
| 3 | Valeurs mobilières | 153 | 18 | Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers | 190 |
| 4 | Prêts et provision pour pertes sur créances | 157 | 19 | Gestion du capital | 191 |
| 5 | Gestion des risques | 164 | 20 | Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions | 192 |
| 6 | Transfert d'actifs | 164 | 21 | Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel | 194 |
| 7 | Entités structurées | 165 | 22 | Impôts sur le résultat | 198 |
| 8 | Instruments dérivés | 167 | 23 | Bénéfice par action | 200 |
| 9 | Bureaux et matériel | 175 | 24 | Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels | 201 |
| 10 | Acquisitions | 176 | 25 | Segmentation opérationnelle et géographique | 203 |
| 11 | Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles | 176 | 26 | Principales filiales | 206 |
| 12 | Autres actifs | 178 | 27 | Transactions avec des parties liées | 206 |
| 13 | Dépôts | 178 | 28 | Transition à l'IFRS 9 | 207 |
| 14 | Autres passifs | 179 | | | |
| 15 | Dettes subordonnées | 181 | | | |

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres de participation par le biais des autres éléments du

résultat global, après impôts, dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les commissions et droits sur titres ont trait aux groupes d'exploitation Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux dans le cadre de transactions de courtage effectuées pour les clients. Ces commissions par action négociée sont normalement fixes et celles-ci, ainsi que les charges de compensation connexes, sont comptabilisées à la date de transaction. Il existe également des commissions, selon un pourcentage des avoirs en portefeuille du client, qui donnent droit à ce dernier à des conseils en placement et à un certain nombre de transactions, qui sont comptabilisées au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont essentiellement trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent les frais mensuels liés à la tenue de compte et d'autres frais liés aux activités facturés pour les dépôts et les services de gestion des liquidités. Les frais sont comptabilisés progressivement ou à un moment précis, soit au cours de la période où les services de tenue de compte ou de gestion des liquidités sont fournis ou lorsqu'une activité génératrice de produits est effectuée.

Les frais de services de cartes ont trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsque les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice. Les frais d'interchange sont calculés selon un pourcentage du montant de la transaction ou peuvent être fixes pour chaque transaction, tel qu'il est établi par le réseau de paiement, et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les coûts liés aux primes ayant trait à certaines de nos cartes sont portés en diminution des frais de services de cartes.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres ont trait au groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, à la clôture de la période, et se rapportent aux services de gestion de placements, de garde de titres, de gestion du patrimoine et aux services fiduciaires fournis. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les revenus tirés de fonds d'investissement ont trait au groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et sont obtenus pour les services de gestion de fonds, lesquels sont calculés et comptabilisés principalement selon un pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont trait au groupe d'exploitation Marchés des capitaux et surviennent lorsque nous agissons à titre de preneur ferme ou de placeur pour compte dans le cadre de placements de titres, où nous structurons et gérons les syndications de prêts et où nous fournissons des services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions de prise ferme et de consultation sont généralement comptabilisées lorsque les services sont fournis ou des étapes importantes sont franchies.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Modifications de méthodes comptables

Instruments financiers

Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). L'IFRS 9 traite de dépréciation, de classement et d'évaluation, ainsi que de comptabilité de couverture. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} novembre 2017 s'est traduite par une augmentation de 70 millions de dollars (44 millions après impôts) relativement aux exigences de la norme en matière de dépréciation. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées. Il y a lieu de se reporter à la note 28, Transition à l'IFRS 9, pour connaître l'incidence sur le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2017 et les méthodes comptables aux termes de l'IAS 39 qui s'appliquaient pour les périodes antérieures.

Dépréciation

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle de pertes sur créances attendues relativement à tous les actifs financiers et à certains engagements de prêt et garanties hors bilan. Ce nouveau modèle donne lieu à la constatation d'une provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non.

En revanche, la méthode que nous appliquions auparavant était conçue pour que la provision comptabilisée au titre des prêts productifs ne rende compte que des pertes engagées, qu'elles aient été spécifiquement identifiées ou non.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues sur une période maximale de 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2).

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faudra tenir compte de nombreux facteurs et cela variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut fondée sur des pondérations probabilistes depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. La provision relative aux actifs visés par l'étape 2 devra être supérieure à celle prévue à l'étape 1 en raison de la période plus longue de prise en compte dans le cadre de l'étape 2. L'étape 3 exige la comptabilisation des pertes pour la durée de vie de tous les actifs dépréciés.

Aux termes de l'IFRS 9, pour déterminer si le risque de crédit a augmenté fortement et pour calculer le montant des pertes attendues, il faudra tenir compte d'événements passés, de la conjoncture des marchés et d'informations raisonnables et justifiables concernant la situation économique à venir. La norme exige également que les prévisions de la conjoncture économique future soient basées sur une évaluation objective fondée sur des pondérations probabilistes des résultats futurs probables.

Afin de déterminer la durée de vie d'un instrument, l'IFRS 9 exige normalement la prise en compte de la période contractuelle, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

Classement et évaluation

Les instruments de créance, y compris les prêts, sont classés selon le modèle économique que nous utilisons pour gérer les actifs et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Les instruments de créance sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que certaines conditions soient respectées et qu'il soit alors permis de les évaluer soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

L'évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est permise si les instruments de créance sont détenus dans le but de vendre les actifs ou de percevoir des flux de trésorerie contractuels dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global; les profits ou pertes sur cession et les pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

L'évaluation au coût amorti est permise si les instruments de créance sont détenus dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont comptabilisés à notre état consolidé des résultats.

Dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et de l'évaluation au coût amorti, les instruments, les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de l'instrument sur la base du rendement effectif et sont comptabilisés à titre d'ajustement des revenus d'intérêts.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si nous décidons de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas les profits et les pertes ne sont jamais comptabilisés en résultat.

Comme le permet l'IFRS 9, au cours de l'exercice 2015, nous avons adopté par anticipation les dispositions de la norme concernant la constatation des variations du risque de crédit propre associé aux passifs financiers désignés comme étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

On trouvera d'autres renseignements sur les variations du risque de crédit propre aux notes 13 et 14.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 a instauré un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives pour l'évaluation de l'efficacité et ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture. L'IFRS 9 prévoit un choix de méthode comptable qui nous permet de choisir de continuer d'appliquer les règles actuelles de la comptabilité de couverture; nous avons choisi cette méthode. Toutefois, comme l'exige la norme, nous avons adopté les nouvelles exigences en matière d'information à fournir pour la comptabilité de couverture. Se reporter à la note 8.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les instruments financiers évalués à la juste valeur, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation des valeurs mobilières, les impôts sur le résultat et les impôts différés, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les passifs liés à l'assurance et les provisions. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues sur une période maximale de 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté fortement et pour calculer le montant des pertes sur créances attendues, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine. Par exemple, l'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

Lors du calcul des pertes sur créances attendues, les prévisions de la conjoncture économique future sont prises en considération de façon explicite. Nous avons conçu des modèles qui incorporent des variables macroéconomiques spécifiques propres à chaque portefeuille. Les principales variables économiques propres aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent le taux de chômage, l'indice des prix des habitations et les taux d'intérêt et celles propres aux portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains comprennent le PIB, les taux d'intérêt et l'indice de volatilité, et ce, pour ce qui est des principaux marchés où nous exerçons nos activités, soit le Canada, les États-Unis et les marchés régionaux qui sont considérés comme importants. Les prévisions de la Banque sont élaborées en interne par notre groupe Études économiques, qui tient compte de données externes et de notre appréciation de la conjoncture économique future. Nous exerçons un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'intégrer diverses prévisions économiques qui sont pondérées en fonction de la probabilité pour déterminer les pertes sur créances attendues définitives. La provision est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances aux notes 4 et 28.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers. La note 17 renferme des renseignements détaillés sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 21.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. Pour ce qui est des titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera aux notes 3 et 17 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et titres divers ainsi que sur la provision pour pertes sur créances et la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent avant leur expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de nos actifs d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des

hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Les facteurs pris en compte aux fins de cette estimation comprennent l'évaluation, au cas par cas, des faits et circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 24.

Transferts d'actifs financiers et consolidation d'entités structurées

Nous concluons des transactions visant le transfert d'actifs, essentiellement des prêts hypothécaires et des prêts sur cartes de crédit, avec une entité structurée ou un tiers afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

Pour ce qui est des entités de titrisation soutenues par la Banque, leur pouvoir décisionnel est normalement limité. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener, les types d'actifs qu'elles peuvent détenir et la façon dont les activités sont financées. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les actifs transférés sont analysés plus longuement à la note 6 et les entités structurées le sont aux notes 7 et 20.

Changements futurs des IFRS

Produits des activités ordinaires

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace les normes existantes sur la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un cadre pour la comptabilisation et l'évaluation des produits tirés des contrats conclus avec des clients, prescrit une approche de comptabilisation fondée sur des principes et introduit la notion de constatation de ces produits au fur et à mesure que des obligations de prestations sont remplies. Les revenus qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRS 15 comprennent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de négociation, les profits ou pertes sur titres, les revenus d'assurance, les participations dans des entreprises associées et des coentreprises et les revenus locatifs. La norme exige également la présentation d'informations supplémentaires sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des transactions conclues avec les clients.

En avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements relativement à l'IFRS 15, qui fournissent des précisions additionnelles sur la comptabilisation des produits par rapport à l'identification des obligations de prestation, à l'application de directives en vue de déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et aux licences de propriété intellectuelle.

L'incidence principale de l'IFRS 15 sera le reclassement des montants dans l'état consolidé des résultats. Les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui sont actuellement comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts seront portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Le remboursement de certaines dépenses engagées au nom des clients qui est actuellement comptabilisé en diminution des charges autres que d'intérêts sera comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts. En outre, il y aura une incidence négligeable sur le bénéfice net étant donné que les coûts liés aux primes de fidélisation ne seront plus actualisés et que les coûts liés à l'obtention de clients qui deviendront titulaires de cartes de crédit seront amortis, alors qu'actuellement, ces coûts sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Au moment de la transition à l'IFRS 15, le 1^{er} novembre 2018, nous pourrions retraiter les chiffres des périodes antérieures comme si nous avions toujours appliqué cette norme ou bien constater l'incidence cumulative de tout changement résultant de l'adoption de l'IFRS 15 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués sans présenter de chiffres correspondants pour les exercices antérieurs. Nous avons décidé de retraiter les chiffres des périodes antérieures.

Pour 2018 et 2017, l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur notre état consolidé des résultats se serait traduite par une diminution des revenus autres que d'intérêts de 132 millions de dollars et de 153 millions, une diminution des charges autres que d'intérêts de 136 millions et de 138 millions, et une hausse du bénéfice net de 3 millions et une baisse du bénéfice net de 11 millions, respectivement. Au 31 octobre 2018 et 2017, l'incidence sur notre bilan consolidé n'est pas importante.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), relatives au classement et à l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Ces modifications n'auront pas une incidence importante sur nos états financiers consolidés, elles entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2018.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles les preneurs comptabiliseront un passif au titre de la valeur actualisée des passifs futurs liés aux contrats de location, et enregistreront un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. Les changements touchant la comptabilisation par le bailleur sont minimales. L'IFRS 16 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2019.

Afin de nous conformer aux exigences de l'IFRS 16, nous avons mis sur pied un projet à l'échelle de l'entreprise et nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs. L'incidence principale qui a été décelée jusqu'à maintenant est l'exigence de comptabiliser les contrats de location de biens immobiliers au bilan. À l'heure actuelle, la majorité de nos contrats de location de biens immobiliers sont classés en tant que contrats de location simple selon lesquels nous comptabilisons les charges liées aux contrats de location sur la durée du bail et aucun actif ni passif n'est comptabilisé au bilan, exception faite des améliorations locatives connexes. Aux termes de l'IFRS 16, nous comptabiliserons dans le bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Nos activités en tant que bailleur ne seront pas touchées outre mesure.

À l'adoption de l'IFRS 16, nous pourrions soit comptabiliser l'effet cumulatif de toute variation découlant de l'adoption de l'IFRS 16 dans les résultats non distribués d'ouverture, sans fournir les chiffres comparatifs pour les exercices antérieurs, soit retraiter les chiffres des périodes antérieures comme si nous avions toujours appliqué l'IFRS 16. Nous évaluons notre approche transitoire dans le cadre de notre projet.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. En novembre 2018, l'IASB a décidé de reporter provisoirement la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 d'un an, ce qui aurait pour effet de changer sa date d'application prévue par la Banque pour le 1^{er} novembre 2022. Nous suivrons de près les discussions en cours à l'IASB. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Cadre conceptuel

En mars 2018, l'IASB a publié le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé, qui entre en vigueur pour notre exercice qui sera ouvert le 1^{er} novembre 2020, servira à prendre des décisions futures relativement à la normalisation, mais n'a aucune incidence sur les normes IFRS actuelles. Nous ne prévoyons pas que le cadre aura une incidence importante sur nos méthodes comptables.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|--|---------------|---------------|
| Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1) | 40 738 | 30 002 |
| Chèques et autres effets en transit, montant net | 1 404 | 2 597 |
| Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 42 142 | 32 599 |

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants totalisaient 1 655 millions de dollars au 31 octobre 2018 (1 435 millions en 2017).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en six catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 8 783 millions de dollars au 31 octobre 2018 (8 465 millions au 31 octobre 2017), est comptabilisée dans les titres figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 372 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (augmentation de 39 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2017).

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés selon leur juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres de créance évalués au coût amorti sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les titres divers représentent des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces titres sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état du résultat global.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les titres de créance classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un actif financier est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Classement des valeurs mobilières

Au 31 octobre 2018, nos valeurs mobilières sont classées conformément à l'IFRS 9 et, au 31 octobre 2017, conformément à l'IAS 39, comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|--|----------------|---------|
| Négociation | 99 697 | 99 069 |
| Juste valeur par le biais du résultat net 1) | 11 611 | s. o. |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titres de créance et titres de participation 2) | 62 440 | s. o. |
| Disponibles à la vente | s. o. | 54 075 |
| Coût amorti 3) | 6 485 | s. o. |
| Détenues jusqu'à l'échéance | s. o. | 9 094 |
| Autres | 702 | 960 |
| | 180 935 | 163 198 |

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 828 millions de dollars et de titres désignés à la juste valeur de 8 783 millions.

2) Se compose de la provision pour pertes sur créances ayant trait aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 2 millions de dollars (s. o. au 31 octobre 2017).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars (s. o. au 31 octobre 2017).

s. o. – sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 17 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

Classés selon l'IFRS 9

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | Terme à court | | | | | 2018 |
|---|---------------|-----------------|------------------|-------------------|----------------|----------------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 3 ans à 5 ans | De 5 ans à 10 ans | Plus de 10 ans | Total |
| Titres de négociation | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 4 103 | 2 195 | 2 038 | 1 077 | 907 | 10 320 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 1 293 | 2 029 | 1 235 | 1 355 | 2 790 | 8 702 |
| l'administration fédérale américaine | 2 684 | 2 835 | 1 260 | 1 895 | 843 | 9 517 |
| des municipalités, agences et États américains | 756 | 135 | 29 | 114 | 182 | 1 216 |
| d'autres administrations publiques | 485 | 557 | 330 | 40 | - | 1 412 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1) | 382 | 497 | 477 | 346 | 7 482 | 9 184 |
| Titres de créance d'entreprises | 2 635 | 1 821 | 1 295 | 1 413 | 2 034 | 9 198 |
| Prêts | 14 | 82 | 55 | 48 | - | 199 |
| Titres de participation d'entreprises | - | - | - | - | 49 949 | 49 949 |
| Total des titres de négociation | 12 352 | 10 151 | 6 719 | 6 288 | 64 187 | 99 697 |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 328 | - | 4 | 2 | 97 | 431 |
| des provinces et municipalités canadiennes | - | 23 | 5 | 22 | 896 | 946 |
| l'administration fédérale américaine | 69 | - | - | - | - | 69 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1) | - | 3 | 4 | - | - | 7 |
| Titres de créance d'entreprises | 616 | 56 | 125 | 692 | 5 331 | 6 820 |
| Titres de participation d'entreprises | - | - | - | - | 3 338 | 3 338 |
| Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 013 | 82 | 138 | 716 | 9 662 | 11 611 |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | | | | | | |
| Coût amorti | 6 600 | 4 036 | 1 711 | 537 | - | 12 884 |
| Juste valeur | 6 592 | 4 006 | 1 688 | 519 | - | 12 805 |
| Rendement (%) | 1,52 | 1,58 | 2,09 | 2,14 | - | 1,64 |
| des provinces et municipalités canadiennes | | | | | | |
| Coût amorti | 3 200 | 1 229 | 1 742 | 713 | 12 | 6 896 |
| Juste valeur | 3 204 | 1 227 | 1 726 | 693 | 12 | 6 862 |
| Rendement (%) | 1,36 | 1,81 | 2,67 | 2,59 | 3,58 | 1,90 |
| l'administration fédérale américaine | | | | | | |
| Coût amorti | 462 | 1 604 | 7 116 | 8 221 | - | 17 403 |
| Juste valeur | 454 | 1 595 | 6 858 | 7 916 | - | 16 823 |
| Rendement (%) | 2,39 | 2,61 | 1,98 | 2,35 | - | 2,22 |
| des municipalités, agences et États américains | | | | | | |
| Coût amorti | 356 | 684 | 542 | 1 177 | 935 | 3 694 |
| Juste valeur | 355 | 678 | 540 | 1 158 | 924 | 3 655 |
| Rendement (%) | 1,69 | 2,07 | 2,59 | 2,59 | 2,66 | 2,42 |
| d'autres administrations publiques | | | | | | |
| Coût amorti | 1 193 | 1 187 | 2 135 | 303 | - | 4 818 |
| Juste valeur | 1 192 | 1 183 | 2 113 | 302 | - | 4 790 |
| Rendement (%) | 1,82 | 2,21 | 2,74 | 2,87 | - | 2,39 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1) | | | | | | |
| Coût amorti | 306 | 62 | 2 014 | - | - | 2 382 |
| Juste valeur | 310 | 62 | 1 998 | - | - | 2 370 |
| Rendement (%) | 1,95 | 1,32 | 2,00 | - | - | 1,98 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1) | | | | | | |
| Coût amorti | - | 13 | 109 | 1 819 | 9 870 | 11 811 |
| Juste valeur | - | 13 | 106 | 1 761 | 9 437 | 11 317 |
| Rendement (%) | - | 2,31 | 2,50 | 2,51 | 2,29 | 2,33 |
| Titres de créance d'entreprises | | | | | | |
| Coût amorti | 672 | 1 992 | 569 | 509 | 41 | 3 783 |
| Juste valeur | 671 | 1 980 | 566 | 498 | 41 | 3 756 |
| Rendement (%) | 1,45 | 2,86 | 2,87 | 3,24 | 4,02 | 2,67 |
| Titres de participation d'entreprises | | | | | | |
| Coût amorti | - | - | - | - | 62 | 62 |
| Juste valeur | - | - | - | - | 62 | 62 |
| Rendement (%) | - | - | - | - | - | - |
| Total du coût ou du coût amorti | 12 789 | 10 807 | 15 938 | 13 279 | 10 920 | 63 733 |
| Total de la juste valeur | 12 778 | 10 744 | 15 595 | 12 847 | 10 476 | 62 440 |
| Rendement (%) | 1,55 | 2,09 | 2,23 | 2,44 | 2,32 | 2,13 |
| Titres au coût amorti | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| des provinces et municipalités canadiennes | | | | | | |
| Coût amorti | 230 | 280 | 143 | 179 | - | 832 |
| Juste valeur | 230 | 282 | 145 | 184 | - | 841 |
| d'autres administrations publiques | | | | | | |
| Coût amorti | - | 3 | 7 | - | - | 10 |
| Juste valeur | - | 3 | 7 | - | - | 10 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1) | | | | | | |
| Coût amorti | 171 | 452 | - | 1 884 | 3 045 | 5 552 |
| Juste valeur | 171 | 454 | - | 1 808 | 2 913 | 5 346 |
| Titres de créance d'entreprises | | | | | | |
| Coût amorti | 1 | 10 | 10 | 5 | 65 | 91 |
| Juste valeur | 1 | 10 | 10 | 5 | 65 | 91 |
| Total du coût ou du coût amorti | 402 | 745 | 160 | 2 068 | 3 110 | 6 485 |
| Total de la juste valeur | 402 | 749 | 162 | 1 997 | 2 978 | 6 288 |
| Titres divers | | | | | | |
| Valeur comptable | - | - | - | - | 702 | 702 |
| Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières | 26 556 | 21 785 | 22 955 | 22 351 | 88 581 | 182 228 |
| Total de la valeur des valeurs mobilières | 26 545 | 21 722 | 22 612 | 21 919 | 88 137 | 180 935 |
| Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens) | | | | | | |
| Dollar canadien | 18 091 | 12 284 | 9 782 | 5 475 | 37 135 | 82 767 |
| Dollar américain | 7 799 | 9 423 | 12 718 | 16 404 | 49 922 | 96 266 |
| Autres monnaies | 655 | 15 | 112 | 40 | 1 080 | 1 902 |
| Total des valeurs mobilières | 26 545 | 21 722 | 22 612 | 21 919 | 88 137 | 180 935 |

Classés selon l'IAS 39

| | Terme à courir | | | | | 2017 | |
|---|---|---------------|-----------------|------------------|-------------------|----------------|----------------|
| | (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 3 ans à 5 ans | De 5 ans à 10 ans | | Plus de 10 ans |
| Titres de négociation | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 4 862 | 1 527 | 2 021 | 1 313 | 1 104 | 10 827 | |
| des provinces et municipalités canadiennes | 812 | 1 343 | 714 | 1 991 | 2 467 | 7 327 | |
| l'administration fédérale américaine | 1 332 | 1 758 | 2 000 | 1 906 | 2 477 | 9 473 | |
| des municipalités, agences et États américains | 642 | 222 | 86 | 100 | 1 081 | 2 131 | |
| d'autres administrations publiques | 85 | 438 | 266 | 34 | - | 823 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1) | | | | | | | |
| | 147 | 571 | 203 | 8 | 2 | 931 | |
| Titres de créance d'entreprises | 1 298 | 1 375 | 795 | 1 281 | 7 014 | 11 763 | |
| Prêts | - | 28 | 7 | 118 | - | 153 | |
| Titres de participation d'entreprises | - | - | - | - | 55 641 | 55 641 | |
| Total des titres de négociation | 9 178 | 7 262 | 6 092 | 6 751 | 69 786 | 99 069 | |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | | | | | | | |
| Coût amorti | 5 585 | 1 764 | 1 266 | 597 | - | 9 212 | |
| Juste valeur | 5 578 | 1 749 | 1 262 | 591 | - | 9 180 | |
| Rendement (%) | 0,66 | 1,48 | 1,46 | 1,57 | - | 0,99 | |
| des provinces et municipalités canadiennes | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 157 | 265 | 1 293 | 860 | 38 | 3 613 | |
| Juste valeur | 1 156 | 266 | 1 310 | 855 | 40 | 3 627 | |
| Rendement (%) | 0,85 | 1,45 | 2,24 | 2,32 | 3,27 | 1,77 | |
| l'administration fédérale américaine | | | | | | | |
| Coût amorti | 15 | - | 3 128 | 11 338 | - | 14 481 | |
| Juste valeur | 17 | - | 3 115 | 11 137 | - | 14 269 | |
| Rendement (%) | 0,88 | - | 1,81 | 1,80 | - | 1,80 | |
| des municipalités, agences et États américains | | | | | | | |
| Coût amorti | 370 | 563 | 463 | 1 329 | 1 333 | 4 058 | |
| Juste valeur | 370 | 566 | 467 | 1 357 | 1 336 | 4 096 | |
| Rendement (%) | 1,63 | 1,78 | 2,26 | 2,40 | 1,71 | 2,00 | |
| d'autres administrations publiques | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 592 | 1 231 | 725 | 19 | - | 3 567 | |
| Juste valeur | 1 593 | 1 225 | 722 | 18 | - | 3 558 | |
| Rendement (%) | 1,44 | 1,34 | 1,52 | 2,72 | - | 1,43 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1) | | | | | | | |
| Coût amorti | 255 | 1 143 | 1 059 | - | - | 2 457 | |
| Juste valeur | 262 | 1 141 | 1 052 | - | - | 2 455 | |
| Rendement (%) | 2,05 | 1,83 | 1,56 | - | - | 1,74 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines - États-Unis 1) | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 | 20 | 62 | 658 | 10 161 | 10 902 | |
| Juste valeur | 1 | 19 | 62 | 659 | 10 020 | 10 761 | |
| Rendement (%) | 1,83 | 3,12 | 2,25 | 2,31 | 1,97 | 1,99 | |
| Titres de créance d'entreprises | | | | | | | |
| Coût amorti | 995 | 2 082 | 737 | 607 | 93 | 4 514 | |
| Juste valeur | 997 | 2 080 | 734 | 619 | 95 | 4 525 | |
| Rendement (%) | 0,75 | 2,08 | 2,48 | 3,08 | 3,64 | 2,02 | |
| Titres de participation d'entreprises | | | | | | | |
| Coût amorti | - | - | - | - | 1 499 | 1 499 | |
| Juste valeur | - | - | - | - | 1 604 | 1 604 | |
| Rendement (%) | - | - | - | - | 2,37 | 2,37 | |
| Total du coût ou du coût amorti | 9 970 | 7 068 | 8 733 | 15 408 | 13 124 | 54 303 | |
| Total de la juste valeur | 9 974 | 7 046 | 8 724 | 15 236 | 13 095 | 54 075 | |
| Rendement (%) | 0,89 | 1,72 | 1,85 | 1,95 | 2,00 | 1,72 | |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 855 | - | - | - | - | 1 855 | |
| Juste valeur | 1 857 | - | - | - | - | 1 857 | |
| des provinces et municipalités canadiennes | | | | | | | |
| Coût amorti | 735 | 510 | - | 322 | - | 1 567 | |
| Juste valeur | 737 | 512 | - | 341 | - | 1 590 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1) | | | | | | | |
| Coût amorti | 191 | 485 | 364 | 999 | 3 633 | 5 672 | |
| Juste valeur | 191 | 486 | 366 | 997 | 3 609 | 5 649 | |
| Total du coût ou du coût amorti | 2 781 | 995 | 364 | 1 321 | 3 633 | 9 094 | |
| Total de la juste valeur | 2 785 | 998 | 366 | 1 338 | 3 609 | 9 096 | |
| Titres divers | | | | | | | |
| Valeur comptable | 7 | 21 | 13 | 38 | 881 | 960 | |
| Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières | 21 936 | 15 346 | 15 202 | 23 518 | 87 424 | 163 426 | |
| Total de la valeur des valeurs mobilières | 21 940 | 15 324 | 15 193 | 23 346 | 87 395 | 163 198 | |
| Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens) | | | | | | | |
| Dollar canadien | 16 959 | 8 546 | 7 222 | 6 235 | 41 261 | 80 223 | |
| Dollar américain | 3 948 | 6 662 | 7 916 | 17 087 | 44 384 | 79 997 | |
| Autres monnaies | 1 033 | 116 | 55 | 24 | 1 750 | 2 978 | |
| Total des valeurs mobilières | 21 940 | 15 324 | 15 193 | 23 346 | 87 395 | 163 198 | |

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. LNH signifie *Loi nationale sur l'habitation*.

Les taux de rendement indiqués dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres de participation qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à 10 ans.

Profits et pertes latents

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2018 conformément à l'IFRS 9 et des profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente au 31 octobre 2017 conformément à l'IAS 39.

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | | | 2017 | | | |
|--|---------------|-----------------------|------------------------|---------------|---------------|-----------------------|------------------------|---------------|
| | Coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 12 884 | 1 | 80 | 12 805 | 9 212 | 6 | 38 | 9 180 |
| des administrations provinciales et municipales canadiennes | 6 896 | 8 | 42 | 6 862 | 3 613 | 29 | 15 | 3 627 |
| l'administration fédérale américaine | 17 403 | 4 | 584 | 16 823 | 14 481 | 12 | 224 | 14 269 |
| des municipalités, agences et États américains | 3 694 | 16 | 55 | 3 655 | 4 058 | 43 | 5 | 4 096 |
| d'autres administrations publiques | 4 818 | 2 | 30 | 4 790 | 3 567 | 3 | 12 | 3 558 |
| Titres adossés à des créances en vertu de la LNH | 2 382 | 6 | 18 | 2 370 | 2 457 | 9 | 11 | 2 455 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | 11 811 | 2 | 496 | 11 317 | 10 902 | 6 | 147 | 10 761 |
| Titres de créance d'entreprises | 3 783 | 6 | 33 | 3 756 | 4 514 | 23 | 12 | 4 525 |
| Titres de participation d'entreprises | 62 | - | - | 62 | 1 499 | 121 | 16 | 1 604 |
| Total | 63 733 | 45 | 1 338 | 62 440 | 54 303 | 252 | 480 | 54 075 |

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans nos états financiers consolidés comme suit, compte non tenu des autres titres et des titres de négociation. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|--------------|------------|------------|
| Juste valeur par le biais du résultat net | 16 | s. o. | s. o. |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 1 118 | s. o. | s. o. |
| Coût amorti | 172 | s. o. | s. o. |
| Titres disponibles à la vente | s. o. | 662 | 509 |
| Titres détenus jusqu'à l'échéance | s. o. | 150 | 143 |
| Total | 1 306 | 812 | 652 |

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|------------|------------|-----------|
| Revenus autres que d'intérêts | | | |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | 106 | s. o. | s. o. |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1) | | | |
| Profits bruts réalisés | 363 | 228 | 59 |
| (Pertes) brutes réalisées | (216) | (99) | (16) |
| Profits latents sur des investissements reclassés de disponibles à la vente à autres | s. o. | - | 7 |
| Profits nets réalisés et latents sur les titres divers | - | 49 | 51 |
| Réductions de valeur pour dépréciation | (14) | (7) | (17) |
| Profits sur titres, autres que de négociation 2) | 239 | 171 | 84 |

1) Les profits (pertes) réalisés sont présentés déduction faite des profits (pertes) latents sur les contrats de couverture connexes. Les données de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs représentent des titres disponibles à la vente (note 1).

2) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 354 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (325 millions en 2017), et des profits sur titres, autres que de négociation de 1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (néant en 2017).

Les profits et les pertes latents sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Les commissions sur prêts ont trait aux groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et Marchés des capitaux. Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts.

Les commissions d'engagement correspondent à un pourcentage du solde de la facilité à la clôture de la période. Les commissions sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites en tant que commissions sur prêts gagnées sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont payables et portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, une défaillance ou une situation de défaut. En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Les prêts sont en défaut s'il est improbable que l'emprunteur soit en mesure de payer ses obligations de crédit en totalité sans recourir à la Banque, pour la réalisation d'une sûreté par exemple, ou si les versements de l'emprunteur sont en souffrance depuis plus de 90 jours (180 jours pour les prêts sur carte de crédit). Les découverts sont considérés comme des créances échues dès que le client a dépassé une limite autorisée ou qu'il a été averti qu'il disposait d'une limite inférieure à l'encours actuel ou, dans le cas de prêts aux particuliers à découvert, lorsque le client n'a pas ramené le montant à découvert à zéro dans un délai donné.

Le solde brut moyen des prêts douteux a été de 2 115 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (2 248 millions en 2017). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 1 706 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (1 838 millions en 2017).

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt, déduction faite de sa provision connexe. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent et nous les présentons en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 67 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018 (75 millions en 2017 et 74 millions en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons constaté un profit net de 4 millions de dollars avant impôts (28 millions en 2017 et 5 millions en 2016) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 870 millions de dollars au 31 octobre 2018, dont une tranche de 1 639 millions a été comptabilisée dans les prêts et 231 millions, dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

Provision liée aux prêts productifs

Nous maintenons une provision afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues pour les douze mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2).

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut fondée sur des pondérations probabilistes depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure sur une liste de comptes à surveiller.

Pour chaque exposition, la perte sur créances attendue dépend de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de perte sur créances attendues.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de douze mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque instrument individuel est modélisée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modélisée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modélisée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsque approprié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute garantie.

Nous prenons en compte les événements passés, les conditions actuelles des marchés et les informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour calculer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous faisons appel à divers scénarios économiques, notamment à notre scénario de référence, lequel représente, selon nous, le résultat le plus probable, ainsi qu'à des prévisions favorables et défavorables, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour déterminer la provision pour pertes sur créances reflètent la diversité géographique de nos portefeuilles, selon le cas.

Afin de déterminer la durée de vie d'un prêt, la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options sont généralement prises en compte. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie que nous employons à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues.

Provision liée aux prêts douteux

Nous maintenons une provision de 370 millions de dollars pour les prêts individuellement désignés comme douteux (étape 3) et de 1 936 millions pour nos prêts douteux bruts afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu, qui se chiffre à 1 566 millions au 31 octobre 2018 (1 827 millions au 31 octobre 2017). Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés comme importants pris individuellement est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte et des attentes à l'égard de la conjoncture économique future. Les prêts soumis collectivement à des tests de dépréciation sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque qu'ils présentent, telles que le type d'instrument, la situation géographique, le secteur d'activité, le type de garantie et la durée à courir.

Exposition des prêts au risque de crédit

Le tableau qui suit présente notre exposition au risque de crédit pour tous les prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 octobre 2018. L'étape 1 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois, l'étape 2 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie et l'étape 3 représente les prêts douteux comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie.

(en millions de dollars canadiens)

| | | | | 2018 |
|---|---------|---------|---------|---------|
| | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Total |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | | | | |
| Exceptionnellement faible | - | - | - | - |
| Très faible | 76 314 | 125 | - | 76 439 |
| Bas | 18 975 | 2 479 | - | 21 454 |
| Moyen | 12 621 | 3 765 | - | 16 386 |
| Haut | 90 | 445 | - | 535 |
| Non coté | 4 250 | 181 | - | 4 431 |
| Douteux | - | - | 375 | 375 |
| Provision pour pertes sur créances | 20 | 37 | 19 | 76 |
| Valeur comptable | 112 230 | 6 958 | 356 | 119 544 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | | | | |
| Exceptionnellement faible | 20 236 | 20 | - | 20 256 |
| Très faible | 13 364 | 222 | - | 13 586 |
| Bas | 12 581 | 364 | - | 12 945 |
| Moyen | 7 707 | 4 153 | - | 11 860 |
| Haut | 127 | 1 657 | - | 1 784 |
| Non coté | 2 105 | 168 | - | 2 273 |
| Douteux | - | - | 521 | 521 |
| Provision pour pertes sur créances | 83 | 312 | 143 | 538 |
| Valeur comptable | 56 037 | 6 272 | 378 | 62 687 |
| Prêts sur cartes de crédit | | | | |
| Exceptionnellement faible | 2 403 | 4 | - | 2 407 |
| Très faible | 1 140 | 11 | - | 1 151 |
| Bas | 943 | 107 | - | 1 050 |
| Moyen | 1 742 | 874 | - | 2 616 |
| Haut | 108 | 428 | - | 536 |
| Non coté | 568 | 1 | - | 569 |
| Douteux | - | - | - | - |
| Provision pour pertes sur créances | 39 | 191 | - | 230 |
| Valeur comptable | 6 865 | 1 234 | - | 8 099 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ¹⁾ | | | | |
| Risque acceptable | | | | |
| Catégorie investissement | 109 774 | 2 148 | - | 111 922 |
| Catégorie spéculative | 88 348 | 7 308 | - | 95 656 |
| Liste de surveillance | - | 4 423 | - | 4 423 |
| Douteux | - | - | 1 040 | 1 040 |
| Provision pour pertes sur créances | 232 | 355 | 208 | 795 |
| Valeur comptable | 197 890 | 13 524 | 832 | 212 246 |
| Engagements de prêt et contrats de garantie financière | | | | |
| Risque acceptable | | | | |
| Catégorie investissement | 116 108 | 1 722 | - | 117 830 |
| Catégorie spéculative | 44 895 | 3 426 | - | 48 321 |
| Liste de surveillance | - | 1 650 | - | 1 650 |
| Douteux | - | - | 242 | 242 |
| Provision pour pertes sur créances | 108 | 96 | 27 | 231 |
| Valeur comptable | 160 895 | 6 702 | 215 | 167 812 |

1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit au 31 octobre 2018.

(en millions de dollars canadiens)

| Pour l'exercice clos | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Total |
|---|---------|---------|---------|-------|
| Prêts hypothécaires à l'habitation | | | | |
| Solde au 1 ^{er} novembre 2017 | 16 | 34 | 49 | 99 |
| Transfert à l'étape 1 | 34 | (31) | (3) | - |
| Transfert à l'étape 2 | (1) | 7 | (6) | - |
| Transfert à l'étape 3 | - | (9) | 9 | - |
| Réévaluation nette de la provision pour pertes | (37) | 42 | 19 | 24 |
| Montages des prêts | 10 | - | - | 10 |
| Décomptabilisations et échéances | (2) | (6) | - | (8) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1) | 4 | 3 | 19 | 26 |
| Montants sortis du bilan | - | - | (20) | (20) |
| Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement | - | - | 7 | 7 |
| Change et autres | - | 1 | (11) | (10) |
| Solde au 31 octobre 2018 | 20 | 38 | 44 | 102 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | | | | |
| Solde au 1 ^{er} novembre 2017 | 76 | 357 | 137 | 570 |
| Transfert à l'étape 1 | 214 | (200) | (14) | - |
| Transfert à l'étape 2 | (22) | 105 | (83) | - |
| Transfert à l'étape 3 | (4) | (162) | 166 | - |
| Réévaluation nette de la provision pour pertes | (196) | 272 | 162 | 238 |
| Montages des prêts | 39 | - | - | 39 |
| Décomptabilisations et échéances | (18) | (50) | - | (68) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1) | 13 | (35) | 231 | 209 |
| Montants sortis du bilan | - | - | (301) | (301) |
| Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement | - | - | 92 | 92 |
| Change et autres | 1 | 4 | (15) | (10) |
| Solde au 31 octobre 2018 | 90 | 326 | 144 | 560 |
| Prêts sur cartes de crédit | | | | |
| Solde au 1 ^{er} novembre 2017 | 83 | 254 | - | 337 |
| Transfert à l'étape 1 | 177 | (177) | - | - |
| Transfert à l'étape 2 | (37) | 37 | - | - |
| Transfert à l'étape 3 | (1) | (195) | 196 | - |
| Réévaluation nette de la provision pour pertes | (164) | 342 | 20 | 198 |
| Montages des prêts | 19 | - | - | 19 |
| Décomptabilisations et échéances | (3) | (42) | - | (45) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1) | (9) | (35) | 216 | 172 |
| Montants sortis du bilan | - | - | (319) | (319) |
| Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement | - | - | 103 | 103 |
| Solde au 31 octobre 2018 | 74 | 219 | - | 293 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | | | | |
| Solde au 1 ^{er} novembre 2017 | 268 | 410 | 234 | 912 |
| Transfert à l'étape 1 | 136 | (128) | (8) | - |
| Transfert à l'étape 2 | (31) | 66 | (35) | - |
| Transfert à l'étape 3 | (1) | (61) | 62 | - |
| Réévaluation nette de la provision pour pertes | (155) | 203 | 215 | 263 |
| Montages des prêts | 163 | - | - | 163 |
| Décomptabilisations et échéances | (80) | (86) | - | (166) |
| Changements apportés à un modèle | (7) | (3) | - | (10) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1) | 25 | (9) | 234 | 250 |
| Montants sortis du bilan | - | - | (297) | (297) |
| Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement | - | - | 59 | 59 |
| Change et autres | 5 | 7 | (21) | (9) |
| Solde au 31 octobre 2018 | 298 | 408 | 209 | 915 |
| Total des soldes au 31 octobre 2018 | 482 | 991 | 397 | 1 870 |
| Composition : Prêts | | | | |
| Autres instruments de crédit 2) | 374 | 895 | 370 | 1 639 |
| | 108 | 96 | 27 | 231 |

1) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de 5 millions de dollars.

2) Comptabilisés dans les autres passifs du bilan consolidé.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de notre provision pour pertes sur créances selon l'IAS 39 au 31 octobre 2017 :

| (en millions de dollars canadiens) | Prêts hypothécaires à l'habitation | | Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | | Total | |
|--|------------------------------------|------|--|-------|--|-------|-------|---------|
| | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 |
| Provision pour dépréciation (provision spécifique pour pertes sur créances) à l'ouverture de l'exercice | 59 | 69 | 123 | 113 | 250 | 210 | 432 | 392 |
| Montants sortis du bilan | (27) | (38) | (631) | (616) | (296) | (349) | (954) | (1 003) |
| Recouvrements de montants sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs | 16 | 16 | 199 | 173 | 50 | 154 | 265 | 343 |
| Charge inscrite à l'état des résultats (dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances) | 11 | 24 | 464 | 478 | 347 | 269 | 822 | 771 |
| Fluctuations de change et autres | (10) | (12) | (18) | (25) | (117) | (34) | (145) | (71) |
| Provision spécifique pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice | 49 | 59 | 137 | 123 | 234 | 250 | 420 | 432 |
| Provision générale pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice | 71 | 111 | 596 | 714 | 1 015 | 835 | 1 682 | 1 660 |
| Charge (recouvrement) inscrit à l'état des résultats (dotation à la provision générale pour pertes sur créances) | (1) | (42) | (6) | (120) | (69) | 162 | (76) | - |
| Fluctuations de change et autres | (1) | 2 | (4) | 2 | (25) | 18 | (30) | 22 |
| Provision générale pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice | 69 | 71 | 586 | 596 | 921 | 1 015 | 1 576 | 1 682 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 118 | 130 | 723 | 719 | 1 155 | 1 265 | 1 996 | 2 114 |
| Composition : Prêts | 93 | 104 | 722 | 719 | 1 018 | 1 102 | 1 833 | 1 925 |
| Autres instruments de crédit 1) | 25 | 26 | 1 | - | 137 | 163 | 163 | 189 |

1) Le total des provisions spécifique et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les importantes variations des soldes bruts, notamment en ce qui a trait aux montages, aux échéances et aux remboursements dans le cours normal des activités, ont une incidence sur la provision pour pertes sur créances.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et de la provision pour pertes sur créances par région géographique selon l'IFRS 9 au 31 octobre 2018 et selon l'IAS 39 au 31 octobre 2017 :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | | | | | | 2017 |
|------------------------------------|----------------|-------------------------------------|--|----------------|----------------|-------------------------|-----------------------|----------------|
| | Solde brut | Provision liée aux prêts douteux 2) | Provision liée aux prêts productifs 3) | Solde net | Solde brut | Provision spécifique 2) | Provision générale 3) | Solde net |
| Répartition géographique : 1) | | | | | | | | |
| Canada | 244 837 | 189 | 689 | 243 959 | 233 672 | 212 | 799 | 232 661 |
| États-Unis | 131 247 | 181 | 574 | 130 492 | 115 029 | 161 | 641 | 114 227 |
| Autres pays | 9 546 | - | 6 | 9 540 | 11 639 | 20 | - | 11 619 |
| Total | 385 630 | 370 | 1 269 | 383 991 | 360 340 | 393 | 1 440 | 358 507 |

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au titre des autres instruments de crédit de 27 millions de dollars, laquelle est comprise dans les autres passifs (27 millions en 2017).

3) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs au titre des autres instruments de crédit de 204 millions de dollars, laquelle est comprise dans les autres passifs (136 millions en 2017).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes au 31 octobre 2018 conformément à l'IFRS 9 et au 31 octobre 2017 conformément à l'IAS 39 :

| (en millions de dollars canadiens) | Solde brut des prêts douteux 1) | | Provision liée aux prêts douteux 3) | Provision spécifique 3) | Montant net | Solde net des prêts douteux |
|--|---------------------------------|--------------|-------------------------------------|-------------------------|--------------|-----------------------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 375 | 391 | 19 | 24 | 356 | 367 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 521 | 556 | 143 | 136 | 378 | 420 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 1 040 | 1 273 | 208 | 233 | 832 | 1 040 |
| Total | 1 936 | 2 220 | 370 | 393 | 1 566 | 1 827 |
| Répartition géographique : 2) | | | | | | |
| Canada | 735 | 793 | 189 | 212 | 546 | 581 |
| États-Unis | 1 201 | 1 377 | 181 | 161 | 1 020 | 1 216 |
| Autres pays | - | 50 | - | 20 | - | 30 |
| Total | 1 936 | 2 220 | 370 | 393 | 1 566 | 1 827 |

1) Exclut les prêts douteux acquis.

2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au titre des autres instruments de crédit de 27 millions de dollars, laquelle est comprise dans les autres passifs (27 millions en 2017).

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 49 millions de dollars et à 62 millions au 31 octobre 2018 et 2017, respectivement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts ou qui sont détenus à la juste valeur. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2018 et 2017.

| (en millions de dollars canadiens) | De 1 jour à 29 jours | | De 30 à 89 jours | | 90 jours ou plus | | Total | |
|--|----------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|------------|--------------|--------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation 1) | 660 | 649 | 513 | 438 | 21 | 19 | 1 194 | 1 106 |
| Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 1 431 | 1 480 | 415 | 466 | 88 | 94 | 1 934 | 2 040 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 611 | 589 | 268 | 297 | 55 | 72 | 934 | 958 |
| Total | 2 702 | 2 718 | 1 196 | 1 201 | 164 | 185 | 4 062 | 4 104 |

1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus mais non classés comme douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 66 % en 2018 et de 67 % en 2017.

Sensibilité des pertes sur créances attendues et principales variables économiques

La provision liée aux prêts productifs est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision. Parmi les facteurs, nombreux sont ceux qui ont un niveau élevé d'interdépendance, mais les provisions pour dépréciation de prêts prises dans leur ensemble ne sont pas sensibles à un facteur unique en particulier.

En présumant d'un scénario de référence à l'égard des prévisions économiques d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 250 millions de dollars au 31 octobre 2018 comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 473 millions.

En présumant d'un scénario défavorable d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 2 650 millions de dollars au 31 octobre 2018, comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 473 millions.

En cas de récession, les résultats réels différeront puisque la composition de notre portefeuille changera en raison des migrations, de la croissance, des mesures visant à atténuer les risques et d'autres facteurs. En outre, notre provision reflétera les trois scénarios économiques employés pour évaluer la provision, les pondérations liées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégales, et les pondérations varieront au fil du temps.

Le tableau qui suit présente les principales variables économiques que nous avons utilisées pour évaluer notre provision liée aux prêts productifs au cours de la période de prévision. Les valeurs présentées correspondent aux valeurs moyennes nationales de clôture pour les 12 premiers mois et pour la période résiduelle. Les valeurs présentées ci-dessous sont des variables nationales, mais nous utilisons des variables régionales dans nos modèles sous-jacents, le cas échéant.

| Au 31 octobre 2018 | Scénario favorable | | Scénario de référence | | Scénario défavorable | |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | 12 premiers mois | Période résiduelle 1) | 12 premiers mois | Période résiduelle 1) | 12 premiers mois | Période résiduelle 1) |
| Produit intérieur brut réel 2) | | | | | | |
| Canada | 3,1 % | 2,4 % | 1,8 % | 1,6 % | (3,2)% | 0,8 % |
| États-Unis | 2,9 % | 1,9 % | 2,4 % | 1,6 % | (2,9)% | 0,9 % |
| Écart de sociétés BBB sur dix ans | | | | | | |
| Canada | 2,0 % | 2,1 % | 2,3 % | 2,3 % | 4,7 % | 3,9 % |
| États-Unis | 1,8 % | 2,0 % | 2,2 % | 2,3 % | 4,3 % | 3,5 % |
| Taux de chômage | | | | | | |
| Canada | 5,4 % | 5,2 % | 5,6 % | 5,6 % | 9,3 % | 9,3 % |
| États-Unis | 3,2 % | 3,1 % | 3,6 % | 3,7 % | 6,7 % | 6,8 % |
| Indice des prix des habitations | | | | | | |
| Canada 3) | 2,4 % | 2,6 % | 1,4 % | 1,8 % | (12,8)% | (3,2)% |
| États-Unis 4) | 5,1 % | 4,3 % | 3,6 % | 3,0 % | (7,3)% | (1,2)% |

1) La période de prévision résiduelle est de deux ans.

2) Le produit intérieur brut réel est basé sur la croissance d'un exercice à l'autre.

3) Pour le Canada, nous avons recours à l'indice composé de référence IPP.

4) Pour les États-Unis, nous avons recours à l'indice du prix des maisons Case-Shiller national.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues sur une période maximale de 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Conformément à nos scénarios pondérés selon leur probabilité, en présumant que l'ensemble de nos prêts productifs relèvent de l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 000 millions de dollars, comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 473 millions.

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 1 129 millions de dollars au 31 octobre 2018 (1 064 millions en 2017). Des prêts renégociés de 541 millions ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018 (509 millions en 2017), et 53 millions de prêts renégociés ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018 (36 millions en 2017).

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés selon leur valeur comptable.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 117 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (62 millions en 2017).

Au 31 octobre 2018, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 58 millions de dollars (55 millions en 2017). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons constaté une perte de valeur de 10 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (10 millions en 2017 et 18 millions en 2016).

Montants sortis du bilan susceptibles de recouvrements

En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de la période, à moins que le prêt ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons épuisé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.

Sûretés

Nous avons recours à des sûretés pour gérer le risque de crédit lié aux titres pris en pension ou empruntés, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. D'autres renseignements sur nos exigences en matière de sûreté sont présentés aux notes 14 et 24 et en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion aux pages 87 et 88 du présent rapport.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et compensés de manière centralisée et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 87 à 91 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 4 et 8, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, et comprend le risque de migration du crédit et de défaut dans notre portefeuille de négociation. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 95 à 99 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 100 à 108 du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH et de notre propre programme. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt et de crédit associés aux prêts titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons vendu pour 8 062 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (8 707 millions en 2017).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | 2017 | |
|------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Valeur comptable des actifs 1) | Valeur comptable des passifs connexes | Valeur comptable des actifs 1) | Valeur comptable des passifs connexes |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 5 569 | | 4 797 | |
| Autres actifs connexes 2) | 11 640 | | 12 091 | |
| Total 3) | 17 209 | 16 925 | 16 888 | 16 621 |

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

3) La juste valeur des actifs et des passifs connexes se chiffrait à 17 105 millions de dollars et à 16 763 millions, respectivement, au 31 octobre 2018 (16 847 millions et 16 746 millions, respectivement, en 2017).

Nous conservons le droit de gestion de prêts hypothécaires à l'égard de certains prêts hypothécaires acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons vendu pour 936 millions de dollars de ces prêts (1 012 millions en 2017) et avons comptabilisé pour 17 millions de droits de gestion de prêts hypothécaires (17 millions en 2017) en raison du maintien de notre engagement.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La note 14 renferme plus de renseignements sur les titres mis en pension ou prêtés.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissions pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. La note 1 renferme plus de renseignements sur notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes et nos prêts automobiles canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes émanant des entités de titrisation de la Banque :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | 2017 | |
|---|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Valeur comptable des actifs 1) | Valeur comptable des passifs connexes | Valeur comptable des actifs 1) | Valeur comptable des passifs connexes |
| Créances de cartes de crédit | 7 246 | 5 096 | 7 058 | 4 115 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2) | 6 827 | 3 083 | 5 699 | 2 295 |
| Total 3) | 14 073 | 8 179 | 12 757 | 6 410 |

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Comprennent les marges de crédit immobilières canadiennes et les prêts automobiles au Canada.

3) La juste valeur des actifs et des passifs connexes se chiffrait à 14 045 millions de dollars et à 8 134 millions, respectivement, au 31 octobre 2018 (12 753 millions et 6 403 millions, respectivement, en 2017).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés, l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlons et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Nous offrons à cette entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 7 100 millions de dollars au 31 octobre 2018 (6 765 millions au 31 octobre 2017).

Entités de capital et de financement

Nous détenons une entité de financement, qui a été créée pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Nous vendons des actifs à cette entité de financement en échange d'un prêt intersociétés.

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer le risque de crédit que posent certains actifs sous forme de prêts. Nous achetons auprès de ces entités une protection de crédit contre des événements de crédit admissibles. À leur tour, les entités garantissent leur obligation en émettant des billets liés à une garantie. Les actifs sous forme de prêts ne sont pas vendus ni attribués à ces entités et demeurent inscrits à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2018, 325 millions de dollars de billets liés à une garantie et émis par ces entités étaient pris en compte dans le montant des dépôts figurant à notre bilan consolidé (318 millions au 31 octobre 2017).

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. La note 13 et la note 24 renferment plus de renseignements sur les billets émis par ces entités et les actifs qui leur sont vendus.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

| (en millions de dollars canadiens) | | 2018 | | 2017 | | |
|--|--------------------|---|---------------------------------|--------------------|---|---------------------------------|
| | Entités de capital | Entités de titrisation canadiennes des clients 1) | Entités à financement structuré | Entités de capital | Entités de titrisation canadiennes des clients 1) | Entités à financement structuré |
| Participations inscrites au bilan | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 118 | 53 | - | 8 | 50 | - |
| Titres de négociation | - | 12 | - | - | 6 | 209 |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | - | 582 | - | s. o. | s. o. | s. o. |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 2 | 242 | - | s. o. | s. o. | s. o. |
| Titres disponibles à la vente | s. o. | s. o. | s. o. | 2 | 725 | - |
| Prêts | 7 | - | - | 7 | - | - |
| Divers | 3 | 13 | - | - | 6 | - |
| | 130 | 902 | - | 17 | 787 | 209 |
| Dépôts | 570 | 53 | - | 460 | 50 | 146 |
| Instruments dérivés | - | - | - | - | - | 63 |
| Divers | 17 | - | - | 16 | - | - |
| | 587 | 53 | - | 476 | 50 | 209 |
| Risque de perte 2) | 28 | 7 135 | - | 57 | 6 425 | 209 |
| Total des actifs des entités | 587 | 5 033 | - | 476 | 4 592 | 209 |

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation, les titres à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en 2017, les titres de négociation et les titres disponibles à la vente étaient classés selon l'IAS 39). Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, le total des montants engagés de l'entité financée par BMO, les actifs dérivés et les prêts.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Entités de capital

L'une de nos entités de capital détient un billet que nous émettons et qui lui sert d'actif sous-jacent. Nous prévoyons rembourser le billet le 31 décembre 2018. Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets de ces entités qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités financées sur le marché, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO était de 6 286 millions de dollars au 31 octobre 2018 (5 688 millions au 31 octobre 2017).

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces tiers afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités structurées. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Au cours de 2018, nous avons mis fin à ces entités; nous ne concluons plus ce type de contrat avec des tiers.

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Nos intérêts économiques dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisaient 1 612 millions de dollars au 31 octobre 2018 (1 750 millions en 2017), lesquels sont pris en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Nous achetons et détenons des investissements dans une variété d'entités structurées tierces, notamment des fonds négociés en bourse, des fonds d'investissement, des sociétés en commandite et des fiducies d'investissement. Il est jugé que nous avons une participation dans ces investissements en raison de nos avoirs et du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés. Nous n'agissons ni comme le gestionnaire de placements ni comme le promoteur de ces investissements. De façon générale, nous sommes un investisseur passif, nous ne détenons pas les principaux pouvoirs de décision à l'égard de ces investissements. Notre exposition maximale aux pertes liées à nos investissements se limite à la valeur comptable de nos investissements et à tout engagement non utilisé que nous avons fourni.

Entités structurées dont nous sommes le promoteur

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Nous ne détenons pas de participation dans certaines entités structurées dont nous sommes le promoteur.

On trouvera d'autres renseignements sur nos fiducies de rémunération à la note 20.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui accorde à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument dérivé incorporé dans les passifs financiers est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2018 était de 2 860 millions de dollars (3 866 millions en 2017), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 2 963 millions (4 223 millions en 2017).

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises, de transactions de change au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de dépôts libellés en devises.

Risque lié aux cours des actions

Nous gérons le risque lié aux cours des actions au moyen de swaps sur rendement total.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés exécutés dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Juste valeur des instruments dérivés de négociation et de couverture

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | | 2017 | | |
|---|--------------|---------------|-------------|--------------|---------------|-------------|
| | Actifs bruts | Passifs bruts | Montant net | Actifs bruts | Passifs bruts | Montant net |
| Négociation | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 7 795 | (6 419) | 1 376 | 8 390 | (7 027) | 1 363 |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | 36 | (10) | 26 | 41 | - | 41 |
| Contrats à terme standardisés | 2 | (3) | (1) | - | - | - |
| Options achetées | 425 | - | 425 | 444 | - | 444 |
| Options vendues | - | (273) | (273) | - | (329) | (329) |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | 2 362 | (1 678) | 684 | 2 687 | (1 752) | 935 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 4 977 | (6 057) | (1 080) | 8 103 | (9 051) | (948) |
| Contrats de change à terme | 4 335 | (2 817) | 1 518 | 4 954 | (3 178) | 1 776 |
| Options achetées | 241 | - | 241 | 267 | - | 267 |
| Options vendues | - | (228) | (228) | - | (270) | (270) |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | 1 559 | (1 084) | 475 | 726 | (717) | 9 |
| Contrats à terme standardisés | 17 | - | 17 | - | - | - |
| Options achetées | 484 | - | 484 | 352 | - | 352 |
| Options vendues | - | (372) | (372) | - | (357) | (357) |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | |
| Swaps sur défaillance | 2 158 | (2 402) | (244) | 1 388 | (3 386) | (1 998) |
| Achetés | 1 | (36) | (35) | - | (54) | (54) |
| Vendus | 9 | (1) | 8 | 7 | (1) | 6 |
| Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation | 24 401 | (21 380) | 3 021 | 27 359 | (26 122) | 1 237 |
| Couverture | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie - swaps | 18 | (1 261) | (1 243) | 78 | (558) | (480) |
| Couvertures de juste valeur - swaps | 701 | (668) | 33 | 274 | (402) | (128) |
| Total des swaps | 719 | (1 929) | (1 210) | 352 | (960) | (608) |
| Contrats de change | | | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie | 1 084 | (1 074) | 10 | 1 202 | (722) | 480 |
| Total des contrats de change | 1 084 | (1 074) | 10 | 1 202 | (722) | 480 |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie | - | (28) | (28) | 38 | - | 38 |
| Total des contrats sur titres de participation | - | (28) | (28) | 38 | - | 38 |
| Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 1) | 1 803 | (3 031) | (1 228) | 1 592 | (1 682) | (90) |
| Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture | 26 204 | (24 411) | 1 793 | 28 951 | (27 804) | 1 147 |
| Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation | (15 575) | 15 575 | - | (19 909) | 19 909 | - |
| Total | 10 629 | (8 836) | 1 793 | 9 042 | (7 895) | 1 147 |

1) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence des instruments dérivés de négociation

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | | 2017 | | |
|--|--------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|------------------|
| | Négociés en bourse | Hors cote | Total | Négociés en bourse | Hors cote | Total |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | - | 3 684 763 | 3 684 763 | - | 3 073 490 | 3 073 490 |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | - | 411 573 | 411 573 | - | 195 142 | 195 142 |
| Options achetées | 26 629 | 35 023 | 61 652 | 10 407 | 29 107 | 39 514 |
| Options vendues | 16 511 | 48 721 | 65 232 | 9 284 | 37 247 | 46 531 |
| Contrats à terme standardisés | 192 482 | - | 192 482 | 89 053 | - | 89 053 |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 235 622 | 4 180 080 | 4 415 702 | 108 744 | 3 334 986 | 3 443 730 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | - | 57 226 | 57 226 | - | 50 534 | 50 534 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | - | 449 187 | 449 187 | - | 430 808 | 430 808 |
| Contrats de change à terme | - | 463 743 | 463 743 | - | 392 924 | 392 924 |
| Options achetées | 2 625 | 21 468 | 24 093 | 6 001 | 23 812 | 29 813 |
| Options vendues | 1 420 | 24 018 | 25 438 | 1 249 | 29 101 | 30 350 |
| Contrats à terme standardisés | 739 | - | 739 | 794 | - | 794 |
| Total des contrats de change | 4 784 | 1 015 642 | 1 020 426 | 8 044 | 927 179 | 935 223 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | - | 24 366 | 24 366 | - | 18 713 | 18 713 |
| Options achetées | 3 303 | 6 182 | 9 485 | 5 031 | 7 080 | 12 111 |
| Options vendues | 4 909 | 4 233 | 9 142 | 6 896 | 4 905 | 11 801 |
| Contrats à terme standardisés | 33 104 | - | 33 104 | 28 139 | - | 28 139 |
| Total des contrats sur produits de base | 41 316 | 34 781 | 76 097 | 40 066 | 30 698 | 70 764 |
| Contrats sur titres de participation | 33 687 | 52 725 | 86 412 | 14 253 | 63 184 | 77 437 |
| Swaps sur défaillance | | | | | | |
| Achetés | - | 3 047 | 3 047 | - | 2 658 | 2 658 |
| Vendus | - | 443 | 443 | - | 448 | 448 |
| Total | 315 409 | 5 286 718 | 5 602 127 | 171 107 | 4 359 153 | 4 530 260 |

Instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions. En outre, nous avons recours à des dépôts pour couvrir notre exposition au risque de change lié à notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Dans la mesure où ces instruments dérivés comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture. Nos stratégies de gestion du risque structurel de marché, y compris notre façon de gérer les risques de taux d'intérêt et de change, sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) du Rapport de gestion à la page 98 du présent Rapport annuel. De plus, notre exposition au risque de change est présentée dans la section Risque de change du Rapport de gestion à la page 99. Notre exposition au risque lié aux cours des actions et la façon dont nous gérons ce risque sont présentées à la section Autres régimes de rémunération fondée sur des actions, régimes d'intéressement à moyen terme, de la note 20.

L'emploi d'instruments dérivés pour couvrir les expositions aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions nous expose en plus au risque de crédit de la contrepartie au dérivé. Nous atténuons le risque de crédit en concluant des transactions avec des contreparties de premier ordre, qui sont tenues de donner une garantie, en concluant des conventions-cadres de compensation ou en effectuant des règlements par l'entremise de contreparties compensées de manière centralisée.

Pour être considérée comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont l'efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert. Nous évaluons l'efficacité de ces instruments de couverture à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement une analyse quantitative de régression statistique. Nous estimons qu'une relation de couverture est très efficace lorsque tous les critères suivants sont respectés : la corrélation entre les variables faisant l'objet de l'analyse de régression est d'au moins 0,8; la pente de la droite de régression se situe dans une fourchette de 0,8 à 1,25; et le niveau de confiance de la pente est d'au moins 95 %. La méthode diffère dans le cas de notre couverture d'investissement net, laquelle est présentée dans la section Couvertures d'investissement net ci-après.

Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le montant nominal de référence et les taux moyens des instruments dérivés et la valeur comptable des dépôts désignés comme instruments de couverture, en fonction du terme à courir, du type de couverture et du type de risque, selon le cas.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2018

| | Terme à courir | | | | | Total |
|--|----------------|-----------------|--------------|---------------|----------------|--------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 3 à 5 ans | De 5 à 10 ans | Plus de 10 ans | |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | | |
| Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt | | | | | | |
| Montant nominal de référence | | 22 976 | 30 790 | 14 751 | – | 73 769 |
| Taux d'intérêt fixe moyen | 1,66 % | 1,67 % | 2,60 % | 2,42 % | – | 2,21 % |
| Risque de change – Swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré 1) | | | | | | |
| Paire dollar canadien-dollar américain | | | | | | |
| Montant nominal de référence | 3 939 | 10 572 | 11 781 | 2 576 | 251 | 29 119 |
| Taux d'intérêt fixe moyen | 1,31 % | 1,20 % | 2,01 % | 1,27 % | 3,02 % | 1,57 % |
| Cours de change moyen : dollar canadien-dollar américain | | | | | | |
| | 1,3347 | 1,3035 | 1,2923 | 1,1871 | 1,3122 | 1,2930 |
| Paire dollar canadien-euro | | | | | | |
| Montant nominal de référence | 3 804 | 8 726 | 8 618 | – | 201 | 21 349 |
| Taux d'intérêt fixe moyen | 1,74 % | 2,10 % | 2,26 % | – | 2,97 % | 2,11 % |
| Cours de change moyen : dollar canadien-euro | | | | | | |
| | 1,5217 | 1,4685 | 1,4999 | – | 1,4870 | 1,4908 |
| Autres paires de devises 2) | | | | | | |
| Montant nominal de référence | – | 1 817 | 4 427 | 109 | – | 6 353 |
| Taux d'intérêt fixe moyen | – | 2,05 % | 2,80 % | 2,98 % | – | 2,59 % |
| Cours de change moyen : dollar canadien-devise autre que le dollar américain et l'euro | | | | | | |
| | – | 1,4361 | 1,3338 | 0,1696 3) | – | 1,3430 |
| Risque lié aux cours des actions – swap sur rendement total | | | | | | |
| Montant nominal de référence | 381 | – | – | – | – | 381 |
| Couvertures de juste valeur | | | | | | |
| Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt | | | | | | |
| Montant nominal de référence | 14 516 | 21 919 | 22 928 | 14 101 | – | 73 464 |
| Taux d'intérêt fixe moyen | 1,81 % | 2,16 % | 2,29 % | 2,36 % | – | 2,17 % |
| Couvertures d'investissement net | | | | | | |
| Risque de change | | | | | | |
| Dépôt libellé en dollars américains – valeur comptable | 6 596 | – | – | – | – | 6 596 |
| Dépôt libellé en livres sterling – valeur comptable | 473 | – | – | – | – | 473 |

1) Dans le cadre de certaines stratégies de couverture qui reposent sur les swaps de devises, une branche libellée en dollars canadiens est insérée dans ces derniers afin de créer deux swaps désignés comme couvertures distinctes (par exemple, un swap de devises euro-dollar américain divisé en swaps de devises euro-dollar canadien et dollar canadien-dollar américain). Dans le tableau ci-dessus, les montants nominaux de référence sont majorés, car les swaps de devises sont présentés selon la paire de monnaies dollar canadien-devise.

2) Comprend les swaps de devises visant les paires de monnaies suivantes : dollar canadien-dollar australien, dollar canadien-franc suisse, dollar canadien-renminbi, dollar canadien-livre sterling ou dollar canadien-dollar de Hong Kong, le cas échéant.

3) Comprend un swap de devises visant la paire de monnaies dollar canadien-dollar de Hong Kong.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt avec ou sans options incorporées, des swaps de devises et des swaps sur rendement total afin de couvrir cette variabilité. Le risque de change est couvert pour son montant total, tandis que le risque d'intérêt est couvert jusqu'à concurrence des taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence est une composante observable sur les marchés financiers pertinents, comme le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) ou le taux des acceptations bancaires.

Nous déterminons le montant de l'exposition au risque faisant l'objet de la comptabilité de couverture en évaluant l'incidence éventuelle d'une variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des actions sur les flux de trésorerie futurs liés aux prêts et dépôts à taux variable, aux actifs et passifs libellés en devises et à certains paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. Cette évaluation est effectuée au moyen de techniques d'analyse comme la simulation, l'analyse de la sensibilité, la simulation de crise et l'analyse d'écarts.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert au titre du risque couvert désigné, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. L'inefficacité de la couverture, soit la portion de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas la variation de la juste valeur de l'instrument couvert, est portée directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats à mesure qu'elle survient.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents sont immédiatement constatés dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Nous ne résilions pas nos contrats de couverture de change avant l'échéance.

Dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à un instrument dérivé hypothétique pour évaluer le risque couvert au titre des prêts et dépôts à taux variable, des actifs et passifs libellés en devises ou des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions. L'instrument dérivé hypothétique a les mêmes conditions essentielles que l'élément couvert et compense parfaitement les flux de trésorerie couverts.

Dans le cas de nos relations de couverture de flux de trésorerie, les principales sources d'inefficacité à l'égard de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont l'écart entre les indices de taux d'intérêt, l'écart entre leur durée et l'écart entre la fréquence de révision et la fréquence de règlement.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les dépôts libellés en devises sont désignés comme instrument de couverture pour une partie de l'investissement net dans des établissements à l'étranger. La conversion des devises de notre investissement net dans des établissements à l'étranger et la partie efficace de l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global.

L'efficacité de notre couverture d'investissement net est déterminée au moyen de la méthode de compensation selon le cours de change au comptant. Puisque le montant nominal de référence des dépôts et celui de l'investissement net couvert dans des établissements à l'étranger sont les mêmes, aucune source d'inefficacité n'existe au sein de ces relations de couverture.

Le tableau suivant présente de l'information ayant trait aux éléments désignés comme instruments de couverture, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 :

| 2018 | | | | | |
|--|---|----------------|---|---|--|
| (en millions de dollars canadiens) | Valeur comptable des instruments de couverture 1) | | Inefficacité de la couverture | | |
| | Actif | Passif | Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture | Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture | Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt | 18 | (1 261) | (1 685) | 1 687 | (4) |
| Risque de change - swaps de change et contrats de change à terme | 1 084 | (1 074) | (459) | 459 | - |
| Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total | - | (28) | 24 | (24) | - |
| | 1 102 | (2 363) | (2 120) | 2 122 | (4) |
| Couvertures d'investissement net | | | | | |
| Risque de change - passif-dépôts | | (7 069) | (211) | 211 | - |
| Total | 1 102 | (9 432) | (2 331) | 2 333 | (4) |

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments financiers dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

Le tableau suivant présente de l'information ayant trait aux répercussions, avant impôts, sur l'état consolidé du résultat global, des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 :

| 2018 | | | | | | |
|--|---|--|---|---|---|-------------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | Cumul des autres éléments du résultat global au 1 ^{er} novembre 2017 | Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net | Cumul des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2018 | Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger | |
| | | | | | Couvertures en cours | Couvertures abandonnées |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | | |
| Risque de taux d'intérêt | (597) | (1 681) | 67 | (2 211) | (1 348) | (863) |
| Risque de change | 298 | (3) | 456 | 751 | 751 | - |
| Risque lié au cours des actions | 72 | 24 | (66) | 30 | 30 | - |
| | (227) | (1 660) | 457 | (1 430) 1) | (567) | (863) |
| Couvertures d'investissement net | | | | | | |
| Risque de change | (1 580) | (211) | - | (1 791) | (1 791) | - |
| Total | (1 807) | (1 871) | 457 | (3 221) | (2 358) | (863) |

1) Le solde d'impôts lié au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffre à 356 millions de dollars au 31 octobre 2018.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt, y compris les taux d'intérêt de référence, qui sont inhérents aux titres à taux fixe, et pour couvrir un portefeuille de prêts hypothécaires, des dépôts et la dette subordonnée.

Tout actif ou passif à taux fixe qui fait partie de la relation de couverture est ajusté en fonction de la variation de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert contre le risque couvert, le montant net (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est inclus dans le profit ou la perte découlant de la vente ou du règlement.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, les principales sources d'inefficacité sont l'incidence de la contrepartie et notre risque de crédit propre sur la juste valeur du swap, et l'écart entre l'intérêt à taux fixe ou rajusté et la fréquence de règlement pour le swap et l'élément couvert.

Les montants liés aux instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture pour l'exercice sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)

2018

| | Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1) | | Inefficacité de la couverture | | | | Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts | |
|---|---|--------------|---|--|--|--|--|-------------------------|
| | Actif | Passif | Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture | Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture | Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres | Valeur comptable de l'élément couvert 2) | Couvertures en cours | Couvertures abandonnées |
| | | | | | | | | |
| Couverture de juste valeur | | | | | | | | |
| Swaps de taux d'intérêt | 701 | (668) | | | | | | |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et prêts | - | - | 850 | (843) | 7 | 36 722 | (1 160) | - |
| Dépôts et dette subordonnée | - | - | (764) | 761 | (3) | (34 375) | 719 | 436 |
| Total | 701 | (668) | 86 | (82) | 4 | 2 347 | (441) | 436 |

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments financiers dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Informations comparatives

Au cours de 2017, les pertes nettes liées à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie de 1 161 millions de dollars étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Un profit de 188 millions lié aux couvertures de flux de trésorerie a été transféré des capitaux propres aux résultats inclus dans les revenus d'intérêt ou les charges d'intérêts. L'inefficacité nette comptabilisée au titre des couvertures de flux de trésorerie au cours de 2017 s'était traduite par une perte de 7 millions.

Sont pris en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, une perte liée à la juste valeur de 200 millions de dollars au titre d'instruments dérivés détenus dans des relations de couverture de juste valeur admissibles et un profit de 193 millions correspondant aux augmentations nettes de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position de la contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit qui suit :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer tous les contrats qui ont une juste valeur positive, déterminée aux taux du marché. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

| | 2018 | | | 2017 | | |
|--|------------------------|-----------------------------|---|------------------------|-----------------------------|---|
| | Valeur de remplacement | Équivalent-risque de crédit | Actifs pondérés en fonction des risques | Valeur de remplacement | Équivalent-risque de crédit | Actifs pondérés en fonction des risques |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 8 514 | 10 699 | - | 8 742 | 11 603 | - |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | 36 | 34 | - | 41 | 42 | - |
| Options achetées | 409 | 393 | - | 440 | 381 | - |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 8 959 | 11 126 | 704 | 9 223 | 12 026 | 1 537 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | 3 270 | 7 832 | - | 3 727 | 8 345 | - |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 5 035 | 14 909 | - | 8 157 | 17 210 | - |
| Contrats de change à terme | 4 453 | 8 373 | - | 5 062 | 8 389 | - |
| Options achetées | 225 | 424 | - | 250 | 420 | - |
| Total des contrats de change | 12 983 | 31 538 | 2 544 | 17 196 | 34 364 | 2 701 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | 1 559 | 4 450 | - | 726 | 2 971 | - |
| Options achetées | 335 | 1 108 | - | 120 | 1 034 | - |
| Total des contrats sur produits de base | 1 894 | 5 558 | 1 188 | 846 | 4 005 | 971 |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | |
| | 1 585 | 4 332 | 431 | 1 322 | 4 750 | 461 |
| Swaps sur défaillance | | | | | | |
| | 10 | 55 | 83 | 7 | 46 | 27 |
| Total des instruments dérivés | 25 431 | 52 609 | 4 950 | 28 594 | 55 191 | 5 697 |
| Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation | (15 575) | (29 170) | - | (19 909) | (33 025) | - |
| Total | 9 856 | 23 439 | 4 950 | 8 685 | 22 166 | 5 697 |

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 773 millions de dollars au 31 octobre 2018 (357 millions en 2017).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Avant les conventions-cadres de compensation | | Après les conventions-cadres de compensation | | | | | |
|---|--|-------|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | | | | |
| Canada | 13 449 | 53 % | 15 447 | 54 % | 4 901 | 50 % | 5 045 | 58 % |
| États-Unis | 5 446 | 21 % | 7 149 | 25 % | 2 102 | 21 % | 1 940 | 22 % |
| Royaume-Uni | 1 181 | 5 % | 1 079 | 4 % | 315 | 3 % | 182 | 2 % |
| Autres pays 1) | 5 355 | 21 % | 4 919 | 17 % | 2 538 | 26 % | 1 518 | 18 % |
| Total | 25 431 | 100 % | 28 594 | 100 % | 9 856 | 100 % | 8 685 | 100 % |

1) Aucun autre pays n'a représenté 15 % ou plus de la valeur de remplacement en 2018 ou en 2017.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation) :

| Au 31 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
|--|----------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------|
| | Contrats de taux d'intérêt | Contrats de change | Contrats sur produits de base | Contrats sur titres de participation | Swaps sur défaillance | Total |
| Institutions financières | 6 509 | 10 238 | 360 | 1 219 | 10 | 18 336 |
| Administrations publiques | 1 694 | 1 478 | 56 | - | - | 3 228 |
| Ressources naturelles | 3 | 27 | 432 | - | - | 462 |
| Énergie | 93 | 641 | 727 | - | - | 1 461 |
| Autres | 660 | 599 | 319 | 366 | - | 1 944 |
| Total | 8 959 | 12 983 | 1 894 | 1 585 | 10 | 25 431 |

| Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
|--|----------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------|
| | Contrats de taux d'intérêt | Contrats de change | Contrats sur produits de base | Contrats sur titres de participation | Swaps sur défaillance | Total |
| Institutions financières | 6 063 | 13 898 | 227 | 1 141 | 7 | 21 336 |
| Administrations publiques | 1 895 | 1 202 | 66 | - | - | 3 163 |
| Ressources naturelles | - | 22 | 74 | - | - | 96 |
| Énergie | 155 | 479 | 226 | - | - | 860 |
| Autres | 1 110 | 1 595 | 253 | 181 | - | 3 139 |
| Total | 9 223 | 17 196 | 846 | 1 322 | 7 | 28 594 |

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

| | Terme à courir | | | | | 2018 | 2017 |
|--|------------------|--------------------|-----------------|------------------|-------------------|---|---|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 3 à 5 ans | De 5 à 10 ans | Plus de 10 ans | Total des montants nominaux de référence | Total des montants nominaux de référence |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | |
| Swaps | 1 404 557 | 707 683 | 1 167 568 | 514 392 | 37 797 | 3 831 997 | 3 202 365 |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt, contrats à terme standardisés et options | 608 132 | 100 756 | 13 885 | 7 897 | 269 | 730 939 | 370 240 |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 2 012 689 | 808 439 | 1 181 453 | 522 289 | 38 066 | 4 562 936 | 3 572 605 |
| Contrats de change | | | | | | | |
| Swaps de devises | 12 466 | 36 718 | 24 980 | 15 413 | 3 339 | 92 916 | 85 586 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 118 783 | 147 231 | 97 828 | 72 857 | 18 533 | 455 232 | 434 210 |
| Contrats de change à terme, contrats à terme standardisés et options | 512 002 | 9 283 | 1 148 | 134 | 26 | 522 593 | 463 665 |
| Total des contrats de change | 643 251 | 193 232 | 123 956 | 88 404 | 21 898 | 1 070 741 | 983 461 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | | |
| Swaps | 6 234 | 14 885 | 2 875 | 372 | - | 24 366 | 18 713 |
| Contrats à terme standardisés et options | 21 910 | 25 587 | 3 530 | 704 | - | 51 731 | 52 051 |
| Total des contrats sur produits de base | 28 144 | 40 472 | 6 405 | 1 076 | - | 76 097 | 70 764 |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | | |
| | 72 922 | 7 953 | 3 873 | 1 680 | 366 | 86 794 | 77 781 |
| Contrats de crédit | | | | | | | |
| | 746 | 248 | 1 262 | 1 083 | 151 | 3 490 | 3 106 |
| Total du montant nominal de référence | 2 757 752 | 1 050 344 | 1 316 949 | 614 532 | 60 481 | 5 800 058 | 4 707 717 |

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| Immeubles | De 10 à 40 ans |
| Matériel informatique et logiciels d'exploitation | 5 ans |
| Autre matériel | 10 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans |

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examens annuels à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2018 et 2017. Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans le poste bureaux et matériel, sous les charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, à 530 millions de dollars, à 501 millions et à 502 millions, respectivement.

| | 2018 | | | | | | 2017 | | | | | |
|--|----------|-----------|-----------------------|----------------|-------------------------|-------|----------|-----------|-----------------------|----------------|-------------------------|-------|
| | Terrains | Immeubles | Matériel informatique | Autre matériel | Améliorations locatives | Total | Terrains | Immeubles | Matériel informatique | Autre matériel | Améliorations locatives | Total |
| Coût | | | | | | | | | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 174 | 1 726 | 1 994 | 913 | 1 429 | 6 236 | 207 | 1 784 | 1 844 | 902 | 1 347 | 6 084 |
| Entrées | 4 | 66 | 236 | 40 | 87 | 433 | - | 72 | 156 | 69 | 105 | 402 |
| Sorties 1) | (32) | (163) | (11) | (27) | (20) | (253) | (28) | (95) | (13) | (13) | (10) | (159) |
| Change et autres | (1) | (2) | 10 | 7 | 18 | 32 | (5) | (35) | 7 | (45) | (13) | (91) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 145 | 1 627 | 2 229 | 933 | 1 514 | 6 448 | 174 | 1 726 | 1 994 | 913 | 1 429 | 6 236 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | | | | | | | | | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | - | 1 063 | 1 465 | 674 | 1 001 | 4 203 | - | 1 055 | 1 306 | 649 | 927 | 3 937 |
| Sorties 1) | - | (116) | (9) | (24) | (15) | (164) | - | (32) | (11) | (8) | (8) | (59) |
| Amortissement | - | 60 | 201 | 48 | 91 | 400 | - | 63 | 185 | 49 | 94 | 391 |
| Change et autres | - | 9 | 5 | 6 | 3 | 23 | - | (23) | (15) | (16) | (12) | (66) |
| Solde à la clôture de l'exercice | - | 1 016 | 1 662 | 704 | 1 080 | 4 462 | - | 1 063 | 1 465 | 674 | 1 001 | 4 203 |
| Valeur comptable nette | 145 | 611 | 567 | 229 | 434 | 1 986 | 174 | 663 | 529 | 239 | 428 | 2 033 |

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

KGS-Alpha Capital Markets (KGS)

Le 1^{er} septembre 2018, nous avons réalisé l'acquisition des activités de KGS, maison de courtage de titres à revenu fixe, dont le siège social est aux États-Unis, qui se spécialise dans les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs américains et qui s'adresse à des investisseurs institutionnels, pour une contrepartie en trésorerie de 304 millions de dollars américains (397 millions de dollars canadiens). L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation Marchés des capitaux.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 49 millions de dollars et un écart d'acquisition de 54 millions. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de trois à quatorze ans selon la méthode d'amortissement accéléré. L'écart d'acquisition de 32 millions lié à cette transaction est déductible à des fins fiscales.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

| (en millions de dollars canadiens) | | KGS |
|--|--|---------------|
| Titres – négociation | | 5 193 |
| Titres pris en pension ou empruntés | | 5 669 |
| Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles | | 103 |
| Autres actifs | | 584 |
| Total des actifs | | 11 549 |
| Titres mis en pension ou prêtés | | 9 563 |
| Titres vendus à découvert | | 1 431 |
| Autres passifs | | 158 |
| Prix d'achat | | 397 |

La ventilation du prix d'achat de KGS pourrait changer une fois terminée l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'UGT en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les 10 premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces 10 années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 2 % (3 % en 2017). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2018 se situaient dans une fourchette de 8,6 % à 11,4 % (8,3 % à 12,2 % en 2017), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2018 et 2017.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2018 et 2017 :

| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires Particuliers et entreprises | | | Activités traditionnelles de gestion de patrimoine | Assurance | Gestion de patrimoine Total | BMO Marchés des capitaux | Total |
|--|--|------------------|-------|---|-----------|-----------------------------------|--------------------------------|-------|
| | PE Canada | PE États-Unis | Total | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2016 | 97 | 3 861 | 3 958 | 2 117 | 2 | 2 119 | 304 | 6 381 |
| Acquisitions (sorties) durant l'exercice | - | - | - | (4) | - | (4) | - | (4) |
| Change et autres 1) | - | (142) | (142) | 24 | - | 24 | (15) | (133) |
| Solde au 31 octobre 2017 | 97 | 3 719 | 3 816 | 2 137 | 2 | 2 139 | 289 | 6 244 |
| Acquisitions (sorties) durant l'exercice | - | - | - | - | - | - | 54 | 54 |
| Change et autres 1) | - | 78 | 78 | (8) | - | (8) | 5 | 75 |
| Solde au 31 octobre 2018 | 97 2) | 3 797 3) | 3 894 | 2 129 4) | 2 5) | 2 131 | 348 6) | 6 373 |

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pymford International plc, LGM Investments Limited, M&I, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I, Greene Holcomb Fisher et KGS.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles :

| (en millions de dollars canadiens) | Relations clients | Dépôts de base | Réseaux de distribution - succursales | Logiciels en cours d'amortissement | Logiciels en cours de développement | Autres | Total |
|------------------------------------|----------------------|-------------------|---|--|---|--------|-------|
| Coût au 31 octobre 2016 | 704 | 968 | 194 | 3 189 | 476 | 365 | 5 896 |
| Entrées (sorties) | (33) | - | - | 546 | (67) | - | 446 |
| Change et autres | (17) | (37) | (7) | (39) | (11) | 11 | (100) |
| Coût au 31 octobre 2017 | 654 | 931 | 187 | 3 696 | 398 | 376 | 6 242 |
| Entrées (sorties) | 35 | - | - | 422 | 94 | 12 | 563 |
| Change et autres | (1) | 20 | 4 | 9 | 4 | (4) | 32 |
| Coût au 31 octobre 2018 | 688 | 951 | 191 | 4 127 | 496 | 384 | 6 837 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

| (en millions de dollars canadiens) | Relations clients | Dépôts de base | Réseaux de distribution - succursales | Logiciels en cours d'amortissement | Logiciels en cours de développement | Autres | Total |
|---|----------------------|-------------------|---|--|---|--------|-------|
| Amortissement cumulé au 31 octobre 2016 | 398 | 735 | 194 | 2 329 | - | 62 | 3 718 |
| Amortissement | 68 | 56 | - | 336 | - | 25 | 485 |
| Sorties | (22) | - | - | (11) | - | - | (33) |
| Change et autres | (13) | (29) | (7) | (36) | - | (2) | (87) |
| Amortissement cumulé au 31 octobre 2017 | 431 | 762 | 187 | 2 618 | - | 85 | 4 083 |
| Amortissement | 46 | 51 | - | 387 | - | 19 | 503 |
| Sorties | - | - | - | (20) | - | - | (20) |
| Change et autres | (2) | 17 | 4 | (15) | - | (5) | (1) |
| Amortissement cumulé au 31 octobre 2018 | 475 | 830 | 191 | 2 970 | - | 99 | 4 565 |
| Valeur comptable au 31 octobre 2018 | 213 | 121 | - | 1 157 | 496 | 285 | 2 272 |
| Valeur comptable au 31 octobre 2017 | 223 | 169 | - | 1 078 | 398 | 291 | 2 159 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 165 millions de dollars au 31 octobre 2018 (169 millions au 31 octobre 2017) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les réductions de valeur des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018 se sont chiffrées à 13 millions de dollars (5 millions en 2017).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|---------------|---------------|
| Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments | 6 910 | 6 508 |
| Intérêts courus à recevoir | 1 461 | 1 079 |
| Activités de Financement de matériel de transport - véhicules loués | 937 | 928 |
| Garanties en trésorerie | 2 019 | 3 165 |
| Créances de clients, de négociants et de courtiers | 236 | 156 |
| Actifs liés à l'assurance | 822 | 644 |
| Actifs au titre des régimes de retraite (note 21) | 664 | 508 |
| Métaux précieux | 1 603 | 582 |
| Total | 14 652 | 13 570 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 13 : Dépôts

| (en millions de dollars canadiens) | Dépôts à vue | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|---------------|---------------------------|---------------|------------------|----------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|
| | Productifs d'intérêts | | Non productifs d'intérêts | | Dépôts à préavis | | Dépôts à terme fixe | | Total | |
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Catégories de déposants : | | | | | | | | | | |
| Banques 1) | 1 450 | 818 | 1 400 | 1 864 | 526 | 586 | 24 531 | 24 937 | 27 907 | 28 205 |
| Entreprises et administrations publiques | 25 266 | 20 621 | 33 984 | 33 968 | 67 026 | 61 790 | 187 024 | 166 897 | 313 300 | 283 276 |
| Particuliers | 3 476 | 3 278 | 21 345 | 20 044 | 90 233 | 89 859 | 65 790 | 55 130 | 180 844 | 168 311 |
| Total 2) 3) | 30 192 | 24 717 | 56 729 | 55 876 | 157 785 | 152 235 | 277 345 | 246 964 | 522 051 | 479 792 |
| Domiciliation : | | | | | | | | | | |
| Canada | 21 735 | 21 557 | 47 231 | 44 380 | 82 091 | 81 590 | 161 192 | 145 648 | 312 249 | 293 175 |
| États-Unis | 7 395 | 2 259 | 9 477 | 11 496 | 74 476 | 69 555 | 86 805 | 75 517 | 178 153 | 158 827 |
| Autres pays | 1 062 | 901 | 21 | - | 1 218 | 1 090 | 29 348 | 25 799 | 31 649 | 27 790 |
| Total | 30 192 | 24 717 | 56 729 | 55 876 | 157 785 | 152 235 | 277 345 | 246 964 | 522 051 | 479 792 |

1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

2) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Au 31 octobre 2018 et 2017, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 29 673 millions de dollars et 30 419 millions de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2018 et 2017, les dépôts comprenaient respectivement 259 747 millions et 237 127 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 37 427 millions et 27 686 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à 10 ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès de la Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2018, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 55 millions de dollars (707 millions en 2017).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 9 121 millions de dollars au 31 octobre 2018 (8 430 millions en 2017).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 25 045 millions de dollars au 31 octobre 2018 (23 108 millions en 2017).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|------------------------------------|---------|---------|
| Moins de 1 an | 162 666 | 145 039 |
| De 1 an à 2 ans | 34 154 | 25 620 |
| De 2 à 3 ans | 26 107 | 23 323 |
| De 3 à 4 ans | 16 708 | 19 345 |
| De 4 à 5 ans | 22 196 | 15 850 |
| Plus de 5 ans | 15 514 | 17 787 |
| Total 1) | 277 345 | 246 964 |

1) Comprend des dépôts de 247 808 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 146 697 millions étaient domiciliés au Canada, 71 770 millions, aux États-Unis et 29 341 millions, dans d'autres pays (221 954 millions, 130 197 millions, 65 963 millions et 25 794 millions, respectivement, en 2017). Des dépôts de 146 697 millions domiciliés au Canada, 55 190 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 3 836 millions, dans trois à six mois, 12 909 millions, dans six à douze mois et 74 762 millions, dans plus de douze mois (130 197 millions, 41 418 millions, 7 922 millions, 10 574 millions et 70 283 millions, respectivement, en 2017). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 242 612 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (213 757 millions en 2017).

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés inclus dans les dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Au 31 octobre 2018, la juste valeur et le montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 15 309 millions de dollars et de 15 668 millions (13 674 millions et 13 563 millions, respectivement, en 2017). Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une hausse de 498 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et comme une diminution avant impôts de 28 millions qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, ce qui est attribuable aux fluctuations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (baisse de 72 millions enregistrée dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et diminution de 169 millions attribuable aux variations de notre propre écart de taux en 2017). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos propres écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2018, correspondent à une perte latente d'environ 331 millions de dollars (perte latente d'environ 303 millions en 2017), perte latente dont une tranche de 255 millions a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (227 millions en 2017).

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes des acceptations est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les autres actifs ou autres passifs, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert à leur juste valeur et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de notre propre programme. Les notes 6 et 7 donnent plus de détails sur notre programme de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|--|---------------|---------------|
| Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments | 8 119 | 7 894 |
| Intérêts courus à payer | 1 385 | 1 037 |
| Garanties en trésorerie | 4 343 | 3 696 |
| Passifs liés à l'assurance | 9 585 | 8 959 |
| Passifs de filiales, autres que des dépôts | 9 283 | 6 931 |
| Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21) | 960 | 1 303 |
| Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients | 1 898 | 2 177 |
| Passif au titre des régimes de retraite (note 21) | 256 | 364 |
| Total | 35 829 | 32 361 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes, ainsi que des activités de réassurance.

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des contrats de placement, soit 800 millions de dollars au 31 octobre 2018 (749 millions au 31 octobre 2017), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement ont donné lieu à une baisse de 28 millions des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (baisse de 41 millions en 2017 et hausse de 55 millions en 2016). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2018, une perte de 2 millions a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement aux variations de notre écart de taux (perte de 32 millions en 2017 et de 7 millions en 2016). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de cet écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|-------|-------|
| Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice | 8 959 | 7 909 |
| Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit : | | |
| Nouveaux contrats | 742 | 545 |
| Polices existantes | (400) | 66 |
| Variations des hypothèses et méthodes actuarielles | 3 | (52) |
| Change | - | (1) |
| Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie | 345 | 558 |
| Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance | 281 | 492 |
| Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice | 9 585 | 8 959 |

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|------------------------------------|-------|-------|-------|
| Revenu des primes directes | 1 976 | 1 750 | 1 561 |
| Primes cédées | (148) | (157) | (271) |
| | 1 828 | 1 593 | 1 290 |

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties envers les porteurs de nos titres d'emprunt, sous forme de billets et de débentures, et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8). Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état des valeurs nominales, des termes à courir et des valeurs comptables de notre dette subordonnée :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Valeur nominale | Échéance | Taux d'intérêt (%) | Remboursables à notre gré | Total 2018 | Total 2017 |
|---|-----------------|-------------------------|--------------------|---------------------------|--------------|--------------|
| Débentures série 20 | 150 | De décembre 2025 à 2040 | 8,25 | Non remboursables | 143 | 148 |
| Billets à moyen terme – série F Tranche 1 | 900 | Mars 2023 | 6,17 | Mars 2018 1) | - | 905 |
| Billets à moyen terme – série H Tranche 1 8) | 1 000 | Septembre 2024 | 3,12 | Septembre 2019 2) | 1 003 | 1 016 |
| Billets à moyen terme – série H Tranche 2 8) | 1 000 | Décembre 2025 | 3,34 | Décembre 2020 3) | 916 | 969 |
| Billets à moyen terme – série I Tranche 1 8) | 1 250 | Juin 2026 | 3,32 | Juin 2021 4) | 1 222 | 1 178 |
| Billets à moyen terme – série I Tranche 2 8) | 850 | Juin 2027 | 2,57 | Juin 2022 5) | 813 | 813 |
| Billets subordonnés à 3,803 % échéant en 2032 8) 9) | 1 250 \$ US | Décembre 2032 | 3,80 | Décembre 2027 6) | 1 573 | - |
| Billets subordonnés à 4,338 % échéant en 2028 8) 10) | 850 \$ US | Octobre 2028 | 4,34 | Octobre 2023 7) | 1 112 | - |
| Total 11) | | | | | 6 782 | 5 029 |

- 1) La totalité des 900 millions de dollars de billets à moyen terme – série F, Tranche 1 ont été remboursés le 28 mars 2018 à leur plein montant en capital majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
 - 2) Remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 19 septembre 2019.
 - 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 8 décembre 2020, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 8 décembre 2020.
 - 4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2021, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2021.
 - 5) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2022, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2022.
 - 6) Remboursables à la valeur nominale le 15 décembre 2027 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
 - 7) Remboursables à la valeur nominale le 5 octobre 2023 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
 - 8) Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque billet est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés du billet) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.
 - 9) Le 12 décembre 2017, nous avons émis 1 250 millions de dollars américains de billets subordonnés à 3,803 %.
 - 10) Le 5 octobre 2018, nous avons émis 850 millions de dollars américains de billets subordonnés à 4,338 %.
 - 11) Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet de diminuer leur valeur comptable au 31 octobre 2018 de 233 millions de dollars (121 millions en 2017); voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet. La valeur comptable est également ajustée en fonction des avoirs au titre de la dette subordonnée détenus aux fins des activités de tenue de marché.
- Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

L'information sur l'ensemble des durées à courir jusqu'à l'échéance de notre dette subordonnée, selon les dates d'échéance énoncées dans les conditions des émissions, est présentée en caractères de couleur bleue dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan aux pages 107 et 108 du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 16 : Capitaux propres

Capital social

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2018 | | | 2017 | | |
|--|--------------------|---------------|--------------------------------|--------------------|---------------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions privilégiées classées dans les capitaux propres | | | | | | |
| Catégorie B – série 14 1) | - | - | - | - | - | 0,66 |
| Catégorie B – série 15 2) | - | - | - | - | - | 0,73 |
| Catégorie B – série 16 3) | - | - | 0,64 | 6 267 391 | 157 | 0,85 |
| Catégorie B – série 17 4) | - | - | 0,52 | 5 732 609 | 143 | 0,55 |
| Catégorie B – série 25 | 9 425 607 | 236 | 0,45 | 9 425 607 | 236 | 0,45 |
| Catégorie B – série 26 | 2 174 393 | 54 | 0,59 | 2 174 393 | 54 | 0,43 |
| Catégorie B – série 27 | 20 000 000 | 500 | 1,00 | 20 000 000 | 500 | 1,00 |
| Catégorie B – série 29 | 16 000 000 | 400 | 0,98 | 16 000 000 | 400 | 0,98 |
| Catégorie B – série 31 | 12 000 000 | 300 | 0,95 | 12 000 000 | 300 | 0,95 |
| Catégorie B – série 33 | 8 000 000 | 200 | 0,95 | 8 000 000 | 200 | 0,95 |
| Catégorie B – série 35 | 6 000 000 | 150 | 1,25 | 6 000 000 | 150 | 1,25 |
| Catégorie B – série 36 | 600 000 | 600 | 58,50 | 600 000 | 600 | 58,50 |
| Catégorie B – série 38 | 24 000 000 | 600 | 1,21 | 24 000 000 | 600 | 1,33 |
| Catégorie B – série 40 5) | 20 000 000 | 500 | 1,13 | 20 000 000 | 500 | 0,80 |
| Catégorie B – série 42 6) | 16 000 000 | 400 | 1,10 | 16 000 000 | 400 | 0,45 |
| Catégorie B – série 44 7) | 16 000 000 | 400 | - | - | - | - |
| | | 4 340 | | | 4 240 | |
| Actions ordinaires | | | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 647 816 318 | 13 032 | | 645 761 333 | 12 539 | |
| Émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires | - | - | | 4 821 184 | 448 | |
| Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 20) | 1 513 307 | 99 | | 2 233 801 | 146 | |
| Rachetées à des fins d'annulation | (10 000 000) | (202) | | (5 000 000) | (101) | |
| Solde à la clôture de l'exercice | 639 329 625 | 12 929 | 3,78 | 647 816 318 | 13 032 | 3,56 |
| Capital social | | 17 269 | | | 17 272 | |

- Le 25 mai 2017, nous avons racheté nos 10 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 14 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont été de 0,66 \$ par action, et 10 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 25 mai 2017, nous avons racheté nos 10 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 15 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont été de 0,73 \$ par action, et 10 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 25 août 2018, nous avons racheté nos 6 267 391 actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 16 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 ont été de 0,64 \$ par action, et 6 267 391 actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 25 août 2018, nous avons racheté nos 5 732 609 actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 17 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 ont été de 0,52 \$ par action, et 5 732 609 actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 9 mars 2017, nous avons émis 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 40 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 500 millions de dollars.
- Le 29 juin 2017, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 42 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.
- Le 17 septembre 2018, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 44 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | Prix de rachat | Dividende trimestriel non cumulatif 1) | Prime au rajustement du taux | Date de rachat ou de conversion | Convertibles en |
|------------------------|----------------|--|------------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Catégorie B – série 25 | 25,00 | 0,112813 \$ 2) | 1,15 % | 25 août 2021 3) 4) | Catégorie B – série 26 8) |
| Catégorie B – série 26 | 25,00 | Variable 7) | 1,15 % | 25 août 2021 3) 5) | Catégorie B – série 25 8) |
| Catégorie B – série 27 | 25,00 | 0,2500 \$ 2) | 2,33 % | 25 mai 2019 3) 4) | Catégorie B – série 28 8) |
| Catégorie B – série 29 | 25,00 | 0,24375 \$ 2) | 2,24 % | 25 août 2019 3) 4) | Catégorie B – série 30 8) |
| Catégorie B – série 31 | 25,00 | 0,2375 \$ 2) | 2,22 % | 25 novembre 2019 3) 4) | Catégorie B – série 32 8) |
| Catégorie B – série 33 | 25,00 | 0,2375 \$ 2) | 2,71 % | 25 août 2020 3) 4) | Catégorie B – série 34 8) |
| Catégorie B – série 35 | 25,00 | 0,3125 \$ | Sans rajustement | 25 août 2020 6) | Non convertibles |
| Catégorie B – série 36 | 1 000,00 | 14,6250 \$ 2) | 4,97 % | 25 novembre 2020 3) 4) | Catégorie B – série 37 8) |
| Catégorie B – série 38 | 25,00 | 0,303125 \$ 2) | 4,06 % | 25 février 2022 3) 4) | Catégorie B – série 39 8) |
| Catégorie B – série 40 | 25,00 | 0,28125 \$ 2) | 3,33 % | 25 mai 2022 3) 4) | Catégorie B – série 41 8) |
| Catégorie B – série 42 | 25,00 | 0,2750 \$ 2) | 3,17 % | 25 août 2022 3) 4) | Catégorie B – série 43 8) |
| Catégorie B – série 44 | 25,00 | 0,303125 \$ 2) | 2,68 % | 25 novembre 2023 3) 4) | Catégorie B – série 45 8) |

- Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivalra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions privilégiées – série 26, 28, 30, 32, 34, 37, 39, 41, 43 et 45 donnent droit à un dividende à taux variable.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions privilégiées – série 25 donnent droit à un dividende à taux fixe.
- Les actions privilégiées – série 35 font l'objet d'une prime au rachat si elles sont rachetées avant le 25 août 2024.
- Le taux variable équivalra au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement.
- Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconverter en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. En outre, les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire, ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur, sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 35, 36, 38, 40, 42 et 44 sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque action privilégiée est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur de l'action privilégiée émise (y compris les dividendes déclarés et impayés sur l'émission d'actions privilégiées) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} juin 2018, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons acheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons acheté, à des fins d'annulation, 10 millions de nos actions ordinaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons acheté, à des fins d'annulation, 5 millions de nos actions ordinaires.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que, si la Fiducie de capital BMO II (la fiducie), une entité structurée non consolidée, omet de verser sur ses titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons pas de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par la fiducie, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elle ne verse la distribution en question aux détenteurs de ses titres.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Quant aux dividendes versés au cours de l'exercice 2018, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Dans le cas des dividendes versés au cours des deux premiers trimestres de 2017, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix comportait un escompte de 2 %. Dans le cas des dividendes versés au troisième trimestre de 2017, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. Quant aux dividendes versés au cours du quatrième trimestre, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous n'avons émis aucune nouvelle action ordinaire (4 821 184 en 2017) et avons acheté 1 995 353 actions ordinaires (504 873 en 2017) sur le marché libre destinées aux actionnaires dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2018, nous avons réservé 39 947 147 actions ordinaires (39 947 147 en 2017) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 6 095 201 actions ordinaires (7 525 296 en 2017) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 20.

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, certains titres de participation et de créance et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités. Dans le cas de certains portefeuilles d'instruments financiers pour lesquels nous gérons les expositions à des risques similaires et compensatoires, la juste valeur est déterminée en fonction de notre exposition nette à ce risque.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons et actualisons régulièrement les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de courtiers indépendants et de prix multisources.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et risques semblables. Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables. La juste valeur des passifs liés à nos billets de premier rang et de nos obligations couvertes est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, comme les flux de trésorerie actualisés, qui font intervenir des courbes de taux d'intérêt du marché et des écarts de financement du marché.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés.

Dette subordonnée

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme et autres instruments financiers

Il est présumé que la valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des autres actifs, des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et des autres passifs.

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, ne sont pas considérés comme des instruments financiers, et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens) 2018

| | Valeur comptable | Juste valeur | Évalués au moyen de cours du marché | Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables) | Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables) |
|--|------------------|--------------|-------------------------------------|--|--|
| Valeurs mobilières | | | | | |
| Coût amorti | 6 485 | 6 288 | 429 | 5 795 | 64 |
| Prêts ¹⁾ | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 119 544 | 118 609 | - | 118 609 | - |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 62 687 | 62 618 | - | 62 618 | - |
| Prêts sur cartes de crédit | 8 099 | 8 099 | - | 8 099 | - |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾ | 192 225 | 191 989 | - | 191 989 | - |
| | 382 555 | 381 315 | - | 381 315 | - |
| Dépôts ³⁾ | 506 742 | 506 581 | - | 506 581 | - |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées | 25 051 | 24 838 | - | 24 838 | - |
| Dettes subordonnées | 6 782 | 6 834 | - | 6 834 | - |

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Ne tient pas compte des 1 450 millions de dollars de prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'adoption de l'IFRS 9 (se reporter à la note 28).

3) Ne tient pas compte des 15 309 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à leur juste valeur.

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et les autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)

2017

| | Valeur comptable | Juste valeur | Évalués au moyen de cours du marché | Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables) | Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables) |
|---|------------------|--------------|-------------------------------------|--|--|
| Valeurs mobilières | | | | | |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | 9 094 | 9 096 | 2 522 | 6 574 | - |
| Prêts ¹⁾ | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 115 165 | 114 821 | - | 114 821 | - |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 61 465 | 61 470 | - | 61 470 | - |
| Prêts sur cartes de crédit | 7 828 | 7 828 | - | 7 828 | - |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 174 084 | 174 105 | - | 174 105 | - |
| | 358 542 | 358 224 | - | 358 224 | - |
| Dépôts ²⁾ | 466 118 | 466 441 | - | 466 441 | - |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées | 23 054 | 23 148 | - | 23 148 | - |
| Dettes subordonnées | 5 029 | 5 255 | - | 5 255 | - |

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Ne tient pas compte des 13 674 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et les autres passifs.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de niveau 2, lesquels étaient classés antérieurement en tant que titres disponibles à la vente, est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Les tableaux suivants font état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

Classés selon l'IFRS 9

(en millions de dollars canadiens)

2018

| | Évalués au moyen de cours du marché | Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables) | Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables) | Total |
|--|--|---|---|---------------|
| Titres de négociation | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 9 107 | 1 213 | - | 10 320 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 4 013 | 4 689 | - | 8 702 |
| l'administration fédérale américaine | 9 465 | 52 | - | 9 517 |
| des municipalités, agences et États américains | 78 | 1 138 | - | 1 216 |
| d'autres administrations publiques | 1 210 | 201 | - | 1 411 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | | | | |
| | 60 | 8 869 | 255 | 9 184 |
| Titres de créance d'entreprises | 2 973 | 6 218 | 7 | 9 198 |
| Prêts | - | 199 | - | 199 |
| Titres de participation d'entreprises | 49 946 | 4 | - | 49 950 |
| | 76 852 | 22 583 | 262 | 99 697 |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 328 | 103 | - | 431 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 219 | 727 | - | 946 |
| l'administration fédérale américaine | 69 | - | - | 69 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | | | | |
| | - | 7 | - | 7 |
| Titres de créance d'entreprises | 178 | 6 643 | - | 6 821 |
| Titres de participation d'entreprises | 1 378 | 134 | 1 825 | 3 337 |
| | 2 172 | 7 614 | 1 825 | 11 611 |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 11 978 | 827 | - | 12 805 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 3 315 | 3 547 | - | 6 862 |
| l'administration fédérale américaine | 16 823 | - | - | 16 823 |
| des municipalités, agences et États américains | 14 | 3 640 | 1 | 3 655 |
| d'autres administrations publiques | 3 143 | 1 647 | - | 4 790 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | | | | |
| | - | 13 687 | - | 13 687 |
| Titres de créance d'entreprises | 1 959 | 1 797 | - | 3 756 |
| Titres de participation d'entreprises | - | - | 62 | 62 |
| | 37 232 | 25 145 | 63 | 62 440 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | | | | |
| | - | - | 1 450 | 1 450 |
| Passifs à la juste valeur | | | | |
| Titres vendus à découvert | 26 336 | 2 468 | - | 28 804 |
| Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets | - | 15 309 | - | 15 309 |
| Passifs au titre des rentes | - | 800 | - | 800 |
| | 26 336 | 18 577 | - | 44 913 |
| Actifs dérivés | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 18 | 8 959 | - | 8 977 |
| Contrats de change | 16 | 12 983 | - | 12 999 |
| Contrats sur produits de base | 166 | 1 894 | - | 2 060 |
| Contrats sur titres de participation | 286 | 1 872 | - | 2 158 |
| Swaps sur défaillance | - | 10 | - | 10 |
| | 486 | 25 718 | - | 26 204 |
| Passifs dérivés | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 14 | 8 620 | - | 8 634 |
| Contrats de change | 2 | 11 852 | - | 11 854 |
| Contrats sur produits de base | 295 | 1 161 | - | 1 456 |
| Contrats sur titres de participation | 246 | 2 183 | 1 | 2 430 |
| Swaps sur défaillance | - | 36 | 1 | 37 |
| | 557 | 23 852 | 2 | 24 411 |

Classés selon l'IAS 39

(en millions de dollars canadiens)

2017

| | Évalués au moyen de cours du marché | Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables) | Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables) | Total |
|--|--|---|---|--------|
| Titres de négociation | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 8 712 | 2 115 | - | 10 827 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 3 177 | 4 150 | - | 7 327 |
| l'administration fédérale américaine | 9 417 | 56 | - | 9 473 |
| des municipalités, agences et États américains | 189 | 1 942 | - | 2 131 |
| d'autres administrations publiques | 630 | 193 | - | 823 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | | | | |
| | - | 931 | - | 931 |
| Titres de créance d'entreprises | 1 485 | 10 278 | - | 11 763 |
| Prêts | 3 | 150 | - | 153 |
| Titres de participation d'entreprises | 55 640 | 1 | - | 55 641 |
| | 79 253 | 19 816 | - | 99 069 |
| Titres disponibles à la vente | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 8 283 | 897 | - | 9 180 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 920 | 2 707 | - | 3 627 |
| l'administration fédérale américaine | 14 269 | - | - | 14 269 |
| des municipalités, agences et États américains | 18 | 4 077 | 1 | 4 096 |
| d'autres administrations publiques | 2 290 | 1 268 | - | 3 558 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | | | | |
| | - | 13 216 | - | 13 216 |
| Titres de créance d'entreprises | 1 551 | 2 972 | 2 | 4 525 |
| Titres de participation d'entreprises | 37 | 126 | 1 441 | 1 604 |
| | 27 368 | 25 263 | 1 444 | 54 075 |
| Titres divers | | | | |
| | - | - | 333 | 333 |
| Passifs à la juste valeur | | | | |
| Titres vendus à découvert | | | | |
| | 22 992 | 2 171 | - | 25 163 |
| Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets | | | | |
| | - | 13 674 | - | 13 674 |
| Passifs au titre des rentes | | | | |
| | - | 749 | - | 749 |
| | 22 992 | 16 594 | - | 39 586 |
| Actifs dérivés | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | |
| | 4 | 9 223 | - | 9 227 |
| Contrats de change | | | | |
| | 17 | 17 196 | - | 17 213 |
| Contrats sur produits de base | | | | |
| | 232 | 846 | - | 1 078 |
| Contrats sur titres de participation | | | | |
| | 93 | 1 333 | - | 1 426 |
| Swaps sur défaillance | | | | |
| | - | 7 | - | 7 |
| | 346 | 28 605 | - | 28 951 |
| Passifs dérivés | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | |
| | 7 | 8 309 | - | 8 316 |
| Contrats de change | | | | |
| | 6 | 14 967 | - | 14 973 |
| Contrats sur produits de base | | | | |
| | 239 | 835 | - | 1 074 |
| Contrats sur titres de participation | | | | |
| | 166 | 3 220 | - | 3 386 |
| Swaps sur défaillance | | | | |
| | - | 55 | - | 55 |
| | 418 | 27 386 | - | 27 804 |

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations. Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées de niveau 3, puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

| Au 31 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur | Juste valeur des actifs | Techniques d'évaluation | Données d'entrée non observables importantes | Fourchette des valeurs des données d'entrée 1) | | Changement de la juste valeur pour refléter des hypothèses raisonnablement possibles 2) |
|--|--|-------------------------------|----------------------------------|---|---|-------------------------------|--|
| | | | | | Minimum | Maximum | |
| Titres de participation de sociétés fermées 3) | Titres de participation d'entreprises | 1 825 | Valeur liquidative VE/BAIIA | Valeur liquidative Coefficient | s. o. 6x | s. o. 18x | s. o. s. o. |
| Prêts | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 1 450 | Flux de trésorerie actualisés | Marge d'escompte | 50 points de base | 175 points de base | 3 |

1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de la catégorie. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

2) Représente l'incidence d'une hausse ou d'une baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte pour les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

3) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 889 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous détenons afin de respecter des exigences réglementaires.

s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise (VE) selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Marge d'escompte

Le rendement des prêts et des titres de créance d'entreprises correspond au taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs attendus dans un modèle d'évaluation. La marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence jouissent de cotes de crédit élevées et sont assortis d'échéances semblables, comme le sont les obligations d'État. La marge d'escompte représente donc le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie futurs. En règle générale, une augmentation ou une diminution de la marge d'escompte se traduira par une diminution ou une augmentation de la juste valeur.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Des éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, 2 578 millions de dollars de titres de négociation, 714 millions en titres à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 266 millions en titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (176 millions en titres de négociation et 107 millions en titres disponibles à la vente, respectivement, en 2017) ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, 4 122 millions en titres de négociation, 742 millions en titres à la juste valeur par le biais du résultat net et 4 044 millions en titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (156 millions en titres de négociation et 56 millions en titres disponibles à la vente, respectivement, en 2017) ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue du cours du marché sur des marchés actifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, des titres disponibles à la vente de 33 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 1 en raison de la disponibilité des prix observables servant à l'évaluation de ces titres. Aucun transfert n'est survenu en 2018.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours des exercices clos le 31 octobre 2018 et 2017, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

| Exercice clos le 31 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens) | Variations de la juste valeur | | | | | | | Juste valeur au 31 octobre 2018 | Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2) | |
|--|--|-------------------------|---|--------|--------|-------------------------|-----------------------------|---------------------------------|---|-------------------------------|
| | Solde au 1 ^{er} novembre 2017 | Inclus dans le résultat | Inclus dans les autres éléments du résultat global 1) | Achats | Ventes | Échéances ou règlements | Transferts vers le niveau 3 | | | Transferts depuis le niveau 3 |
| Titres de négociation | | | | | | | | | | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines | - | (1) | 4 | 306 | (54) | - | - | - | 255 | (5) |
| Titres de créance d'entreprises | - | - | - | 7 | - | - | - | - | 7 | - |
| Total des titres de négociation | - | (1) | 4 | 313 | (54) | - | - | - | 262 | (5) |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | | | | | | | |
| Titres de créance d'entreprises 3) | 73 | - | (4) | 5 | - | - | - | (74) | - | - |
| Titres de participation d'entreprises 3) 4) | 1 701 | 12 | 31 | 307 | (161) | (2) | - | (63) | 1 825 | 5 |
| Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 774 | 12 | 27 | 312 | (161) | (2) | - | (137) | 1 825 | 5 |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | | |
| des municipalités, agences et États américains | 1 | - | - | - | - | - | - | - | 1 | s. o. |
| Titres de créance d'entreprises | 2 | - | - | - | - | (2) | - | - | - | s. o. |
| Titres de participation d'entreprises | - | - | - | 62 | - | - | - | - | 62 | s. o. |
| Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 3 | - | - | 62 | - | (2) | - | - | 63 | s. o. |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 5) | 2 372 | (2) | 24 | 604 | - | (1 548) | - | - | 1 450 | - |
| Passifs dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats sur titres de participation | - | - | - | - | - | - | 1 | - | 1 | - |
| Swaps sur défaillance | - | - | - | - | - | - | 1 | - | 1 | - |
| Total des passifs dérivés | - | - | - | - | - | - | 2 | - | 2 | - |

1) Les écarts de conversion associés aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger ont été pris en compte dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, sous autres éléments du résultat global.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres à la juste valeur par le biais du résultat net toujours détenus au 31 octobre 2018 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

3) Comprend des instruments de créance de 73 millions de dollars et des instruments de capitaux propres de 260 millions qui ont été reclassés des titres divers aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net par suite de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28).

4) Comprend des instruments de capitaux propres de 1 441 millions de dollars qui ont été reclassés des titres disponibles à la vente aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net par suite de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28).

5) Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont été reclassés des titres évalués au coût amorti aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net par suite de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28).

s. o. - sans objet

| Exercice clos le 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens) | Variations de la juste valeur | | | | | | | Juste valeur au 31 octobre 2017 | Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2) | |
|--|--------------------------------|----------------------------|---|--------|--------|----------------------------|-----------------------------------|--|---|-------------------------------------|
| | Solde au 31 octobre 2016 | Inclus dans le résultat | Inclus dans les autres éléments du résultat global 1) | Achats | Ventes | Échéances ou règlements | Transferts vers le niveau 3 | | | Transferts depuis le niveau 3 |
| Titres de négociation | | | | | | | | | | |
| Titres de créance d'entreprises | 91 | 1 | 1 | - | - | (93) | - | - | - | - |
| Total des titres de négociation | 91 | 1 | 1 | - | - | (93) | - | - | - | - |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | | |
| des municipalités, agences et États américains | 1 | - | - | - | - | - | - | - | 1 | s. o. |
| Titres de créance d'entreprises | 4 | - | - | - | (1) | (1) | - | - | 2 | s. o. |
| Titres de participation d'entreprises | 1 456 | (40) | (15) | 190 | (117) | - | - | (33) | 1 441 | s. o. |
| Total des titres disponibles à la vente | 1 461 | (40) | (15) | 190 | (118) | (1) | - | (33) | 1 444 | s. o. |
| Titres divers | 320 | (9) | (7) | 134 | (102) | (3) | - | - | 333 | (8) |

1) Les écarts de conversion associés aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger ont été pris en compte dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, sous autres éléments du résultat global.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2017 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.
s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans l'état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme et des commissions liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans l'état consolidé des résultats. Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs.

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|-------|-------|-------|
| Taux d'intérêt | 437 | 480 | 663 |
| Change | 377 | 369 | 349 |
| Titres de participation | 449 | 239 | 188 |
| Produits de base | 63 | 84 | 66 |
| Autres | 82 | 47 | 25 |
| Total des revenus de négociation | 1 408 | 1 219 | 1 291 |
| Présentés en tant que : | | | |
| Revenus nets d'intérêts 1) | (422) | (133) | 99 |
| Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation | 1 830 | 1 352 | 1 192 |
| Total des revenus de négociation | 1 408 | 1 219 | 1 291 |

1) Les montants entre parenthèses désignent la charge nette d'intérêts.

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les tableaux qui suivent présentent les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ces tableaux comportent également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

| (en millions de dollars canadiens) | Montants non compensés au bilan | | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|--|-------------------------|----------------|
| | Montants bruts | Montants compensés au bilan | Montants nets figurant au bilan | Incidence des conventions-cadres de compensation | Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2) | Garanties en trésorerie | Montant net 3) |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Titres pris en pension ou empruntés | 86 635 | 1 584 | 85 051 | 13 355 | 70 640 | - | 1 056 |
| Instruments dérivés | 52 810 | 26 606 | 26 204 | 15 575 | 505 | 3 576 | 6 548 |
| | 139 445 | 28 190 | 111 255 | 28 930 | 71 145 | 3 576 | 7 604 |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 51 017 | 26 606 | 24 411 | 15 575 | 555 | 1 492 | 6 789 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 68 268 | 1 584 | 66 684 | 13 355 | 53 071 | - | 258 |
| | 119 285 | 28 190 | 91 095 | 28 930 | 53 626 | 1 492 | 7 047 |

| | Montants bruts | Montants compensés au bilan | Montants nets figurant au bilan | Montants non compensés au bilan | | | Montant net 3) |
|-------------------------------------|----------------|-----------------------------|---------------------------------|--|--|-------------------------|----------------|
| | | | | Incidence des conventions-cadres de compensation | Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2) | Garanties en trésorerie | |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Titres pris en pension ou empruntés | 80 948 | 5 901 | 75 047 | 9 382 | 65 044 | - | 621 |
| Instruments dérivés | 45 064 | 16 113 | 28 951 | 19 909 | 933 | 2 903 | 5 206 |
| | 126 012 | 22 014 | 103 998 | 29 291 | 65 977 | 2 903 | 5 827 |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 43 917 | 16 113 | 27 804 | 19 909 | 1 263 | 1 642 | 4 990 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 61 020 | 5 901 | 55 119 | 9 382 | 45 436 | - | 301 |
| | 104 937 | 22 014 | 82 923 | 29 291 | 46 699 | 1 642 | 5 291 |

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

3) N'a pas pour but de représenter notre exposition réelle au risque de crédit.

Note 19 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui est appropriée compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis, qui est conforme à nos cotes de crédit cibles, qui soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et qui maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui servent à gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis en fonction de la ligne directrice sur les besoins de suffisance du capital du BSIF.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après certaines déductions réglementaires.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et peuvent comprendre certaines provisions pour pertes sur prêts, après certaines déductions réglementaires. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements appliqués aux fonds propres, par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par le total des éléments inscrits au bilan et d'éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements prescrits.

Au 31 octobre 2018, nous nous conformions aux exigences du BSIF concernant les ratios de capital cibles, lesquelles prévoient une réserve de fonds propres de 2,5 %, un supplément en fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux banques d'importance systémique intérieure, une réserve anticyclique et une réserve pour stabilité intérieure de 1,5 %.

Mesures des fonds propres réglementaires et actifs pondérés en fonction des risques

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | 2017 |
|--|---------|---------|
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 32 721 | 30 633 |
| Fonds propres de catégorie 1 | 37 220 | 35 108 |
| Total des fonds propres | 44 116 | 40 596 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 289 237 | 269 466 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 | 289 420 | 269 466 |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques | 289 604 | 269 466 |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 11,3 % | 11,4 % |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 | 12,9 % | 13,0 % |
| Ratio du total des fonds propres | 15,2 % | 15,1 % |
| Ratio de levier | 4,2 % | 4,4 % |

Tous les soldes de 2018 et de 2017 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris ».

Note 20 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution, et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Certaines options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance 10 ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

| (en dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | | 2017 | | 2016 | |
|--|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré 1) | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré 1) | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré 1) |
| Options en cours à l'ouverture de l'exercice | 7 525 296 | 72,05 | 9 805 299 | 77,41 | 12 111 153 | 80,19 |
| Options attribuées | 705 398 | 100,63 | 723 431 | 96,90 | 754 714 | 77,23 |
| Options exercées | 1 513 307 | 58,40 | 2 233 801 | 57,80 | 2 103 391 | 55,32 |
| Options éteintes ou annulées | 152 417 | 86,85 | 13 243 | 66,89 | 104 606 | 71,76 |
| Options échues | 469 769 | 153,40 | 756 390 | 195,02 | 852 571 | 179,53 |
| Options en cours à la clôture de l'exercice | 6 095 201 | 72,19 | 7 525 296 | 72,05 | 9 805 299 | 77,41 |
| Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice | 3 782 481 | 61,39 | 4 584 375 | 67,42 | 5 605 485 | 83,34 |
| Options pouvant être attribuées | 3 405 239 | | 3 811 157 | | 4 151 676 | |

1) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises au cours de change en vigueur au 31 octobre 2018, au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016, respectivement.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options libellées en devises qui ont été exercées ou qui ont expiré au cours de l'exercice est converti selon le cours de change en vigueur à la date de règlement et à la date d'expiration, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, respectivement à 7 millions de dollars, à 8 millions et à 6 millions avant impôts (respectivement, 7 millions, 7 millions et 6 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2018, 2017 et 2016 était respectivement de 162 millions de dollars, de 232 millions et de 211 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2018, 2017 et 2016 était respectivement de 140 millions, de 174 millions et de 146 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2018 par fourchette de prix d'exercice :

| (en dollars canadiens, sauf indication contraire) | Options en cours | | | Options pouvant être exercées | | |
|---|------------------------------|--|----------------------------------|-------------------------------|--|----------------------------------|
| Fourchette de prix d'exercice | Nombre d'options sur actions | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré 2) | Nombre d'options sur actions | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré 2) |
| De 30,01 \$ à 40,00 \$ | 13 690 | 0,1 | 34,13 | 13 690 | 0,1 | 34,13 |
| De 50,01 \$ à 60,00 \$ | 1 736 930 | 2,3 | 55,88 | 1 736 930 | 2,3 | 55,88 |
| De 60,01 \$ à 70,00 \$ | 1 798 219 | 4,7 | 64,68 | 1 798 219 | 4,7 | 64,68 |
| 70,01 \$ et plus 1) | 2 546 362 | 7,7 | 88,83 | 233 642 | 6,0 | 78,62 |

1) Certaines options ont été émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

2) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises au cours de change en vigueur au 31 octobre 2018.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|--------|-------|-------|
| Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions | | | |
| dont les droits ne sont pas acquis | 5 | 5 | 4 |
| Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années) | 2,6 | 2,7 | 2,5 |
| Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées | 67 | 90 | 55 |
| Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées | 88 | 129 | 116 |
| Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars) | 102,55 | 98,05 | 81,41 |

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 s'est élevée à 11,30 \$, à 11,62 \$ et à 7,60 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution :

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Rendement attendu des actions | 4,1 % | 4,3 % | 5,5 % |
| Volatilité prévue du cours des actions | 17,0 % - 17,3 % | 18,4 % - 18,8 % | 19,8 % - 20,0 % |
| Taux de rendement sans risque | 2,1 % | 1,7 % - 1,8 % | 1,3 % - 1,4 % |
| Période prévue jusqu'à l'exercice (en années) | 6,5 - 7,0 | 6,5 - 7,0 | 6,5 - 7,0 |

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 100,63 \$, de 96,90 \$ et de 77,23 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 100 000 \$. Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, à 51 millions de dollars, à 53 millions et à 51 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 17,8 millions, 18,3 millions et 18,9 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons notre cotisation de contrepartie.

Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Les actifs détenus par les fiducies ne sont pas inclus dans nos états financiers consolidés.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionnariat totalisaient 1 752 millions de dollars au 31 octobre 2018 (1 805 millions en 2017).

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 a été de 5,9 millions, de 5,9 millions et de 6,4 millions d'unités, respectivement.

Avant 2015, nous concluons avec des tiers des ententes aux termes desquelles ceux-ci reprenaient nos passifs relatifs à une partie des unités attribuées en contrepartie d'un paiement forfaitaire unique et fixe. Eu égard aux unités visées par de telles ententes, nous n'avons plus l'obligation d'effectuer, dans l'avenir, des paiements en trésorerie, et c'est pourquoi aucun passif n'est constaté relativement à ces unités. Tous les paiements en trésorerie effectués en vertu de ces ententes sont différés et inscrits au bilan consolidé dans les actifs divers et sont constatés selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les changements ultérieurs de la valeur de marché de nos actions ordinaires n'influent nullement sur le montant de la charge de rémunération associée à ces attributions. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, le reliquat de la rémunération différée relative à ces ententes a été entièrement constaté.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes, lorsque nous avons conclu des ententes avec des tiers, s'est élevée respectivement à néant, à (7) millions de dollars et à 26 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 (néant, (5) millions et 19 millions après impôts, respectivement).

Le nombre d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme et à l'égard desquelles nous n'avons pas conclu d'entente avec des tiers a totalisé 5,9 millions, 5,9 millions et 6,4 millions d'unités, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016. La juste valeur de ces unités à la date de leur attribution était de 581 millions de dollars, de 515 millions et de 492 millions, au 31 octobre 2018, 2017 et 2016, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 595 millions, de 703 millions et de 537 millions avant impôts, respectivement (437 millions, 516 millions et 397 millions après impôts, respectivement). Nous couvrons l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total (des contrats sur titres de participation). Nous concluons également des swaps de devises pour gérer les écarts de conversion attribuables à nos activités aux États-Unis. Des profits sur les swaps sur rendement total et les swaps de devises de 51 millions, de 183 millions et de 111 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 544 millions, de 520 millions et de 426 millions, respectivement.

Au total, 17,1 millions, 17,0 millions et 17,0 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2018, 2017 et 2016, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 1 269 millions de dollars, de 1 253 millions et de 883 millions, respectivement. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 598 millions, de 343 millions et de 131 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 s'est élevé à 0,3 million, à 0,3 million et à 0,4 million d'unités, respectivement, et la juste valeur à la date d'attribution des unités attribuées a été de 33 millions de dollars, de 32 millions et de 28 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 485 millions de dollars et à 499 millions au 31 octobre 2018 et 2017, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 60 millions, 32 millions et 53 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 s'est chiffrée respectivement à 27 millions de dollars, à 91 millions et à 67 millions avant impôts (respectivement, 20 millions, 67 millions et 50 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, les profits sur ces instruments dérivés ont été de 8 millions, de 78 millions et de 57 millions avant impôts, respectivement. Ces profits ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 19 millions, 13 millions et 10 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 (respectivement, 14 millions, 10 millions et 7 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016 a été de 4,9 millions, de 5,0 millions et de 4,8 millions d'unités, respectivement.

Note 21 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Les régimes de retraite à prestations définies offerts à nos employés en poste aux États-Unis ont, en date du 1^{er} avril 2016, cessé d'accepter de nouveaux membres et, le 1^{er} mars 2017, aucune charge à payer future ne pouvait être inscrite en lien avec ces régimes. Un régime à cotisations définies a été offert aux employés touchés par l'abolition de ces régimes. En conséquence, nous avons constaté un profit sur compression de 52 millions de dollars dans la rémunération du personnel, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats de 2016.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, nous avons annoncé des changements à notre régime d'autres avantages futurs du personnel destiné à nos employés au Canada, lesquels deviendront obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les nouveaux retraités. Les changements apportés au régime comprennent une augmentation du nombre d'années de service exigé pour être admissible et des avantages flexibles aux termes desquels les primes de l'employeur sont plafonnées. La réévaluation de l'obligation au titre des prestations a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 277 millions de dollars dans la rémunération du personnel, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les régimes de retraite à prestations définies sont administrés suivant une structure de gouvernance précise; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

| | Régimes de retraite | | |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Fourchette cible 2018 | Répartition réelle 2018 | Répartition réelle 2017 |
| Titres de participation | 25 % – 50 % | 37 % | 40 % |
| Placements à revenu fixe | 25 % – 55 % | 46 % | 46 % |
| Autres | 10 % – 40 % | 17 % | 14 % |

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes à prestations définies sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque;
- la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le coût des services rendus au cours de l'exercice représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2018 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2018. Les versements de prestations sont estimés à 486 millions de dollars pour l'exercice 2019.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices :

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|--|---------------------|-------|-------|--|---------|---------|
| | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 |
| Obligation au titre des prestations définies | 8 311 | 8 846 | 8 992 | 1 113 | 1 460 | 1 493 |
| Juste valeur des actifs des régimes | 8 719 | 8 990 | 8 655 | 153 | 157 | 150 |
| Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies | 408 | 144 | (337) | (960) | (1 303) | (1 343) |
| L'excédent (le déficit) est constitué comme suit : | | | | | | |
| Régimes capitalisés en tout ou en partie | 573 | 339 | (127) | 37 | 28 | 7 |
| Régimes non capitalisés | (165) | (195) | (210) | (997) | (1 331) | (1 350) |
| Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies | 408 | 144 | (337) | (960) | (1 303) | (1 343) |

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|--|---------------------|------|------|--|------|------|
| | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 |
| Charge annuelle liée aux prestations | | | | | | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 210 | 254 | 224 | 26 | 32 | 25 |
| (Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies | (10) | 7 | (10) | 45 | 47 | 52 |
| Coût des services passés (crédit) | 7 | - | - | (277) | - | - |
| Charges administratives | 5 | 5 | 5 | - | - | - |
| Réévaluation des autres avantages à long terme | - | - | - | (10) | (6) | 6 |
| Charge liée aux prestations | 212 | 266 | 219 | (216) | 73 | 83 |
| Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec | 76 | 75 | 73 | - | - | - |
| Charge liée aux régimes à cotisations définies | 153 | 123 | 96 | - | - | - |
| Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats | 441 | 464 | 388 | (216) | 73 | 83 |

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées aux prestations

| | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|---|---------------------|-------|-------|--|----------|----------|
| | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 |
| Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice 3) 4) | 3,5 % | 3,4 % | 4,2 % | 3,6 % | 3,6 % | 4,4 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,4 % | 2,8 % | 2,7 % | 2,0 % | 2,4 % | 2,4 % |
| Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé | s. o. | s. o. | s. o. | 4,9 % 1) | 5,2 % 2) | 5,3 % 2) |

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et dans les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2031 et dans les années subséquentes.

3) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,70 % et de 3,68 % pour 2018 et 2017, respectivement.

4) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,76 % et de 3,78 % pour 2018 et 2017, respectivement.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

| (en années) | Canada | | États-Unis | |
|---|-------------|------|-------------|------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans | | | | |
| Hommes | 23,7 | 23,6 | 21,9 | 22,0 |
| Femmes | 24,0 | 24,0 | 23,4 | 23,4 |
| Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans | | | | |
| Hommes | 24,6 | 24,6 | 23,1 | 23,2 |
| Femmes | 25,0 | 24,9 | 24,5 | 24,6 |

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages futurs du personnel :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Régimes de retraite | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | |
|--|---------------------|------------|--|---------------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Obligation au titre des prestations définies | | | | |
| Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice | 8 846 | 8 992 | 1 460 | 1 493 |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 210 | 254 | 26 | 32 |
| Coût des services passés (crédit) | 7 | - | (277) | - |
| Charges d'intérêts | 299 | 300 | 51 | 52 |
| Prestations versées | (492) | (448) | (43) | (45) |
| Cotisations des employés | 15 | 15 | 5 | 5 |
| (Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants : | | | | |
| Changements d'hypothèses démographiques | (50) | (127) | (31) | (107) |
| Changements d'hypothèses financières | (562) | (150) | (77) | (2) |
| Résultats associés aux membres des régimes | 16 | 45 | (4) | 39 |
| Conversion de devises et autres | 22 | (35) | 3 | (7) |
| Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice | 8 311 | 8 846 | 1 113 | 1 460 |
| Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie | 8 146 | 8 651 | 116 | 129 |
| Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés | 165 | 195 | 997 | 1 331 |
| Total de l'obligation au titre des prestations définies | 8 311 | 8 846 | 1 113 | 1 460 |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies | | | | |
| Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice | 4,0 % | 3,5 % | 4,1 % | 3,6 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,4 % | 2,4 % | 2,0 % | 2,0 % |
| Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé | s. o. | s. o. | 4,9 % ¹⁾ | 5,2 % ²⁾ |
| Juste valeur des actifs des régimes | | | | |
| Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice | 8 990 | 8 655 | 157 | 150 |
| Revenus d'intérêts | 309 | 293 | 6 | 5 |
| Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts) | (323) | 277 | (10) | 8 |
| Cotisations versées par l'employeur | 213 | 219 | 35 | 40 |
| Cotisations des employés | 15 | 15 | 5 | 5 |
| Prestations versées | (492) | (448) | (43) | (45) |
| Charges administratives | (5) | (5) | - | - |
| Conversion de devises et autres | 12 | (16) | 3 | (6) |
| Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice | 8 719 | 8 990 | 153 | 157 |
| Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice | 408 | 144 | (960) | (1 303) |
| Comptabilisation dans : | | | | |
| Actifs divers | 664 | 508 | - | - |
| Passifs divers | (256) | (364) | (960) | (1 303) |
| Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice | 408 | 144 | (960) | (1 303) |
| Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global | | | | |
| Gains (pertes) actuariels nets sur les actifs des régimes | (323) | 277 | (10) | 8 |
| Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants : | | | | |
| Changements d'hypothèses démographiques | 50 | 127 | 30 | 104 |
| Changements d'hypothèses financières | 562 | 150 | 72 | - |
| Résultats associés aux membres des régimes | (16) | (45) | 1 | (41) |
| Conversion de devises et autres | 6 | (3) | - | - |
| Gains actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice | 279 | 506 | 93 | 71 |

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et dans les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2031 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | | | 2017 | | |
|---|-------|-----------|-------|-------|-----------|-------|
| | Cotés | Non cotés | Total | Cotés | Non cotés | Total |
| Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire | 114 | - | 114 | 150 | 5 | 155 |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 108 | 41 | 149 | 143 | 47 | 190 |
| des administrations provinciales et municipales canadiennes | 219 | 309 | 528 | 471 | 320 | 791 |
| l'administration fédérale américaine | 297 | - | 297 | 307 | 20 | 327 |
| des municipalités, agences et États américains | - | 12 | 12 | - | 16 | 16 |
| Fonds communs | 1 591 | 2 715 | 4 306 | 1 743 | 2 012 | 3 755 |
| Instruments dérivés | 1 | (14) | (13) | 1 | (29) | (28) |
| Titres de créance d'entreprises | 6 | 1 055 | 1 061 | 9 | 1 251 | 1 260 |
| Titres de participation d'entreprises | 1 105 | - | 1 105 | 1 291 | - | 1 291 |
| | 3 441 | 4 118 | 7 559 | 4 115 | 3 642 | 7 757 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au 31 octobre 2018 et 2017, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2018, notre principal régime canadien détenait indirectement, par voie de fonds communs, une tranche d'environ 15 millions de dollars (3 millions en 2017) de nos actions ordinaires. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni aucun autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à la Banque ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018 (4 millions en 2017) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Obligation au titre des prestations définies | |
|---|--|--|
| | Régimes de retraite | Régimes d'autres avantages futurs du personnel |
| Taux d'actualisation (%) | 4,0 | 4,1 |
| Effet : hausse de 1 % (\$) | (811) | (102) |
| baisse de 1 % (\$) | 1 016 | 126 |
| Taux de croissance de la rémunération (%) | 2,4 | 2,0 |
| Effet : hausse de 0,25 % (\$) | 39 | - 1) |
| baisse de 0,25 % (\$) | (38) | - 1) |
| Mortalité | | |
| Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$) | (138) | (23) |
| espérance de vie augmentée de 1 an (\$) | 135 | 23 |
| Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%) | s. o. | 4,9 2) |
| Effet : hausse de 1 % (\$) | s. o. | 47 |
| baisse de 1 % (\$) | s. o. | (48) |

1) La variation de cette hypothèse est négligeable.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et pour les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

| (en années) | 2018 | 2017 |
|--|-------------|------|
| Régimes de retraite canadiens | 14,0 | 14,7 |
| Régimes de retraite américains | 7,2 | 8,0 |
| Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens | 14,3 | 16,5 |

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|--|---------------------|------|------|--|------|------|
| | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 |
| Cotisations aux régimes à prestations définies | 154 | 187 | 192 | - | - | - |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | 153 | 123 | 96 | - | - | - |
| Prestations versées directement aux retraités | 59 | 32 | 43 | 35 | 40 | 38 |
| | 366 | 342 | 331 | 35 | 40 | 38 |

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser dans l'exercice se terminant le 31 octobre 2019 sont d'environ 246 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 41 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Note 22 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres.

Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) latents dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs à des fins comptables et fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constatés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 42 millions de dollars (126 millions en 2017) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirent en 2037, un montant de 962 millions (1 545 millions en 2017) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines et aux crédits d'impôt, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2026 à 2038, et un montant de 17 millions (16 millions en 2017) lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis qu'il est probable que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales

et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 132 millions au 31 octobre 2018 (282 millions en 2017), dont une tranche de 8 millions (53 millions en 2017) est censée expirer d'ici cinq ans. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos filiales à l'étranger sont généralement assujettis aux impôts des pays où ces filiales mènent leurs activités. Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos succursales à l'étranger sont aussi généralement assujettis aux impôts à payer des pays où ces succursales mènent leurs activités. Le Canada perçoit également des impôts sur les revenus que nous gagnons par l'entremise des succursales à l'étranger et un crédit est accordé pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant. Au 31 octobre 2018, les différences temporaires imposables liées au rapatriement des bénéfices attribuables aux participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées et à certains investissements dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, totalisaient 13 milliards de dollars (12 milliards en 2017).

Charge d'impôts sur le résultat

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| État consolidé des résultats | | | |
| Impôts exigibles | | | |
| Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude | 1 331 | 1 254 | 927 |
| Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents | 20 | 18 | 8 |
| Impôts différés | | | |
| Origine et renversement des différences temporaires | 276 | 80 | 183 |
| Incidence des changements des taux d'impôt | 425 | (2) | (2) |
| Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté | (92) | (54) | (15) |
| | 1 960 | 1 296 | 1 101 |
| Autres éléments du résultat global et capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | |
| Charge (recouvrement) d'impôts découlant de : | | | |
| Profits (pertes) latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1) | (69) | 21 | 64 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1) | (23) | (36) | (11) |
| Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (432) | (322) | 4 |
| Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 121 | 21 | 6 |
| Couverture des (profits) pertes latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger | (56) | 8 | 10 |
| Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel | 111 | 157 | (156) |
| (Pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur | (6) | (53) | (55) |
| Rémunération fondée sur des actions | 10 | (12) | - |
| Total de la charge d'impôts sur le résultat | 1 616 | 1 080 | 963 |

1) Les données de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs représentent les titres disponibles à la vente (note 3). Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Au Canada : Impôts exigibles | | | |
| Palier fédéral | 501 | 470 | 434 |
| Palier provincial | 299 | 272 | 248 |
| | 800 | 742 | 682 |
| Au Canada : Impôts différés | | | |
| Palier fédéral | (45) | 2 | (120) |
| Palier provincial | (27) | - | (67) |
| | (72) | 2 | (187) |
| Total des impôts au Canada | 728 | 744 | 495 |
| À l'étranger : Impôts exigibles | 224 | 281 | 220 |
| Impôts différés | 664 | 55 | 248 |
| Total des impôts à l'étranger | 888 | 336 | 468 |
| Total de la charge d'impôts sur le résultat | 1 616 | 1 080 | 963 |

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|--------------|---------------|--------------|
| Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces | 1 971 | 26,6 % | 1 768 |
| Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants : | | | |
| Revenu tiré de titres exonéré d'impôt | (226) | (3,0) | (409) |
| Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents | (110) | (1,5) | 22 |
| Changement du taux d'impôt pour impôts différés | 425 | 5,7 | (2) |
| Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté | (92) | (1,2) | (54) |
| Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises | (39) | (0,5) | (103) |
| Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes | 20 | 0,3 | 18 |
| Autres | 11 | 0,1 | 56 |
| Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif | 1 960 | 26,5 % | 1 296 |
| | | | 19,5 % |
| | | | 1 101 |
| | | | 19,2 % |

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

| | Actif net au 1 ^{er} novembre 2017 2) | Économie (charge) inscrite à l'état des résultats | Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres | Change et autres | Actifs nets au 31 octobre 2018 |
|--|---|--|---|---------------------|--------------------------------------|
| Actifs (passifs) d'impôt différé 1) | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 684 | (150) | - | (50) | 484 |
| Avantages futurs du personnel | 416 | (111) | (23) | - | 282 |
| Rémunération différée | 545 | (50) | - | (1) | 494 |
| Autres éléments du résultat global | 50 | - | 138 | 7 | 195 |
| Reports prospectifs de pertes fiscales | 1 233 | (628) | - | 1 | 606 |
| Crédits d'impôt | 454 | (39) | - | - | 415 |
| Bureaux et matériel | (664) | 148 | - | 1 | (515) |
| Prestations de retraite | (52) | 19 | (88) | - | (121) |
| Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles | (261) | 60 | - | - | (201) |
| Valeurs mobilières | 21 | 17 | - | - | 38 |
| Autres | 180 | 125 | (10) | (9) | 286 |
| Total | 2 606 | (609) | 17 | (51) | 1 963 |

(en millions de dollars canadiens)

| | Actif net au 31 octobre 2016 | Économie (charge) inscrite à l'état des résultats | Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres | Change et autres | Actifs nets au 31 octobre 2017 |
|--|------------------------------------|---|--|---------------------|--------------------------------------|
| Actifs (passifs) d'impôt différé 1) | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 883 | (118) | - | (55) | 710 |
| Avantages futurs du personnel | 424 | 12 | (14) | (6) | 416 |
| Rémunération différée | 462 | 102 | - | (19) | 545 |
| Autres éléments du résultat global | (82) | - | 112 | (3) | 27 |
| Reports prospectifs de pertes fiscales | 1 343 | (18) | - | (92) | 1 233 |
| Crédits d'impôt | 407 | 64 | - | (17) | 454 |
| Bureaux et matériel | (613) | (83) | - | 32 | (664) |
| Prestations de retraite | 89 | 5 | (143) | (3) | (52) |
| Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles | (253) | (23) | - | 15 | (261) |
| Valeurs mobilières | 12 | 11 | - | (2) | 21 |
| Autres | 187 | 24 | 12 | (20) | 203 |
| Total | 2 859 | (24) | (33) | (170) | 2 632 |

1) Des actifs d'impôt différé de 2 037 millions de dollars et de 2 865 millions et des passifs d'impôt différé de 74 millions et de 233 millions au 31 octobre 2018 et 2017, respectivement, sont inscrits au bilan à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Tient compte de l'adoption de l'IFRS 9 (voir note 28).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au cours de l'exercice 2018, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts additionnels relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées en 2013 d'environ 169 millions de dollars. Au cours des exercices précédents, nos cotisations ont été réévaluées relativement à des impôts et des intérêts additionnels d'environ 116 millions et 76 millions, respectivement, ayant trait à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées en 2012 et en 2011. Dans le cadre de ses réévaluations, l'ARC avait refusé la déduction pour dividendes du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les règles fiscales qu'avait évoquées l'ARC ont été abordées de manière prospective dans les budgets fédéraux de 2015 et de 2018 du Canada. Il se pourrait qu'à l'avenir nous recevions un nouvel avis de cotisation visant des impôts importants en raison d'activités similaires menées en 2014 et au cours d'exercices subséquents. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En vertu de la nouvelle législation, les actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ont été réévalués, ce qui a donné lieu à une variation de 483 millions de dollars étant donné la baisse du taux d'impôt. La réévaluation de 483 millions se compose d'une charge d'impôts sur le résultat de 425 millions présentée dans l'état consolidé des résultats et d'une charge d'impôts sur le résultat de 58 millions présentée dans les autres éléments du résultat global et dans les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Note 23 : Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable à nos actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

| Bénéfice de base par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|---------|---------|---------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 5 450 | 5 348 | 4 622 |
| Dividendes sur actions privilégiées | (184) | (184) | (150) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 5 266 | 5 164 | 4 472 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 642 930 | 649 650 | 644 049 |
| Bénéfice de base par action (en dollars canadiens) | 8,19 | 7,95 | 6,94 |
| Bénéfice dilué par action | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement au titre de l'incidence d'instruments dilutifs | 5 266 | 5 164 | 4 472 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 642 930 | 649 650 | 644 049 |
| Effet des instruments dilutifs | | | |
| Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1) | 5 876 | 6 859 | 8 706 |
| Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées | (3 893) | (4 548) | (6 629) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers) | 644 913 | 651 961 | 646 126 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens) | 8,17 | 7,92 | 6,92 |

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 1 101 938, 1 330 564 et 1 353 464, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 127,45 \$, de 182,70 \$ et de 238,45 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2018, 2017 et 2016, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de notre meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|---------|---------|
| Garanties financières | | |
| Lettres de crédit de soutien | 18 458 | 18 126 |
| Swaps sur défaillance 1) | 443 | 448 |
| Autres instruments de crédit | | |
| Concours de trésorerie | 5 627 | 5 044 |
| Prêts de titres | 4 939 | 5 336 |
| Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales | 1 263 | 1 030 |
| Crédits fermes 2) | 137 995 | 122 881 |
| Autres engagements | 8 935 | 4 329 |
| Total | 177 660 | 157 194 |

1) La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 8 millions de dollars au 31 octobre 2018 (6 millions en 2017).

2) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) ou de papier commercial (PC), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution lorsque les marchés du PCAA ou du PC sont inaccessibles et, dans le cas des programmes de PCAA, lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d'insolvabilité de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, il se peut que nous procurions aux clients des indemnités contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Les autres engagements comprennent des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnités générales. Ces indemnités ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|----------------|---------|
| Actifs de la Banque | | |
| Trésorerie et valeurs mobilières 1) | | |
| Émises ou garanties par le gouvernement du Canada | 7 784 | 11 904 |
| Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes | 7 143 | 6 170 |
| Titres divers | 60 812 | 51 848 |
| Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres | 115 256 | 99 474 |
| | 190 995 | 169 396 |

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|----------------|---------|
| Actifs cédés en garantie en lien avec ce qui suit : | | |
| Contreparties centrales, systèmes de paiement et dépositaires | 2 403 | 2 043 |
| Banque du Canada | 525 | 725 |
| Administrations publiques étrangères et banques centrales | 3 | 3 |
| Obligations relatives à des titres mis en pension | 54 606 | 42 450 |
| Emprunt et prêt de titres | 50 388 | 51 120 |
| Transactions sur instruments dérivés | 6 120 | 5 924 |
| Titrisation | 28 710 | 27 632 |
| Obligations couvertes | 26 721 | 24 983 |
| Autres | 21 519 | 14 516 |
| Total des actifs cédés en garantie et des garanties 1) | 190 995 | 169 396 |

1) Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement pour certaines transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remis par celle-ci à la fin du contrat.

La juste valeur des biens acceptés en garantie de la part des contreparties que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 123 782 millions de dollars au 31 octobre 2018 (118 324 millions au 31 octobre 2017). La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 82 392 millions au 31 octobre 2018 (76 909 millions au 31 octobre 2017).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement.

Au 31 octobre 2018, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 2 742 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 404 millions pour 2019, 358 millions pour 2020, 301 millions pour 2021, 254 millions pour 2022, 215 millions pour 2023 et 1 210 millions par la suite. Au 31 octobre 2018, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 1 130 succursales situées dans des locaux loués.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devons nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète notre meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant. Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé. Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau ci-dessous ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Charges de restructuration

Au 31 octobre 2018, les provisions comprennent notamment des charges de restructuration de 176 millions de dollars (98 millions en 2017) liées à notre mesure continue mise en place à l'échelle de l'entreprise visant à simplifier notre façon de travailler, à favoriser une efficacité accrue et à investir dans les technologies pour faire évoluer nos activités. Ceci représente le montant qui sera ultimement payé selon notre meilleure estimation.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|---|-------|-------|
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 170 | 268 |
| Nouvelles provisions ou hausse des provisions | 375 | 153 |
| Provisions affectées | (250) | (172) |
| Montants repris | (11) | (75) |
| Écarts de conversion et autres variations | - | (4) |
| Solde à la clôture de l'exercice 1) | 284 | 170 |

1) Le solde inclut les obligations au titre des indemnités de départ, les charges de restructuration et les réserves réglementaires.

Note 25 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 9, nous répartissons la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs et les provisions correspondantes entre les groupes d'exploitation. Au cours de l'exercice 2017 et au cours des exercices antérieurs, la dotation à la provision générale et la provision générale étaient attribuées aux Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États. Nous mettons au service des entreprises clientes nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (BMO GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation, nous exerçons nos activités dans 33 emplacements répartis dans le monde, dont 19 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement, les données et les analyses, et l'innovation. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de cybersécurité et de services d'exploitation à la Banque.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires PE, BMO GP et BMO MC), tout montant restant étant conservé dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle, l'élimination des ajustements d'imposition comparable, le reste des charges non attribuées et certains coûts d'intégration des acquisitions et coûts de restructuration.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des groupes sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque groupe. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 a été de 313 millions de dollars (567 millions en 2017 et 510 millions en 2016).

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Les frais généraux sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions intergroupes s'appliquent également à la segmentation géographique.

Les tableaux qui suivent présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité d'exploitation :

| (en millions de dollars canadiens) | PE Canada | PE États-Unis | Gestion de patrimoine | BMO MC | Services d'entreprise 1) | Total |
|--|--------------|------------------|--------------------------|---------|-----------------------------|---------|
| 2018 | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts 2) | 5 541 | 3 843 | 826 | 659 | (556) | 10 313 |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 171 | 1 140 | 5 468 | 3 696 | 249 | 12 724 |
| Total des revenus | 7 712 | 4 983 | 6 294 | 4 355 | (307) | 23 037 |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux | 466 | 258 | 6 | (17) | (13) | 700 |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs | 3 | (38) | - | (1) | (2) | (38) |
| Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | 469 | 220 | 6 | (18) | (15) | 662 |
| Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités | - | - | 1 352 | - | - | 1 352 |
| Amortissement | 318 | 454 | 231 | 124 | - | 1 127 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 487 | 2 558 | 3 278 | 2 727 | 436 | 12 486 |
| Bénéfice (perte) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 3 438 | 1 751 | 1 427 | 1 522 | (728) | 7 410 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | 884 | 357 | 355 | 366 | (2) | 1 960 |
| Bénéfice net (perte nette) comptable | 2 554 | 1 394 | 1 072 | 1 156 | (726) | 5 450 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | - | - | - | - |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque | 2 554 | 1 394 | 1 072 | 1 156 | (726) | 5 450 |
| Actifs moyens | 224 553 | 110 351 | 35 913 | 307 087 | 76 391 | 754 295 |

| (en millions de dollars canadiens) | PE Canada | PE États-Unis | Gestion de patrimoine | BMO MC | Services d'entreprise 1) | Total |
|---|--------------|------------------|--------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| 2017 | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts 2) | 5 261 | 3 551 | 722 | 1 233 | (760) | 10 007 |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 182 | 1 066 | 5 492 | 3 336 | 177 | 12 253 |
| Total des revenus | 7 443 | 4 617 | 6 214 | 4 569 | (583) | 22 260 |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 3) | 483 | 289 | 8 | 44 | (78) | 746 |
| Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités | - | - | 1 538 | - | - | 1 538 |
| Amortissement | 309 | 434 | 241 | 119 | - | 1 103 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 313 | 2 510 | 3 110 | 2 659 | 635 | 12 227 |
| Bénéfice (perte) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 3 338 | 1 384 | 1 317 | 1 747 | (1 140) | 6 646 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | 827 | 357 | 350 | 472 | (710) | 1 296 |
| Bénéfice net (perte nette) comptable | 2 511 | 1 027 | 967 | 1 275 | (430) | 5 350 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | 2 | - | - | 2 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque | 2 511 | 1 027 | 965 | 1 275 | (430) | 5 348 |
| Actifs moyens | 217 685 | 104 209 | 32 562 | 302 518 | 65 652 | 722 626 |

| (en millions de dollars canadiens) | PE Canada | PE États-Unis | Gestion de patrimoine | BMO MC | Services d'entreprise 1) | Total |
|---|--------------|------------------|--------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| 2016 | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts 2) | 5 080 | 3 491 | 635 | 1 459 | (793) | 9 872 |
| Revenus autres que d'intérêts | 1 909 | 1 119 | 5 274 | 2 855 | 58 | 11 215 |
| Total des revenus | 6 989 | 4 610 | 5 909 | 4 314 | (735) | 21 087 |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 3) | 506 | 249 | 9 | 81 | (74) | 771 |
| Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités | - | - | 1 543 | - | - | 1 543 |
| Amortissement | 276 | 433 | 233 | 105 | - | 1 047 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 224 | 2 481 | 3 104 | 2 469 | 716 | 11 994 |
| Bénéfice (perte) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 2 983 | 1 447 | 1 020 | 1 659 | (1 377) | 5 732 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | 766 | 396 | 245 | 424 | (730) | 1 101 |
| Bénéfice net (perte nette) comptable | 2 217 | 1 051 | 775 | 1 235 | (647) | 4 631 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | 2 | - | 7 | 9 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque | 2 217 | 1 051 | 773 | 1 235 | (654) | 4 622 |
| Actifs moyens | 208 018 | 106 111 | 30 642 | 301 623 | 60 728 | 707 122 |

1) Les Services d'entreprise englobent le groupe Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.

3) Les données de 2017 et de 2016 n'ont pas été retraitées pour refléter l'adoption de l'IFRS 9.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

| (en millions de dollars canadiens) | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
|---|----------------|----------------|---------------|----------------|
| 2018 | | | | |
| Total des revenus | 13 733 | 7 315 | 1 989 | 23 037 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 4 838 | 1 870 | 702 | 7 410 |
| Bénéfice net comptable | 3 795 | 1 099 | 556 | 5 450 |
| Actifs moyens | 441 376 | 277 764 | 35 155 | 754 295 |
| (en millions de dollars canadiens) | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
| 2017 | | | | |
| Total des revenus | 13 469 | 7 073 | 1 718 | 22 260 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 4 597 | 1 588 | 461 | 6 646 |
| Bénéfice net comptable | 3 817 | 1 210 | 323 | 5 350 |
| Actifs moyens | 430 570 | 264 473 | 27 583 | 722 626 |
| (en millions de dollars canadiens) | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
| 2016 | | | | |
| Total des revenus | 12 868 | 6 796 | 1 423 | 21 087 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 3 902 | 1 499 | 331 | 5 732 |
| Bénéfice net comptable | 3 286 | 1 105 | 240 | 4 631 |
| Actifs moyens | 420 155 | 260 018 | 26 949 | 707 122 |

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 26 : Principales filiales

Au 31 octobre 2018, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

| Principales filiales 1) 2) | Siège social | Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens) |
|--|-----------------------|--|
| Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited et filiales, y compris : | Londres, Angleterre | 332 |
| BMO Capital Markets Limited | Londres, Angleterre | |
| Pyrford International Limited | Londres, Angleterre | |
| Bank of Montreal (China) Co. Ltd. | Beijing, Chine | 448 |
| Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris : | Toronto, Canada | 29 028 |
| BMO Investissements Inc. | Toronto, Canada | |
| BMO Investments Limited | Hamilton, Bermudes | |
| BMO Reinsurance Limited | St. Michaels, Barbade | |
| BMO Ligne d'action Inc. | Toronto, Canada | |
| BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation | Toronto, Canada | |
| BMO Nesbitt Burns Inc. | Toronto, Canada | |
| Société hypothécaire Banque de Montréal | Calgary, Canada | |
| BMO Mortgage Corp. | Vancouver, Canada | |
| Bank of Montreal Ireland plc | Dublin, Irlande | 1 022 |
| BMO Compagnie d'assurance-vie et filiales, y compris : | Toronto, Canada | 1 195 |
| BMO Life Holdings (Canada), ULC | Halifax, Canada | |
| BMO Société d'assurance-vie | Toronto, Canada | |
| BMO Financial Corp. et filiales, y compris : | Chicago, États-Unis | 21 893 |
| BMO Asset Management Corp. et filiales | Chicago, États-Unis | |
| BMO Capital Markets Corp. | New York, États-Unis | |
| BMO Harris Bank National Association et filiales, y compris : | Chicago, États-Unis | |
| BMO Harris Investment Company LLC | Las Vegas, États-Unis | |
| BMO Harris Financial Advisors, Inc. | Chicago, États-Unis | |
| BMO Harris Financing, Inc. et filiales | Chicago, États-Unis | |
| CTC my CFO, LLC | Palo Alto, États-Unis | |
| BMO Global Asset Management (Europe) Limited et filiales, y compris : | Londres, Angleterre | 692 |
| BMO Asset Management (Holdings) plc et filiales 3) | Londres, Angleterre | |
| BMO Trustee Asia Limited | Hong Kong, Chine | 2 |
| LGM (Bermuda) Limited et filiales, y compris : | Hamilton, Bermudes | 147 |
| BMO Global Asset Management (Asia) Limited | Hong Kong, Chine | |
| LGM Investments Limited | Londres, Angleterre | |
| Société de fiducie BMO | Toronto, Canada | 768 |

1) Si ce n'est de BMO Financial Corp., de BMO Asset Management Corp., de BMO Capital Markets Corp., de BMO Harris Financial Advisors, Inc., de BMO Harris Financing, Inc. et de CTC myCFO, LLC qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé. BMO Asset Management (Holdings) plc a été constituée aux termes des lois de l'Écosse.

2) À moins d'indication contraire, la Banque détient, soit directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chaque filiale.

3) Le 31 octobre 2018, F&C Asset Management plc a changé de dénomination pour devenir BMO Asset Management (Holdings) plc.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 24 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité. Voir la note 19 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 27 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les régimes d'avantages futurs du personnel ainsi que le personnel de gestion clé et les membres de leur famille proche. Les membres de la famille proche comprennent les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs à charge. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération de notre personnel de gestion clé :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|------|------|------|
| Salaire de base et primes | 21 | 23 | 22 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 2 | 1 | 2 |
| Paielements fondés sur des actions 1) | 31 | 38 | 32 |
| Total de la rémunération du personnel de gestion clé | 54 | 62 | 56 |

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt du marché sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 16 millions de dollars au 31 octobre 2018 (10 millions en 2017).

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients. Nos investissements dans des coentreprises dans lesquelles nous avons une participation de 50 % totalisaient 231 millions de dollars au 31 octobre 2018 (182 millions en 2017). Nos investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisaient 471 millions au 31 octobre 2018 (444 millions en 2017).

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
|--|------|------|
| Prêts | 195 | 178 |
| Dépôts | 114 | 132 |
| Commissions versées en échange de services reçus | 71 | 66 |

Note 28 : Transition à l'IFRS 9

Le tableau qui suit présente les catégories de classement et d'évaluation selon l'IAS 39, soit avant la transition, et les catégories de classement et d'évaluation correspondantes selon l'IFRS 9. On y présente également le rapprochement des valeurs comptables des prêts, des valeurs mobilières et des autres actifs financiers établies selon l'IAS 39 et selon l'IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017, par suite de l'adoption de l'IFRS 9. Aucun changement n'a été apporté à la base d'évaluation des autres catégories d'actifs financiers ou de tout passif financier.

| (en millions de dollars canadiens) | Catégorie d'évaluation selon l'IAS 39 | Catégorie d'évaluation selon l'IFRS 9 | Valeur comptable selon l'IAS 39 | Reclassement | Réévaluation | Valeur comptable selon l'IFRS 9 |
|--|---------------------------------------|--|---------------------------------|--------------|--------------|---------------------------------|
| Actifs financiers | | | | | | |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| | Titres de négociation | Titres de négociation | 99 069 | (8 534) | - | 90 535 |
| | | Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | - | 8 534 | - | 8 534 |
| | Titres disponibles à la vente | s. o. | 54 075 | (54 075) | - | - |
| | | Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | - | 51 909 | - | 51 909 |
| | | Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | - | 2 081 | - | 2 081 |
| | | Titres évalués au coût amorti | - | 85 | - | 85 |
| | Titres détenus jusqu'à l'échéance | Titres évalués au coût amorti | 9 094 | - | (2) | 9 092 |
| | Divers | Divers | 960 | (333) | - | 627 |
| | | Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | - | 333 | - | 333 |
| Total des valeurs mobilières | | | 163 198 | - | (2) | 163 196 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | Titres évalués au coût amorti | Titres évalués au coût amorti | 115 258 | - | - | 115 258 |
| Prêts à tempérament et autres prêts | Titres évalués au coût amorti | Titres évalués au coût amorti | 61 944 | - | - | 61 944 |
| Prêts sur cartes de crédit | Titres évalués au coût amorti | Titres évalués au coût amorti | 8 071 | - | - | 8 071 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | Titres évalués au coût amorti | Titres évalués au coût amorti | 175 067 | (2 372) | - | 172 695 |
| | | Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | - | 2 372 | - | 2 372 |
| Total des prêts | | | 360 340 | - | - | 360 340 |
| Provision pour pertes sur créances | | | (1 833) | - | 154 | (1 679) |
| Actifs financiers restants 1) | | | 358 507 | - | 154 | 358 661 |
| | | | 127 706 | - | (6) | 127 700 |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances liée aux éléments hors bilan | | | 163 | - | 76 | 239 |
| Total de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, avant impôts | | | s. o. | - | 70 | s. o. |
| Total du cumul des autres éléments du résultat global, après impôts | | | 3 066 | (55) | - | 3 011 |
| Total des résultats non distribués, après impôts 2) 3) | | | 23 709 | 55 | 44 | 23 808 |
| Total des capitaux propres, après impôts | | | 44 354 | - | 44 | 44 398 |

1) Représente la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés et les actifs divers. La réévaluation rend compte de l'incidence des dispositions de dépréciation de l'IFRS 9 sur ces actifs restants.

2) Le montant reclassé représente l'incidence après impôts (105 millions de dollars avant impôts) attribuable au reclassement des titres de participation des titres disponibles à la vente selon l'IAS 39 aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

3) Le montant reclassé représente l'incidence après impôts (70 millions de dollars avant impôts) attribuable à l'adoption des dispositions de dépréciation de l'IFRS 9.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Au 1^{er} novembre 2017, les soldes des titres selon les catégories d'évaluation après l'adoption de l'IFRS 9 se présentent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 1 ^{er} novembre 2017 |
|--|-------------------------------|
| Titres de négociation | 90 535 |
| Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net | 10 948 |
| Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 51 909 |
| Titres évalués au coût amorti | 9 177 |
| Divers | 627 |
| Total | 163 196 |

L'incidence principale de l'adoption des dispositions de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 a trait aux titres détenus par la Banque.

À la transition, nos titres détenus jusqu'à l'échéance existants ont continué d'être admissibles au traitement au coût amorti, puisqu'ils sont détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts.

Notre portefeuille de titres disponibles à la vente a été reclassé en fonction des résultats des tests auxquels ont été soumis le modèle économique et les flux de trésorerie contractuels. Tous les titres disponibles à la vente qui représentaient des instruments de capitaux propres ont été reclassés en tant que titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres disponibles à la vente qui représentaient des investissements dans des instruments de créance ont été classés, dans la majorité des cas, en tant que titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Certains titres de créance disponibles à la vente ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net, puisque leurs flux de trésorerie contractuels ne constituaient pas uniquement des remboursements de capital et des versements d'intérêts. Certains titres de créance disponibles à la vente ont été classés au coût amorti, puisqu'ils sont détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. À la transition, les investissements détenus par nos activités de banque d'affaires ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net; ces derniers ne sont plus tenus d'être désignés selon l'option de la juste valeur.

Nos portefeuilles de prêts continuent d'être comptabilisés au coût amorti, à l'exception de certains prêts aux entreprises et aux administrations publiques, dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts; ces prêts ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à l'IFRS 9 sur la provision pour pertes sur créances au 1^{er} novembre 2017.

| (en millions de dollars canadiens) | Provision générale selon l'IAS 39 | Provision spécifique selon l'IAS 39 | Provision selon l'IAS 39 | Réévaluation | Provision selon l'IFRS 9 | Étape 1 selon l'IFRS 9 | Étape 2 selon l'IFRS 9 | Étape 3 selon l'IFRS 9 |
|---|-----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------|--------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Prêts | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 69 | 24 | 93 | (20) | 73 | 16 | 33 | 24 |
| Prêts à tempérament et autres prêts | 343 | 136 | 479 | 71 | 550 | 70 | 344 | 136 |
| Prêts sur cartes de crédit | 243 | - | 243 | 41 | 284 | 63 | 221 | - |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 785 | 233 | 1 018 | (246) | 772 | 205 | 334 | 233 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 1 440 | 393 | 1 833 | (154) | 1 679 | 354 | 932 | 393 |
| Provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers restants 1) | - | - | - | 8 | 8 | 7 | 1 | - |
| Provision pour pertes sur créances liée aux éléments hors bilan | 136 | 27 | 163 | 76 | 239 | 89 | 123 | 27 |
| Total | 1 576 | 420 | 1 996 | (70) | 1 926 | 450 | 1 056 | 420 |

1) Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, les valeurs mobilières, les titres pris en pension ou empruntés et les autres actifs.

Méthodes comptables à l'égard des instruments financiers dans le cadre de l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

Les méthodes comptables suivantes s'appliquent aux informations comparatives pour 2017 et 2016 dans nos états financiers consolidés étant donné que nous n'avons pas retraité les données des périodes antérieures par suite de l'adoption de l'IFRS 9.

Classement et évaluation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories : titres de négociation désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, titres disponibles à la vente, titres détenus jusqu'à leur échéance et titres divers.

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation et les titres désignés conformément à l'option de la juste valeur sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Nous comptabilisons les coûts de transaction de même que les profits et pertes réalisés à leur sortie et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères.

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance et dont la définition ne correspond pas à celle d'un prêt. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur sont inscrites à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur ces titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Nous constatons les titres divers au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Les titres divers comprennent également certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si l'on s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance soient recouverts.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût amorti d'un titre et sa juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. S'il existe une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est reclassée du poste profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente de notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation de ce même état.

La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial. S'il y a une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance disponibles à la vente, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation disponibles à la vente, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale.

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations actuelles, ce qui pourrait engendrer une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir la perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences de l'IAS 39, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs afin d'établir le montant adéquat de celle-ci. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes, sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les données sur les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur les données observables les plus récentes, comme les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles et des facteurs relevant des risques de modèles.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques Les actifs pondérés en fonction des risques sont définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Le terme est utilisé aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires. P. 70

Actifs sous administration et sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources impossibles et de sources exemptes d'impôt. P. 36 et 204

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes. P. 27

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 32 et 200

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Les plus grandes banques au Canada seront tenues de respecter des exigences minimales à l'égard du ratio TLAC fondé sur les risques et du ratio de levier TLAC à compter du 1^{er} novembre 2021, calculées conformément à la ligne directrice relative à la TLAC du BSIF. P. 71 et 113

Capital économique Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir la Banque, compte tenu des risques

économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle de la perte économique qui pourrait découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel et le risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli. P. 74 et 85

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. P. 33

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement. P. 167

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dette admissible aux fins de recapitalisation interne Elle s'entend de la dette de premier rang non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution. P. 70, 71, 105, 106 et 113

Dotations à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée

aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. P. 40, 65 et 91

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. P. 77 et 165

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Exigences supplémentaires liées au risque (IRC) Elles sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %. P. 95

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs qui seront retirés graduellement, moins certaines déductions réglementaires. P. 70 et 191

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. P. 72 et 191

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 Ce type de capital s'entend des fonds propres de catégorie 1 émis par une entité structurée qui peuvent être inclus aux fins du calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de levier d'une banque.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de

concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Levier d'exploitation Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustés. P. 41

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs. P. 37

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements sous forme d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie. P. 167

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme. P. 76 et 105

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu. P. 92 et 117

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficience ajusté se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustés. P. 41

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés. P. 70

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
P. 70 et 191

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
P. 33, 69, 70, 71 et 191

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
P. 70 et 191

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 33 et 65

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 33 et 65

Rendement total des capitaux propres Le rendement total des capitaux propres (RTPC) annualisé sur trois et cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTPC sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 32

Revenus de négociation Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 38

Revenus nets autres que d'intérêts

Les revenus nets autres que d'intérêts correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 37

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.
P. 100

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 87 et 164

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 114

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 100

Risque de marché Le risque de marché représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.
P. 95 et 164

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque donne lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, aux activités de tenue de marché et de financement connexes et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.
P. 95

Risque de modèle Le risque de modèle désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.
P. 111

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.
P. 116

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.
P. 115

Risque environnemental et social Le risque environnemental et social correspond au risque de perte ou de dommages découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.
P. 115

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.
P. 112

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de liquidité et de financement, le risque de marché, le risque de stratégie et le risque de réputation.
P. 109

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.
P. 98

Sensibilité de la valeur économique

Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 98

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 98

Services d'entreprise Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement, les données et l'analyse et l'innovation. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de cybersécurité et de services d'exploitation.
P. 60.

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- **Swap d'actions** – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- **Swap de devises** – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

• **Swap de produits de base** – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

• **Swap de taux d'intérêt** – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

• **Swap de taux d'intérêt et de devises** – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.

• **Swap sur défaillance** – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

• **Swap sur rendement total** – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.
P. 167

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés

Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.
P. 76

Total des fonds propres Le total des fonds propres inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les **fonds propres de catégorie 2** se composent de déductions subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur prêts, moins certaines déductions réglementaires.
P. 70 et 191

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 95 et 96

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)

Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 95

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2019 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York et des règles de la Bourse du NASDAQ figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (Rapport ESG) et *Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous assurons la gouvernance, la gestion, la mesure et la déclaration des risques environnementaux et sociaux ainsi que des occasions connexes liées à nos activités, tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme cadre de communication de l'information pour faire état de notre performance en matière de développement durable, ainsi que d'autres normes reconnues à l'échelle internationale, dont celles émises par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Vous trouverez le Rapport ESG 2018 sur notre site Web en décembre 2018.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières
www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission
www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : **416-867-6785**

Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Chef, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Téléphone : **416-867-4770**

Télécopieur : **416-867-3367**

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :

1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :
BMO, Portefeuille futé, Ligne d'action, ConseilDirect, Pronto BMO

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Mastercard est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated.

The Forrester Banking Sales Wave est une marque de commerce de Forrester Research, Inc.

AIR MILES est une marque de commerce d'Air Miles International Holdings N.V.

Information à l'intention des actionnaires



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2018

| Bourses - marché primaire | Symbole | Cours de clôture au 31 octobre 2018 | Haut | Bas | Volume total |
|---------------------------|---------|-------------------------------------|-------------|-------------|----------------|
| TSX | BMO | 98,43 \$ | 109,00 \$ | 93,60 \$ | 330,6 millions |
| NYSE | BMO | 74,74 \$ US | 84,71 \$ US | 73,79 \$ US | 107,2 millions |

Données historiques visant les actions ordinaires

| Date | Mesure | Effet sur les actions ordinaires |
|--------------|---|--|
| 14 mars 2001 | Versement d'un dividende-actions de 100 % | Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une |
| 20 mars 1993 | Versement d'un dividende-actions de 100 % | Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une |
| 23 juin 1967 | Fractionnement d'actions | Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une |

Dividendes par action payés au cours de 2018 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 190 ans – exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada.

| Émission et catégorie | Symbole | Actions en circulation au 31 octobre 2018 | | | | | |
|-------------------------------------|----------|---|------------|----------|----------|---------|---------|
| | | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | |
| Actions ordinaires | BMO | 639 329 625 | 3,72 \$ a) | 3,52 \$ | 3,36 \$ | 3,20 \$ | 3,04 \$ |
| Actions privilégiées de catégorie B | | | | | | | |
| Série 13 b) | BMO.PR.J | – | – | – | – | 0,84 \$ | 1,13 \$ |
| Série 14 c) | BMO.PR.K | – | – | 0,98 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ |
| Série 15 d) | BMO.PR.L | – | – | 1,09 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ |
| Série 16 e) | BMO.PR.M | – | 0,85 \$ | 0,85 \$ | 0,85 \$ | 0,85 \$ | 0,85 \$ |
| Série 17 f) | BMO.PR.R | – | 0,67 \$ | 0,54 \$ | 0,54 \$ | 0,62 \$ | 0,65 \$ |
| Série 18 g) | BMO.PR.N | – | – | – | – | – | 0,81 \$ |
| Série 21 h) | BMO.PR.O | – | – | – | – | – | 1,22 \$ |
| Série 23 i) | BMO.PR.P | – | – | – | – | 0,68 \$ | 1,35 \$ |
| Série 25 j) | BMO.PR.Q | 9 425 607 | 0,45 \$ | 0,45 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ |
| Série 26 k) | BMO.PR.A | 2 174 393 | 0,54 \$ | 0,31 \$ | – | – | – |
| Série 27 l) | BMO.PR.S | 20 000 000 | 1,00 \$ | 1,00 \$ | 1,00 \$ | 1,00 \$ | 0,34 \$ |
| Série 29 m) | BMO.PR.T | 16 000 000 | 0,98 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ | 1,19 \$ | – |
| Série 31 n) | BMO.PR.W | 12 000 000 | 0,95 \$ | 0,95 \$ | 0,95 \$ | 1,02 \$ | – |
| Série 33 o) | BMO.PR.Y | 8 000 000 | 0,95 \$ | 0,95 \$ | 1,16 \$ | – | – |
| Série 35 p) | BMO.PR.Z | 6 000 000 | 1,25 \$ | 1,25 \$ | 1,35 \$ | – | – |
| Série 36 q) | – | 600 000 | 58,50 \$ | 58,50 \$ | 35,88 \$ | – | – |
| Série 38 r) | BMO.PR.B | 24 000 000 | 1,21 \$ | 1,03 \$ | – | – | – |
| Série 40 s) | BMO.PR.C | 20 000 000 | 1,13 \$ | 0,52 \$ | – | – | – |
| Série 42 t) | BMO.PR.D | 16 000 000 | 1,55 \$ | – | – | – | – |
| Série 44 u) | BMO.PR.E | 16 000 000 | – | – | – | – | – |

- a) Le montant des dividendes payés en 2018 s'établit à 3,72 \$.
- b) Le montant des dividendes déclarés en 2018 s'établit à 3,78 \$.
- c) Les actions de la série 13 ont été émises en janvier 2007 et ont été rachetées en mai 2015.
- d) Les actions de la série 14 ont été émises en septembre 2007 et ont été rachetées en mai 2017.
- e) Les actions de la série 15 ont été émises en mars 2008 et ont été rachetées en mai 2017.
- f) Les actions de la série 16 ont été émises en juin 2008 et ont été rachetées en août 2018.
- g) Les actions de la série 17 ont été émises en août 2013 et ont été rachetées en août 2018.
- h) Les actions de la série 18 ont été émises en décembre 2008 et ont été rachetées en février 2014.
- i) Les actions de la série 21 ont été émises en mars 2009 et ont été rachetées en mai 2014.

- j) Les actions de la série 23 ont été émises en juin 2009 et ont été rachetées en février 2015.
- k) Les actions de la série 25 ont été émises en mars 2011.
- l) Les actions de la série 26 ont été émises en août 2016.
- m) Les actions de la série 27, fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), ont été émises en avril 2014.
- n) Les actions de la série 29 (FPUNV) ont été émises en juin 2014.
- o) Les actions de la série 31 (FPUNV) ont été émises en juillet 2014.
- p) Les actions de la série 33 (FPUNV) ont été émises en juin 2015.
- q) Les actions de la série 35 (FPUNV) ont été émises en juillet 2015.
- r) Les actions de la série 36 (FPUNV) ont été émises en octobre 2015 par placement privé et elles ne sont pas inscrites à la bourse.
- s) Les actions de la série 38 (FPUNV) ont été émises en octobre 2016.
- t) Les actions de la série 40 (FPUNV) ont été émises en mars 2017.
- u) Les actions de la série 42 (FPUNV) ont été émises en juin 2017.
- v) Les actions de la série 44 (FPUNV) ont été émises en septembre 2018.

Actionariat des employés*

Pas moins de **83,7 %** de nos employés canadiens participent au Régime d'actionariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

* Au 31 octobre 2018.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 106 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 2 avril 2019,
à 9 h 30 (heure locale)

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à l'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationsinvestisseurs

Versement des dividendes en 2019*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

1^{er} février 1^{er} mai
1^{er} août 1^{er} novembre

Actions ordinaires - Dates de versement

26 février 28 mai
27 août 26 novembre

Actions privilégiées - Dates de versement

25 février 27 mai
26 août 25 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. sont office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Lutter contre les disparités économiques

De plus en plus, les centres urbains d'Amérique du Nord s'apparentent à un damier de quartiers nantis et défavorisés. Certains citoyens font face à de plus grands obstacles à la réussite simplement parce qu'ils vivent dans un secteur à faible revenu. Nous savons qu'un meilleur accès à l'égalité des chances signifie que plus de gens pourront réaliser leur plein potentiel et contribuer, en retour, à l'essor de l'ensemble de leur collectivité. Le défi consiste à déterminer avec précision ce qui doit changer – et à se concentrer sur les ressources à mettre en œuvre pour y parvenir.

Depuis plus de dix ans, BMO fait équipe avec Centraide – à Toronto, pour sa stratégie fondée sur les centres communautaires, et à Chicago, pour son initiative de réseau de quartier – en investissant pour renforcer le soutien social et en donnant aux gens les moyens de contribuer à la revitalisation de leur quartier.

En septembre 2018, nous avons annoncé notre engagement à verser 10 millions de dollars sur cinq ans à United Way Greater Toronto. Les fonds serviront en partie à financer le démarrage d'une initiative de collaboration entre des leaders communautaires et du monde des affaires dans le but de trouver de nouvelles solutions à des problèmes persistants. En misant sur la formation de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé – et élément essentiel, sur la participation des organismes communautaires –, nous pouvons trouver des moyens novateurs de réduire les iniquités et d'agir comme catalyseur d'un changement en profondeur.



100 %

Imprimé sur du papier Rolland Enviro Print et Enviro Satin qui contient 100 % de fibres postconsommation et est fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Procédé sans chlore, Garant des forêts intacts et ECOLOGO 2771.